



Arts et spectacles : théâtre sans paroles

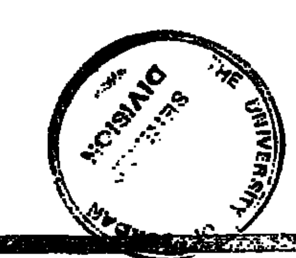
Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15504 – 7 F

JEUDI 1er DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Compromis bancal à l'OCDE

L'OBSTINATION a payé. Depuis le printemps, Paris s'est battu contre une cohorte de pays menée par les Etats-Unis pour obtenir la reconduction d'un Français à la tête de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). C'est chose faite. Secrétaire général de l'OCDE pendant dix ans et en attente d'un nouveau mandat depuis la fin septembre, Jean-Claude Paye vient de voir sa fonction prolongée jusqu'au 31 mai 1996. Après ce sursis, il sera remplacé par un ancien ministre canadien, Donald Johnston, pour une période de cinq ans, a décidé mardi 29 novembre le conseil de l'OCDE.

L'OCDE, dont le siège est à Paris, est une organisation sans équivalent. A l'inverse du GATT, elle n'a pas à veiller sur un accord international particulier. Contrairement au Fonds monétaire international (FMI) ou à la Banque mondiale, elle ne prête pas d'argent. En pratique, les vingt-cinq membres de l'OCDE forment une sorte de club des pays riches où les ministres échangent à intervalles réguliers des vues sur les grands problèmes économiques et sociaux. Alimentée par des documents de travail copieux et d'une qualité remarquable, l'OCDE est d'abord un lieu de débat. Les prises de position y sont rares.

DES Français dirigent déjà le FMI et la BERD, la banque européenne qui travaille à la reconstruction des anciens pays socialistes. Pendant dix-huit mois encore, Jean-Claude Paye, un haut fonctionnaire venu du Quai d'Orsay, restera donc à la tête de l'OCDE. Cette victoire à l'arraché obtenue face à Washington a pourtant un côté dérisoire. Une fois de plus, l'affrontement pour l'OCDE a tourné à la querelle entre pays. La nationalité du futur secrétaire général a pesé davantage dans le choix que les idées pour donner un nouveau souffle à l'Organisation.

L'OCDE souffre de deux maux principaux. Sans doute par peur d'indisposer les pays qui la financent, ses recommandations sont trop timides. Plus grave, l'Organisation du château de la Muette, comme on l'appelle du nom de son siège parisien, a fait preuve d'un manque d'ouverture. A l'heure des bouleversements à l'Est, l'expertise des économistes de l'Organisation aurait dû être davantage mise à contribution. De même peut-on reprocher à l'OCDE de n'avoir pris que très tardivement conscience de l'émergence de nouvelles puissances issues du tiers-monde. Le Mexique n'a été admis dans ce club qu'en mai. Et l'Asie du Sud-Est, par le biais de la Corée du Sud, attend toujours à la porte.

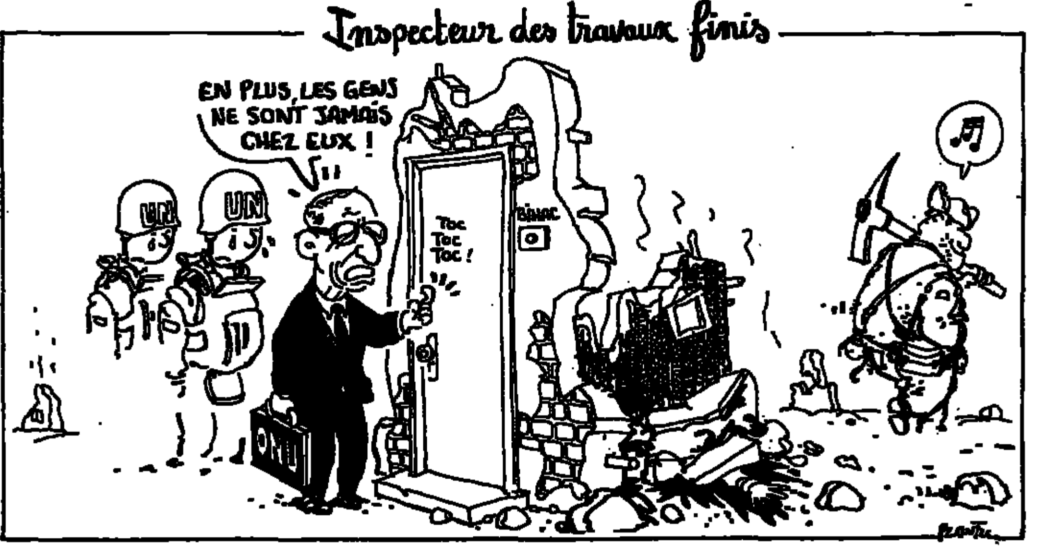
Aussi bancal soit-il, le compromis adopté à l'OCDE a au moins un mérite pour l'Europe : le départ programmé de M. Paye place les Douze en meilleure position pour revendiquer le poste de directeur général de la future organisation mondiale du commerce. Celle-ci, par rapport à une OCDE sans réel pouvoir, est un enjeu autrement plus stratégique.

Lire page 18

Bien que privés du soutien des pays occidentaux

Les dirigeants bosniaques refusent toute concession aux Serbes

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali était attendu mercredi 30 novembre à Sarajevo où il devait tenter d'obtenir des belligérants un cessez-le-feu à Bihac et dans toute la Bosnie, ainsi que des garanties sur la sécurité des « casques bleus ». Toutefois, les dirigeants bosniaques, qui avaient déjà accueilli fraîchement, la veille, les représentants du « groupe de contact », paraissent ne plus rien attendre de la communauté internationale. Après la confirmation par Washington que seule une approche diplomatique est envisagée par les pays occidentaux, ils ont annoncé qu'ils ne feraient pas de nouvelle concession et que, même privés de soutien, ils ne capituleraient pas face aux forces serbes.



Lire nos informations pages 3 et 4

Le chômage a baissé de 0,5 % en octobre

En octobre, le chômage a diminué de 0,5 % en données corrigées, selon les statistiques publiées, mercredi 30 novembre, par le ministère du travail. Ce qui ramène le total à 3 334 200, correspondant à 12,6 % de la population active (– 0,1 point en un mois). Avec la baisse de 17 700 demandeurs d'emploi en un mois, le gouvernement se rapproche de son objectif de stabilité d'ici à la fin de l'année. Des précédents identiques, pour la même période, de 1985 à 1989, démontrent que la tendance reste difficile et lente à inverser. Ces bons résultats mensuels s'expliquent par une baisse sensible des entrées nouvelles à l'ANPE et, parallèlement, par une hausse des sorties, notamment dues aux retours dans un emploi. Ils n'empêchent toutefois pas que se développe le chômage de longue durée, dont l'augmentation de 15,6 % en un an serait essentiellement le fait des personnes inscrites depuis plus de deux ans, note le ministère du travail.

page 18

Placé en redressement judiciaire Bernard Tapie reste éligible

Le tribunal de commerce de Paris a ordonné, mercredi 30 novembre, le placement en redressement judiciaire de quatre sociétés de Bernard Tapie, ce qui gèle pour six mois, jusqu'au 30 mai prochain, toutes les procédures judiciaires et commerciales engagées à leur encontre. La mise en redressement judiciaire, *qui n'exclut pas, à terme, la mise en faillite* personnelle du député des Bouches-du-Rhône, écarte momentanément le spectre d'une éventuelle inéligibilité. Cette décision concerne deux sociétés en nom collectif (SNC) pour lesquelles le couple Tapie est responsable sur ses biens propres, la holding Groupe Bernard Tapie et la Financière Immobilier Bernard Tapie (FIBT), ainsi que deux sociétés anonymes, Alain Colas Tahiti (ACT) et Bernard Tapie Finances (qui contrôle les sociétés Testut, Terraillon, La Vie claire). Le tribunal a, d'autre part, convoqué, le 14 décembre, Bernard Tapie et son épouse pour leur *signifier leur mise en redressement judiciaire à titre personnel.*

page 24

Rebelle Tchétchénie

Moscou menace la petite République caucasienne mais craint le « syndrome afghan »

MOSCOU

de notre correspondante

Tout porte à croire qu'un oukaze de Boris Eltsine instaurant l'état d'urgence en Tchétchénie, république rebelle de la Fédération de Russie, sera rendu public au plus tard à l'expiration, jeudi 1er décembre à l'aube, de son ultimatum lancé quarante-huit heures plus tôt.

Des « parties en conflit » auxquelles il était hypocritement adressé, l'opposition tchétchène, armée et financée par Moscou, a bien entendu répondu en annonçant qu'elle déposait les armes. Tout aussi prévisible, le président Djokhar Doudaev a réaffirmé que *« le peuple tchétchène ne renoncera pas à son indépendance, même si la Russie utilise toute la puissance de son armée »*. Quand à l'état d'urgence, a-t-il ajouté, il *« voudra dire la guerre, qui d'ailleurs a déjà lieu »*.

Ces déclarations bravaches correspondent au moins autant à la réalité que celles du ministre russe de la défense, Pavel Gratchev. Pour démontrer, contre toute évidence, que l'armée russe *« n'intervient pas en Tchétchénie »*, (alors que des « frappes aériennes » contre les aéroports tchétchènes sont menées depuis des mois), Pavel Gratchev a affirmé que *« si des paras russes étaient entrés à Grozny, l'affaire aurait été conclue en deux heures »*.

Le problème est que si personne ne conteste à la « grande puissance russe » la capacité d'investir une ville, voire de la réduire à néant, il est non moins clair qu'elle ne pourra maintenir ses troupes sans provoquer une guerre de partisans dans ce piémont des hautes chaînes caucasiennes. Avec le risque de voir les indépendantistes des Républiques avoisinantes prendre le relais pour engager cette « deuxième guerre du Caucase » dont il fut tant question il y a deux ans (1).

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite et nos informations page 4

(1) La première guerre du Caucase avait opposé pendant plus de trente ans les montagnards du Nord-Caucase, surtout Avars et Tchétchènes, à une nombreuse armée tsariste.

L'ombre de Philippe Séguin

Espérant que Jacques Chirac se retirera de la course à l'Elysée les balladuriens craignent cependant la candidature du maire d'Epinal

Comment devient-on candidat à l'élection présidentielle ? La question, posée en termes juridiques et pratiques par le projet de « primaires » auquel Charles Pasqua a attaché son nom, ne se limite pas à celle du système de sélection imaginé par le ministre de l'intérieur. M. Pasqua a reconnu lui-même, mardi 29 novembre, sur France 2, que le problème qui se pose à la droite n'est pas d'organiser ou non des « primaires », mais de pouvoir se rassembler derrière un candidat d'union.

Le candidat qui unit s'appelle Edouard Balladur. Le candidat qui divise se nomme Jacques Chirac. Le président du RPR est accompagné sur ce chemin par Charles Millon, apôtre d'une UDF « maintenue », mais dont les électeurs se préparent déjà à procéder par élimination dans la perspective du second tour, plutôt qu'à tenter de faire prévaloir un choix au premier. Derrière ces deux candidatures, qui se veulent, l'une, effective, l'autre, de témoignage, s'en profile une autre. Philippe Séguin pourrait être, en effet, le porte-parole de l'héritage gaulliste face à la synthèse que doit forcément rechercher M. Balladur et face au centro-libéralisme de l'UDF.

L'entrée en lice du président de l'Assemblée nationale, arrière-pensée de plus en plus perceptible dans ses interventions, suppose, naturellement, le retrait de M. Chirac. Or cette hypothèse, évoquée avec assurance par les partisans de M. Balladur, qui tirent argument de l'« effet Delors » et de l'absence d'« effet Chirac » dans les sondages, est insensiblement considérée comme acquise dans une fraction de plus en plus large de la majorité. Outre les *députés* ouvertement favorables au premier ministre, comme Jean-Yves Chamard (*le Monde* du 30 novembre), d'autres, notamment à l'UDF, parient sur l'incapacité de M. Chirac à aller au terme de son entreprise.

La fronde de l'UDF face à M. Séguin, mardi, peut difficilement s'expliquer si l'on écarte la possibilité de voir le président de l'Assemblée reprendre le flambeau qui tomberait des mains du maire de Paris.

Certes, comme M. Balladur, les députés de l'UDF estiment inutile de légiférer de nouveau sur la corruption ou, en tout cas, inopportun de le faire dans la précipitation. Leurs arguments ne manquent pas de poids, même si leur empressement à décréter l'urgence d'attendre paraît un peu suspect moins d'une semaine après la publication des conclusions du groupe de travail auquel ils avaient participé (*le Monde* du 25 novembre). La portée des propositions de loi issues de ce groupe leur serait-elle apparue dans l'intervalle ? Se troubleraient-ils, par exemple, à l'idée de devoir voter le rétablissement des dispositions de la loi Sapin, qu'ils avaient supprimées, il y a quelques mois, en se défendant, comme le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, de tout recul dans la lutte contre la corruption ?

PATRICK JARREAU

Lire la suite et nos informations page 8

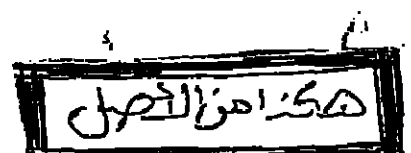
Le Comité d'éthique lance le débat sur la dépénalisation des drogues

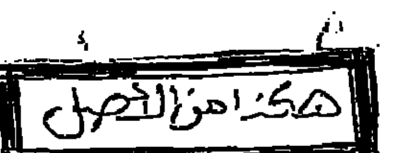
Dans un rapport sur les toxicomanies, rendu public mardi 29 novembre, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) remet en question la distinction entre drogues licites et illicites au vu de l'évolution des connaissances scientifiques. Il propose une nouvelle classification des substances fondée sur leurs mécanismes d'action dans le système nerveux central, et non plus sur leur intérêt thérapeutique, leur caractère plus ou moins toxique ou leur statut légal. L'alcool, l'héroïne, le cannabis, la nicotine et certaines familles de médicaments figurent ainsi sur une même liste. Sur le plan juridique, le comité se prononce à demi-mots pour une dépénalisation de l'usage des stupéfiants illicites et prône la recherche d'une *« troisième voie »* entre répression et légalisation.

page 11

M 0147 - 1201 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).





LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

Changer le système

« Un jour de libre choix pour sept ans de renoncement » : tel est le jugement que porte désormais Jack Lang sur les institutions de la Ve République marquées, selon lui, par l'absence d'une authentique séparation des pouvoirs et par la pauvreté des droits des citoyens face à tous les pouvoirs. Afin que la France ne soit plus « l'un des pays les moins démocratiques d'Europe », l'ancien ministre socialiste s'inscrit dans le débat ouvert dans ces colonnes par Charles Millon et Edouard Balladur (*le Monde* du 30 septembre et du 17 novembre).

par Jack Lang

LA France officielle patauge dans les affaires. Accident superficiel ou crise plus profonde ? Les affaires sont le symptôme d'une maladie infiniment plus grave, plus ancienne et plus durable qui mine notre République : la confiscation des pouvoirs du peuple par une caste dirigeante omnipotente, parfois arrogante et souvent coupée de la vie. C'est en s'attaquant à la racine du mal, et non par quelques réformettes de circonstance, que ce pays redeviendra une République vivante, aimée, respectable et respectée, adulte et civilisée. Nous en sommes loin.

De quoi souffre notre système ? Au nom des excès, en effet inacceptables, de la IVe République, on inflige aux Français depuis trente-cinq ans un chantage non moins inacceptable. On leur donne à croire que, sous peine de sombrer à nouveau dans le régime d'instabilité ministérielle, une seule voie de salut leur est offerte : céder leurs pouvoirs de citoyens à un exécutif maître de tout.

La terrible prophétie de Tocqueville s'est donc accomplie. Tous les sept ans, les électeurs se donnent à un homme, puis retournent paisiblement chez eux ou à leur travail. Un jour de libre choix pour sept ans de renoncement. Cette soumission à un pouvoir tutélaire est-elle digne d'un grand peuple, l'un des pays les plus cultivés et les mieux éduqués du monde ? Il est de bon ton – et on a raison – de saluer la prospérité et la puissance de l'Allemagne. Sait-on qu'elle est aussi l'une des nations les plus démocratiques d'Europe ? C'est pour quatre ans et non pour sept ans que le chancelier est élu ! La Chambre des députés, choisie à la proportionnelle, exerce souverainement ses fonctions de législateur et de contrôleur de l'exécutif. Les contre-pouvoirs y abondent : les Länder, le Bundesrat, le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe... Loin d'en être affaiblie, l'Allemagne sort renforcée par la pleine et large participation de ses habitants à des choix collectifs, qui mobilisent alors les énergies vers un même horizon.

Israël offre un autre exemple saisissant des vertus bienfaisantes de la République. S'est-on pourtant assez souvent moqué de son extrême démocratie : la proportionnelle intégrale, la multiplication des partis, sa Knesseth frondeuse et batailleuse, ses journaux acerbes ? C'est cette République-là – forte parce que libre – qui a successivement réussi à gagner la guerre, puis à gagner la paix avec ses voisins. L'Angleterre de Churchill qui fut en 1940 à l'avant-garde du combat pour la liberté, n'a jamais cessé d'être un régime parlementaire dans le même temps où la France, devenue dictature, se couchait devant les nazis.

Une authentique séparation des pouvoirs

Revenons à la France d'aujourd'hui. Le professeur de droit comparé que je suis affirme sans crainte d'être démenti : la France de la Révolution est devenue l'un des pays les moins démocratiques d'Europe. Comment changer – et changer vraiment – cet état de choses ? Pas question naturellement de toucher à ce précieux bienfait de la Ve République : la stabilité de l'exécutif. Mais une thérapeutique de choc s'impose pour mettre un terme à deux graves anomalies qui vicient notre système : l'absence d'une authentique séparation des pouvoirs ; la pauvreté des droits des citoyens face à tous les pouvoirs.

Sans l'horlogerie de poids et de contrepoids conçue par Montesquieu, point de République. Sans séparation des pouvoirs, point de vraie liberté. Les auteurs de la Déclaration des droits de 1789 étaient encore plus catégoriques : sans séparation des pouvoirs, *« point de Constitution »* (article 16) ! La séparation des pouvoirs est depuis longtemps portée disparue de notre paysage institutionnel. La France n'aurait-elle donc « point de constitution » ? La question paraît sacrilège. Et pourtant...

Osons regarder les choses en face. L'hypertrophie de l'exécutif a anémié les autres pouvoirs : le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire. Ces deux pouvoirs n'exercent en fait leur mission que par délégation du pouvoir exécutif. De temps à autre, et sous la contrainte des événements, ce dernier consent à desserrer la vis et à déverrouiller provisoirement la machine d'Etat. Un peu d'oxygène ici ou là permet de conjurer la rébellion des autres pouvoirs (on le voit en ce moment avec la justice) contre les abus de l'exécutif. Mais ce n'est que répit pour mieux contraindre ensuite. Rien dans ce système qui garantisse pleinement et solidement la dignité de chacun des pouvoirs. Pour la restaurer, deux conditions impérieuses et indissociables doivent être remplies.

Il faut d'abord que chaque organe de l'Etat bénéficie du statut d'un véritable pouvoir. Deux attributs essentiels manquent par exemple au Parlement français pour être un vrai Parlement : la maîtrise de l'élaboration de la loi ; le droit effectif de contrôler l'exécutif. Le Parlement a perdu la souveraineté législative. Dans aucun autre pays démocratique le gouvernement ne dispose des moyens d'entrave, de domestication, d'empêchement qui autorisent l'exécutif à bloquer, brimer, interrompre l'œuvre du législateur. Pour redonner à notre Parlement ce droit élémentaire – confectionner librement la loi –, une solution est à portée de la main : abroger ou modifier les articles 28, 44, 48 et 49-3 de la Constitution.

De véritables contre-pouvoirs

Les moyens de conférer au Parlement le deuxième droit qui lui fait défaut – le droit de contrôler l'exécutif – s'imposent avec évidence : restauration du droit d'interpellation ; création automatique d'une commission d'enquête à l'initiative de 1/10 des membres de l'une ou l'autre Assemblée ; obligation de transparence de la gestion de l'Etat ; droit d'accès des parlementaires aux bureaux des ministères. Dans le même esprit, les juges (magistrats du siège et magistrats du parquet) doivent être assurés de leur indépendance.

La séparation des pouvoirs exige aussi que de véritables contre-pouvoirs empêchent ou sanctionnent les abus de pouvoir de chacun des organes de l'Etat. Face au Parlement, le contrôle du Conseil constitutionnel est d'ores et déjà un contre-pouvoir suffisant. Encore faudrait-il que l'autorité de ce Conseil soit incontestable. Pour ce faire, deux mesures inspirées de la loi fondamentale allemande pourraient être utilement introduites : l'élection de ses membres à une majorité des 4/5 du Parlement, de manière à éviter les choix trop partisans ; l'obligation pour les candidats d'avoir exercé pendant quinze ans une profession juridique de façon à faire revenir au Conseil les grands juristes qui l'ont depuis longtemps déserté.

Face à l'exécutif, un Parlement devenu enfin majeur sera le contre-pouvoir le plus naturel. Face au pouvoir judiciaire, la saisine par les justiciables d'une instance supérieure (par exemple, selon le modèle allemand ou espagnol, la juridiction constitutionnelle) apporterait une meilleure garantie de protection de l'Etat de droit. On peut regretter que le Sénat ait bloqué en 1990 cette réforme voulue par François Mitterrand. On peut déplorer aussi que le premier ministre qui, dans son *Dictionnaire des réformes*, s'était rallié à cette idée, se soit refusé à l'introduire dans la Constitution de 1993.

Face au pouvoir des médias, des attributions nouvelles devraient être confiées au Conseil d'Etat pour assurer l'honnêteté et le pluralisme de l'information ainsi que le respect de l'honneur des particuliers.

Pourquoi en appeler à la haute juridiction administrative et non au Conseil supérieur de l'audiovisuel ? Seule une instance juridictionnelle ancienne, profondément enracinée dans la conscience nationale, détient une autorité morale assez forte pour résister aux pressions du quatrième pouvoir et assurer l'application effective des sentences.

Grâce à ces réformes, la séparation des pouvoirs ne sera désormais plus interdite de séjour dans son pays de naissance. Ce coup de jeune donné à notre République ne déploiera ses effets que s'il est accompagné de la reconnaissance de droits nouveaux en faveur des citoyens.

Un nouveau contrat entre le peuple et les gouvernants devra permettre aux citoyens de se réapproprier leur République et de participer plus étroitement à la vie publique de leur pays. Quatre types de droits nouveaux devraient être instaurés :

A. – Une meilleure protection des droits individuels face à tous les pouvoirs grâce à la création d'une instance nouvelle qui pourrait heureusement s'inspirer de la pratique espagnole : le « Défenseur du peuple », qui, élu par le Parlement à la majorité des 4/5 (et bénéficiant aussi d'une grande autorité morale), détiendrait des pouvoirs d'action rapide.

Dans le même esprit, la transposition en France du « recours d'Amparo » du droit espagnol pourrait se traduire par la saisine directe par les citoyens du Conseil constitutionnel.

B. – Un droit d'initiative législative qui, à la demande de 200 000 électeurs d'au moins dix départements, autoriserait la saisine du Parlement de projets nouveaux ou d'amendements à des lois en cours d'examen.

La droite autoritaire et la gauche établie

C. – Le droit d'élire plus souvent leurs représentants par la limitation à cinq ans de tous les mandats électifs (président, parlementaires, maires, conseillers généraux et conseillers régionaux), pour qu'en notre époque d'accélération des mutations soit assurée une véritable harmonie entre la volonté populaire et l'action de leurs représentants. La durée moyenne des mandats en Europe est de quatre ans.

L'interdiction de tout cumul de mandats compléterait heureusement cette réforme et aurait la double vertu de permettre un meilleur accomplissement de sa mission par chaque élu et d'offrir aux électeurs un plus large éventail de candidats aux responsabilités électives.

D.– Un scrutin mixte qui, combinant le scrutin proportionnel et le scrutin majoritaire, permettrait à la fois de dégager une majorité à l'Assemblée nationale et de représenter la France dans sa diversité. Rappelons qu'à l'exception de trois pays le scrutin normal en Europe est la proportionnelle. En quoi ce système équitable empêche-t-il l'Espagne, l'Allemagne et les pays scandinaves de bénéficier de la stabilité gouvernementale ?

La République est la chose de tous. C'est le bien commun de tous les Français. Aucun espoir de la réformer et de la vivifier sans l'assentiment général des principales familles de pensée. Malheureusement, les conservatismes et les peurs se liguent trop souvent pour bloquer les changements. La droite française, de tradition plutôt autoritaire, déborde rarement de passion pour la liberté. La gauche établie, qui pourtant devrait avoir des raisons d'être fière de ses grandes lois de libération des initiatives (décentralisation, radios, télévisions...), paraît avoir accepté l'ordre constitutionnel établi.

Pourtant, ici et là, surgissent quelques signes annonciateurs d'une conscience républicaine nouvelle : l'ambitieux projet constitutionnel du président de la République ; les heureuses suggestions de Charles Millon publiées dans *le Monde* sous le titre « Refonder la République » ; les intéressantes propositions, même si elles sont trop timides, du premier ministre. On se plaint avec raison que le débat d'idées soit pauvre. Pourquoi ne pas placer au cœur de ce débat l'exigence de renaissance de notre République ?

Avant qu'il ne soit trop tard, les candidats potentiels devraient pouvoir comprendre que nous nous trouvons au terme d'un cycle constitutionnel et à la fin d'une époque. Les Français, consciemment ou inconsciemment, sont las de ce système empesé, amidonné, cadenassé et incapable d'épouser ou de traduire les mouvements de la vie. Par sa créativité, le pays est en avant sur ses dirigeants. Il regorge de talents, d'idées, d'initiatives. Pourquoi se priver de l'inventivité de notre peuple en concentrant le pouvoir entre les mains de quelques-uns ? Redonnons la parole aux Français avant qu'il ne s'en emparent brutalement, faute d'avoir été entendus à temps.

Un grand pays civilisé a besoin pour s'épanouir d'institutions par lesquelles il peut respirer à pleins poumons. Ouvrons grandes les portes et les fenêtres de la démocratie. Aucun des grands problèmes d'aujourdhui – chômage, protection sociale, santé – ne sera réglé sans la rencontre de deux volontés fortes : la volonté d'un gouvernement habité par un idéal clair, la volonté d'un peuple décidé à se battre.

La crise morale dans laquelle nous sommes plongés ne sera pas guérie par des remèdes de bonne femme. Pour citer Shakespeare : *« Un ciel aussi sombre ne s'éclaircira pas sans une tempête. »* Pour éviter la tempête, restaurons la République plutôt que de jouer au Loto présidentiel.

▶ Maire (PS) de Blois, Jack Lang est ancien ministre de la culture.

A LIVRE OUVERT

Savoir vivre

MÉMOIRES DE SEPT VIES
de Jean-François Deniau.
Plon, 535 p., 130 F.

NOUS naissons inégaux, c'est entendu. Mais est-il donné à certains de vivre plus que d'autres ? D'avoir plusieurs vies, en quelque sorte, et d'exister à la puissance 2 ou 3 ? Jean François Deniau fait partie de ces personnages pluriels, touche-à-tout, qui fascinent leurs contemporains et les agacent parfois, tout en étant détestés par les spécialistes. Ancien ambassadeur, ancien ministre, baroudeur des droits de l'homme et marin à ses heures, le député-écrivain est président du conseil général du Cher et membre de l'Académie française.

« J'ai eu une enfance trop heureuse », écrit-il, pour nous expliquer que, dans ces cas-là, la vie adulte ne peut être qu'épreuve et déception. Coquetterie, bien sûr, quand on songe au bonheur avec lequel ce boulimique dévore ses vies successives, malgré des ennuis de santé qui lui auront valu onze opérations sous anesthésie générale.

De son enfance, Jean François Deniau a appris *« une morale du comportement »*. Sa devise est ambitieuse : *« Ne cesser de me battre pour tenter de dire ce que je crois et de faire ce que je dis. »* Il l'a illustrée maintes fois en allant au-devant des plus faibles, en mer de Chine avec les boat people, dans les maquis d'Erythrée ou d'Afghanistan, à Beyrouth sous les bombes, et à Sarajevo plus récemment. Sans jamais cracher sur les caméras, diront les méchantes langues...

Sa chance a été de naître dans une famille peu banale, dotée d'un nombre impressionnant d'excentriques et de héros. A elle seule, « Madame Mère » est un roman. Jeune femme, elle neutralise un forcené. Vieille dame, elle se fait embaucher comme lingère à bord d'un cargo indien *« dont elle prendra rapidement le commandement, à la satisfaction générale »*.

Le jeune Jean François a peut-être trop lu Conrad et Kipling. Il n'aura de cesse de rêver, partir, inventer, découvrir. Apprenti ethnologue à dix-huit ans, installé à vingt ans dans l'Indochine en guerre, il passera l'année suivante le concours de l'ENA à Saïgon, seul candidat, dans des circonstances rocambolesques. Tout au long de sa vie, sous toutes les latitudes et à toutes les altitudes, des caves de Saint-Germain-des-Prés aux sommets de l'Atlas, il aura une incroyable propension à se mettre dans des situations particulières. Qui d'autre a erré un soir, de café en café, avec Valéry Giscard d'Estaing pour trouver un jeu d'échecs ? Recueilli les confidences de Tito le jour où les Russes envahissaient la Tchécoslovaquie ? Vu Bourguiba monter sur la scène d'un théâtre vide pour lui réciter un poème de Vigny ?

On l'aura compris : Jean François Deniau est un conteur exceptionnel. Mêlant très habilement des anecdotes savoureuses et des réflexions subtiles, cet esprit encyclopédique sait parler avec le même bonheur des arbres et du communisme, du jazz et des lépreux, des étoiles et du théâtre antique. Sa plume talentueuse l'amène parfois à être plus vrai que la réalité. Tout ce qui lui arrive doit être prodigieux. Mais ce sont les Mémoires d'un écrivain qui nous sont offerts ici, pas ceux d'un greffier. Un bouquet d'étincelles, pour notre plus grand plaisir.

ROBERT SOLÉ



Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel,
Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Bosniaques s'apprêtent à résister seuls

SARAJEVO
de notre correspondant

Les Bosniaques changent de ton. Las de hurler que l'enclave de Bihac est en danger de mort, las de crier au secours et de ne recevoir en retour que des mots, les dirigeants de Sarajevo relèvent la tête : ils ne capituleront pas. Blessés par les déclarations de leurs « alliés » américains, désespérés par l'attitude d'une FORPRONU plus que jamais paralysée et otage des forces serbes, ils se disent prêts à *« combattre pour la survie de la nation »*. C'est le message qu'ils ont transmis, à la veille de la visite à Sarajevo du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, venu négocier un cessez-le-feu, que les Serbes ont déjà rejeté en fin de semaine dernière.

Trois jours après que le général Michael Rose, commandant des « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine, eut été brutalement congédié par le premier ministre bosniaque, la délégation du « groupe de contact », qui a visité Sarajevo mardi 29 novembre, a reçu une *« gifle »*, selon l'expression d'un diplomate occidental. Les représentants des cinq pays membres (Etats-Unis, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne et France) n'ont été reçus ni par le président Alija Izetbegovic, ni par le premier ministre, Haris Silajdzic, comme leur programme le prévoyait.

De plan de paix en plans de démilitarisation, les Bosniaques se disent las de négocier d'hypothétiques solutions qui ont, chaque fois, de solides chances d'être refusées par le camp serbe qui, pendant ce temps, peaufine ses conquêtes.

La délégation internationale était venue à Sarajevo *« réaffirmer l'attachement* [des grandes puissances] *au plan de paix »* conçu à Genève en juillet et démentir *« les rumeurs affirmant qu'il y aurait des changements dans ce plan »*, selon le représentant américain Charles Thomas. Les Bosniaques ont pris bonne note, au lendemain des déclarations de Washington reprenant les propositions russe et française sur une éventuelle confédération entre les Serbes de Bosnie et la Serbie. *« Je leur ai dit que s'ils étaient venus ici pour obtenir des concessions supplémentaires, la réponse était « non »*, déclarait, à l'issue des entretiens, le vice-président bosniaque Ejup Ganic. *« Notre destinée est désormais entre nos mains. Nous, Bosniaques, devons voir la réalité en face, le succès doit venir de l'intérieur,* poursuivit M. Ganic. *Toute aide que nous pourrions recevoir de la communauté internationale sera la bienvenue, mais nous devons construire notre force nous-mêmes. »*

« Impasse totale »

Ce discours volontaire reflète la ligne choisie par Sarajevo depuis trois jours, depuis que la communauté internationale et la FORPRONU ont clairement annoncé qu'elles ne voleraient pas au secours de l'enclave de Bihac, attaquée conjointement par les Serbes de Bosnie et de Croatie. En deux années et demie de guerre, les victimes des conquêtes serbes ont pu mesurer les limites du soutien que l'Europe ou les Etats-Unis étaient prêts à leur apporter. Ils devront combattre seuls s'ils désirent récupérer un jour des territoires. Après avoir sans cesse réclamé une intervention militaire occidentale qui aurait, selon eux, ramené rapidement la paix dans les Balkans, ils sont désormais conscients qu'ils ne bénéficieront jamais d'un tel soutien, et estiment n'avoir d'autre choix que d'envisager une longue guerre de reconquête.

Le souci bosniaque actuel concerne évidemment le plan de paix du « groupe de contact ». *« Lorsque nous avons accepté ce plan,* rappelle Ejup Ganic, *on nous a promis que les « zones de sécurité » seraient protégées et que les sanctions seraient renforcées »* à l'encontre des Serbes, en cas de refus de leur part. Depuis le mois de juillet, le plan de paix a été rejeté à plusieurs reprises par les Serbes de Bosnie. Les conséquences de ce refus furent contraires aux engagements préliminaires des diplomates, puisque les sanctions qui pesaient sur la Serbie ont été partiellement levées et qu'une confédération serbe est désormais sérieusement évoquée. *« Nous comptons sur le peuple serbe pour faire entendre raison à ses dirigeants »*, déclarait Charles Thomas mardi à Sarajevo, oubliant que le plan de paix a été massivement rejeté par le « peuple » lui-même, lors d'un référendum qui n'avait nul besoin d'être truqué par les chefs de Pale.

« Maintenant, je suis certain que les Serbes vont accepter le plan de paix, analyse pour sa part M. Silajdzic, le premier ministre bosniaque. *Maintenant qu'ils savent qu'ils peuvent pénétrer impunément dans une « zone de sécurité » des Nations unies, ils savent que personne ne les forcera à restituer les territoires qu'ils ont conquis. »*

« Je ne vois plus aucune solution pour rétablir la paix en Bosnie, soupire un diplomate occidental en poste à Sarajevo. *Nous sommes dans une impasse totale. Même si les Serbes acceptent le plan de paix, ils ne l'appliqueront pas, tout simplement parce que le « groupe de contact » n'aura pas les moyens de les y contraindre. »* La communauté internationale risque effectivement d'être de plus en plus confrontée au problème qui se pose déjà : des Serbes sûrs de leur force, n'hésitant pas à marchander la sécurité des « casques bleus » contre une absolue liberté d'action politique et militaire.

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a écrit, mardi, une lettre au président américain, Bill Clinton, dont le contenu n'a pas été révélé mais dans laquelle sans doute il s'inquiète de l'évolution de Washington, avant la réunion du « groupe de contact » qui se tiendra vendredi 2 décembre à Bruxelles. *« Nous n'avons pas perdu la guerre, nous ne capitulerons pas »*, dit-on dans l'entourage de M. Izetbegovic. L'humeur bosniaque, malgré le revers de Bihac, est à la résistance.

RÉMY OURDAN



M. Boutros-Ghali se rend à Sarajevo pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu

Le porte-parole de la FORPRONU a déclaré mercredi 30 novembre que *« La situation restait inchangée à Bihac »*. *« Mais dans le nord de la poche, les combats continuent à Velika Kladusa où il semblerait que la victoire soit quasiment acquise pour les forces conjointes »* des Serbes de Croatie et du leader musulman pro-serbe Fikret Abdic, a ajouté le commandant Hervé Gourmelon.

Contrairement aux affirmations du maire de Bihac, Hamdija Kabiljagic, joint par téléphone par des journalistes allemands, la FORPRONU et l'armée bosniaque ont déclaré que les lignes de front de Bihac n'avaient pas bougé mardi. Toutefois, les troupes gouvernementales bosniaques s'attendent, d'ici à la fin de la semaine, à l'assaut final contre la ville, les forces serbes ayant, selon leurs informations, reçu en renfort environ 10 000 hommes venus de la région de Banja Luka.

Le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a par ailleurs annoncé, mardi, que la situation à l'hôpital de Bihac était *« critique »* et qu'à Velika Kladusa, à 40 kilomètres plus au nord, *« les morts gisent sans être inhumés et il est mortellement dangereux de tenter de secourir les blessés qui ne peuvent se mettre à l'abri »*.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, était attendu mercredi à Sarajevo, pour la deuxième fois depuis le début de la guerre. Il entendait réclamer *« un arrêt immédiat des combats »* à Bihac et examiner les possibilités d'établir un cessez-le-feu dans toute la Bosnie. Selon un porte-parole de la FORPRONU, il avait également l'intention d'exposer les conditions à respecter par toutes les parties pour le maintien des « casques bleus » en Bosnie.

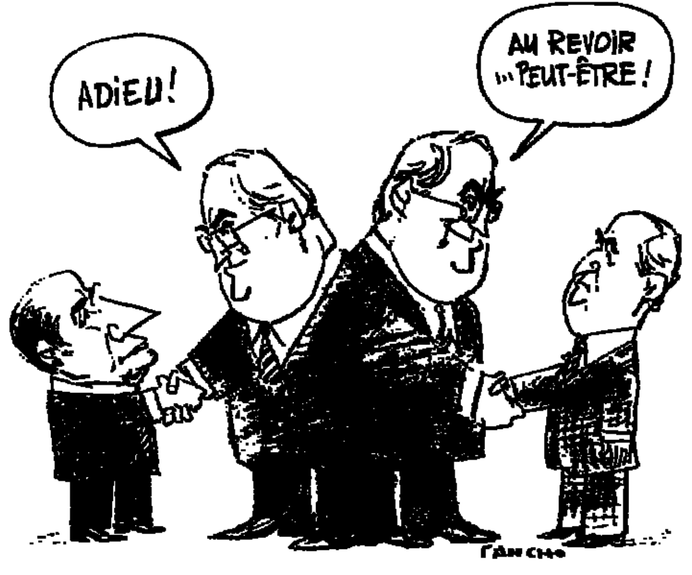
Le sommet franco-allemand de Bonn

Les dirigeants des pays de l'Est seront finalement invités au Conseil européen d'Essen

BONN
de notre correspondant

Contrairement aux informations diffusées il y a quelques jours, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays d'Europe centrale et orientale seront finalement conviés à se rendre au sommet de l'Union européenne qui aura lieu les 9 et 10 décembre prochains à Essen. Cette invitation, qu'on n'attendait plus, devait être annoncée par le chancelier Kohl et le président Mitterrand au cours de leur conférence de presse commune, mercredi 30 novembre à Bonn.

Les dirigeants des six pays liés par un traité d'association à l'Union européenne (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie), avaient manifesté leur déception après avoir appris qu'ils ne seraient pas invités au sommet. Leur présence se limitera au déjeuner de clôture du Conseil européen. Il s'agira néanmoins d'une première.



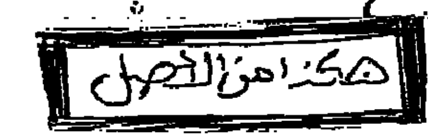
« Dialogue structuré »

Le 31 octobre, à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères de ces pays avaient été invités par leurs homologues des douze à discuter autour d'une table. C'était la naissance du *« dialogue structuré »*, qui vise à analyser, point par point, les mesures à prendre pour rapprocher les pays de l'Est de l'Union européenne. Agriculture, transports, politique étrangère et de sécurité, etc., tous les dossiers doivent être passés au peigne fin dans la perspective d'une adhésion future. A partir de 1995, les ministres des affaires étrangères de ces pays participeront deux fois par an au Conseil européen. Le gouvernement de Bonn voudrait que les chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays soient invités, quant à eux, une fois par an à l'un ou l'autre des sommets européens.

Tant que la stratégie dite de « pré-adhésion » n'était pas définitivement adoptée (tel est précisément l'objet du sommet d'Essen), le chancelier Kohl hésitait à inviter les dirigeants de l'Est à Essen. Il ne souhaitait pas, en outre, que l'Allemagne se mette trop en avant sur ce dossier, afin de ne pas attirer sur elle le moindre soupçon de « dérive vers l'Est ». Pourquoi a-t-il soudain changé d'avis ? *« Il y a eu des pressions de la part des pays d'Europe centrale »*, déclare-t-on laconiquement à Bonn. De plus, la France avait fait savoir qu'elle ne voyait pas d'objection à faire participer les responsables de l'Est, sinon aux séances de travail des douze membres de l'Union, du moins à l'un des repas pris en commun. Les ministres des affaires étrangères de l'Union, réunis lundi 28 novembre à Bruxelles, interrogés par Klaus Kinkel, se sont prononcés *« majoritairement pour une invitation »*, affirme-t-on de source allemande.

Les consultations franco-allemandes devaient notamment porter, mercredi 30 novembre, sur la situation en Bosnie. Le chancelier Kohl devait s'employer à rassurer François Mitterrand sur le maintien de la cohésion du « groupe de contact ». Lundi 28 novembre, au cours d'un congrès de la CDU, le parti d'Helmut Kohl s'était prononcé en faveur d'une levée de l'embargo sur les armes au profit des Bosniaques. *« Le chancelier a voulu répondre à une émotion profonde de son parti devant les événements de Bihac »*, explique-t-on dans son entourage, en ajoutant que M. Kohl *« n'a pas changé de position depuis le sommet de Copenhague : la levée de l'embargo sur les armes doit être envisagée comme une solution de dernier recours en cas d'échec des négociations de paix »*.

LUCAS DELATTRE



EUROPE

Le témoignage d'une habitante de Bihac

« Les gens veulent rester »

D'une voix monocorde, Alma décrit la situation à Bihac. *« Depuis trois ou quatre jours, le centre-ville est soumis aux bombardements serbes. Des obus de petit calibre s'abattent sur le centre. Cet après-midi, on entendait même des tirs de snippers. »* Pour cette étudiante de Banja Luka, chassée avec sa famille de cette place forte serbe du nord de la Bosnie et réfugiée depuis à Bihac, que nous avons pu joindre au téléphone, *« la situation est de plus en plus critique »*.

« Nous vivons dans le dénuement, sans eau ni électricté, les uns sur les autres. Quarante millepersonnes sont entassées dans le centre. Il n'y a presque plus rien sur le marché, et les prix sont tellement élevés qu'à peine un quart de la population peut encore se permettre d'acheter quelque chose à manger. » « En raison du danger, poursuit-elle, *les civils ne sortent qu'en cas de force majeure, pour se procurer de l'eau ou des vivres. Hier, un obus a fait un mort en plein centre. »*. Et Alma d'ajouter : *« Le petit groupe de « casques bleus » bangladais encore en ville a suspendu ses petrouilles. Ils restent consignés le plus souvent dans leur base, ils se sentent vraisemblablement abandonnés comme nous tous ici. »*

Pourquoi la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) fait-elle état d'un calme relatif dans le centre de Bihac ? Alma répond que la FORPRONU n'a pas la même notion du centre-ville que les habitants de Bihac. *« Pour l'ONU, le centre se résume à trois maisons alors que pour les gens de Bihac il s'étend sur un diamètre de 2 kilomètres, et là je peux vous assurer qu'il y a des tirs et des explosions. » « L'artillerie lourde opère dans la périphérie mais des obus tombent aussi dans le centre. Les carreaux aux fenêtres sont tous cassés, il fait froid et nous n'avons pas de chauffage. »* Selon Alma, les gens n'osent plus se rendre à l'hôpital, *« trop près de la ligne de front ». « Nous n'avons pas de médecin, pas de médicaments et rien pour installer un dispensaire en ville. Pourtant, il y a des civils blessés. »* Et d'ajouter : *« Si la situation s'aggrave, il n'y a aucun moyen de protéger les femmes et les enfants car il n'y a pratiquement aucun abri en ville. »*

Toutefois, *« personne ne fuit vers le nord »*. Alma explique : *« Il n'y a pas de salut pour la population de Bihac ; fuir vers Cazin ne rime à rien, ce sera tôt ou tard la même chose. Les gens de Bihac veulent rester dans leur ville. C'est le message qu'ils veulent transmettre au monde extérieur. »*

FLORENCE HARTMANN

Les images de l'humiliation

Les Serbes de Bosnie multiplient les gestes de défi envers la communauté internationale. En échange de la libération des 165 « casques bleus » qu'ils retiennent en otage et qu'ils s'étaient engagés à relâcher mardi 29 novembre, ils ont demandé le plan de vol des avions de l'OTAN. Et à l'opinion publique internationale, ils ont montré, mardi, les images des humiliations qu'ils infligent à leurs prisonniers.

Sachant que ces images de leur télévision feraient le tour du monde, ils ont filmé leurs prisonniers de guerre – un groupe de pitoyables paysans de la région de Bihac en uniforme – en train d'entonner sous la menace : *« La Bosnie appartient aux Serbes comme Moscou appartient aux Russes. »* Et pour ajouter un peu plus à l'humiliation, ils ont montré un soldat serbe hilare obligeant un prisonnier musulman à porter un fez et à chanter *« La Bosnie est serbe »*.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Etats-Unis expliquent leur revirement par la nécessité de ressouder l'OTAN

WASHINGTON

de notre correspondant

L'OTAN d'abord. Telle est la raison de l'*aggiornamento* diplomatique opéré par les Etats-Unis à propos de l'ex-Yougoslavie, fruit des consultations entre le président Clinton et les principaux responsables du département d'Etat et du Pentagone. L'administration américaine ne veut pas exclure le recours à de nouvelles « frappes aériennes » contre les Serbes, mais cette option n'est plus envisagée que dans des cas de figure limités, notamment s'il s'agit de protéger un éventuel retrait des « casques bleus » de la FORPRONU présents en Bosnie.

Pour le reste, retour à la diplomatie. Les Etats-Unis se rangent ainsi *de facto* aux arguments développés par les Européens : une levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans bosniaques ne ferait qu'accentuer le *« carnage »*, et des bombardements seraient inopérants pour modifier l'issue des combats, c'est-à-dire la victoire militaire des Serbes bosniaques. Washington entend désormais œuvrer dans le seul cadre du « groupe de contact » (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Russie), dont le plan de paix reste la base de tout règlement du conflit. Les Etats-Unis, a expliqué William Perry, secrétaire à la défense, veulent *« réaffirmer l'importance de l'OTAN. Quoi que nous fassions*, a-t-il insisté, *nous le ferons de concert avec nos alliés de l'OTAN »*.

La raison de ce revirement pragmatique s'explique par le souci de l'administration Clinton de refaire l'unité au sein de l'Alliance atlantique. Celle-ci a été gravement atteinte par les profondes divergences entre l'Europe et les Etats-Unis à propos de la Bosnie, qui se sont cristallisées sur la décision américaine de ne plus assurer la surveillance de l'embargo sur les armes. A la veille de deux réunions internationales sur la sécurité en Europe avec ses homologues du Vieux Continent (le conseil atlantique, les 1er et 2 décembre, et le sommet de la CSCE, les 5 et 6 décembre), le président Clinton a souhaité arrêter une évolution dangereuse qui menaçait de remettre en question les fondements même de l'Alliance. Le *New York Times* de mardi 29 novembre assurait que les relations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont à leur niveau le plus bas depuis la crise de Suez, en 1956.

« Arrangement constitutionnel »

Il reste des voix discordantes à Washington. Robert Dole, qui assumera dans quelques semaines les fonctions de chef de la majorité républicaine au Sénat, continue de privilégier une levée unilatérale de l'embargo par les Etats-Unis, voire le retrait de la FORPRONU. L'administration démocrate a cependant décidé de faire preuve de bonne volonté. La Maison Blanche s'est efforcée, mardi, de minimiser des *« différences »* qui n'ébranlent pas l'*« intégrité fondamentale »* ni la *« force »* de l'Alliance.

Les Etats-Unis vont, en outre, proposer, vendredi 2 décembre à Bruxelles, à leurs partenaires du « groupe de contact », d'organiser une nouvelle conférence internationale sur la Bosnie. Celle-ci, a expliqué le secrétaire d'Etat Warren Christopher, serait précédée d'*« entretiens de proximité »* entre les différentes parties prenantes, afin de vérifier qu'un consensus est envisageable. La base de ces discussions sera formée par le plan des « cinq » qui accorde 51 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine à la Fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes. Bien qu'ils souhaitent que le cadre de l'*« intégrité territoriale »* de la Bosnie (c'est-à-dire, selon le département d'Etat, le tracé des *« frontières reconnues internationalement »*) soit respecté, les Etats-Unis sont prêts à étudier l'option d'une *« fédération »* serbe réunissant la Serbie (République de Serbie et Monténégro) et les Serbes de Bosnie, sur le modèle de ce qui existe entre l'entité croato-musulmane de Bosnie et la Croatie.

Il s'agit pour l'instant d'un *« point de discussion »* et non d'une *« concession »* faite aux Serbes, a souligné M. Perry. Un tel *« arrangement constitutionnel »* relève de toute façon des délibérations du « groupe de contact » et nécessite l'assentiment des parties en cause, au premier rang desquelles le gouvernement bosniaque.

Warren Christopher a estimé que les Serbes pourraient être tentés d'accepter un règlement de paix – et donc l'établissement d'un cessez-le-feu –, par la double perspective d'un *« retour à une vie normale »* et la création d'une fédération serbe. Dans la pratique, il s'agit de leur proposer une « carotte », mais sans que le « bâton » (les « frappes aériennes » massives et la levée de l'embargo) ait été appliqué... Les responsables américains ne se dissimulent pas les difficultés de la tâche : l'acceptation des propositions du « groupe de contact » supposerait que les Serbes, qui occupent militairement plus de 70 % du territoire de la Bosnie, acceptent d'en rétrocéder près du tiers. Ce qui n'a pu être obtenu par la force peut-il l'être par la seule persuasion ?

LAURENT ZECCHINI

Washington s'efforce de contenir l'impatience de Zagreb

Un accord visant à renforcer les relations militaires entre les Etats-Unis et la Croatie a été signé, mardi 29 novembre, au Pentagone par le secrétaire américain à la défense, William Perry, et son homologue croate, Gojko Susak. Les modalités de cet accord n'ont pas été précisées mais les deux hommes ont souligné que l'objectif était de *« promouvoir la paix et la stabilité dans cette région troublée »*. Si Washington a remercié la Croatie pour *« ne pas être intervenue dans les combats en dépit des provocations »*, le ministre croate de la défense a toutefois fait savoir, dans un entretien publié mercredi 30 novembre par le *New York Times*, que la *« Croatie prendra part aux combats si la ville de Bihac est conquise »*.

Lundi 28 novembre, le premier ministre croate, Nikica Valentic, avait prôné le calme devant les parlementaires à Zagreb. La Croatie a été l'objet de vives pressions de l'Occident pour la dissuader de s'engager contre les Serbes qui contrôlent un tiers de son territoire et attaquent, à partir de cette région de Krajina, l'enclave de Bihac. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Rencontre décisive entre M. Berlusconi et les syndicats

ROME

de notre correspondante

Rencontre décisive, mercredi 30 novembre à Rome, entre Silvio Berlusconi et les syndicats : de l'issue des discussions sur la loi de finances 1995, et du plan d'austérité destiné à faire économiser 48 000 milliards de lires (environ 160 milliards de francs), dépendra le maintien ou non des huit heures de grève générale déjà programmées pour vendredi 2 décembre.

Principal sujet de discorde, les modifications apportées au régime des retraites : les syndicats voudraient voir la réforme des retraites totalement dissociée de la loi de finances. Le gouvernement, qui a déjà fait quelques concessions lors des précédentes discussions, semble partagé entre ceux qui voudraient maintenir une certaine rigueur, à l'instar du ministre du trésor Lamberto Dini, et ceux qui sont plus disposés à sauvegarder avant tout la paix sociale, comme les ministres issus des rangs de la Ligue du Nord.

Lors du conseil des ministres de mardi 29 novembre, destiné à vérifier la cohésion du gouvernement, ces divergences ont provoqué quelques frictions, en dépit de la volonté d'apaisement de M. Berlusconi, qui avait inscrit une future réforme fédéraliste en haut de son agenda pour les mois à venir, dans l'évidente intention d'amadouer la Ligue. Ce simulacre de remise en ordre de la majorité a fait dire au président du conseil : *« Nous pourrons continuer à travailler ensemble au moins six mois de plus. »* Silvio Berlusconi a gagné un peu de temps avant d'affronter la vraie « vérification » de l'état de santé de la majorité, à laquelle participeront les leaders politiques, dont le plus imprévisible, celui de la Ligue, Umberto Bossi.

Guerre politico-judiciaire

Cette heure de vérité, si redoutée, ne devrait intervenir qu'après l'adoption du budget à la fin de l'année. Entre-temps M. Berlusconi, déjà lui-même en perte de vitesse, surtout depuis qu'une enquête judiciaire a été ouverte à son sujet pour « corruption », n'aura pas la tâche facile, face à des syndicats qui ont déjà réussi à mobiliser plus d'un million d'Italiens dans les rues lors d'une première grève générale il y a quelques semaines. Céder aux syndicats, c'est encourir les critiques des autres pays européens et de Bruxelles, où l'on estime que le plan d'austérité italien est encore insuffisant en l'état ; et maintenir coûte que coûte des réformes impopulaires, c'est prendre le risque d'une seconde grève générale désastreuse : la voie est donc plus qu'étroite.

D'autant plus qu'un nouvel épisode dans la guerre politico-judiciaire que se livrent les partisans de M. Berlusconi et les juges milanais risque d'attiser le mécontentement. Car au moment où l'Italie attend légitimement de savoir où et quand sera interrogé son premier ministre, on apprenait mardi soir que la Cour de cassation – le hasard fait bien les choses ! – avait ordonné le transfert du procès du général Cerciello et de quarante-huit autres co-inculpés dans le scandale de corruption qui a touché la brigade financière, de Milan à Brescia. En d'autres termes, ce procès crucial échappe à ceux qui l'ont déterré, à savoir les enquêteurs de « Mani pulite » (« Mains propres »). Mieux, la cour justifie sa décision en expliquant qu'à Milan *« le climat n'est pas serein »*.

Les accusations portées à l'encontre de Silvio Berlusconi entrant dans le cadre de l'enquête sur la brigade financière, le président du conseil pourrait échapper à un interrogatoire mené par l'équipe de « Mani pulite ». En attendant d'en savoir plus, les premiers commentaires sont amers, et certains déplorent que les procédés actuels ressemblent trop à ceux d'une « première République » où l'on dessaisissait les juges trop gênants des affaires sensibles.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

TCHÉTCHÉNIE

Le président Doudaev rejette l'ultimatum de Moscou

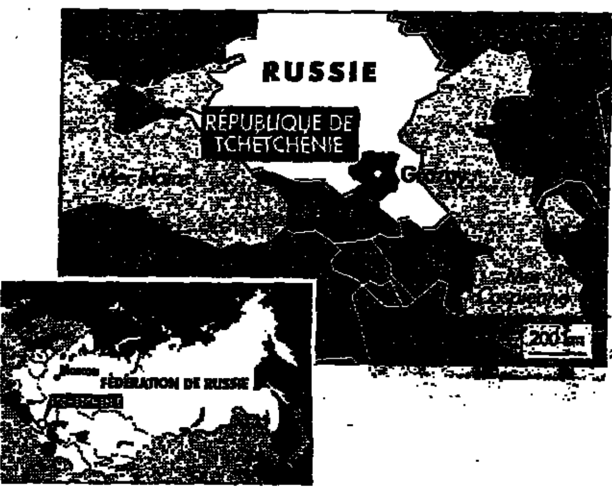
Djokhar Doudaev, le président de la petite République indépendantiste de Tchétchénie (Fédération de Russie), est resté impassible, les doigts croisés. Alors qu'il rejetait, lors d'une conférence de presse mardi 29 novembre à Grozny, l'ultimatum de Moscou lui demandant de déposer les armes, des avions – très vraisemblablement russes – ont survolé son palais, déclenchant des tirs nourris, avant d'aller bombarder l'aéroport de la capitale tchétchène.

La piste d'atterrissage a été rendue inutilisable. Une citerne d'essence, deux avions de ligne et l'appareil personnel de Djokhar Doudaev étaient en feu. Les troupes du président ont affirmé avoir abattu l'un des avions à l'aide de missiles américains sol-air Stinger. Poursuivant la guerre des nerfs, des avions ont continué de survoler la capitale.

Au président russe qui menaçait d'instaurer l'état d'urgence et d'utiliser tous les moyens *« pour mettre fin à l'effusion de sang »* en Tchétchénie (où l'opposition, soutenue par Moscou, tente de renverser par les armes le régime indépendantiste), le président Doudaev a répondu : *« L'ordre constitutionnel est rétabli. Les bandes armées réduites. Le gouvernement légal contrôle la situation. »* Son ministre des affaires étrangères a estimé que le président Eltsine *« était ivre »* lorsqu'il a lancé son ultimatum. *« L'Union soviétique n'est pas arrivée à écraser l'Afghanistan. Moscou n'est plus rien, mais il lui faut un autre Afghanistan »*, a-t-il ajouté.

Après ce rejet, le Conseil de sécurité de Russie, présidé par Boris Eltsine, a pris, mardi, les *« mesures nécessaires »* – qui n'ont pas été précisées – pour *« garantir la tranquillité dans le pays »*. Le président russe a donné *« des ordres concrets »* pour parvenir à un arrêt des hostilités. Selon Vladimir Choumeïko, président du Conseil de la Fédération de Russie, tous les scénarios ont été étudiés, en privilégiant une solution pacifique. D'autres responsables russes se sont prononcés pour l'option militaire. – *(Reuter, AFP.)*

Une République rebelle



Suite de la première page

Alors que chaque maison de Tchétchénie abrite des armes, une centaine de « volontaires » Kabardes seraient venus rejoindre à Grozny les « bataillons islamiques » formés par le général Doudaev pour soutenir son « armée régulière ». Les Avars du Daghestan se préparent à faire de même. Leurs dirigeants se sont prudemment abstenus de signer l'encouragement à Boris Eltsine adressé par leurs collègues des autres Républiques du Nord-Caucase.

Cette aide serait autrement plus sérieuse que le renfort, assez mythique, qu'apportent à Grozny, selon Moscou, quelques « mercenaires afghans » – sans doute ceux dont l'Azerbaïdjan cherche actuellement à se débarrasser. Mais le vivier de volontaires d'un nouveau « Djihad » contre les Russes pourrait s'élargir considérablement.

Quant à l'opposition tchétchène, elle est en crise. Beaucoup de ses membres ont toujours déclaré qu'ils se retourneront contre les Russes si ces derniers intervenaient directement en Tchétchénie. Le phénomène s'était déjà produit lorsque des troupes russes avaient été envoyées à Grozny, au lendemain de la proclamation de l'indépendance tchétchène, à l'automne 1991.

Les paras avaient été mis dans des bus et reconduits « en Russie » par une « population en armes » unanime dans l'adversité. C'était alors le Soviet suprême russe qui avait sauvé la face de Moscou en annulant l'oukaze ordonnant de réduire la rebellion. Trois ans plus tard, le scénario pourrait se reproduire, mais Boris Eltsine s'est trop engagé pour ne rien faire.

Dès mardi, on apprenait de bonne source à Moscou que chaque unité du ministère de l'intérieur devait désigner six hommes pour se préparer à partir au Nord-Caucase. Boris Eltsine avait convoqué le même jour, pour la deuxième fois en 48 heures, son Conseil de sécurité qui a défini « les mesures concrètes » à prendre en prévision de la publication de l'oukaze sur l'état d'urgence.

Celui-ci est exécutoire « dès sa publication ». Le Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement, doit ensuite se réunir dans les trois jours pour l'approuver. Mais déjà, le président de cette Chambre, Vladimir Choumeïko, a annoncé que le Conseil de sécurité a *« privilégié les solutions pacifiques »*. Qui pourraient être, selon son adjoint, de *« renforcer l'étau autour de la Tchétchénie »*, quitte à poursuivre les « frappes aériennes ».

Les partis politiques russes commencent en outre à se faire entendre. Les communistes se sont déclarés contre l'intervention directe et pour des négociations avec le général Doudaev, de même que Vladimir Jirinovski. Ce dernier avait d'ailleurs été un des rares députés de Russie à avoir accepté l'invitation du général Doudaev à assister au dernier anniversaire de l'indépendance tchétchène.

Mikhaïl Gorbatchev, qui n'avait envoyé l'armée soviétique à Bakou, Tbilissi ou Vilnius, n'a pas été en reste. Il s'est prononcé mardi contre une intervention russe, en dénonçant *« ceux qui agissent tant pour éviter toute escalade militaire en Bosnie, mais n'hésitent pas à bombarder leur propre pays »*.

SOPHIE SHIHAB

GÉORGIE : la Russie proteste contre l'adoption d'une Constitution abkhaze. – Le gouvernement russe, qui avait pourtant soutenu en sous-main les séparatistes abkhazes, a qualifié, mardi 29 novembre, l'adoption d'une Constitution en Abkhazie (République de Géorgie) d'acte *« soudain et unilatéral »*. La Constitution décrit l'Abkhazie comme un *« Etat souverain »* alors que Moscou confirme *« sa fidélité au principe de l'intégrité territoriale »* de la Géorgie, qui est revenue dans le giron russe après le conflit abkhaze. Par ailleurs, le sommet, supervisé par l'ONU, entre les séparatistes et les autorités géorgiennes, prévu pour le vendredi 2 décembre à Genève, a été reporté. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

TCHÉTCHÉNIE

...résident Doudaev ...ultimatum de Moscou

...publique rebelle

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

M. Rabin envisage de « regrouper » certaines colonies

L'idée de regrouper certaines des 144 colonies juives disséminées à Gaza et en Cisjordanie occupée en « groupes d'implantations » était discrètement suggérée depuis des mois par certains ministres. Mardi 29 novembre à Hébron, lors de sa première visite dans la ville depuis le massacre de février au Caveau des patriarches (vingt-neuf Palestiniens tués par un colon), le premier ministre israélien a publiquement franchi le pas.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Répétant qu'il ne voulait, *« à ce stade »*, démanteler *« aucune implantation »*, Itzhak Rabin a déclaré : *« Jusqu'ici nous avons eu une bonne expérience avec le bloc de douze ou treize implantations regroupées à Gouch Katif* (au sud de la bande de Gaza). *Là-bas les gens vivent dans une meilleure sécurité car l'endroit peut être mieux défendu. »*

La préoccupation d'Israël est d'abord sécuritaire. Depuis des semaines maintenant, les chefs militaires expliquent qu'il sera impossible de redéployer les soldats hors des villes palestiniennes tout en garantissant la sécurité de la totalité des 130 000 colons – Jérusalem-Est exclus – qui parcourent chaque jour ces zones urbaines l'arme à l'épaule. Or les accords d'Oslo entre Israël et l'OLP sont, sur ce point, assez clairs : les élections palestiniennes qui devaient théoriquement avoir lieu en juillet doivent être précédées par le retrait israélien des *« zones palestiniennes peuplées »*.

C'est notamment à propos de ce casse-tête que représente la deuxième phase des accords d'Oslo que les négociations entre Israéliens et Palestiniens sont actuellement dans l'impasse. Ces derniers ayant sur-le-champ rejeté l'idée d'un retrait temporaire des soldats – trois jours, le temps de la consultation électorale –, Itzhak Rabin laisse maintenant entendre qu'il est peut-être possible de ne pas se retirer du tout. *« Nous devons examiner*, a-t-il dit mardi, *dans quelle mesure on pourrait procéder aux élections palestiniennes sans que Tsahal n'évacue forcément le centre des villes* [arabes]. » Pour le premier ministre, il s'agit là *d'« une question négociable »*.

« De toute façon, a pour sa part ajouté Nissim Zvili, secrétaire général du Parti travailliste au pouvoir, *du point de vue de la sécurité, les accords d'Oslo n'ont pas été à la hauteur. Il faut faire comprendre à Arafat que les accords ne constituent pas un bloc intouchable. Il faut les amender. Il est impensable que nos soldats abandonnent sans défense les colons d'Hébron et d'ailleurs. »*

« Négociable » donc, selon M. Rabin, le statut *« tout particulier »* de la ville des patriarches où cohabitent, dans une tension permanente, les cent mille citadins palestiniens et les quatre cent cinquante irréductibles colons juifs qui se sont installés au cœur de la cité. Le premier ministre, qui n'a rencontré mardi aucun des résidents arabes d'Hébron, mais qui s'est en revanche longuement réuni avec son état-major et les représentants des colons, s'est refusé à *« entrer dans les détails des propositions que nous allons faire pour résoudre le sort extrêmement compliqué »* de la ville la plus troublée de la Cisjordanie occupée.

L'ancienne église croisée transformée en mosquée au VIIe siècle, puis divisée en 1967 pour faire place à une synagogue, aurait été construite – les archéologues n'ont jamais rien trouvé qui le démontre – sur la tombe d'Abraham-Ibrahim le « patriarche » des Juifs et des Arabes. Fermé après le massacre de février, l'endroit est rouvert, à titre expérimental, depuis le 7 novembre. M. Rabin, qui a inspecté mardi les nouvelles mesures de sécurité, s'est fait copieusement hué par des colons religieux présents sur le site.

« Vous n'avez aucun droit d'abandonner le Caveau de nos patriarches ! », a lancé l'un d'entre eux. *« Nous avons bien rendu* [à l'Egypte] *le site sur lequel Moïse a reçu* [au mont Sinaï] *les Tables de la Loi »*, a rétorqué le premier ministre. L'affaire, dans l'esprit de M. Rabin, lui-même laïc et très peu pratiquant, n'est pas religieuse. Elle est politique et militaire.

Annexer autour de l'ancienne « ligne verte » ?

Yossi Sarid, le ministre (Meretz) de l'environnement, qui est devenu le partenaire privilégié du chef du gouvernement pour négocier avec les Palestiniens, a repris l'idée de regrouper certaines colonies – une quarantaine selon plusieurs sources – et affirmé que *« plusieurs représentants des implantations y sont favorables »*. Bien que démenti aussitôt par le Yesha, le Conseil des colonies, le ministre, qui semble avoir reçu pour tâche de préparer l'opinion ou de lancer des ballons d'essai, a enfoncé le clou.

S'exprimant à la radio d'Etat, M. Sarid a prévenu que *« dans la phase finale des accords d'Oslo, une grande proportion des implantations devront être démantelées, regroupées, consolidées dans des blocs d'agglomérations. Il n'y aura pas d'autres choix »*, a poursuivi le ministre. De quelles colonies s'agit-il ? *« De celles qui sont isolées »*, a répondu M. Sarid sans plus de précision.

Coïncidence ? L'institut Jaffe d'études stratégiques à Tel-Aviv, dont certains dirigeants furent parmi les éclaireurs secrets de M. Rabin en direction de l'OLP avant les accords d'Oslo, a publié mardi une épaisse étude prospective qui fait du bruit. Les experts de l'institut, qui ont tous effectué une longue carrière dans l'armée ou les services de renseignements, proposent rien moins que l'annexion pure et simple par Israël de toutes les colonies situées le long de l'ancienne « ligne verte » qui séparait Israël de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, ainsi que de toutes celles édifiées dans les alentours de Jérusalem (Maale Adoumim, Pisgat Zeev, Goush Etzion, etc.).

« Cela permettrait à Israël, expliquait mardi le directeur de l'institut, Yossef Alpher, *de conserver l'accès aux ressources hydrauliques* [des territoires] *et de consolider sa sécurité sans annexer plus de 11 % de la Cisjordanie. »* Une portion qui s'ajouterait bien entendu aux 10 % de ce même territoire déjà annexés en 1980 pour étendre les limites de la « capitale éternelle » de l'Etat juif. Reste à savoir si tout cela est « négociable » aux yeux de Yasser Arafat...

PATRICE CLAUDE

KOWEÏT : bientôt une université où la mixité sera interdite. – Le Parlement koweïtien a approuvé, mardi 29 novembre, en première lecture, un projet de loi présenté par des députés islamistes stipulant la création d'une nouvelle université où la mixité sera interdite. vingt-six députés islamistes et indépendants, sur les 32 présents à la séance, ont voté pour le projet. Un député islamiste, Khaled El Adwa, a affirmé que *« la mixité contredit la charia* (loi islamique) *et encourage la débauche »*. Le Parlement compte 60 députés. – *(AFP.)*

IRAN : mort du grand ayatollah Mohamad Ali Araki. – Le grand ayatollah iranien Mohamad Ali Araki, la plus haute autorité religieuse du monde chiite, est décédé à l'âge de cent ans, a annoncé mardi 29 novembre l'agence iranienne IRNA. Une semaine de deuil a été proclamée en Iran où sa succession ouvre une crise, car les dirigeants politiques cherchent à accaparer la hiérarchie religieuse.

GAZA : la police palestinienne saisit plusieurs journaux. – Pour le deuxième jour consécutif, la police palestinienne a saisi quatre quotidiens – dont un israélien – et un hebdomadaire, mardi 29 novembre. La veille, elle avait fini par autoriser la distribution dans l'après-midi. L'Autorité palestinienne a reproché aux journalistes d'avoir exagéré les chiffres de participation à un rassemblement du Mouvement de la résistance islamique, le Hamas, samedi à Gaza. Un des quotidiens saisis mardi, *El Qods*, publiait une caricature du chef de la police le montrant derrière son bureau orné de l'inscription : *« Gouverneur de droit divin. »* – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Un entretien avec le premier ministre canadien

Jean Chrétien : « Les casques bleus de Bosnie sont devenus une Croix-Rouge armée »

Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a entamé, mercredi 30 novembre, une visite de travail de quatre jours en France, à quelques semaines de la visite officielle, prévue pour la mi-janvier, de son homologue indépendantiste québécois Jacques Parizeau. Le chef du Parti libéral canadien, qui participera au sommet international sur le sida à Paris, devait – événement rare – s'exprimer devant le Sénat jeudi. Il rencontrera vendredi François Mitterrand et Edouard Balladur, avec lesquels il devrait notamment aborder la situation dans l'ex-Yougoslavie, premier thème de l'entretien qu'il nous a accordé.

OTTAWA

de nos envoyés spéciaux

« Le Canada a quelque 2 000 « casques bleus » en ex-Yougoslavie, dont 55 sont retenus en otages par les Serbes en Bosnie centrale. Les retirerez-vous si l'embargo sur les armes est levé ?

– Oui. Nous avons la même position que la France et la Grande-Bretagne. Nous voulons maintenir la paix, mais c'est la guerre. Les « casques bleus » en Bosnie sont devenus une espèce de Croix-Rouge armée, au rôle mal défini. Etre en Bosnie, pour nous, c'est difficile. C'est un problème européen, et nous sommes des Nord-Américains. Les Américains veulent tout gérer en se battant jusqu'au dernier soldat canadien ou français. J'ai été tenté l'an dernier de retirer nos troupes coincées à Srebenica. Nous en avons débattu au Parlement et un large consensus s'est dégagé sur le fait que nous devions rester là-bas.

– Traditionnellement, le Canada est un important donateur d'aide au tiers-monde et vous avez mis l'accent ces derniers temps, en allant en Chine et au Vietnam notamment, sur l'aspect commercial de vos relations. Liez-vous l'aide et le commerce ?

– Nous lions moins que la France, par exemple, notre aide au commerce. Ce qui est nouveau sous mon gouvernement, c'est que le Canada a cessé de lier son commerce au respect des droits de l'homme, sauf lorsque tout le monde suit la même règle, par l'entremise d'un embargo décrété par les Nations unies. Nous ne serons pas les scouts du monde. M. Balladur, M. Kohl sont allés en Chine. Les Américains aussi, mais les Canadiens y ont décroché plus de contrats qu'eux, ce qui m'a fait plaisir.

« Evoluer sans changer la Constitution »

– Vous avez pris plusieurs décisions qui ont déplu aux Américains, comme la reprise de l'aide à Cuba ou l'arrêt des essais de missiles de croisière américains sur le territoire canadien. Votre pays prend-il ses distances avec son puissant voisin ?

– Mon prédécesseur, Brian Mulroney, attachait énormément d'importance à ses rapports avec les Etats-Unis. Trop, à mon sens. M. Mulroney disait oui à M. Bush avant même que le téléphone ne sonne... Mes relations avec M. Clinton sont bonnes, mais je sais qu'il défend les intérêts de son pays et moi ceux du mien. Que le président m'appelle Jean et que je l'appelle Bill, que nous soyons amis, ce n'est pas très important pour moi. Il y a longtemps que je fais affaire avec les Américains, ce ne sont pas des gens faciles.

– Pour la première fois en dix ans, le Canada acceptera moins d'immigrants l'an prochain, de 250 000 à 200 000. C'est un infléchissement ?

– Un infléchissement mineur. Proportionnellement, nous sommes le pays du monde le plus ouvert à l'immigration. Mais nous avons 10 % de chômeurs. Nous continuons à accepter des nouveaux venus au titre du regroupement des familles, mais il nous faut attirer plus d'immigrants investisseurs dont l'économie a besoin. J'aimerais bien, par exemple, avoir plus d'immigrants français ou francophones, mais ils émigrent peu.



– « Le gouvernement québécois dirigé par Jacques Parizeau a promis d'organiser en 1995 un nouveau référendum sur l'indépendance de cette province. Quelle sera votre stratégie dans la perspective de cette échéance ?

– Ce sont les indépendantistes qui ont la charge de la preuve. Le Canada fonctionne. Il fait partie du G7. Il a deux langues officielles. Tout le monde y a des chances égales. Je suis un fils d'ouvrier québécois et j'ai fait carrière à Ottawa. Je ne parlais pas un mot d'anglais quand j'ai été élu pour la première fois. Nombre de Canadiens français occupent dans ce pays des fonctions éminentes.

Je viens, par exemple, de nommer un Acadien au poste de gouverneur général *[NDLR : le représentant du chef de l'Etat, la reine Elisabeth II]*. Pour des humiliés et des martyrs que nous sommes, on ne se défend pas trop mal ! Le gouverneur général est donc francophone. Même chose – entre autres – pour le premier ministre, le président de la Chambre des communes, le président du Sénat, le chef de la Cour suprême, le ministre des affaires étrangères et celui des finances.

– Pas question donc de laisser rouvrir ce que vous appelez « la plaie de la Constitution » ?

– Absolument pas. La France a eu dix-sept constitutions en cent soixante-dix ans, avant de trouver sa stabilité, sous la Ve République. La Grande-Bretagne, elle, n'a jamais eu de constitution. Ce ne sont pas les constitutions qui changent les sociétés. Le système canadien, grâce à sa grande souplesse, a évolué considérablement. Aucun autre régime fédéral au monde n'accorde autant de pouvoirs aux provinces. Le gouvernement fédéral ne perçoit plus que 40 % du total des impôts prélevés dans le pays, contre 60 % il y a trente ans. Le débat est de savoir jusqu'où on peut poursuivre cette évolution sans désintégrer la nation. Aujourd'hui, nous avons pour objectif d'éliminer les chevauchements entre le pouvoir fédéral et celui des provinces. Cela ne nécessite aucune réforme constitutionnelle.

– Les partisans de l'indépendance pensent qu'elle leur apportera de nombreux avantages, notamment économiques.

– Quelle sorte d'indépendance auront-ils ? Ils ont dit qu'ils garderont la monnaie canadienne. Certes, ils auront plus de bourgeois qui deviendront ambassadeurs. Mais cela va coûter cher aux ouvriers qui payent les impôts. Regardez la qualité de la vie au Canada. Selon les critères de l'ONU, notre pays est celui où l'on vit le mieux au monde. Même les Européens, dans les sondages, citent le Canada comme le pays étranger où ils aimeraient vivre. Le Canada est loin d'être une faillite complète !

Admettons, ce que je ne crois pas, que les Québécois votent pour l'indépendance. Ce soir-là, beaucoup de Québécois seront heureux. Mais, le lendemain, les maux de tête seront violents. Dans le passé, on a fait croire aux Québécois qu'ils obtiendraient beaucoup par la menace. Moi qui connaissais bien le Canada anglais, je savais que ça ne marcherait pas. Parce que personne n'aime sentir un couteau sous sa gorge. Mieux vaut avoir des arguments rationnels. Or la raison est du côté du Canada. Bien sûr, j'aurais préféré que le Canada ne fût pas conquis jadis par les Anglais, que l'Amérique restât française. Mais on ne réécrit pas l'Histoire.

« Je n'achèterai pas le vote des Québécois »

– Les souverainistes feront valoir qu'Ottawa n'a plus rien à offrir au Québec, qu'une victoire du non au référendum déboucherait sur le statu quo. N'avez-vous pas intérêt à désamorcer cet argument à l'avance ?

– Non. Je n'achèterai pas le vote des Québécois. J'ai trop de respect pour eux. Les Québécois ne sont pas à vendre, ils sont rationnels, ils vont considérer froidement leur intérêt principal et celui de leurs enfants. Nous sommes en train de prouver que le Canada peut évoluer énormément sans changer la Constitution. Nous avons entrepris une grande réforme sociale, dont les travaillistes anglais s'inspirent. Nous avons fait des propositions importantes en matière de formation, dans le cadre d'un transfert des pouvoirs vers les provinces.

– Ce qui correspond en partie à la satisfaction de certaines revendications traditionnelles du Québec...

– Oui, mais le Québec a toujours placé ces revendications sur un plan constitutionnel, ce qui n'était pas nécessaire. Après trente et un ans de politique, mon approche est pragmatique.

– N'obéit-elle pas aussi à des nécessités économiques, à un moment où le Canada doit consacrer un quart de ses dépenses au paiement du service d'une dette devenue énorme (550 milliards de dollars canadiens) et d'un déficit budgétaire (42 milliards de dollars) qui représente 6 % du PNB (1) ?

– Nous nous sommes engagés à réduire le déficit en trois ans jusqu'à ce qu'il ne représente plus que 3 % du PNB. Nous y arriverons de préférence avec des coupes budgétaires mais aussi grâce à une augmentation des revenus, facilitée par la croissance. L'économie devrait croître à un rythme de 4 % cette année. Et l'on prévoit que le Canada aura en 1995 la plus forte croissance des pays de l'OCDE.

– Vous aurez des choix douloureux à effectuer avant la présentation du prochain budget en février. Ne craignez-vous pas de perdre alors la popularité dont votre gouvernement a bénéficié jusqu'à présent ?

– Nous sommes dans une situation politique favorable. L'opposition comprend, pour l'essentiel, le Bloc québécois (indépendantiste) qui ne veut pas former un gouvernement à Ottawa et le Reform Party, dont le chef, M. Preston Manning, ne prend pas les moyens d'offrir une solution de rechange crédible. Les conservateurs, quant à eux, n'ont plus que deux sièges. Notre liberté de manœuvre est donc assez grande. Budgétairement, nous mettrons l'accent sur la formation de la main-d'œuvre.

– Allez-vous réduire davantage les dépenses de défense ?

– Nous avons fermé plusieurs bases militaires et nous devrons faire d'autres coupes budgétaires. Mais nous garderons une marine et une aviation et nous continuerons de participer aux forces de maintien de la paix des Nations unies.

– Le Canada accueillera le prochain sommet du G7 en juin 1995 à Halifax. Quels seront vos priorités ?

– Parmi d'autres éléments importants, il s'agira de proposer des changements afin de moderniser le FMI et la Banque mondiale, qui fêteront leur 50e anniversaire. Certains voudraient les voir intervenir plus, d'autres moins. Je pense que des réformes s'imposent. Je voudrais que ce sommet soit très concret et moins gigantesque que les autres. J'ai d'ailleurs choisi une ville modeste, Halifax, pour lui servir de cadre.

– Vous profiterez de votre présence à Paris au Sommet sur le sida pour faire une visite de travail en France, la deuxième cette année. Où en sont vos relations avec Paris ?

– J'espère bien, en dépit de difficultés de dernière minute, signer un accord sur les pêches, notre seule pomme de discorde ces dernières années. La politique française de non-ingérence et de non-indifférence sur le problème du Québec continue. J'applique la même politique vis-à-vis de la France : j'ai un intérêt considérable pour ce pays, je sais pour qui je voterais en mai si j'étais français, mais je ne vous le dirai pas ! »

Propos recueillis par
MARTINE JACOT
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

(1) 1 dollar canadien vaut environ 4 F.

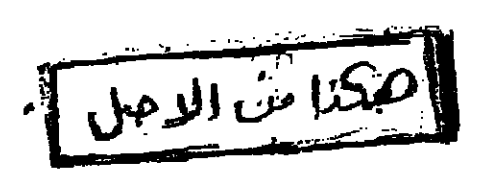
EN BREF

AFRIQUE DU SUD : Pretoria veut s'associer à la Convention de Lomé. – L'Afrique du Sud a demandé, mardi 29 novembre, aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) d'étudier dès maintenant les moyens de l'associer ou de la faire adhérer à la Convention de Lomé, qui les associent à l'Union européenne, sur le plan économique. *« L'adhésion serait pour nous la meilleure option »*, a déclaré Trevor Manuel, ministre sud-africain du commerce et de l'industrie. – *(Reuter.)*

BURUNDI : cinq morts dans un attentat à la grenade à Bujumbura. – Une grenade a explosé, mardi 29 novembre, sur le marché central de Bujumbura, tuant cinq personnes, selon la radio burundaise. Plusieurs autres personnes ont été blessées. Une autre grenade a explosé dans le quartier de Bwiza, sans faire de victime. Ces deux attentats n'ont pas été revendiqués. De nombreux attentats à la grenade ont été commis au Burundi ces derniers mois. – *(Reuter.)*

NIGER : nouvelles dates pour les élections législatives. – Les élections législatives, dont le premier tour était initialement prévu pour le 31 décembre, auront lieu les 7 et 21 janvier, selon un décret du président Mahamane Ousmane, publié mardi 29 novembre à Niamey. Samedi 26, la Commission nationale électorale, chargée de l'organisation de la consultation, avait annoncé que le scrutin devait se tenir les 14 et 28 janvier. – *(AFP.)*

ZIMBABWE : Harare enverra des troupes en Angola. – Le Zimbabwe a répondu favorablement à la demande des Nations unies d'envoyer des troupes en Angola, a annoncé, mardi 2 novembre, le ministre de la défense. Après la signature, le 20 novembre, de l'accord entre le gouvernement de Luanda et l'UNITA de Jonas Savimbi, l'ONU avait demandé au Zimbabwe, à la Zambie et à l'Afrique du Sud de mettre sur pied une force de maintien de la paix en Angola – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Jerry Rubin est mort

Un libertaire reconverti

Militant libertaire et antimilitariste dans les années 60, puis reconverti dans les affaires à partir des années 80, Jerry Rubin est mort lundi 28 novembre à Los Angeles, victime d'un accident de la circulation. Il était âgé de cinquante-six ans.

Il étaient trois, à l'aube des années 60, chevelus, barbus, vêtus de longues chemises multicolores et de jeans effrangés, qui haranguaient les étudiants sur le campus de Berkeley en Californie. Pour Jerry Rubin, Abbie Hoffmann et Tom Hayden, les Etats-Unis c'était l'Amérike, avec un K comme Ku Klux Klan, un pays qui lynchait les Noirs et bombardait les Vietnamiens au napalm. Jerry et ses amis étaient issus de la petite bourgeoisie des *suburbs* où « *papa regardait avec fierté sa maison et sa voiture, sa pelouse taillée aux ciseaux à ongles* ». Jerry et ses amis avait choisi « Che » Guevara contre John Kennedy, les voyages clandestins à La Havane à une carrière tracée dans les bureaux des gratte-ciel downtowns de la métropole du capitalisme. Trente ans plus tard, seul Abbie Hoffmann est resté dans le droit-fil de ses convictions de jeunesse. Tom Hayden, qui fut longtemps l'époux de Jane Fonda, est devenu sénateur de Californie, et Jerry Rubin, le fondateur du Youth International Party, plus connu sous le nom de mouvement hippie, s'était mué en symbole et théoricien des yuppies, ces « jeunes professionnels urbains » en costume-cravate à l'écoute des oracles de Wall Street et adorateurs du dieu dollar. Son premier livre s'appelait *Do it !* (« Fais-le » !) et décapait joyeusement au vitriol les certitudes de l'establishment américain, de droite comme de gauche : « *La gauche fait fuir les gens presque aussi vite que Nixon nous les ramène* (...). *Nous sommes un mouvement révolutionnaire dans la ligne de Groucho, Chico, Harpo et Karl. Les hippies vénèrent Karl Marx, le plus tristement célèbre de tous les terroristes hippies, communistes, pleins de cheveux et de barbe. Ils le vénèrent, car il montre la nécessité de faire de la révolution un mythe, un grand spectacle mythique. Karl était l'auteur et l'interprète de son meilleur album de rock : « le Manifeste communiste.* »

« Il faut que je devienne l'Etat »

La notoriété de Jerry Rubin franchit l'Atlantique à l'occasion du fameux procès de Chicago en 1969, où, avec cinq de ses camarades, il était accusé d'incitation à la violence pour avoir organisé les manifestations contre la guerre du Vietnam lors de la convention nationale démocrate de 1968. Les quatre mois et demi du procès dégénérèrent en farce, les accusés déguisés en magistrats transformant les débats en procès de la société américaine. Condamnés en première instance, les agitateurs hippies seront relaxés en appel.

La mue de Jerry Rubin s'effectua lentement, après de multiples expériences allant de la *Gestalt-therapie* à la bioénergie pour parvenir à cette conclusion qu'il confiait en 1986 à son compère soixante-huitard Daniel Cohn-Bendit : « *Je ne lutte plus contre l'Etat, ce n'est plus la peine, ce n'est plus le bon combat. Il faut que je devienne l'Etat désormais.* ».

Après avoir fait fortune dans la distribution de produits diététiques, il reprit la plume pour rédiger un fort utile ouvrage : *Apprenez l'argent.*

LUC ROSENZWEIG

VENEZUELA : trente morts lors d'une évasion. – Une trentaine de détenus et de gardiens de la prison de haute sécurité de Tocuyito sont morts, mardi 29 novembre, lors de l'évasion spectaculaire de 107 détenus. Les prisonniers avaient creusé un tunnel de plus de 100 mètres de long communiquant avec une conduite d'égouts. Après cette fuite, des centaines de policiers ont entrepris une gigantesque opération de ratissage, au cours de laquelle seulement une trentaine de détenus ont pu être capturés. – *(Reuter.)*

ASIE

NÉPAL

M. Adhikari forme le premier gouvernement communiste de l'histoire du pays

Man Mohan Adhikari, président de la plus importante faction marxiste népalaise, le NCP-UML (Parti communiste marxiste-léniniste unifié), devrait être officiellement investi comme premier ministre du Népal mercredi 30 novembre, indique l'AFP. Lundi 28, il a présenté au roi Birendra une équipe de quinze membres qui devrait devenir, si elle est confirmée par le Parlement, le premier cabinet communiste de l'histoire du petit royaume himalayen enclavé entre l'Inde et la Chine. Ce serait aussi la première fois qu'un pays qui n'a pas connu, par le passé, l'imposition, par la révolution ou par la force, d'un régime marxiste se doterait d'un gouvernement répondant à cette idéologie au terme d'un processus parlementaire régulier.

Vainqueur des élections législatives du 15 novembre, M. Adhikari, âgé de soixante-quatorze ans, revêt l'image d'un politicien pragmatique, en dépit d'un passé de révolutionnaire. Il a, pourtant, aussitôt désigné le secrétaire général du NCP-UML, Madhav Kumar Nepal, dont la réputation de communiste intransigeant n'est plus à faire, comme vice-premier ministre, titulaire des portefeuilles des affaires étrangères et de la défense.

M. Adhikari, que l'on voit toujours coiffé du traditionnel *topi* (bonnet) et qui arbore barbe blanche, est né à Biratnagar, ville de la région méridionale du Téraï, frontalière de l'Inde. Attiré par ce pays à la vie publique bouillonnante depuis que le mahatma Gandhi s'y était lancé, il a fait ses études à l'université hindoue de Bénarès, en Inde. Il y a, à vrai dire, surtout étudié les auteurs communistes. Il a participé au mouvement qui allait imposer, en 1947, l'indépendance du sous-continent au colonialisme britannique. Puis, sitôt après, il a activement participé, dans son pays, à la révolution qui devait renverser, en 1950-1951, le régime des Ranas – une famille qui monopolisait depuis un demi-siècle les fonctions de premier ministre dans le royaume.

Discours rassurant

M. Adhikari aura, en plusieurs épisodes, passé trois lustres en prison. Alors dans sa soixante-dixième année, il a de nouveau joué un rôle actif dans le mouvement qui a contraint, en 1990, le roi Birendra à renoncer à la monarchie absolue et au système « sans partis » *(panchayats)* en vigueur sous son prédécesseur, Mahendra.

Un demi-millier de personnes, dont de nombreux communistes, avaient trouvé la mort dans les émeutes qui ont abouti à restaurer une démocratie qui n'avait jusqu'alors prévalu au Népal que durant un bref intermède, en 1959-1960.

M. Adhikari est le principal leader communiste du Népal depuis 1953. A cette date, il avait été désigné secrétaire général du PC. C'est après la fusion, en 1990, des deux plus importantes parmi la demi-douzaine de factions communistes du pays qu'il a été élu président du nouveau NCP-UML. Le 15 novembre, ses amis sont arrivés en tête aux législatives – avec 88 sièges sur 205, contre, respectivement, 83 au Congrès, et 20 aux royalistes. Le Congrès avait emporté en 1991 les premières élections organisées après la « révolution de 1990 ». Son leader, G. P. Koirala, lui aussi « vieux » lutteur de la politique nationale, était premier ministre depuis lors. Il a été discrédité par la réputation de corruption et d'excessive complaisance au voisin indien entourant son parti. Tout au long de sa campagne, le leader communiste s'est appliqué à rassurer les classes aisées et les milieux d'affaires népalais, ainsi que les pays donateurs dont le royaume, un des pays les plus pauvres de la planète, dépend largement.

Il a, pour ce faire, promis de maintenir un cap libéral, et d'accueillir avec faveur les investisseurs étrangers. Le pays est très tributaire, pour sa survie, des recettes dérivées de son tourisme, ainsi que de l'exportation de ses tapis, vers l'Allemagne principalement. M. Adhikari a aussi affirmé son respect du système monarchique et de la démocratie parlementaire. Sa tâche, pourtant, ne sera pas aisée, en l'absence d'une majorité à l'Assemblée, et face aux fortes attentes de partisans qui ont commencé de manifester dans la rue leur impatience de changements draconiens.

JEAN-PIERRE CLERC

AFGHANISTAN

Des « étudiants en religion » bouleversent le jeu politique

Des « étudiants en religion », inspirés selon toute apparence par le Pakistan, ont entrepris de bouleverser les rapports de forces dans le sud de l'Afghanistan, rapporte l'AFP. Inconnus il y encore un mois, ces *talibs*, au nombre de 2 000, et visiblement très bien armés, ont, ces derniers jours, pris le contrôle de Lashkargah, capitale de la région du Hilmend, au sud-ouest du pays, ont appris mercredi 30 novembre des diplomates et des Afghans installés à Islamabad. Cette zone désertique est, dans ses oasis, l'un des principaux pôles de production d'opium de la planète. Les « étudiants » semblent jouir de la sympathie d'une partie de la population, lassée des jeux guerriers des factions islamiques nées de la guerre contre l'ex-URSS.

Au début de novembre déjà, les *talibs* avaient pris le contrôle de Kandahar, la principale ville du Sud afghan, ancienne capitale royale et fief de l'ethnie pashtoune, après en avoir chassé les commandants moudjahidins qui dirigeaient la ville depuis la chute du régime communiste en avril 1992. Leur objectif déclaré est de mettre fin à l'anarchie qui prévaut depuis deux ans et demi dans le pays. De Kandahar, ils ont commencé d'avancer vers l'Hilmend. Ils pousseraient, désormais, vers Hérat, capitale de l'Ouest afghan, en passant par la province du Zabul. Les *talibs* ont aussitôt entrepris de mettre en place une administration fondée sur la charia (loi coranique) dans les régions qu'ils contrôlent. Ils sont, dès lors, entrés en conflit avec Akhundzadah Ghafar, parrain du trafic de drogue du sud de l'Afghanistan. Ils ont en effet annoncé que la production d'opium était désormais interdite dans le Hilmend sous peine de mort. Ils auraient aussi invité Akhundzadah Ghafar à quitter la région. Ghafar était, jusqu'alors, l'homme fort du Hilmend : il avait pris la succession de son frère Rasul, mort d'un cancer il y a quelques mois.

Une zone de production de drogue

La zone produit près de la moitié de l'opium afghan. Le Croissant d'or de l'Afghanistan est à présent tenu par l'ONU pour la première région productrice d'opium au monde, surpassant le célèbre Triangle d'or birman. De notoriété publique, des laboratoires de transformation en morphine-base sont installés dans cette région, presque interdite aux étrangers.

L'implication du Pakistan dans cette affaire est l'objet de toutes les spéculations d'Islamabad. Ce pays va répétant qu'il n'a nulle intention de s'ingérer dans les affaires de son voisin et qu'il est neutre dans la guerre entre les factions islamiques afghanes, qui a fait près de 20 000 morts depuis la mi-1992, presque tous tombés dans les combats de Kaboul. Le ministère des affaires étrangères pakistanais a récemment démenti qu'il soutiendrait les *talibs*. Pourtant, lorsque Mme Bhutto est venue en France, il y a trois semaines, sa délégation se réjouissait de ce que 26 camions pakistanais étaient partis de Quetta, dans le Balouchistan pakistanais, vers le Turkménistan. Depuis lors, il est apparu que ce convoi était sans doute sous le commandement d'un officier des services secrets d'Islamabad, l'ISI. Après qu'il eut été arrêté par des commandants locaux « ancien régime », les occupants des camions, pris en otage, ont été libérés par les « étudiants ».

Le Pakistan juge, de longue date, que l'instabilité de cette région est le principal obstacle à l'ouverture d'une route *via* Kandahar et Hérat, vers l'Asie centrale – une priorité d'Islamabad depuis l'indépendance des Républiques musulmanes ex-soviétiques. Un des chefs des *talibs*, Haji Ghous, n'en a pas moins déclaré, indique l'AFP, que le Pakistan devrait dorénavant traiter « *d'égal à égal* » avec les Afghans.

J.-P. C.

La compétition présidentielle à droite

M. Pasqua affirme que le comité national pour les « primaires » sera mis en place mardi 6 décembre

Le premier ministre a officiellement renoncé à prévoir l'organisation de « primaires » par un texte de loi. Il estime même qu'elles ne pourront avoir lieu que si les partis de la majorité en sont d'accord. Or ce mode de sélection du candidat de la droite à l'élection présidentielle est de plus en plus contesté au RPR comme à l'UDF. Toutefois, M. Pasqua assure que le comité national pour les « primaires », prévu par les accords de 1991 entre les deux formations, sera mis en place mardi 6 décembre.

■ INSTITUTIONS. Si une loi prévoyant des « primaires » serait probablement contraire à la Constitution, il apparaît que même une simple organisation « privée » ne serait pas conforme à l'esprit des institutions voulues par le général de Gaulle lorsqu'il avait imposé l'élection du président de la République au suffrage universel à deux tours sans sélection préalable des candidats. En tout état de cause, la mise en place de « primaires » se heurte à de nombreuses difficultés juridiques et pratiques.

Les dirigeants de la majorité continuent de souffler le chaud et le froid à propos de l'organisation de « primaires » au sein de la droite. Mercredi 30 novembre, l'entourage d'Edouard Balladur a fait savoir que, pour le premier ministre, il ne sera pas possible d'organiser les « primaires », si les partis y sont opposés.

Cette mise au point intervient au lendemain d'une déclaration de René Monory aux « Mardis de l'ESSEC », à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Le président (UDF-CDS) du Sénat, qui se référait à une rencontre qu'il avait eue le matin même avec le premier ministre, avait affirmé : « *M. Balladur pense que ce n'est pas possible.* » M. Monory, qui considère pour sa part que les « primaires » « *sont en contradiction avec la Constitution* », a cru comprendre, lors de sa rencontre avec M. Balladur, que celui-ci « *sera candidat un jour* ». M. Monory avait précisé un peu plus tôt : « *Étant UDF de longue date, je suis mal placé pour départager deux RPR.* » Le président du Sénat a affirmé aussi qu'il ne sera pas lui-même candidat. « *Il y a suffisamment de partants sans en ajouter. Ce n'est pas programmé dans ma vie* », a-t-il indiqué.

De son côté, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, principal partisan des « primaires », a refusé, mardi 29 sur France 2, de se laisser décourager par les réticences de plus en plus vives au sein de la majorité. Il a indiqué que le sujet a été discuté au déjeuner de la majorité de mardi. Selon lui, il a été décidé, lors de ce déjeuner, qu'Alain Juppé et François Bayrou, président du RPR et secrétaire général de l'UDF, mettraient en place, mardi 6 décembre, le comité national pour les « primaires » prévu par les accords de 1991 entre UDF et RPR. « *Si on veut faire les « primaires » on peut le faire sans problème* », a-t-il soutenu. Faisant le compte des candidats de droite déjà déclarés, M. Pasqua a réaffirmé qu'« *il faut un seul candidat au premier tour, « primaires » ou pas* ».

M. Pasqua a ironisé sur la proposition d'un « *code de bonne conduite* » interne à la majorité, émise, au sein du RPR, par Philippe Séguin, mais aussi par Bernard Pons et, à l'UDF, par Charles Millon, en comparant une telle tentative à un combat de catch : « *On dit qu'on ne se fera pas de misère, et puis le match commence. L'un reçoit un mauvais coup et ça tourne à l'empoignade.* »

En dépit de l'accord dont a fait état M. Pasqua – l'entourage du ministre des affaires étrangères confirmait mercredi que le rendez-vous du 6 décembre figure bien sur l'agenda de MM. Bayrou et Juppé –, la question des « primaires » a donné lieu à de vifs échanges, en particulier entre les participants du déjeuner de la majorité, notamment entre Alain Juppé d'une part, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy d'autre part. L'entourage de M. Juppé indiquait d'ailleurs mercredi que la réunion du 6 décembre n'est qu'une « *hypothèse* ».

Enfin, les « *primaires-test* » que tente d'organiser dans la troisième circonscription de Marseille le député UDF-PR des Bouches-du-Rhône, Jean Roatta, semblent avoir une portée de plus en plus limitée. Les demandes de non-participation de Jacques Chirac, Charles Millon, Valéry Giscard d'Estaing et Philippe Séguin, ont été enregistrée, lundi et mardi. La liste comprend encore Edouard Balladur, Charles Pasqua et Philippe de Villiers.

Un mécanisme en contradiction avec la logique institutionnelle

Le ministre de l'intérieur serait-il devenu un factieux mettant en danger les institutions voulues par le général de Gaulle, voire la République et la démocratie ? Sans hésiter, un homme habituellement aussi modéré que Raymond Barre répond « oui ». Quant à Philippe Séguin, il se drape dans l'autorité de sa fonction de président de l'Assemblée nationale pour accuser son vieux complice de vouloir déshonorer le Parlement. Tout cela parce que Charles Pasqua se bat avec sa pugnacité coutumière pour que la droite sélectionne son candidat à l'élection présidentielle dans des « primaires ». Ce mécanisme, si coutumier aux Américains, serait-il donc à ce point contraire non seulement à la Constitution de la Ve République, mais aussi à toutes les traditions juridiques françaises ?

La réponse semble bien devoir être positive au point qu'au-delà du débat politique sur l'intérêt de la majorité d'user d'un tel système pour départager Edouard Balladur et Jacques Chirac, la querelle institutionnelle se nourrit toute seule et survivra à l'élection présidentielle de 1995. Certes, ceux qui s'opposent pour des raisons strictement politiciennes au projet de M. Pasqua sont ravis de dramatiser les difficultés juridiques de l'organisation de « primaires ». Mais celles-ci sont suffisamment nombreuses pour rendre peu crédible la mise en place d'un système de sélection des candidats que, de plus, nombre de ces partisans réclament sans vouloir véritablement l'obtenir.

L'aspect juridique de ce dossier est, il est vrai, aussi complexe que ses considérations politiques. D'autant que, faute du moindre précédent, la condamnation des primaires ne peut s'appuyer que sur une interprétation des textes en vigueur. Sérier les problèmes est donc indispensable.

Une loi peut organiser ces « primaires ». Le ministre de l'intérieur a, d'ailleurs, au cours de l'été, rédigé un avant-projet. Mais un tel texte serait très probablement jugé contraire à la Constitution. Pour trois motifs au moins. Le premier est que la loi fondamentale prévoit l'élection du président de la République après un ou deux tours. Serait-il conforme à cette règle que la loi institue un tour supplémentaire précédant ceux que prévoit la Constitution ? En outre, celle-ci précise que « *le Conseil constitutionnel veille à la régularité de l'élection du président de la République* ». Est-il envisageable qu'il ne joue pas le moindre rôle dans un mécanisme de sélection des candidats qui serait organisé par la loi, alors que les textes actuellement en vigueur fixent son intervention à tous les stades de la préparation de l'élection elle-même ?

Les mairies interdites

Dernière raison, la Constitution elle-même entre dans de nombreux détails de l'élection, notamment en prévoyant ce qui doit se passer en cas de décès d'un des candidats déclarés. De tout cela, il est possible de déduire que la mise en place de « primaires » par la loi impliquerait une réforme constitutionnelle. Le constater suffit à en mesurer l'impossibilité. Accessoirement, tous les détails de l'organisation du scrutin présidentiel relèvent d'une loi organique, alors que M. Pasqua n'avait envisagé qu'une loi simple. Cette analyse juridique explique pourquoi le chef du gouvernement a refusé de prendre à son compte le projet législatif de son ministre de l'intérieur. Celui-ci ne parle plus que de « primaires privées » organisées par les seuls partis. Les difficultés deviennent alors autant organisationnelles que juridiques.

La régularité de telles « élections » doit être incontestable, faute de quoi les « perdants » n'auraient aucune raison de respecter le contrat moral de ne pas se présenter à l'élection officielle. Or qui peut garantir cette régularité ? Dans les scrutins organisés par la République, elle est assurée par le maire, officier public, de surcroît contrôlé par une commission de magistrats et, éventuellement, par la justice. Dans une consultation « privée », le maire ne peut être investi d'une telle autorité et, de plus, tous n'accepteront pas de prêter leur concours. Faudra-t-il donc prévoir des huissiers dans chacun des « bureaux de vote » ?

A priori, il n'y a pas de difficultés pour « pointer » les « électeurs » qui auraient le droit de voter : aux termes du code électoral, tous les partis peuvent prendre connaissance et copie des listes électorales officielles établies dans les mairies. Toutefois, un électeurs refusant de participer à ces « primaires » pourrait être « fiché » comme n'étant pas de droite. Il y aurait là une atteinte au secret des opinions politiques, dont chacun pourrait se plaindre devant les tribunaux.

Les lieux où pourraient être « convoqués » les « électeurs » seront bien difficile à trouver. Faute d'une loi, il est impossible que le scrutin soit organisé dans les mairies : ces « maisons communes » ne peuvent accueillir des manifestations partisanes. Impossible, à l'évidence, d'ouvrir, pour des « élections privées », les traditionnels bureaux de vote que sont les écoles. Certes, les maires peuvent mettre à la disposition des partis, comme ils le font pour des meetings, des salles municipales. Mais s'ils le font gratuitement, un contribuable pourra, si ce n'est pas une tradition communale valable pour toutes les formations politiques, contester, ce « cadeau » devant les juridictions administratives. S'il y a une facture, cela alourdira le coût de l'organisation de ces « primaires ». De plus, nul ne peut contraindre une commune à accorder ainsi un local. Il faudrait donc regrouper les « bureaux de vote » dans certaines villes ou les installer dans des bâtiments privés. Mais cela rendrait fort complexe l'organisation de cette consultation.

Le coût de ces « primaires » est un autre obstacle. Les collaborateurs de M. Pasqua l'ont estimé à 10 millions de francs. C'est effectivement peu, comparé au budget annuel du RPR (358,4 millions en 1993). Mais il faudra respecter la nouvelle législation sur le financement des campagnes électorales. Or celle-ci est si récente que la jurisprudence n'est pas clairement établie. Certes, il est envisageable que le Conseil constitutionnel, seul juge en la matière, accepte que les frais de l'organisation soient pris en charge par les partis. Mais le candidat qui aura été sélectionné devra, à l'évidence, intégrer le coût de sa campagne « privée » dans celui de sa campagne « officielle », qui est plafonné. C'est donc autant de moins qu'il pourra dépenser pour s'opposer au prétendant de la gauche.

Les obstacles juridiques et pratiques sont donc nombreux. Pourtant, nul ne conteste le droit au PS d'organiser un congrès pour désigner son candidat à l'élection présidentielle. On ne saurait reprocher à la droite, qui a des structures militantes beaucoup plus souples, de chercher un système adapté à sa situation particulière. Il est vrai que, dans l'esprit du général de Gaulle, l'élection présidentielle au suffrage universel direct devait soustraire aux partis politiques le choix du président de la République. Mais dans une démocratie, les partis sont les lieux d'organisation du débat politique et de sélection des candidats. De cette contradiction, les héritiers du gaullisme ne sont jamais sortis.

Les citoyens qui, actuellement, rejettent les partis politiques souhaitent retrouver le pouvoir dont ils ont été privés à l'occasion des précédentes présidentielles. C'est justement pour eux que le fondateur de la Ve République a refusé toute désignation des candidats par les notables des candidats à l'élection présidentielle. A ses yeux, elle ne devait être le fait que des Français eux-mêmes au premier tour du scrutin. C'est ce tour-là qui constitue les vraies « primaires ».

THIERRY BRÉHIER

Le cas d'école du Gers

AUCH

de notre correspondant

Quand la droite éternue à Paris, les départements s'enrhument. Dans le Gers, la polémique autour des « primaires » a réveillé de vieilles fractures au sein de la droite départementale et, plus particulièrement, au RPR. Tandis qu'à gauche se créait un des tout premiers comités départementaux pour la candidature de Jacques Delors, à l'initiative d'Yvon Montané (PS), maire de Mauvezin, d'aucuns, à droite, ont senti venir le vent mauvais dans leur propre camp.

Dès vendredi 18 novembre, les deux députés du département, Yves Rispat (apparenté RPR), président du conseil général, et Aymeri de Montesquiou (UDFradical), ont essayé de conjurer les périls en créant l'Union et le rassemblement pour le Gers (URG), une structure de « *création* » et de « *concertation* », destinée à maintenir, au moins en façade, l'unité d'une majorité départementale largement divisée sur le choix du bon candidat à l'élection présidentielle.

Naturellement, pas un des dirigeants de la droite départementale n'est d'accord sur cette question, au point que le Gers est une sorte de cas d'école. M. Rispat a depuis longtemps choisi l'option Balladur. Son premier vice-président au conseil général et secrétaire fédéral du RPR, Jacques Brussiau, chiraquien bon teint, a signé l'appel en faveur de la candidature du maire de Paris. Quant à M. de Montesquiou, il s'est prononcé publiquement en faveur de la présence d'un candidat UDF. Ces prises de position divergentes font mal aux oreilles des militants soucieux d'union.

La cacophonie s'étend au sujet, épineux, des « primaires ». M. de Montesquiou n'y est pas favorable : « *une idée peu réaliste* », déclarait-il récemment à *la Dépêche du Midi*. Jean-François Tolsau (RPR), président du groupe majoritaire du conseil général, pense le contraire. Il a annoncé, mardi 22 novembre, la création d'un comité chargé d'organiser les « primaires », dont il assure la direction provisoire. Cette démarche peu innocente visait, nul ne l'ignore, à ne pas laisser le champ libre à... M. Brussiau, son vieux frère ennemi du RPR, qui, le jour même, tenait réunion à Auch en compagnie de Jean-François Mancel, secrétaire général adjoint de la formation néogaulliste, pour soutenir les propositions de M. Chirac.

Du coup, M. Brussiau a adhéré à son tour – sans enthousiasme, tant s'en faut – au comité des « primaires ». « *Si « primaires » il y a,* concède-t-il, *elles ne peuvent pas opposer M. Chirac et M. Balladur, mais, bien sûr, le candidat désigné par le RPR et celui de l'UDF. Au fond de moi, je ne pense pas que les primaires soient le bon système pour gagner.* » Comment, alors, mettre en branle, à droite, la machine à « gagner » ? Fidèle à son habitude et à son surnom, « le Muet », c'est-à-dire M. Rispat, a choisi... de se taire.

M. Brussiau est sans doute celui qui a le plus besoin d'union : candidat au fauteuil de maire d'Auch, solidement tenu par le PS, il espère obtenir, aux élections municipales de juin 1995, le soutien de la totalité de la majorité départementale. Il place davantage d'espoir, cependant, dans la dynamique que créerait, localement, l'élection d'un président de la République RPR.

DANIEL HOURQUEBIE

L'ombre de Philippe Séguin

Suite de la première page

Un autre souci, cependant, s'est emparé des députés favorables à M. Balladur : ne pas offrir à M. Séguin le succès d'un vote largement majoritaire, sinon unanime, en faveur d'une législation plus sévère contre la corruption. Un tel vote serait, pour le président de l'Assemblée nationale, un tremplin tentant, le cas échéant, pour se lancer dans la compétition présidentielle. Comme il a fait savoir, en outre, qu'il ne se soumettra en aucun cas aux « primaires », M. Séguin peut poser un problème difficile aux balladuriens. Insensible aux sondages, réfractaire aux règles du jeu conçues par M. Pasqua, décidé à faire valoir ses droits sur le mouvement gaulliste pour l'avenir, le maire d'Epinal serait-il incontrôlable ?

Les ressources de l'amitié

L'arme des « primaires » ayant perdu de son utilité pour les partisans de M. Balladur, à mesure que les pronostics sont de moins en moins encourageants pour M. Chirac, elle peut devenir précieuse pour ce dernier. Les sondages étant cruels, le maire de Paris a besoin de maintenir, fût-ce une fiction, un autre mode de sélection du candidat et de conserver un but à sa campagne. D'anniversaire en Corrèze en anniversaire au groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Chirac risquerait d'épuiser rapidement les ressources de l'amitié si son action n'avait plus pour justification de rallier à sa cause les militants et sympathisants de la droite, autrement dit si les « primaires » passaient purement et simplement à la trappe.

La machinerie des primaires avait pour fonction de réunir. Le fait est que, dans certains départements, elle permet aux élus et aux reponsables de la droite de ne pas choisir, ce qui évite les conflits, mais, ailleurs, il est clair que ne pas choisir équivalait, jusqu'à maintenant, à se ranger derrière M. Balladur et pourrait revenir, désormais, à prendre parti pour M. Chirac. Bref, les « primaires » révèlent les failles et les faiblesses de la majorité plutôt qu'elles ne dissimulent les unes et ne remédient aux autres. Il devient urgent de s'en débarrasser, sans compter que leur mise en œuvre se heurte à de fortes objections constitutionnelles et pratiques.

Plus de congrès (celui du PS à Rennes, en 1990, les a disqualifiés durablement), pas de « primaires » : on ne devient pas candidat, on l'est ; ou plutôt, on est non-candidat. C'est ainsi que l'on peut, sans paraître rien faire pour cela, condamner tous les autres à l'insignifiance.

PATRICK JARREAU

Le débat sur la corruption

Les députés UDF refusent l'essentiel des propositions préparées par le président de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale examinera, vendredi 9 et samedi 10 décembre, une partie des propositions de loi contre la corruption, qui résultent des réflexions du groupe de travail sur la clarification des rapports entre la politique et l'argent. La conférence des présidents n'a pas inscrit à l'ordre du jour le texte sur la limitation du cumul des mandats. M. Balladur a indiqué qu'il recevra, vendredi 2 décembre, les présidents des groupes parlementaires et des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que les présidents des associations de présidents de conseils généraux, régionaux, et des maires de France. Cette rencontre interviendra quelques heures après la remise au premier ministre du rapport de Mme Simone Rozès sur la lutte contre la corruption.

Le feuilleton de la lutte contre la corruption répond à un rite immuable : plus l'échéance approche, plus les députés reculent. Cet étrange ballet s'est enrichi, mardi 29 novembre, de nouvelles figures.

L'après-midi, c'est le groupe UDF qui a ouvert la danse. Sa réunion hebdomadaire avait commencé, au dire d'un participant, dans une atmosphère *« d'AG soixante-huitarde »*. Un obscur député, de ceux que l'on n'entend jamais, interpelle directement le président du groupe, Charles Millon, sur l'écart, à ses yeux incompréhensible, entre les propos tenus par M. Millon devant son groupe depuis deux semaines et ses déclarations dans les médias sur les conditions de son éventuelle candidature à l'élection présidentielle. La réponse tombe comme un couperet : les déclarations contestées avaient été faites à titre personnel, et cette affaire ne mérite pas un débat devant le groupe. Mais elle ne lève pas la frustration et l'agacement largement partagés sur ce point.

Puis M. Millon donne la parole à François d'Aubert, député de la Mayenne, rapporteur de l'UDF au groupe de travail, afin qu'il commente brièvement les conclusions du rapport publié la semaine dernière (*le Monde* du 25 novembre), qu'il juge *« correctes »* bien qu'un peu incomplètes.

A peine a-t-il achevé son propos que Claude Malhuret (UDF, Allier) lui succède. Il entreprend d'exposer, avec une efficace véhémence, les raisons de son hostilité catégorique à l'adoption d'une législation anti corruption aujourd'hui. L'ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire juge intolérable que l'ensemble des hommes politiques soient *« livrés à la suspicion »* de l'opinion publique à l'occasion de quelques « affaires », et plus *« scandaleux »* encore que certains d'entre eux jugent opportun de répondre à cet état d'esprit en proposant de légiférer, au risque de conforter l'opinion dans ses soupçons. M. Malhuret dit et redit son opposition totale à une *« législation de circonstance »*, faite *« sous la pression de l'opinion publique »*.

« Arrêtons de nous auto-flageller », s'exclame-t-il. Il fait encore valoir que les conséquences de réformes faites dans ces conditions pourraient avoir été mal évaluées, qu'elles touchent au statut même de la politique, et ne sauraient donc donner matière à improvisation. Il plaide et se taille un franc succès auprès des quelque cent-vingt participants à la réunion, qui l'applaudissent chaleureusement. Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale, n'est pas le dernier à lui manifester son soutien.

Refus d'être « pris en otage »

Pris de court par une telle passion, M. Millon propose à son groupe de s'exprimer par un vote sur chacune des propositions formulées par le groupe de travail. Une certaine confusion accueille cette suggestion. Plusieurs députés font valoir que l'UDF donnerait l'impression de vouloir faire le tri entre les propositions et ne retenir que celles qui l'arrangent, ou plutôt qui ne la dérangent pas outre mesure. Pierre-André Wiltzer (Essonne) propose alors de s'opposer, par un vote d'ensemble, à l'inscription des propositions issues du groupe de travail à l'ordre du jour des travaux du Parlement. Il fait valoir, à son tour, qu'à vouloir légiférer à toute force la majorité conforterait davantage les soupçons de l'opinion qu'elle ne les apaiserait, et qu'elle constituerait, en quelque sorte, un aveu de culpabilité.

Plusieurs intervenants expliquent également leur hostilité à la discussion des conclusions du groupe de travail par leur refus d'être *« pris en otage »* dans la concurrence que se livrent, sur le thème de la lutte contre la corruption, Philippe Séguin et Edouard Balladur. Ils font valoir que l'UDF n'a pas à faire la courte échelle au premier, qu'ils soupçonnent de vouloir trouver toute sa place dans la compétition présidentielle. M. Clément continue d'approuver vigoureusement.

La proposition de M. Wiltzer est finalement repoussée à une courte majorité, et les députés UDF décident de voter sur chacune des propositions. Au bout du compte, seules les mesures relatives à la transparence du patrimoine des élus sont acceptées par le groupe. Les autres sont successivement repoussées. Très massivement pour certaines, comme la restriction du cumul des mandats. De manière plus partagée pour d'autres, notamment celles qui concernent le financement public des activités politiques, contre lesquelles Didier Bariani (Paris) a vigoureusement plaidé, la moralisation des marchés publics ou les incompatibilités.

Le groupe demande également à son président d'obtenir de la conférence des présidents que les propositions de loi ne viennent pas en séance publique *« en catimini »* le week-end des 10 et 11 décembre. M. Millon, à qui il n'a pas échappé qu'une partie de la mauvaise humeur de son groupe s'adressait indirectement à lui, rappelle qu'à titre personnel il est favorable à l'essentiel des propositions du groupe de travail, mais qu'il se conformera, à la conférence des présidents, aux votes qui viennent d'intervenir. Il va jusqu'à suggérer aux irréductibles de déposer une exception d'irrecevabilité lors de la discussion en séance publique sur les propositions qu'ils rejettent.

Légiférer dans « l'urgence »

Charles Millon est donc particulièrement mal à l'aise en arrivant, en début de soirée, à la conférence des présidents. Accompagné de M. Wiltzer, il doit justifier – contre son gré – l'hostilité de son groupe à l'inscription des propositions de loi. Dans un climat tendu, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, rappelle tout d'abord que le premier ministre s'était déclaré publiquement favorable à l'examen et à l'adoption de ces mesures, au cours de cette session.

A l'évocation du choix des dates pour débattre de ces textes, M. Millon indique qu'il est *« mandaté »* par son groupe pour s'opposer à tout examen pendant un week-end et pour exprimer des réserves sur le contenu de certaines propositions.

Un débat s'engage sur l'opportunité de légiférer dans *« l'urgence »*. Reprenant les arguments développés au cours de la réunion du groupe UDF, M. Clément évoque le risque d'incompréhension de l'opinion publique, tentée de croire que la précipitation équivaut à un aveu de culpabilité. Cette analyse est partagée par Jacques Barrot (UDF-CDS), président de la commission des finances, qui, dans la matinée avait lui aussi exprimé des réserves sur *« l'ouverture, en fin de session, d'un débat précipité sur la corruption, pouvant aboutir à des dispositions de circonstance »*.

Le président de l'Assemblée a ensuite procédé à la consultation de toutes les personnalités présentes à la conférence, sur les trois rapports – financement public, marchés publics et délégations de service public, statut des élus – présentés par Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois. Fait exceptionnel à la conférence des présidents, M. Séguin a eu recours à un vote des présidents de groupe.

Sur les deux premiers rapports, seule l'UDF a voté contre, le RPR, le PS, le PC et RL se prononçant pour. A propos du statut des députés, M. Séguin a proposé de séparer les mesures relatives à la transparence du patrimoine et aux incompatibilités professionnelles de celles, très contestées, sur le cumul des mandats. Seuls le PS, le PC et RL ont voté pour l'inscription, à l'ordre du jour, des propositions sur le cumul qui n'ont pas donc pas été retenues faute de majorité. M. Malvy avait par ailleurs fait savoir, dans l'après-midi, qu'il conditionnait sa participation, et celle de son homologue du Sénat, Claude Estier, à la rencontre organisée par M. Balladur à Matignon sur la corruption, vendredi 2 décembre, à l'assurance que le premier ministre proposerait bien de rétablir l'intégralité des dispositions de la loi Sapin, qui ont été supprimées en 1994.

CÉCILE CHAMBRAUD, GÉRARD COURTOIS et PASCALE ROBERT-DIARD

Au Sénat

Transaction entre le gouvernement et la majorité sur les sapeurs-pompiers de Paris

Le Sénat a adopté, mardi 29 novembre, les crédits pour 1995 du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, présentés par Charles Pasqua. Les groupes de la majorité sénatoriale ont voté pour, tandis que les socialistes et les communistes ont voté contre.

Un débat houleux a opposé les sénateurs, tous groupes confondus, au ministre de l'intérieur au sujet de la réduction de la participation de l'Etat au financement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Les députés de Paris et des départements limitrophes avaient déjà eu l'occasion de dénoncer le surcroît de charges qui en résultera pour les collectivités locales (*le Monde* du 9 novembre).

Après avoir initialement envisagé de supprimer cet article controversé du projet de budget, les sénateurs de la majorité, élus de Paris et des départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, se sont finalement ralliés – ceux de l'opposition votant contre – à un amendement de M. Pasqua. Déposé *in extremis*, cet amendement précise que les départements limitrophes participeront désormais, *« au prorata de leur population »*, au financement de cette brigade, à hauteur de 45 % pour les dépenses de fonctionnement et de 37,5 % pour les dépenses d'investissement afférentes au casernement.

F. B.

Mis en cause par la chambre régionale des comptes

Le maire de Digne doit s'expliquer sur une situation financière « exceptionnellement dégradée »

DIGNE

de notre correspondant

Privé de son mandat de député par le Conseil constitutionnel à la fin de 1993 et déjà mis en examen pour une décision irrégulière (*le Monde* daté 13-14 novembre), Pierre Rinaldi, maire RPR de Digne depuis 1977 et président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, est au cœur d'une tempête financière depuis que la chambre régionale des comptes a rendu un rapport mettant en évidence dans sa commune *« une situation financière exceptionnellement dégradée »*.

Sans nier le haut niveau d'endettement évoqué dans ce rapport – réalisé il y a trois mois mais rendu public mardi seulement par M. Rinaldi –, le maire a voulu se montrer combatif, mardi 29 novembre, lors de la réunion du conseil municipal : *« Je ne regrette pas d'avoir réalisé cette politique d'investissements, qui a permis à la ville de se transformer, car, du fait de la crise, nous ne pourrions pas faire la même chose aujourd'hui »*, a-t-il conclu.

Endettée « pour 42 ans »

Lors du débat, un élu socialiste a évoqué un endettement de la ville *« pour 42 ans »*. De 199 millions de francs en 1981, la dette de Digne est passée à 346 millions de francs en 1992 et serait de l'ordre de 450 millions cette année. Il faut en effet y ajouter désormais le déficit de la Société anonyme d'économie mixte de Digne (SAEMDI), dissoute depuis un an et qui laisse un passif de 87 millions de francs, selon l'opposition, 40 millions de francs selon la municipalité. En outre, la chambre régionale impose à la ville de rembourser 26 millions de francs à une société ayant construit un parking souterrain, bien que l'une des deux plates-formes soit inutilisable, inondée en permanence.

La dette par habitant est de 19 764 francs alors que la moyenne nationale pour des villes touristiques de même importance n'est que de 8 311 francs. Enfin, quatre subventions, pour un montant total de 1,160 million de francs, ont été versées entre 1988 et 1991 par le centre communal d'action sociale (CCAS) à l'association aixoise Midi-Phénicie, œuvrant pour un rapprochement entre le sud de la France et les villes alors meurtries du Liban. Mais de cette somme la chambre n'a trouvé nulle trace dans les comptes de Midi-Phénicie ni dans ceux de l'antenne locale de l'association, dont le trésorier était le directeur de cabinet de M. Rinaldi. Le maire a assuré qu'il prendrait *« toutes mesures pour faciliter »* les investigations de la chambre régionale.

FRANÇOIS DE BOUCHONY

RECTIFICATIF. – A la suite de la publication dans « le Monde-Heures locales », daté 27-28 novembre, d'un « Point de vue » intitulé « Décentralisation et corruption : liaisons dangereuses » et présenté comme émanant de *« la fédération INTERCO-CFDT »*, celle-ci nous demande de préciser que cet article n'engage que la responsabilité de son auteur, Michel Angot, secrétaire général du syndicat INTERCO-CFDT du Val-de-Marne. Par ailleurs, sur la carte accompagnant l'article relatif aux nouveaux tronçons de l'A 20, la ville de Châtellerault a été mentionnée, par erreur, à la place de Châteauroux.

POLITIQUE

Le débat sur la construction européenne

Les « chiraquiens » du RPR critiquent vivement les déclarations de M. Delors

Les propositions d'Edouard Balladur sur une Europe à plusieurs cercles, publiées dans nos colonnes, et les déclarations de Jacques Delors défendant dans l'hebdomadaire allemand *der Spiegel* le principe « d'une véritable fédération des Etats nationaux » (*le Monde* du 30 novembre) confirment la place du débat européen au cœur de la pré-campagne présidentielle.

En tant que président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Valéry Giscard d'Estaing n'a pas commenté les prises de position des deux présidentiables virtuels, Edouard Balladur et Jacques Delors, sur l'Europe. Mais il a profité du vote par sa commission du rapport sur le projet de loi autorisant la ratification du traité d'adhésion de l'Autriche, la Finlande et la Suède à l'Union européenne pour réitérer, mardi 29 novembre, ses craintes sur l'élargissement de l'Union sans révision de ses institutions. Le président de l'UDF s'est abstenu lors de ce vote (six voix pour, une voix contre et quatre abstentions) afin d'attirer l'attention *« sur le changement d'orientation de la politique française »* que constitue *« l'abandon implicite du projet d'intégration européenne »*.

« Le processus d'élargissement (...), tel qu'il est engagé, sans réforme des institutions communautaires ni approfondissement du contenu du projet européen, a expliqué M. Giscard d'Estaing, *change la nature du projet d'union de l'Europe. L'objectif d'intégration des pays de l'Europe de l'Ouest (...) ne peut être étendu ni transposé au niveau de la grande Europe en raison de la diversité des situations, des cultures et des objectifs politiques »*. *« Aussi longtemps*, a-t-il ajouté, *que la France n'aura pas défini clairement le nouvel objectif de sa politique européenne, je ne peux pas donner mon accord »*.

De leur côté, les amis de Jacques Chirac ont vivement dénoncé les déclarations de M. Delors, qu'ils ont jugées *« choquantes »* ou *« inadmissibles »*. *« Abandonner la souveraineté des Etats au profit d'une fédération, c'est affirmer, au-delà du problème constitutionnel que pose cette analyse, que la France ne sera plus une nation indépendante »*, a fait remarquer Pierre Mazeaud, président RPR de la commission des lois de l'Assemblée nationale et « anti-maastrichien » notoire. De la même facon, Pierre Lellouche, député RPR du Val-d'Oise et conseiller diplomatique de M. Chirac, a critiqué *« cette position fédéraliste pure »*.

Commentant également l'analyse de M. Balladur, M. Lellouche a convenu qu'elle se situait *« dans la ligne du RPR »*, en émettant cependant *« quelques réserves* (...) *sur la position attentiste »* du premier ministre. *« C'est un document très RPR »*, a déclaré pour sa part, mercredi, Gérard Fuchs, secrétaire national du PS chargé des relations internationales. *« Ce n'est qu'un papier tactique*, a-t-il estimé, *qui permet d'occuper deux grandes pages dans un journal, sans avancer des propositions qui seront le moins du monde opérationnelles. »*

Le CDS pour le « noyau dur »

M. Chirac et les dirigeants du CDS ne connaissaient pas encore les prises de position de MM. Balladur et Delors, lorsqu'ils se sont exprimés, mardi matin, sur le même sujet. Sur les propositions de la CDU allemande en faveur d'un « noyau dur » européen, l'avis de M. Chirac ne paraît pas radicalement éloigné de celui de M. Balladur. *« Ces propositions*, a-t-il déclaré sur Europe 1, *ne sont conformes ni aux intérêts, ni à la culture des Français et de la plupart des autres membres de l'Union européenne »*. *« Naturellement*, a-t-il précisé, *il faudra qu'on trouve avec les Allemands un accord, car l'entente franco-allemande est un élément essentiel de la poursuite de la construction européenne. Mais je ne crois pas que* [les propositions de la CDU puissent], *de près ou de loin, constituer la base d'un accord. »*

Un sérieux problème risque d'apparaître au sein de la majorité dans la mesure où le CDS, qui se pose toujours comme l'éclaireur européen de la droite, ne semble pas du tout sur la même ligne que MM. Chirac et Balladur. Devant son bureau politique, mardi matin, Jacques Barrot a présenté un document confidentiel, édifiant à ce propos, sur *« l'avenir de la construction européenne »*. Dans son rapport de onze pages, destiné à être discuté dans les fédérations, M. Barrot détaille les avantages de la proposition de « noyau dur » faite par *« nos amis de la CDU-CSU »*. *« Au moment même où l'Allemagne retrouve les attributs de la souveraineté et les moyens de la puissance*, rappelle-t-il, *elle déclare clairement vouloir renoncer à faire cavalier seul. Elle demande à la France d'achever, avec elle, l'œuvre entreprise au lendemain de la guerre. Elle lui demande de verrouiller elle-même la porte du* « Sonderweg », *cette tentation de la* « destinée particulière » *qui lui a tant coûté dans le passé »*.

« A cet appel, poursuit M. Barrot, *nous avons la responsabilité de répondre clairement et rapidement. Voulons-nous, avant la fin de ce siècle, construire avec l'Allemagne, la colonne vertébrale d'une Europe réconciliée avec elle-même, disposant des moyens de son autonomie politique et militaire, capable, grâce à une monnaie unique et à la coordination de ses politiques économiques et sociales, de préserver son niveau de protection sociale et de faire encore progresser le pouvoir d'achat et le bien-être de ses habitants ? »* *« Fidèle à lui-même*, conclut M. Barrot, *le CDS est prêt à se mobiliser pour ce projet commun. Dans la campagne présidentielle, il se déterminera essentiellement en fonction des réponses qui seront apportées à ces questions fondamentales pour l'avenir des Français. »*

COMMENTAIRE

Et l'agriculture ?

On a beau lire et relire la communication d'Edouard Balladur au conseil des ministres du mardi 29 novembre sur les priorités de la future présidence française de l'Union européenne, du 1er janvier au 30 juin 1995, on n'y trouve ni le mot agriculture ni celui de paysan. A croire que cette branche de l'économie nationale (qui dégage 50 milliards de francs d'excédent commercial chaque année) et cette catégorie de travailleurs – à propos desquels Paris, il y a un an, lors des ultimes négociations du GATT, brandissait la menace du veto devant ses partenaires à Bruxelles si ses « intérêts vitaux » étaient menacés – ne sont plus, pour le chef du gouvernement, que dignes de marques d'intérêt occasionnel, au fil d'une loi de modernisation ou de finances. Les brefs propos du chef du gouvernement sur le sujet dans *le Monde* du 30 novembre ne concernent que les mois écoulés.

Certains objecteront que ni les sidérurgistes, ni les pêcheurs, ni les commerçants ne sont cités dans les priorités européennes de M. Balladur. La différence est que les gouvernements – celui-ci comme les précédents – ne négligent aucune occasion pour flatter les campagnes. Or, après avoir régulièrement encensé les agriculteurs, on semble les ignorer. On ne voit donc que deux *« explications de texte »* possibles à cet oubli : ou bien l'agriculture n'est plus une ambition européenne prioritaire et il faudra en tirer les conséquences, ou bien le premier ministre a commis une bévue.

Cet oubli étonne aussi pour de simples raisons financières : les dépenses agricoles représentent plus de la moitié du budget communautaire, et la France, de loin la principale puissance agricole de l'Union en est – en primes, soutiens, compensations divers – le principal bénéficiaire.

FRANÇOIS GROSRICHARD

COMMUNICATION

En renouvelant sa grille de programmes

ARTE veut élargir son public et casser son image de chaîne élitiste

Jérôme Clément, président d'ARTE, devait annoncer, mercredi 30 novembre, la nouvelle grille de programmes de la chaîne franco-allemande qui entrera en vigueur en janvier. L'idée maîtresse est de s'ouvrir davantage au public. Ce virage intervient alors que la chaîne culturelle franco-allemande – dont l'audience, en dépit d'une légère hausse, est encore trop confidentielle – reste la cible de députés de la majorité. ARTE va aussi être confrontée à la stratégie « populaire et éducative » de La Cinquième, la télévision présidée par Jean-Marie Cavada. Celui-ci sera le premier président du GIE coiffant ARTE et la Cinquième.

« Enfin ! », diront les uns. *« Reniement »*, s'inquiètent les autres, qui craignent de voir abandonner la politique d'auteur qui a fait la réputation de la chaîne culturelle dans les festivals internationaux. ARTE va-t-elle devenir une télévision comme les autres ou réussira-t-elle la quadrature du cercle, c'est-à-dire rester une chaîne de haut niveau, mais vivante et ouverte, sinon gaie ?

« Elitaire, élitiste, triste, austère, froide, ennuyeuse... » Que n'a-t-on pas dit sur la *« chaîne-ghetto »*, la *« chaîne fait du prince »*, décidée un jour de novembre 1988 par Helmut Kohl et François Mitterrand ! Depuis qu'elle a été lancée sur le câble d'abord (avec une fenêtre sur FR3 le samedi), et surtout sur le réseau hertzien de l'ex-Cinq, ARTE n'a cessé d'être l'objet des attaques de la droite, et, plus curieusement, d'une partie de l'intelligentsia française, rangée derrière le sociologue Dominique Wolton, pour qui la télévision de service public doit être un outil de la *« culture moyenne »*, un instrument populaire au service de tous. Haro donc sur la chaîne minoritaire, cultivée, intelligente !

ARTE, *« l'enfant mal né »*, a pourtant tenu bon, parce qu'elle a su trouver des défenseurs acharnés. La polémique divise l'UDF et le RPR. Tandis que Michel Péricard (RPR, Yvelines), Alain Griotteray (UDF-PR, Val-de-Marne) et d'autres rêvent de lui couper les vivres ou de la recaser sur le câble, le premier ministre, Edouard Balladur, et le ministre du budget, chargé de la communication, Nicolas Sarkozy, lui accordent leur soutien... à condition qu'elle augmente son audience. Même si on refuse la seule logique de l'Audimat, osciller autour de 1 % ou 2 % d'audience (2,7 % des parts de marché) après deux ans est un bilan médiocre. Un peu plus de 1 milliard de francs de budget pour environ 500 000 téléspectateurs en France : le rapport audience-qualité-prix est maigre, même si l'audience depuis un an est en hausse.

Des contraintes cumulées

Face aux critiques, la chaîne s'est longtemps drapée dans un refus hautain. A ceux qui suggéraient : *« Faites un petit effort »*, ARTE répondait : *« Patience, le public finira par venir. Une télévision, cela demande du temps. Voyez M 6... »* Mais il y avait urgence, les pressions politiques se faisant plus précises. Jérôme Clément a donc engagé sa chaîne dans un long travail de réflexion. Comment rendre les programmes plus accessibles ? Comment être exigeant, sans décourager les téléspectateurs ? Et surtout, comment casser l'image d'une chaîne prétendument réservée aux seuls intellectuels, alors que les enquêtes prouvent que toutes les couches sociales de la population la regardent ? De la lecture attentive du courrier aux rencontres avec le public, de réunions internes en séminaires, il a fallu écouter, convaincre, avancer et faire tomber des résistances. Les directeurs de programmes se sont succédé : après André Harris, Alain Maneval et Pierre-André Boutang, ce fut au tour de Victor Rocaries d'engager le mouvement.

Pas facile. ARTE cumule les contraintes. Binationale, biculturelle, bilingue, la chaîne ne débute qu'à 19 heures. Au casse-tête de la double langue (doublage et sous-titrage sont également insatisfaisants) s'ajoute l'obstacle, non négligeable, d'une couverture incomplète, notamment en France où 69 % seulement du public reçoit correctement la chaîne.

Le « paquebot » a amorcé son virage. Toutes les unités de programmes ont été mises à contribution. Un an pour réviser les copies, changer d'état d'esprit, arriver à cette nouvelle grille qu'il a fallu faire adopter par l'assemblée générale des actionnaires de la chaîne, français et allemands.

Il fallait revoir d'abord l'habillage de la chaîne, une idée chère au ministre chargé de la communication, Nicolas Sarkozy. ARTE a accumulé au cours des années des strates de mises en page différentes.

Après un appel d'offres international, l'agence anglaise Lambie and Lairn (qui a « habillé » Channel Four, BBC 2, TF 1, etc.) a travaillé selon ces consignes : cohérence, séduction, beauté, simplicité. Victor Rocaries, directeur des programmes, a insisté sur la nécessité d'élargir les sujets, de modifier les modes de traitement et de s'ouvrir à d'autres genres. Il a supprimé des émissions (dont « Mégamix » ou « Les cigales et la fourmi ») pour fixer des rendez-vous réguliers, mieux adaptés, selon lui, aux habitudes de vie des téléspectateurs. Le documentaire reste un point fort d'ARTE mais la production de ce type d'émissions diminue, comme celle de films d'auteur, qui ont pourtant fait la réputation internationale de la chaîne (40 prix pour « Grand Format »). Les soirées sont facilement identifiables, la fiction s'ouvre à des formats différents, des présentateurs – rares jusqu'ici –, pointent le bout de leur nez... L'historien Alexandre Adler animera les « Mercredis de l'histoire ». Des discussions sont engagées avec deux cinéastes pour la soirée cinéma du lundi, qui rejoindront Marc Ferro (« Histoires parallèles »), Alex Taylor (« Confetti »), Daniel Leconte (« De quoi je me mêle »), Pierre Thivolet (« Transit ») et Jean-Christophe Victor (« Le dessous des cartes »).

La « case documentaire » de 19 h 30 sera désormais consacrée à tour de rôle à l'actualité, à l'initiation aux arts et à la culture, aux films animaliers, aux sujets de société, à la découverte et à l'anthropologie. L'histoire entre en force, en prime-time, avec « Les mercredis de l'histoire » qui proposeront de grandes enquêtes, des investigations, des biographies et des dossiers sur les fractures et grands événements de cette fin de siècle. Le magazine « Transit » (le mardi à 20 h 40), « Archimède » (un vendredi par mois, vers 22 heures), « Grand Format » (le samedi à 21 h 40) et « Confetti » (tous les jours) restent à l'antenne.

Les trois soirées « thématiques » font toujours la spécificité de la chaîne franco-allemande mais s'ouvrent à des sujets plus grand public le dimanche, à des portraits de personnalités ou à des grandes manifestions artistiques le mardi, aux faits de société le jeudi. Les autres soirées ont aussi leur propre identité : lundi, cinéma, avec deux grands films et un magazine de courts métrages ; mercredi, histoire ; vendredi, fiction, avec un « téléfilm de prestige » de 90 minutes (on annonce Scorsese, Edgar Reisz, Kieslowski, Godard, Mikhalkov). Le samedi, grand changement : après une fiction de 60 minutes, dans une logique plus grand public et le documentaire « Grand Format ». Patrice Blanc-Francard devrait créer, à 23 h 30, une émission de divertissements de 100 minutes, « Velvet Jungle ». Autre nouveauté, le magazine culturel de Pierre-André Boutang, le dimanche. Une évolution qui n'empêche pas les producteurs de s'inquiéter de la diminution des budgets et donc des commandes.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ et CATHERINE HUMBLOT

Jean-Marie Cavada, premier président du GIE

Nicolas Sarkozy, ministre du budget chargé de la communication, a tranché : Jean-Marie Cavada, président de La Cinquième, qui occupera à partir du 13 décembre la plage diurne du cinquième réseau, sera le premier président pour six mois du groupement d'intérêt économique (GIE) de ARTE-La Cinquième. Annoncé lors du dernier Marché international des programmes (MIP-Com) de Cannes (*le Monde* du 7 octobre), ce GIE est destiné à mettre en commun les moyens de production, l'exploitation du réseau et les achats de droits des deux chaînes, prélude des premières *« synergies »* entre la chaîne de la culture et la chaîne de la connaissance. Ces synergies sont toujours ardemment souhaitées par M. Sarkozy, qui ne cache pas son souhait de voir les deux chaînes se rapprocher davantage, par le biais d'une présidence commune (*le Monde* du 30 août).

Ce qui n'empêche pas La Cinquième et ARTE de se disputer les heures de nuit du cinquième réseau, la première pour diffuser des programmes éducatifs destinés à des publics institutionnels ciblés, la seconde pour y mettre de nouveaux programmes (*le Monde* daté 27-28 novembre). Après avoir entendu le président d'ARTE, Jérôme Clément, mardi 29 novembre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) recevra M. Cavada jeudi 1er décembre. Le CSA devrait trancher prochainement entre l'une et l'autre.

DANS LA PRESSE

L'Europe, de Bonn à l'élection présidentielle

Die Welt (Alfred Zänker) : « On débat beaucoup à Bruxelles sur la récession et le chômage, mais aucune solution n'est offerte. L'Europe retombe dans la dure concurrence internationale face aux Etats-Unis et à l'Asie. Elle a ignominieusement failli en matière de sécurité et de politique extérieure. A l'Est, l'espoir stagne. Quand on y pense, il est difficile de croire à ces « Etats-Unis d'Europe. »

Libération (Jacques Amalric) : « Jacques Chirac trouble *[les dirigeants allemands]*, Edouard Balladur – qui a du mal à établir le contact avec Helmut Kohl et qui est soupçonné d'une certaine anglophilie – les déconcerte, et il leur est interdit d'évoquer Jacques Delors : bons connaisseurs des subtilités de la politique française (on ne peut pas en dire autant de la plupart des responsables français en ce qui concerne les jeux politiques allemands), ils savent qu'en dire du bien reviendrait à jouer contre lui. »

Le Figaro (Jean François-Poncet) : « Le « non » de la Norvège ne met pas fin à l'élargissement de la Communauté. L'Europe des Quinze, qui va naître le 1er janvier prochain, ne vivra que ce que vivent les roses ! De nouveaux membres la rejoindront dès la fin du siècle. La Pologne, la Hongrie, la Slovaquie, la République tchèque figurent en tête de la liste des probables. D'autres pourraient bien les rejoindre. L'Union se transformera-t-elle, alors, en une zone de libre-échange, comme le souhaite la Grande-Bretagne ? Aura-t-elle, au contraire, la volonté d'exister en tant que puissance sur la scène du monde, et parviendra-t-elle à se doter des institutions qu'une telle ambition implique ? »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Si on fait une échelle de zéro à dix des sentiments européens, on trouve Jean-Marie Le Pen à l'échelle un, Philippe de Villiers à l'échelle trois, Jacques Chirac à l'échelle cinq, Raymond Barre à l'échelle sept, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Delors et Simone Veil à l'échelle huit ; et on peut mettre en gros Edouard Balladur à l'échelle six. »

France-Inter (Jean-Marc Sylvestre) : « L'objectif d'Edouard Balladur, c'est de montrer qu'il est européen tout en ménageant, bien sûr, ceux qui s'en inquiètent : le débat est donc lancé entre le « plus d'Europe » d'un côté, le « mieux d'Europe » de l'autre, mais il est lancé d'une façon tellement ambiguë, tellement compliquée, qu'il a assez peu de chances de rebondir dans l'opinion et dans la campagne française. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « S'il est vrai que l'examinateur sera en dernier ressort le peuple, il faudra que les candidats travaillent encore le sujet pour traduire en termes abordables leur vision de ce dossier terriblement compliqué qu'est l'Europe. Plus le problème est complexe, plus il est nécessaire d'apporter des repères simples et concrets. Messieurs les candidats à l'examen présidentiel, encore un petit effort ! »

Annonçant le lancement de « Nova Magazine »

« Actuel » suspend sa parution

C'est la fin d'une époque. Jean-François Bizot, directeur du mensuel *Actuel*, annonce dans un éditorial du numéro daté décembre 94, janvier-février 95, sous-titré *« dernier numéro de la deuxième époque »* –, que la parution du magazine est suspendue. Reprenant une citation de Bernard Kouchner –, *« Quand les gros maigrissent, les petits meurent »* – M. Bizot ajoute : *« C'est aussi vrai de la presse indépendante. »*

En trois ans, le journal a perdu 25 millions de francs, principalement du fait de la loi Evin interdisant la publicité pour le tabac et l'alcool. Dans un entretien à *Libération* du 30 novembre, Jean-François Bizot explique que *« 45 % de nos ressources publicitaires provenaient de l'alcool et du tabac »*.

En 1975, le journal « underground », né en 1970 dans la mouvance de mai 1968, avait cessé de paraître une première fois pour renaître en 1979 sous la forme du mensuel branché des années 80. C'est cette deuxième époque qui se clôt aujourd'hui. Jean-François Bizot annonce : *« Nous pouvons ressurgir dans trois mois. Comme dans six mois. Sous quelle forme ? Mystère, et surtout pour nous. »* En attendant, le directeur d'*Actuel* annonce le lancement, dans la première semaine de décembre, d'un nouveau mensuel, *Nova magazine*, qui sera vendu 5 francs et diffusé à 100 000 exemplaires en Ile-de-France et dans les villes étudiantes.

RADIO-MONTE-CARLO : vente de l'immeuble de RMC et renouvellement de la concession par les Monégasques. –Le gouvernement monégasque et Radio-Monte-Carlo (RMC) ont signé, mardi 29 novembre, à Monaco, le renouvellement, pour vingt ans, de la concession accordée à cette radio, détenue à 83 % par l'Etat français, et à 17 % par la Principauté. Le gouvernement monégasque a aussi conclu la vente de l'immeuble qui abritait RMC, boulevard Princesse-Charlotte, à Monaco, pour un prix global de 385 millions de francs.

Proposant une nouvelle classification des substances

Le Comité national d'éthique remet en question la distinction entre drogues licites et illicites

Dans un rapport sur les toxicomanies rendu public mardi 29 novembre, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) estime que la distinction entre drogues licites et illicites *« est remise en cause tant par les données scientifiques que par les pratiques »*. Le CCNE propose une *nouvelle classification* des substances ayant un effet pharmacologique sur le système nerveux central, de l'alcool à l'héroïne en passant par le cannabis et les médicaments. L'encadrement juridique de leurs usages et abus devrait se situer entre répression et légalisation, dans « une troisième voie qui rende compatible une sécurité suffisante avec une liberté maîtrisée ».

Au vu des *« progrès de la recherche en neurobiologie et en pharmacologie »*, le Comité d'éthique s'était auto-saisi en avril 1993 d'une réflexion sur les aspects neurobiologiques, juridiques et éthiques des toxicomanies. Il a remis son rapport jeudi 24 novembre à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. L'essentiel du message délivré aux pouvoirs publics tient en une phrase : *« La pertinence de la distinction entre drogues licites et illicites [...] est remise en cause tant par les données scientifiques que pratiques »*, le distinguo *« ne repose sur aucune base scientifique cohérente »*.

Dans la première partie de son rapport, le comité insiste sur l'*« ambiguïté du mot « drogue » lui-même »* et relève les incohérences des différentes classifications existantes. Dans les conventions internationales, le cannabis est par exemple classé parmi les stupéfiants, tandis que son principe actif, le tétrahydrocannabinol (THC), figure parmi les psychotropes. Le Comité d'éthique propose d'introduire une nouvelle classification des drogues au sens large, fondée sur leurs mécanismes d'action dans le système nerveux central et non plus sur leur intérêt thérapeutique, leur caractère plus ou moins toxique, ou leur statut légal.

Des risques à nuancer

Cinq *« subdivisions »* ont été retenues : les analgésiques-narcotiques (opium, morphine, héroïne, méthadone), les stimulants psychomoteurs (amphétamine, cocaïne, nicotine, méthylxanthines – principalement la caféine et la théophylline), les psychomimétiques ou hallucinogènes (LSD, mescaline, phencyclidine, cannabis), les dépresseurs centraux (éthanol, barbituriques, anesthésiques), et les anxiolytiques (benzodiazépines).

Le comité rappelle que la dangerosité de ces substances dépend des doses utilisées, de la fréquence de leur consommation, des éventuelles associations de produits et varie en fonction du mode d'absorption (ingéré, inhalé, fumé, ou injecté). *« Il y a lieu d'insister sur le fait que les conséquences nocives des produits sont liées à l'état psychologique, à l'environnement, aux conditions socio-économiques [...] ainsi qu'à leur effet plus ou moins désocialisant »*, ajoute le rapport.

Au chapitre des risques, *« une dépendance physique considérable »* est observée pour les opiacés, *« une dépendance également très forte »* pour le tabac, l'alcool et les benzodiazépines, et une dépendance *« inexistante ou faible »* pour le cannabis, la cocaïne et le LSD. A propos du cannabis, dont les dangers à long terme font l'objet de controverses, le comité estime qu'*« il est difficile d'avoir une opinion [...] en raison du climat souvent passionnel qui entoure la question de l'usage de cette drogue et de son éventuelle dépénalisation. »*

Passant en revue les dispositifs juridiques existants, le comité souligne que *« l'alcoolisme et le tabagisme font partie, au même titre que la toxicomanie, des « fléaux sociaux » auxquels est consacré le livre III du code de la santé publique »*, mais que la lutte contre les deux premiers *« s'appuie surtout sur la prévention »*. Les dispositions légales et réglementaires, dont la loi du 31 décembre 1970 « relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses », sont examinées par le menu : *« L'écart entre les intentions et les effets conduit légitimement à s'interroger sur la cohérence de cet ensemble juridique, sanitaire et social »*, constate le comité.

Sans se prononcer sur le détail des mesures qui pourraient remédier à cette situation, le comité d'éthique prône la recherche d'une *« troisième voie qui rende compatible une sécurité suffisante avec une liberté maîtrisée »*, entre répression et légalisation. Si la *« politique axée sur la répression ne constitue plus la réponse suffisante au problème posé »*, indique le comité, *« les effets positifs attendus d'une légalisation des substances illicites sont incertains »*. Le comité explique à cet égard qu'*« une liberté totale pourrait entraîner une consommation accrue de produits dangereux, au moins dans les couches les plus jeunes de la population, qui sont les plus vulnérables, toutes classes sociales confondues. »*

Une réponse médicale plutôt que pénale

Les « sages » concluent à la nécessité d'*« une réglementation qui, d'un côté, permette un contrôle des produits et de l'accès aux produits, dans l'intérêt de la santé publique, et qui, d'autre part, sanctionne de façon proportionnée l'abus et le tort fait à autrui »*. Sans se déclarer explicitement en faveur d'une dépénalisation de l'usage de drogues, le comité d'éthique affirme que *« le tort fait à soi-même appelle une réponse médicale plutôt que pénale »* et que *« le simple usage d'un produit dangereux ne devrait être réprimé que lorsqu'il est public, ou lorsque la preuve est apportée [...] qu'il a une influence néfaste sur l'entourage, notamment familial »*.

L'objectif est donc d'aboutir à une *« gradation des peines selon la gravité de l'abus et/ou du tort causé, depuis le simple avertissement jusqu'à la prison et l'amende, en passant par la contravention, la suspension du permis de conduire, l'astreinte à des travaux d'utilité publique, etc. »*. Evitant la référence au système de « légalisation contrôlée » *préconisé par un mouvement du* même nom (*le Monde* du 17 juin 1993), le comité juge que *« la situation de marché clandestin est malsaine, et nuit aussi bien aux non-usagers qu'aux usagers, par la corruption et l'insécurité qu'elle entraîne »*.

La mise en œuvre d'une véritable politique de prévention est par ailleurs souhaitée, basée sur une *« éducation à la responsabilité »* qui *« devra éviter l'amalgame entre les diverses substances »* et qui *« ne doit ni exagérer, ni minimiser les risques inhérents à chacun des produits »*. *« Lorsque la prévention a échoué*, poursuit le rapport, *le traitement des toxicomanes* [ne doit] *pas être axé sur la seule question de l'abstinence, même si celle-ci reste l'objectif. »* Le comité demande à ce sujet une modification du cadre légal *« de façon à faire sortir de leur clandestinité les pratiques médicales actuelles consistant par exemple à prescrire en médecine de ville des médicaments hors de leurs indications »* d'autorisation de mise sur le marché (AMM). Les récents déboires de certains médecins généralistes prescripteurs de buprénorphine (Temgésic) en substitution à l'héroïne sont ici dénoncés sans détour (*le Monde* du 16 novembre). Les autorités sanitaires, qui promettent depuis des mois l'imminence de cette AMM, apprécieront.

L. F.

COMMENTAIRE

La dépénalisation à demi-mot

LE Comité d'éthique dit *aujourd'hui tout haut* ce que beaucoup pensaient tout bas. Pour la première fois, une instance nationale autorisée pose le principe d'une approche globale de toutes les substances agissant sur le système nerveux central et fait voler en éclats, au nom de l'évolution des connaissances scientifiques, les classifications existantes. Il fallait un certain courage pour remettre en cause le statut des drogues dans la société.

Le Comité d'éthique n'a cependant pas rendu un « avis », mais remis un « rapport ». La nuance est d'importance et justifiée, selon son président, le professeur Jean-Pierre Changeux, par *« une attitude de prudence »*. Sur ce sujet toujours empreint d'idéologie, le Comité n'a pas obtenu de consensus plein et entier. Les deux premières parties de son rapport (données neuropharmacologiques et juridiques) ont été adoptées à l'unanimité, mais les deux dernières (réflexions éthiques et conclusions) l'ont été par dix-sept voix pour, deux abstentions et deux voix contre. Une lettre de France Quéré, en désaccord avec les recommandations finales, a été jointe au dossier. Ce genre de dissonance n'avait pourtant pas empêché le Comité, par le passé, de donner à d'autres réflexions la solennité d'un avis.

Tout en jetant un pavé dans la mare, les membres du Comité d'éthique n'ont pas poussé le raisonnement à son terme. Ils se prononcent à demi-mot en faveur de la dépénalisation de l'usage de stupéfiants, mais à demi-mot seulement. Ils jugent *« malsaine »* la situation de marché clandestin, mais en réponse, ils ne proposent rien. Le professeur Changeux se défend en affirmant que ce rapport sur les toxicomanies constitue *« une première étape »*, que *« les aspects socio-économiques »* du phénomène pourraient être abordés dans un second temps.

Réviser la loi de 1970

Peut-être faut-il également, pour comprendre cette pudeur stylistique, rappeler que la commission Henrion planche depuis le mois de *mars, à la demande de Simone* Veil, sur la *« pertinence »* de la législation de 1970 et sur la distinction entre drogues douces et drogues dures. *« Nous avons effectué un travail parallèle, totalement indépendant et sans esprit de compétition avec la commission Henrion »*, assure le professeur Changeux, qui dit avoir transmis son rapport à la commission *« il y a quelques jours »*.

« La commission a été à plusieurs reprises à la limite de l'implosion, nous avait confié récemment le professeur Roger Henrion. *La première mouture du texte final a provoqué des colères invraisemblables. Deux autres lectures au moins seront nécessaires, et notre rapport devrait être prêt pour la fin de l'année. »* Muni de la synthèse du Comité d'éthique et des conclusions de la commission Henrion, le gouvernement devrait alors être en mesure de réviser la loi, avant qu'elle ne fête son quart de siècle.

LAURENCE FOLLÉA

CLÉS/*Législations*

■ **Substances.** L'Irlande, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas distinguent, dans leur législation, les drogues douces des drogues dures. Le Royaume-Uni fait une différence selon la dangerosité des substances. La France, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, le Portugal et le Luxembourg ne font aucune distinction législative entre les substances illicites. Tous ces pays ont ratifié la convention internationale de 1961 sur les stupéfiants et, hormis la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas, tous ont ratifié celle de 1971 sur les psychotropes.

■ **Pénalisation.** L'Italie a dépénalisé la consommation de stupéfiants par un référendum d'avril 1993. La Cour constitutionnelle allemande a intimé aux Länder de ne plus poursuivre les usagers en possession de petites quantités de produits. En Espagne, l'usage de cannabis dans un lieu *public, non incriminé*, est passible de sanctions administratives. Aux Pays-Bas, contrairement à une idée reçue, la détention pour usage personnel est seulement tolérée et l'usager reste théoriquement passible de trois mois de prison (drogues douces) à un an (drogues dures). En Grande-Bretagne et en Irlande, le simple usage n'est pas susceptible d'entraîner des poursuites pénales, sauf celui de l'opium, dont les amateurs encourent quatorze ans de prison. Au Luxembourg, l'usager solitaire risque de trois mois à trois ans de prison, et, en groupe, il s'expose à une peine de un à cinq ans d'emprisonnement. En Belgique, seul l'usage collectif est réprimé, entre trois mois et cinq ans. En France, les simples usagers de drogues encourent des peines de deux mois à un an de prison. Ils étaient environ un millier dans les établissements pénitentiaires français en 1991, pour simple usage de stupéfiants.

RELIGIONS

Scandalisé par des affaires de mœurs

Le primat d'Irlande dénonce des prêtres pédophiles

Le cardinal Cahal Daly, primat de l'Eglise catholique d'Irlande, a exprimé sa *« révulsion »*, mardi 29 novembre, à la suite de la révélation de plusieurs affaires de mœurs touchant le clergé de son pays. Ces affaires *« humilient l'Eglise »*, a-t-il affirmé, ajoutant que les prêtres accusés devaient être *« remis aux autorités, une fois les faits vérifiés »* et que l'Eglise n'avait l'intention *« de couvrir, ni de protéger personne »*.

A Londonderry (Ulster), un réseau de pédophilie vient en effet d'être démantelé, auquel aurait participé un prêtre, depuis retiré dans le monastère cistercien de Waterford, soupçonné d'avoir abusé en 1991 d'une petite fille de huit ans. A la suite d'une plainte, il devrait être entendu par les enquêteurs. Autre prêtre pédophile, le Père Brendan Smyth, incarcéré en Ulster, avait déjà été indirectement responsable de la chute, le 17 novembre, du gouvernement d'Albert Reynolds (*le Monde* du 19 novembre). Condamné en Ulster pour de multiples affaires de mœurs entre 1964 et 1988, il avait en effet tardé à être extradé. L'Irlande avait été aussi choquée par l'attitude de la hiérarchie catholique qui, au lieu de saisir la justice, avait simplement muté de paroisse le Père Brendan Smyth.

Il y a un mois à Galway, un prêtre a été également inculpé pour attentat à la pudeur. Quelques jours après, à Dublin, c'est un autre membre du clergé, âgé de soixante-huit ans, qui succombait à un infarctus dans un sauna « gay ». Selon des sources policières, il aurait été assisté dans ses derniers instants par un autre prêtre également présent sur les lieux.

« Tout le monde a été trahi, des évêques ont été trahis, a conclu le primat catholique d'Irlande dans son intervention à la radio du 29 novembre. *Mais notre peine n'est rien en comparaison de celle des victimes et de leur famille, dont la vie a été détruite ». – (AFP).*

MÉDECINE

Un entretien avec le ministre des affaires sociales à la veille du sommet de Paris

Simone Veil : « La pandémie de sida impose une solidarité mondiale »

A l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé, la septième journée internationale contre le sida sera marquée, jeudi 1er décembre, par de très nombreuses manifestations visant à améliorer la lutte contre la progression de cette épidémie aux dimensions planétaires. Cette journée coïncide avec la tenue à Paris d'un « sommet » consacré à cette maladie auquel participent les chefs ou les représentants de quarante-deux gouvernements. Dans l'entretien qu'elle a accordé au « Monde », Simone Veil, ministre des affaires sociales de la santé et de la ville, précise les enjeux et les difficultés de la lutte contre cette pandémie qui impose, selon elle, « une solidarité mondiale ».

« C'est la première fois qu'une rencontre internationale de cette nature et de cette ampleur est organisée autour d'une maladie. Quelles sont les motivations et quel est l'historique d'une telle initiative, sans précédent, sur une pathologie donnée à l'échelon planétaire ?

– Le sida est une pathologie nouvelle et unique : il n'y a pas d'exemple dans l'histoire récente d'une maladie nouvelle ayant des conséquences aussi graves, aujourd'hui sans possibilité de guérison, et qui prend dans tous les continents des proportions de plus en plus importantes. Une maladie qui, de plus, du fait de son mode de transmission par le sang et par voie sexuelle, du fait justement de son caractère de très grande gravité, marque autant les esprits ; à tel point qu'à l'origine de l'épidémie, les premières années, certains ont pu y voir une sorte de malédiction ! Il a fallu que les gens qui étaient atteints eux-mêmes ou qui se sentaient les plus menacés, combattent non pas pour « dédramatiser » le sida, mais pour remettre les choses en place, c'est-à-dire pour mettre au premier plan la lutte contre la discrimination et le discours moralisateur. On comprend peut-être mal cela quand on n'a pas pris toute la mesure de l'ampleur du drame, quand on n'a pas réfléchi aux problèmes de toute nature que pose le sida.

Lorsque la question s'est posée de ce qu'on pouvait faire, à l'échelon international, j'ai pensé qu'il ne fallait pas se limiter aux congrès scientifiques qui sont organisés à échéance régulière et où les politiques peuvent être invités, mais plus comme observateurs que pour exercer leurs responsabilités politiques. Le moment me semblait venu de donner un signal sans équivoque de la mobilisation des gouvernements contre le sida.

– Mais pourquoi vouloir faire entrer le sida dans le champ du politique ? On pourrait soutenir qu'il s'agit d'une maladie dont on a parfaitement identifié les modes de contamination, les perspectives médicales, les impasses médicales ; une maladie dont la prévention est du ressort des parents ou des Eglises, une maladie « privée » où le politique n'a pas sa place.

– Le politique a sa place d'abord à cause des conséquences économiques et sociales extrêmement lourdes du sida dans les pays où les personnes atteintes sont nombreuses et appartiennent en majorité aux classes d'âge actives. Cette épidémie soulève également des problèmes éthiques dans lesquels le politique a à intervenir. Ainsi, lorsqu'il s'agit de lutter contre les discriminations, problème qui s'est posé très vite, c'est le politique qui doit intervenir. Il y a également l'indispensable mobilisation financière. Or, les ministres de la santé n'ont souvent pas beaucoup de poids auprès des ministres des finances... Il est donc indispensable d'impliquer fortement les politiques si on veut obtenir une véritable mobilisation.

« La libre circulation des séropositifs »

– En Afrique, continent le plus touché par l'épidémie, les chefs d'Etat ont déjà fait des déclarations communes sous l'égide d'Abdou Diouf, président de la République du Sénégal (le Monde du 2 juillet 1992). Vous pensez donc que ce n'est pas suffisant ?

– Je viens précisément de rencontrer le président Diouf à Dakar. Beaucoup des pays concernés ont aussi besoin de notre aide. Dans nombre de pays parmi les plus touchés, il n'y a toujours pas de sécurité transfusionnelle parce qu'ils n'ont pas de quoi la payer. Il n'y a pas d'antibiotiques pour la tuberculose ou les maladies opportunistes et on manque de médicaments aussi courants que l'aspirine ! Donc, même sans songer aux traitements lourds ou à un vaccin qui n'existe pas encore, il est primordial de faire appel à la solidarité des pays du Nord. Dans ces pays, il existe des traditions culturelles, des tabous qui freinent la prévention des contaminations par voie sexuelle et sanguine. Coopérer avec eux permet également de conforter ceux qui y militent pour des politiques plus dynamiques et plus actives afin de modifier les comportements et de faire de la prévention. Et puis c'est une façon de traduire la solidarité internationale. Il est essentiel de montrer que c'est un problème qui n'est pas limité à quelques pays ou à un continent mais qui concerne l'ensemble des nations. C'est ainsi : la pandémie de sida impose une solidarité mondiale. Le sida sera endigué partout ou ne le sera pas.

– Sur le fond, pensez-vous que la prise de parole ou les images symboliques de chefs d'Etat ou de chefs de gouvernement réunis à Paris et traitant de ces questions peut être utile en termes de modification de comportement sexuel ? Est-ce que c'est de l'ordre du politique ? Est-ce que le politique peut utilement prendre la parole sur ce sujet ?

– Dans nos pays, peut-être pas, encore que quelquefois des gestes symboliques de politiques... Cela dépend du sujet. Mais je pense que, dans les pays en développement, c'est important. Il y a encore un poids, une symbolique du chef de l'Etat, quelquefois d'ailleurs aussi de l'épouse du chef de l'Etat. Cela permet de surmonter des tabous, de susciter une volonté collective. En Indonésie, par exemple, pays musulman, avec les pesanteurs que cela implique, le fait que le sommet ait lieu a conduit le président de la République, M. Suharto lui-même, à créer un programme national de lutte contre le sida. Le vice-premier ministre ou le vice-président de la République viendra à Paris. Cela a été le détonateur de toute une mobilisation. Pour ce qui concerne la Russie, nous espérons beaucoup que la présence d'un vice-premier ministre ou du premier ministre conduira la Douma à revenir sur sa décision d'imposer un dépistage systématique des étrangers.

– Pensez-vous que le combat concernant tout ce qui à trait à la discrimination des malades, à la stigmatisation, à l'enfermement est gagné ou qu'il restera toujours à mener ?



– Je crois que c'est là un combat qui reste à mener en permanence. En France, on a l'impression qu'il est quasiment gagné, que personne n'oserait plus aujourd'hui évoquer les sidatoriums. Je crois par exemple qu'à l'école, il n'est plus concevable qu'on puisse envisager d'écarter un enfant de ses camarades parce qu'il est séropositif. Mais très franchement, rien n'est acquis : la libre circulation des personnes, les dépistages à la frontière, les problèmes d'assurance. Nous devons rester vigilants, en France comme ailleurs.

– Quels seront les éléments, les critères qui vous feront dire que la réunion de Paris a été un succès ou un échec ?

– Il y a d'abord le succès d'être parvenus à l'organiser. Au début, beaucoup étaient vraiment sceptiques, et puis tout a évolué. Réticents à l'origine, les Américains sont aujourd'hui très ouverts et intéressés. Il y a eu une vraie mobilisation et une bonne collaboration avec l'OMS. Le deuxième succès, c'est la façon dont les groupes de travail thématiques ont fonctionné. Troisième succès – et pas des moindres – c'est d'avoir fait participer les associations. C'est une grande première. Quarante deux pays vont signer une déclaration commune. Même si ce texte est insuffisant, et si certains auraient préféré un texte plus ambitieux, il présente déjà, en l'état, des progrès notables. Par exemple sur la libre circulation. Si vraiment, pour la Russie, cela permet de faire changer le vote de la Douma, c'est tout de même très important. La France a déjà décidé d'engager, pour la coopération en matière de sida, une somme supplémentaire de 100 millions de francs. Je crois que les autres pays, sur des projets concrets, feront de même. Même si on ne parvenait qu'à assurer, dans les prochaines années, la sécurité des transfusions de sang, je pense que ce serait déjà un réussite du sommet.

– Mais l'essentiel pour vous ne réside pas dans la somme ou les sommes qui pourraient être dégagées à cette occasion ?

– Il faut s'orienter vers des stratégies mieux ciblées, et une meilleure coordination des efforts. L'essentiel, c'est donc qu'on voie des mages fortes, qu'on sache que des chefs de gouvernement se réunissent sur le thème du sida, que cela aboutisse à des décisions précises, sur des initiatives concrètes comme la sécurité transfusionnelle, l'action en direction des femmes ou la recherche, et qu'un comité de suivi en assure la mise en œuvre.

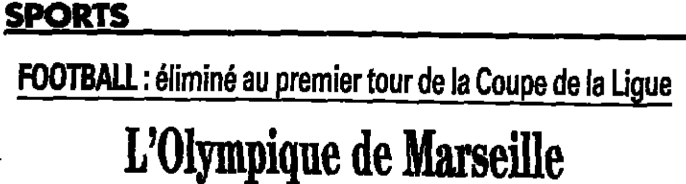
– Quand parleriez vous d'échec ?

– Si beaucoup de pays refusaient de signer le texte sur la libre circulation des personnes séropositives.

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU



SPORTS



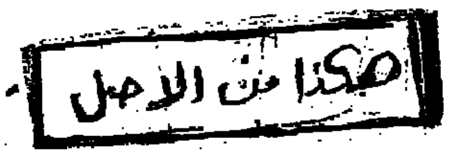
FOOTBALL : éliminé au premier tour de la Coupe de la Ligue

L'Olympique de Marseille change d'entraîneur

Les principales surprises du premier tour de la Coupe de la Ligue, mardi 29 novembre, ont été l'élimination de l'Olympique de Marseille par Niort (1-0, après prolongations), et la qualification de Valenciennes, pourtant mal classé en championnat de Nationale 1, aux dépens de Laval (2-0). Cette compétition organisée par la Ligue nationale de football connaît cette année un regain d'intérêt car le vainqueur obtiendra une place en Coupe de l'UEFA. Son élimination, qui arrive après une série de revers, prive l'OM d'une possibilité de renouer, dès la saison prochaine, avec les recettes des coupes européennes. Il ne restera plus aux Marseillais que l'espoir d'une victoire en Coupe de France. Cet objectif ne sera plus celui de Marc Bourrier, qui devait être démis de ses fonctions d'entraîneur après la défaite à Niort. Pour le remplacer, l'OM aurait pris contact avec Gérard Gili, récemment renvoyé par Montpellier (*le Monde* du 29 novembre), qui avait conduit le club phocéen à deux titres de champion de France, en 1989 et 1990.

Niort-Marseille 1-0
(après prolongation)
Alès-**Saint-Brieuc** 1-1 a. p.
(3 à 5 aux tirs au but)
Nancy-**Perpignan** 2-2 a. p.
(2 à 4 aux tirs au but)
Châteauroux-Nîmes 2-0
Le Mans-Beauvais 3-0
Gueugnon-**Red Star** 1-2
Charleville-**Dunkerque** 0-2
Guingamp-Rouen (N1) 2-0
Amiens-Angers 2-2 a. p.
(5 à 4 aux tirs au but)
Valenciennes (N1)-Laval 2-0
Toulouse-Mulhouse 2-1
Sedan-Valence 2-0

Les clubs en gras sont qualifiés pour les seizièmes de finale, le 3 janvier 1995, qui verront l'entrée en lice des clubs de première division.



JUSTICE

A Grenoble et à Orléans

Des peines de prison avec sursis ont été requises contre deux commandos anti-IVG

Au tribunal de grande instance de Grenoble, le ministère public a requis, mardi 29 novembre, de quatre à six mois de prison avec sursis à l'encontre de huit des dix membres d'un commando anti-IVG. Le 24 octobre, à l'hôpital Michallon de Grenoble, ce commando s'était enchaîné et avait bloqué l'accès d'un bloc opératoire, réservé aux interruptions de grossesse (*le Monde* du 26 octobre). Le jugement a été mis en délibéré au 17 janvier 1995.

Le commando était dirigé par Gérard Calvet, moine bénédictin, père-abbé du monastère traditionaliste du Barroux (Vaucluse). « *Est-ce que vous obéissez aux lois de la République ?* » lui a demandé le président. « *J'obéis aux lois justes* », répond Gérard Calvet. « *Pourquoi agissez-vous ainsi ?* » insiste le président. « *L'embryon est un être humain et je n'ai pas voulu me faire complice d'un crime* », réplique le moine.

L'hôpital Michallon de Grenoble, neuf médecins, le Planing familial de l'Isère, l'Union des femmes françaises et des syndicats de personnel hospitalier s'étaient portés partie civile dans cette affaire. Aux cris de « *A bas la calotte, vive la capote* », 150 à 200 manifestants avaient hué à leur arrivée les membres du commando, soutenus par quelques dizaines de militants du « droit à la vie ».

de 3 à 6 mois de prison avec sursis

Le même jour, devant la cour d'appel d'Orléans (Loiret), l'avocat général a requis la confirmation des peines prononcées en première instance à l'encontre des neuf membres d'un autre commando anti-IVG lors d'une action menée au CHU de Tours en novembre 1993 (*le Monde* du 29 mars). Les prévenus avaient été condamnés par le tribunal correctionnel de Tours à des peines de 3 mois de prison avec sursis pour huit d'entre eux et 6 mois avec sursis pour une femme de 40 ans. L'arrêt a été mis en délibéré au 31 janvier 1995.

Devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône

Le milieu marseillais donne le ton de l'affaire des cliniques

Plusieurs éclats de rire ont ponctué, mardi 29 novembre, l'examen de personnalité des six accusés qui comparaissaient depuis la veille pour assassinat et complicité devant les assises des Bouches-du-Rhône dans le cadre du procès de l'affaire des cliniques marseillaises.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Sont-ils sortis de la maison d'arrêt ou d'un film dont les dialogues seraient signés Michel Audiard ? Petit, menton carré, lunettes correctrices épaisses et larges, Roger Memoli n'est pas – loin s'en faut – l'archétype des play-boys de la côte. Pourtant, les experts-psychiatres le disent séducteur. Car la séduction de l'assassin présumé de Léonce Mout, patron de clinique, et du docteur Peschard, conseiller municipal de Marseille (*le Monde* des 28 et 29 novembre), est ailleurs. Derrière cet accent phocéen à couper au couteau... « *Séducteur, moi ? Non, dites ! Je vous ai séduit, monsieur le président ?* » Ledit président, Daniel Trille, pouffe, mais, quelques heures plus tard, s'adressant en fait à l'avocat de l'accusé, ne réprime pas ce lapsus : « *Vous avez la parole, maître Memoli.* »

Outre un gros penchant pour le whisky, Memoli a donc du verbe, quoique quelques problèmes avec la concordance des temps. Il a aussi le sens de l'honneur : « *Moi je vous le dis. Si j'aurais pris des sous à ma mère, je meurs de suite.* » Comme cela ne s'invente pas, la mère de Roger Memoli se prénomme Zola. Lui, le « *garri* » de Sainte-Marthe à Marseille, ce quartier populaire par excellence, lui, le « *petit* » d'une famille de sept enfants, a dérapé après le certificat d'études – « *Eh ! C'est la vie !* » – et surtout après la mort de son père.

« Honnêtes à leur façon »

Sa carrière « professionnelle » débute par un premier « casse » à dix-sept ans. Mineur, il a connu la (même) cour d'assises en... 1965, et brodé toute sa vie sur le mode braquages, rackets. Avec, parfois, un zeste de baraka : en témoigne cette balle de gendarme retrouvée dans son pull-over, après une fusillade.

Memoli a aussi de la présence et du répondant. A celui qu'il appelle toujours « Armand » (le docteur Gallo, qui est, selon l'accusation, commanditaire des deux meurtres) et qui avoue « *avoir peur de ses silences menaçants* », il rétorque net : « *Silences menaçants ? Alors, vous croyez que, si je me mets à un arrêt de bus, c'est parce que mon silence impressionne que le bus, lui, il passe et il s'arrête pas ?* » Bref, à Aix, on rit de bon cœur. Y compris dans le box des accusés.

Marcel Long, qui est le chauffeur impliqué dans le meurtre du DocteurPeschard, a vraisemblablement aussi croisé feu le scénariste Audiard dans une vie antérieure. Ancien de la French Connection condamné à dix-huit années d'emprisonnement en 1973 (avec deux de ses frères), ce quinquagénaire carré aux moustaches grisonnantes et à la voix chaude de baryton marseillais a commencé par une carrière de danseur classique, puis moderne et acrobatique.

Reconverti vers la trentaine en mauvais garçon après la faillite de l'entreprise familiale, Marcel Long est, selon un expert, un « *type droit* ». En prison, il passe son BEPC, une bonne demi-douzaine de CAP et de BEP et même deux années de BTS. A sa sortie de la centrale de Muret où il a purgé douze ans et rencontré Memoli, il se reconvertit dans la pose d'alarmes en maisons individuelles, baptisant son entreprise SAS. Long, comme Jean-Paul Mar (accusé d'être le chauffeur dans le dossier Mout), a le sens de la fidélité, des « *services à rendre* », du règlement des sommes dues, aveuglément, au point, dit-il, « *de s'être fait, cette fois-ci, couillonner* ».

« Le Bernard Tapie des cliniques »

La famille, les amis, l'honneur, voilà donc le ciment de ces accusés, qui sont, comme dit la psychologue expert, « *honnêtes à leur façon* ». Ce tempérament, ce milieu, ces us et ces coutumes, Armand Gallo le notable les connaît bien. Toute la famille Gallo vit boulevard Casanova, dans le quatorzième arrondissement. Ces quartiers nord de Marseille sont sa vie. Une vie de médecin aisé (il gagne 70 000 francs mensuels), mais qui ne rechigne pas à donner de son temps, pour trois fois rien, ici pour l'Armée du salut, là pour un foyer d'hébergement de déshérités.

Son aura, son besoin de reconnaissance sociale, ont poussé l'ancien enfant de chœur devenu franc-maçon à entrer en politique. Conseiller municipal RPR (minoritaire) en 1983, Armand Gallo tente sa chance sans succès aux législatives de 1986 avant de sauter le pas et de rejoindre en 1989 la liste Majorité-Marseille de Robert Vigouroux où il n'est « que » conseiller municipal de secteur, derrière le docteur Peschard.

La politique rapproche le voyou Memoli du col blanc Gallo. A ses heures perdues, Memoli est chef colleur d'affiches et, accessoirement, homme à tout faire. Pour les élections, il a généralement une quarantaine de gars à disposition, comme Jean-Paul Mar ou Marcel Long. Memoli a collé pour le RPR, puis pour le Front national (contre Gallo) et à nouveau pour le RPR. « *Pourquoi la droite ?* », demande le président. « *Parce que c'est eux qui ont le portefeuille le plus ouvert...* »

Jean Chouraqui, accusé d'être le « *super-commanditaire du meurtre de Léonce Mout* », est, lui, l'ami de vingt-cinq ans d'Armand Gallo. Fils unique d'un chirurgien juif pied-noir et d'une mère corse, il a été élevé avec ses cousins. « *Un frère* », dit l'un d'eux, qui ne trouve pas ses mots pour dire l'importance de la solidarité dans « *la famille* » et explique avoir payé les 500 000 francs de la caution judiciaire de son cousin. Comme Mar et Memoli, Jean Chouraqui a lui aussi perdu son père à l'adolescence. Mais c'est là le seul point commun. La politique ? Ce n'est pas « *son truc* », même s'il reconnaît avoir versé, sur ses deniers, 50 000 francs pour la campagne de Robert Vigouroux, en 1989.

Avec beaucoup d'aisance, il parle de son monde à lui, fait de rachats de cliniques, d'autorisations administratives, de montages financiers et de prêts bancaires. Bref, de ce Monopoly grandeur nature où, comme dit la psychologue, « *il veut toujours plus* ». Pour évoquer la construction de l'empire « Chou », il se montre pédagogue envers les jurés et donne un avant-goût des journées à venir, où il faudra bien disséquer cette prétendue « *guerre des cliniques* ».

Mais dans ce dossier, où chacun semble encore tenir l'autre par un subtil jeu de séduction-pression que près de cinq années de détention provisoire (excepté Jean Chouraqui libéré au bout de vingt-huit mois) n'ont pas effacé, il y a déjà des failles. Car entre ces hommes, pour qui la famille et l'amitié importent plus que tout, il y a dorénavant Marc Galeazzi. Or l'ancien directeur administratif de la Polyclinique de Marseille-Nord, qui, dans sa première déposition, a chargé Chouraqui et Gallo pour le meurtre de Léonce Mout, semble bien seul. Ruiné, sans ami, il vient de perdre en avril son dernier soutien affectif, Patricia Lauri, également mise en examen pour non-obstacle à la commission d'un crime.

Galeazzi, l'autre figure de ce procès, qui, pour faire prospérer ses affaires, n'hésitait pas à se présenter comme « *un cousin de Charles Pasqua et un ami influent de Jacques Chirac* », voire comme le « *Bernard Tapie des cliniques* »...

JEAN-MICHEL DUMAY

EN BREF

« FAC PASQUA » : Manifestation des étudiants de l'université Paris-X-Nanterre. – Entre 400 et 500 étudiants de l'université Paris-X-Nanterre, accompagnés par quelques professeurs et personnels non enseignants, ont manifesté, mardi 29 novembre, devant le chantier du pôle universitaire privé Léonard-de-Vinci, surnommé « fac Pasqua », dont ils demandent « *l'intégration dans le service public* ». Ils se sont rendus pour la première fois sur le site de la future université privée à Courbevoie (Hauts-de-Seine), qui doit ouvrir ses portes à la rentrée 1995. Sur les banderoles, on pouvait lire : « *Des moyens pour le service public, non à la fac Pasqua.* »

MEURTRE : le corps d'un agent immobilier cannois battu à mort découvert dans un ruisseau. – Le cadavre découvert le 17 novembre à l'embouchure de l'Estéron, un ruisseau qui se jette dans le Var, près de Nice, est celui d'un agent immobilier cannois, Michel Préauchat. Selon l'autopsie, le propriétaire de l'agence Préauchat Immobilier, située au centre de Cannes, a été battu à mort avant d'être abandonné dans le ruisseau. La police judiciaire de Nice a été saisie de l'enquête.

VERSAILLES : les magistrats dénoncent des atteintes à leur indépendance. – Réunis en assemblée générale, les magistrats du tribunal de Versailles ont dénoncé les « attaques personnelles » du bâtonnier de Versailles à l'encontre d'un juge d'instruction et la diffusion, par ce bâtonnier, d'une lettre-circulaire demandant aux avocats de transmettre au barreau les jugements « *prétendument contestables* » du tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye « *afin de nourrir un dossier susceptible d'être remis à la hiérarchie judiciaire* ». Ils reprochent également au préfet des Yvelines d'avoir écrit au président du tribunal afin de s'étonner de « *décisions non conformes à la doctrine du ministère de l'intérieur en matière de rétention administrative des étrangers* ». La délibération de l'assemblée des magistrats sera transmise au Conseil supérieur de la magistrature.

JUSTICE

Communiquées aux parties civiles par le juge d'instruction

Les expertises techniques et scientifiques confortent la thèse du suicide des frères Saincené

Les résultats de l'ensemble des expertises techniques et scientifiques ordonnées pour élucider la mort des frères Fernand et Christian Saincené – dont les corps avaient été découverts, le 12 mai 1994, dans le garage d'une villa de Tourtour (Var) – viennent d'être officiellement notifiés aux parties civiles par le juge de Draguignan, Philippe Guémas, chargé de l'instruction du dossier. Ils confortent tous la thèse d'un double suicide.

NICE

de notre correspondant régional

Selon les premières constatations faites par les gendarmes de Salernes, Fernand Saincené, cinquante-deux ans, ancien vacataire du conseil régional de Provence - Alpes-Côte d'Azur, et son frère Christian, quarante-neuf ans, se sont volontairement donné la mort en s'asphyxiant à l'aide d'un tuyau relié au pot d'échappement d'une voiture de location dans laquelle ils furent découverts attachés aux sièges par les ceintures de sécurité.

Dans un premier temps, le procureur de la République de Draguignan, Jean-Marie Huet, avait ouvert, le 14 mai, une information judiciaire de routine pour recherche des causes de la mort. Plusieurs éléments pouvaient, cependant, laisser croire à une autre hypothèse émise, aussitôt, par les parents et les concubines des frères Saincené : celle d'un double meurtre suivi d'une mise en scène destinée à brouiller les pistes.

Une autre interrogation était posée par la personnalité énigmatique de Fernand Saincené. Celui-ci, un maniaque du « renseignement », se faisant notamment passer pour un commissaire de police, avait été impliqué, à la fin de 1991, dans une affaire de racket fiscal qui avait dérapé vers une affaire d'« espionnage politique ». Cette dernière procédure avait entraîné, à l'époque, des poursuites – conclues ultérieurement par un non-lieu – à l'encontre du président du conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur, le sénateur (UDF-PR) Jean-Claude Gaudin, et de son directeur du cabinet, Claude Bertrand. Fernand Saincené avait refusé de se présenter au procès dans lequel il devait comparaître, le 5 mai, à Marseille, pour trafic d'influence et corruption active et passive. Dans une lettre adressée à son avocat, Me Yves Soulas et accompagnée d'un dossier de vingt-cinq pages, largement diffusé à Marseille, il affirmait qu'il avait *« de très importantes révélations à faire (...) mettant en cause de très importantes personnalités du monde politique actuel »*. *« Je n'ai aucune envie, ni besoin,* précisait-il également, *de me suicider, pas plus que mon frère Christian, mon fidèle bras droit. »*

Les révélations d'un ordinateur

Compte tenu de ce contexte, le procureur Huet s'était résolu, le 20 mai, à ouvrir une seconde information judiciaire pour *« assassinat »* et avait requis, onze jours plus tard, la jonction des deux dossiers confiés au juge Guémas. La première autopsie des corps des victimes avait entretenu toutes les spéculations puisqu'elle concluait à l'absence de monoxyde de carbone dans les prélèvements sanguins. L'enquête allait, pourtant, permettre d'établir plusieurs faits importants.

Le 2 mai, les frères Saincené avaient quitté leurs parents *« pour toujours »*. Ils avaient, d'autre part, confié à l'un de leur proches, qu'ils comptaient se rendre à Rennes pour y rencontrer le conseiller Renaud Van Ruymbeck auquel Fernand Saincené avait écrit, la veille, en lui promettant de lui fournir des preuves sur *« le cheminement de capitaux énormes »*, se retrouvant, en partie, *« dans les caisses noires de la droite »*. Or les gendarmes devaient découvrir, dans les deux voitures, Peugeot 106, louées par les deux frères, des tickets de péage attestant de leur passage sur l'autoroute A8 en direction du Var.

D'autre part, Fernand et Christian Saincené avaient pris, l'un et l'autre, leurs dispositions testamentaires devant notaire. Ils avaient également soldé leurs comptes bancaires en tirant des chèques au profit de leurs proches et en leur donnant le feu vert, le 2 mai, pour les présenter à l'encaissement. Un ticket de consigne automatique de gare – portant la mention manuscrite *« ticket piège »* – avait d'autre part été retrouvé dans la boîte aux lettres de Me Soulas. Mais, vérification faite, aucun objet n'avait été déposé dans le casier de cette consigne.

Les examens toxicologiques et anatomo-pathologiques, faits en double, ont permis de retrouver des traces de monoxyde de carbone, à des doses létales, dans le sang et le liquide de stase. Les experts ont aussi découvert, en quantité importante, dans l'estomac des victimes, les traces de deux médicaments hypnotiques à effets très toxiques. Les déclarations des médecins ayant prescrit ces médicaments ont été recueillies par les enquêteurs.

Ces expertises ont été complétées par une « reconstitution technologique » effectuée, le 27 juin, par les spécialistes du laboratoire interrégional de police scientifique (LIPS) de Marseille. Des capteurs introduits à l'intérieur du véhicule, une Peugeot 106, ont, en fait, mis en évidence la production d'oxyde de carbone et d'anhydride carbonique dans des proportions suffisantes pour entraîner une syncope dans un délai d'une à deux heures. Deux spécialistes en génie informatique ont, enfin, effectué des opérations longues et complexes pour « faire parler » le micro-ordinateur, démuni de disquettes, dont se servait Fernand Saincené et qui a été saisi dans la villa de Tourtour.

Ils sont ainsi parvenus à sauvegarder le disque dur de la machine. Fernand Saincené avait notamment composé et remanié le « dossier » diffusé avant son procès ainsi que divers documents, restés confidentiels, dans lesquels se révèle, de manière non équivoque, son intention suicidaire. Dans une lettre destinée à l'un de ses amis marseillais, il écrit notamment que *« le dernier moyen à utiliser pour faire éclater la vérité est sa vie »*. Dans d'autres textes – qu'il avait « effacés » – il explique pourquoi son frère et lui ont décidé de mettre fin à leurs jours. Personnellement, Fernand Saincené, qui se croyait traqué et se sentait abandonné, redoutait de retourner en prison après son procès.

GUY PORTE

POLICE

La chasse aux « tracts islamiques » dans les Hauts-de-Seine

Flagrant délit de dérives policières

Ramassage systématique de personnes distribuant des tracts, séances de photographies non prévues par le code de procédure pénale, fichage d'indicateurs conduits *manu militari* au commissariat : la lutte contre les « islamistes » et contre les « délinquants » conduit, dans le département des Hauts-de-Seine, à de fâcheux excès de zèle policier. Consacrée à la *« distribution de tracts islamiques »*, une première note interne, datée du 5 octobre, a été diffusée auprès des policiers en tenue du commissariat de Nanterre. Elle leur ordonne d'interpeller les personnes distribuant de tels tracts *« à proximité de lieux de prières (mosquées, salle de réunions...) ou aux abords d'établissements publics tels que les écoles ou les bâtiments administratifs »*. Signée par un officier de paix la note ne précise cependant pas comment distinguer un texte *« islamique »* d'un autre, surtout écrit en arabe...

De manière encore plus surprenante, et en malmenant la loi pénale, la note précise que *« tout individu surpris ou se livrant ouvertement à la distribution de tracts islamiques sur la voie publique sera interpellé et conduit au poste dans le cadre d'une simple vérification d'identité »*. Selon le code de procédure pénale la vérification d'identité – détention « au poste » pour une durée maximale de quatre heures – doit seulement concerner les personnes n'ayant pas pu ou pas voulu justifier de leur identité lors d'un contrôle policier.

La suite de la note est à l'avenant : dans la foulée de leur conduite au commissariat, les interpellés devront être présentés à l'unité de police judiciaire locale. *« Des clichés photographiques des mis-en-cause »* seront alors effectués *« aux fins d'information et d'archivage »*. Le code de procédure pénale prévoit certes que si l'interpellé maintient son refus de justifier de son identité ou fournit des éléments inexacts, les policiers peuvent procéder à une prise de photographies. Mais cette séance de photos ne peut avoir lieu que sur autorisation du procureur de la République. Le parquet de Nanterre était frappé de stupeur, mardi soir 29 novembre, en apprenant l'existence de cette note.

Une autre note de service, daté du 7 octobre et émanant cette fois du commissariat de Clichy, illustre ces dérives policières en cours dans les Hauts-de-Seine, dont le conseil général est présidé par Charles Pasqua. Révélé par *Libération* du 25 novembre, ce document impose le fichage des *« individus »* pouvant intéresser la lutte contre la délinquance. Il établit un curieux amalgame entre les délinquants effectivement arrêtés et les informateurs (« indicateurs ») de la police. *« Chaque individu appelé filleul sera parrainé par un fonctionnaire »*, note le commissaire, autorisant les *« parrains »* à contraindre leurs *« filleuls »* à les suivre au poste. Là non plus, le parquet de Nanterre n'avait pas été informé par « ses » policiers.

ERICH INCIYAN

Dans la Seine-Maritime et dans l'Eure

Trois corps retrouvés dans la Seine pourraient être ceux de clandestins algériens

Trois cadavres ont été découverts dans la Seine, entre dimanche 27 et mardi 29 novembre, par les gendarmes de Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime) et de Quillebeuf (Eure). Il pourrait s'agir de trois des cinq passagers clandestins algériens qui auraient sauté à l'eau, dans la nuit du 15 au 16 novembre, pour échapper à un retour forcé vers leur pays.

Le 14 novembre, le commandant du *Ibn-Badis*, un cargo algérien reliant Oran à Rouen, prévient la direction départementale de contrôle de l'immigration et de lutte contre l'emploi des clandestins (DICILEC) de Seine-Maritime que six passagers clandestins ont été découverts à son bord. Comme il est d'usage, ordre est donné de consigner les intéressés dans une cabine jusqu'à l'accostage dans le port de Rouen. Mais là, les policiers chargés de s'assurer du maintien à bord des clandestins jusqu'à l'appareillage vers Oran attendront en vain.

Dans la nuit du 14 au 15 novembre, les Algériens ont fracturé la porte de leur cellule. Cinq d'entre eux auraient sauté dans la Seine, selon le témoignage de membres de l'équipage qui ont entendu des bruits de plongeon. Le sixième homme, resté à bord de l'*Ibn-Badis*, n'a pas eu, semble-t-il, le courage de se jeter à l'eau. Il a été renvoyé vers Oran. Des recherches ont été entreprises vainement, mardi 15 novembre.

On a d'abord cru les Algériens, âgés entre vingt-trois et vingt-huit ans, originaires d'Oran et d'Alger, cachés à bord du navire. Il n'en était rien. Puis on a pensé qu'ils avaient disparu dans la nature. Jusqu'à la découverte, dans la matinée du dimanche 27 novembre, par les gendarmes de Caudebec-en-Caux, d'un cadavre sur la berge à Villequier (Seine-Maritime), puis d'un second, le lendemain, à Vieux-Port (Eure) par les gendarmes de Quillebeuf. Mardi 29, un troisième corps était retrouvé à Villequier. Les deux premières autopsies établissaient l'origine maghrébine des victimes, mais aucune trace ne laissait supposer un décès suspect. Un fugitif aurait échappé à la noyade et aurait été aperçu sur la terre ferme par un témoin. Le cinquième a disparu.

Selon les premières constatations de l'enquête, les clandestins auraient sauté dans un virage de la Seine, avant Caudebec-en-Caux, à un endroit où les bateaux remontant la Seine se trouvent à environ 100 mètres de la berge. L'enquête préliminaire diligentée par Régis Seille, premier substitut au parquet de Rouen, ne devrait pas déboucher sur l'ouverture d'une information, en l'absence de toute infraction constatée. Le lien entre la disparition des clandestins et les cadavres n'avait pu être établi formellement, mardi 29 novembre, l'éventualité d'un subterfuge étant évoquée par les policiers.

L'affaire illustre, en tout cas, la force qui pousserait désormais des Algériens à fuir leur pays et à trouver, en France particulièrement, un asile à tout prix. A l'endroit où les clandestins algériens auraient plongé, la température de la Seine ne dépasse guère 11 degrés.

PHILIPPE BERNARD

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

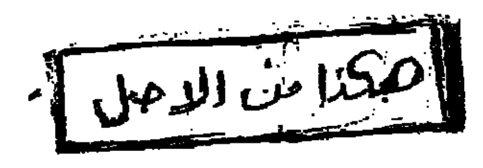
Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, no 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



CINÉMA

LE FESTIVAL DES TROIS CONTINENTS à Nantes

La preuve par le tiers

La seizième édition du Festival des trois continents, qui s'est tenue du mardi 22 au mardi 29 novembre à Nantes, a souligné la fécondité et la diversité des cinématographies asiatiques : confirmation des richesses de Taïwan et de Corée, apparition de nouveaux talents dans le creuset indien et découverte d'un cinéma naissant en Mongolie.

NANTES

de nos envoyés spéciaux

La définition géographique qui donne son nom au festival organisé par les frères Alain et Philippe Jalladeau semble perdre chaque année un peu plus de son sens. A Nantes, la programmation a toujours privilégié la découverte de films « différents » (différents du cinéma européen et nord-américain blanc, qui domine les écrans du monde) plutôt que le strict respect des latitudes et longitudes. Mais la montée en puissance des cinématographies orientales, parallèle à la désertification de l'Amérique latine, tandis que l'Afrique peine toujours pour échapper à son carcan de misère, entraîne un déséquilibre criant en faveur des films nés entre le Pacifique et l'Oural.

Revers de la médaille amplement méritée par les frères Jalladeau, bon nombre des films venus de cette zone sont aujourd'hui les invités officiels des « grands » festivals. Ainsi ont été présentés à Nantes des films déjà primés à Cannes (*Au travers des oliviers*, de l'Iranien Abbas Kiarostami), à Venise (*Vive l'amour !*, du Taïwanais Tsai Ming-liang) ou à Tokyo (*Une lettre pour un ange* de l'Indonésien Garin Nugrobo). Et encore *Confusion chez Confucius* du Taïwanais Edward Yang, déjà vu à Cannes, et *Une vie empruntée*, de son compatriote Wu Nien-jen révélé par le Festival de Tokyo, tout comme le japonais *Like a Rolling Stone* de Tatsumi Kumashiro, sans oublier *l'Homme d'Abadan*, film iranien primé à Locarno.

A côté des pôles taïwanais et iraniens à juste titre mis en valeur, cette édition du festival a permis d'attirer l'attention sur trois autres régions. Avec, tout d'abord, la confirmation d'une nouvelle génération de cinéastes coréens, grâce à *l'Ile étoilée* de Park Kwang-su et à *la Vie en rose* de Kim Hong-joon. Affrontements entre passé et présent dans une communauté traditionnelle pour le premier (qui sortira en France le 14 décembre), film noir centré sur les exclus du développement économique et les victimes de la répression dans les centres urbains pour le second, l'un et l'autre témoignent d'un véritable don de la mise en scène, alliant sens du spectacle et exigence du récit.

Assumant bravement ses tâches de « tête chercheuse », le festival a également permis de vérifier l'existence d'un cinéma mongol, sur lequel une rétrospective levait un coin de voile. En dépit d'une technique souvent rudimentaire, et malgré l'héritage du modèle soviétique dont il reste les lourdeurs sans la rigueur enseignée jadis par les écoles de cinéma moscovites, les cinéastes mongols ont entrepris de restituer à l'écran la personnalité d'un peuple dont leurs films détaillent les modes de vie, tout en exaltant les splendeurs des paysages.

Promesses mongoles

Les plus réussis parmi ces films ne sont pas les plus récents. Ainsi *la Claire Tamir*, de Ravjaaguyn Dorjpalam (1970), vaste reconstitution historique du début du siècle, ou surtout *le Garçon de la capitale*, de Bayandelgeriin Jamsran (1968), qui décrit le difficile retour à la steppe d'un jeune homme incapable de reconnaître un chameau d'une chamelle et qui s'éprend d'une jolie fille séduite et abandonnée. En à peine plus d'une heure, le réalisateur fait preuve d'un vrai savoir-faire et de beaucoup d'humour. Egalement intéressant, *l'Ombre*, de Begziin Baljinnyam (1986), retrace les amours d'une veuve et de celui qui fut l'ami de son mari, amours contrariées par le fils de la jeune femme, qui croit cet homme responsable de la mort de son père.

Parmi les films contemporains, on remarquait *Aldas*, de Choybolyn Jumdaan (1994), triste histoire d'un boxeur débarqué de sa steppe et qui découvre les pièges sentimentaux des mœurs modernes, ou *la Corde*, de la réalisatrice Nansaliin Vranchimeg (1991) qui elle aussi situe dans un milieu urbain le portrait tragique d'un jeune orphelin confronté à la délinquance et qui rêve de retrouver la campagne et les yaks de ses ancêtres. Davantage que de révélations, il s'agit ici de promesses, dont il faut attendre qu'elles se concrétisent. L'une des singularités du Festival des trois continents étant de réussir à mobiliser un public local important y compris pour ces explorations parfois périlleuses.

Le cinéma indien est lui, on le sait, pleinement adulte. On sait moins qu'il continue de se renouveler avec éclat. Deux films surtout en portaient témoignage, de manière fort différente. *English, August*, premier long métrage de fiction de Deve Benegal, un cinéaste de trente-quatre ans formé à l'école du documentaire, décrit la vie d'un jeune fonctionnaire passionné de rock et de jazz, dragueur impénitent doté d'un humour ravageur, dans la petite ville où il a été envoyé en formation. Malgré ses longueurs, *English, August* tranche par son acidité et sa liberté de ton sur ce que l'on connaît en Occident de la production indienne.

D'inspiration et de facture plus traditionnelles, mais également beaucoup plus maîtrisé, *l'Homme servile*, huitième long métrage de Adoor Gopalakrishnan, surprend par sa très grande intensité dramatique, maintenue par une mise en scène qui joue avec une extrême adresse de la durée des plans et du statisme des personnages. Analyse des relations maître-esclave, c'est une œuvre violente, qui va jusqu'au bout de son périlleux sujet avec une tranquille assurance et une grande sobriété de moyens. Et si *Feuilles et épines*, de K. P. Sasi, brode de manière assez conventionnelle sur le thème de l'oppression féminine, tirant pourtant le meilleur parti de la beauté et du dynamisme de ses quatre actrices, sur un sujet voisin, *la Sœur aînée*, de la cinéaste du Sri-Lanka Sumitra Peries, met en évidence un talent certain dans la composition des plans et l'utilisation de la durée, pour dire le drame d'une jeune femme ballottée par les calculs et les traditions, les manigances et la malchance.

Sobriété n'est pas le mot qui convient pour décrire les films présentés dans le cadre de l'autre grande rétrospective nantaise, consacrée aux *chanchadas* brésiliennes des années 50. Parodies des films de genre hollywoodiens (westerns et polars notamment), pleines de musique et de chansons (les plus grands noms brésiliens du spectacle y sont associés), ces comédies connurent en leur temps un succès considérable et firent d'acteurs comme Oscarito, Grande Otelo et José Lewgoy de véritables vedettes. Spectacles sans prétention, réalisés avec un certain savoir-faire, ces films volontiers délirants se révèlent vite aussi lassants que les pitreries du comique Oscarito.

Éclat de rire africain

Il est vrai que consacrer une rétrospective à un pays d'Amérique latine permet de rétablir un équilibre géographique de circonstance, que la production mondiale actuelle ne justifie en rien. Tout comme relève de l'artifice l'attribution du Grand Prix du festival au mexicain *Deux Crimes*, adaptation d'un roman mélo mis en images sans guère d'invention par Roberto Sneider.

Quant à l'Afrique, si elle était surtout représentée par les films tournés sous l'égide du producteur Ahmed Attia, auxquels le festival rendait à bon droit hommage, elle a offert aux spectateurs l'un des rares éclats de rire au sein de cette manifestation où dominent les sujets graves, et traités presque toujours avec sérieux. « Petit film » bâti sur un scénario d'une grande simplicité (un gendarme ne retrouve plus le billet de loterie qui devait faire sa fortune, tandis que parents, amis et ancêtres lui tombent dessus à bras raccourcis), *Wariko, le gros lot*, du réalisateur ivoirien Fadika Kramo-Lanciné, croque une série de portraits souriants et de situations cocasses, sans jamais rien perdre de son dynamisme.

JEAN-MICHEL FRODON et PASCAL MÉRIGEAU

PALMARÈS

Grand Prix : *Dos Crimines* (*Deux Crimes*), de Roberto Sneider (Mexique). 2e Prix : *English, August*, de Deve Benegal (Inde). Prix d'interprétation masculine : Lee Kang-sheng dans *Vive l'amour !*, de Tsai Ming-liang (Taïwan). Prix d'interprétation féminine : Choi Myung-kil dans *la Vie en rose*, de Kim Hong-joon (Corée du Sud). Prix de la ville de Nantes : *Vive l'amour !* Prix du public : *l'Ile étoilée*, de Park Kwang-su (Corée du Sud).

MUSIQUES

La mort du batteur de jazz Al Levitt

Le batteur Al Levitt est mort, lundi 28 novembre, à Paris, des suites d'une congestion cérébrale. Il était âgé de soixante-deux ans.

« Je me souviens du Caméléon, rue Saint-André-des-Arts, avec un batteur qui s'appelait Al Levitt. » L'énoncé 379 des *Je me souviens* de Georges Perec évoque cette figure de la scène parisienne, Alan Levitt dit Al Levitt, né à New-York, le 11 novembre 1932, dont Perec fut l'ami. La vie d'Al Levitt se plaça sous le signe de l'amitié.

Il a connu la biographie type des musiciens de jazz des années 50, expériences des gouffres et pauvreté comprise. L'étendue de ses rencontres raconte simplement son talent, qui était immense. Tous ont voulu jouer avec lui, à commencer par Lennie Tristano, pianiste le plus audacieux de l'après, Parker, puis Stan Getz qui ne transigeait pas avec les rythmes, et Charles Mingus dont la fréquentation est, à elle seule, un baromètre absolu (1952). Sa proximité de Mingus et Paul Bley est un excellent indicateur de sa situation dans la communauté des musiciens en temps plutôt difficiles. Il joue également avec Lee Konitz et Teddy Charles, effectue sa première tournée en Europe, où il s'installe. Comme le Dexter Gordon de *'Round Midnight*, le film de Bertrand Tavernier, il retourne à New-York, accompagne Toshiko Akiyoshi et Jackie McLean (toute une légende), intègre l'orchestre de Lionel Hampton, avec lequel il parcourt le monde et revient, comme toujours dans ces cas-là, sur la côte ouest, où il travaille avec Joe Albany (piano) et le saxophoniste Teddy Edwards.

Batteur de big band (l'art le plus difficile), batteur demandé à la fois par Getz et Mingus (le plus improbable), Al Levitt est tout naturellement un batteur pour chanteuse, à commencer par Stella Levitt, sa femme, d'origine mexicaine. En 1968, avec Stella et quelques cousins, il enregistre un disque qui enchante, *We Are the Levitt*, joue avec Zoot Sims, traverse l'Espagne en compagnie de Lou Bennett et s'établit en 1975 à Paris. Il devient alors l'accompagnateur recherché des amis de passage, Lee Konitz, Chet Baker surtout, réenregistre avec Stella (*Stella Levitt*, 1980), avec René Urtreger, Barney Wilen et Alain Jean-Marie ; on le trouve aussi en disque au côté de Martial Solal, Sidney Bechet et Stéphane Grappelli. C'est dans le style, un peu vite nommé *West-Coast* qu'il excelle, une légèreté inessentielle, un art des ballets (*brushes*) qui aurait fait danser les anges. Ce style était une attitude, une élégance de vie jusque dans les difficultés matérielles qui le rendaient aimable à tous, une philosophie qu'il sut transmettre, d'articles en entretiens, dans ses collaborations à nombre de revues comme *Jazz Journal* et *Jazz Magazine*.

FRANCIS MARMANDE

Nouveaux motifs d'explosion dans les universités

Après la flambée des DEUG, les deuxième et troisième cycles sont à leur tour menacés par la croissance des effectifs. Cette tendance va s'amplifier dans les prochaines années

En franchissant le cap des deux millions d'étudiants, toutes formations confondues, l'enseignement supérieur français avait enregistré, à la rentrée 1993, les conséquences du grand bond en avant accompli ces dernières années. Cette rentrée devrait marquer un nouveau tournant. Pour la première fois en effet, avec un taux de croissance proche de 9 %, l'augmentation du nombre d'étudiants a été notoirement plus forte en deuxième cycle de licence et maîtrise ainsi qu'en troisième cycle universitaire (DEA, DESS, écoles d'ingénieurs...) qu'en premier cycle (+ 4,8 %), selon les estimations de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale. Pour l'instant, cette progression concerne essentiellement les inscriptions en licence et maîtrise, dont les effectifs passent de 450 000 à 487 000 étudiants.

Cette évolution était prévisible. Elle s'inscrit « mécaniquement » dans la suite de l'« explosion » des flux de nouveaux bacheliers, dont le taux de réussite en DEUG, quoi qu'on en dise, s'est amélioré. En second lieu, la création des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), accessibles après la licence, a freiné brusquement le niveau de sortie à bac + 2 pour les candidats aux métiers de l'enseignement. Enfin, la multiplication des centres universitaires et la diversité d'offres de formations ont encouragé la course au diplôme et l'allongement du parcours universitaires auprès de jeunes en position d'attente de nouveaux débouchés sur le marché du travail. Cette tendance n'est pas près de s'inverser.

Dans une étude, récemment publiée, sur les différents « *scénarios du développement du système éducatif de 1994 à 2003* » (*le Monde* du 17 novembre), la DEP (1) note que « *toutes disciplines confondues, la probabilité d'accéder en deuxième cycle* [universitaire] *ne cesse d'augmenter, quel que soit le temps mis pour y parvenir* ». Proche de 55 % actuellement, le passage en licence devrait atteindre 59 % en 2003. Malgré la baisse démographique des bacheliers prévue à partir de l'an 2000, la progression des effectifs universitaires ne devrait pas être ralentie, au contraire. « *Entre 1993 et 2003*, précise la DEP, *le nombre d'étudiants passera de 1,8 million à 2,1 millions, avec une croissance de 35 % des seconds cycles.* » Actuellement, les effectifs des deux premières années d'études, de l'ordre de 680 000, sont encore légèrement supérieurs à ceux des second et troisième cycles. En 2003, ces derniers cycles de formation devraient compter 130 000 étudiants de plus qu'en DEUG.

Menace d'un recours à la sélection

Cette évolution risque de peser sur les missions et l'organisation des universités. « *A ces niveaux, nous sommes déjà confrontés à un réel problème de moyens*, indique-t-on à la Conférence des présidents d'université. *Il faut recourir aux heures complémentaires dans des filières dont les effectifs n'étaient pas l'unique souci.* » Conséquence des années précédentes, les formations qui avaient subi le plus fort engouement, comme la psychologie ou les lettres, rencontrent des difficultés particulières. Ainsi, à l'université de lettres et sciences humaines Michel-de-Montaigne (Bordeaux-III), où il a fallu dédoubler les groupes, « *l'évaporation des premiers cycles est de plus en plus rare*, souligne Michel Jouve, vice-président. *Les étudiants restent à l'université, puisque nous les préparons aux concours de l'enseignement public, comme le CAPES et l'agrégation, l'un des rares débouchés aujourd'hui.* »

Certaines universités ont été tentées d'instaurer des quotas d'entrée en licence, par le biais d'une sélection déguisée. A Angers (*lire ci-dessous*), comme à Limoges ou dans l'UFR d'arts plastiques de l'université de Paris-I, cette menace, brandie comme moyen de pression pour obtenir des postes supplémentaires auprès du ministère, a finalement été écartée.

Face à la progression des effectifs, les universités ne pourront pas, non plus, se passer d'une réflexion pédagogique sur le contenu et les méthodes d'enseignement, tant en licence qu'en maîtrise. Dans un rapport publié en 1993, l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN) mettait en évidence « *la faible productivité* » et les importants taux d'échec de ces deux niveaux de formation, parfois voisins de 50 % dans certaines disciplines. « *L'un des traits dominants est le peu d'intérêt accordé par l'institution dans son ensemble aux résultats de l'activité qu'elle développe*, notent les auteurs. *Or, sauf cas particulier, les résultats des seconds cycles universitaires sont dans la continuité des premiers.* »



La pression en faveur des deuxièmes cycles est aujourd'hui exercée par les villes moyennes qui se sont engouffrées dans la brèche ouverte par les délocalisations. Certaines n'en sont encore qu'à demander aux universités de tutelle ou au ministère la poursuite des cursus de cycles complets d'études, en avouant toutefois leur préférence pour les filières professionnelles ou les universités technologiques. L'adoption récente, par le Sénat, d'un amendement en faveur de la création d'universités de plein exercice, dotées de troisièmes cycles et constituées avec des équipes de recherche, place, en revanche, le ministère dans un certain embarras (*le Monde* des 10 novembre et daté 13-14 novembre).

Les nouvelles universités de l'agglomération parisienne ont, il est vrai, déjà montré la voie. Tant à Cergy-Pontoise qu'à Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines ou à Marne-la-Vallée, on ne se contente pas d'accueillir des premiers cycles pour « désengorger » les universités parisiennes traditionnelles. Leurs présidents respectifs déploient des efforts considérables pour attirer des équipes et des laboratoires de recherche, la seule façon, selon eux, de tirer la formation universitaire vers le haut.

La bataille des DEA

Récemment, les six présidents des universités du Nord-Pas-de-Calais ont lancé un appel en faveur, notamment, du développement des capacités de recherche de leurs établissements. « *Nous ne totalisons que 3,5 % des diplômes d'études approfondies (DEA) délivrés en France* », affirme Pierre Louis, président de l'université scientifique Lille-I, pour souligner le retard accumulé dans cette région qui scolarise 6,6 % des étudiants français.

De son côté, Yves Jegouzo, président de l'université du Panthéon-Sorbonne (Paris-I) craint toutefois que « *le droit à une cinquième année d'études, réclamé à cor et à cri par les étudiants, ne se traduise par un affrontement. Les contestations lors d'un refus d'admission en troisième cycle*, précise-t-il, *n'ont jamais été aussi nombreuses* ».

Ce déséquilibre géographique et disciplinaire a été mis en évidence dans un rapport sur les études doctorales publié en février 1994 sous la direction de Bernard Decomps, alors directeur général de la recherche et de la technologie. Selon cette étude, le nombre d'étudiants en DEA, environ 42 300, a augmenté de 30 % depuis 1989. Mais, en 1993, avec 53 300 inscrits, la demande a « explosé » (+26 %). Parmi les 25 900 diplômés, 86 % sont localisés dans dix régions, dont 40 % en région parisienne. La moitié reste spécialisée dans les disciplines de sciences humaines et sociales, même si, depuis deux ans, une forte croissance est enregistrée en sciences de l'ingénieur. La taille de ces formations est également très hétérogène puisque certaines d'entre elles, en faible nombre il est vrai, ne regroupent que trois étudiants alors que d'autres arrivent à une centaine.

Considéré encore pour près de 60 % des étudiants comme la phase terminale du cycle universitaire, le DEA est aussi la première étape de la formation à la recherche universitaire. Si les débouchés dans les entreprises se sont notablement restreints, la plupart de ces diplômés s'orientent ensuite dans l'enseignement ou dans la préparation d'une thèse et d'un doctorat qui, jusqu'à présent, constitue le parcours naturel de recrutement des futurs enseignants-chercheurs.

Pour l'ensemble de ces formations, l'année 1995 devrait constituer un tournant puisque les 1 200 DEA actuellement en vigueur seront soumis à une nouvelle procédure d'habilitation. Au ministère de l'enseignement supérieur, où les demandes des universités doivent être déposées avant la fin du mois de novembre, on s'inscrit clairement dans la continuité de la politique engagée précédemment. Le souci de cohérence, celui du renforcement de ces formations en appui d'écoles doctorales constituées sur des projets « *clairement identifiés et moins spécialisés* » devrait prédominer. Pour maintenir le chiffre actuel, il faudra bien toutefois procéder à des suppressions pour imposer les nouveaux projets. Une belle bataille en perspective pour les universitaires pour qui ce label vaut à la fois reconnaissance et moyens supplémentaires.

MICHÈLE AULAGNON et MICHEL DELBERGHE

(1) « Scénarios du développement du système éducatif 1994-2003 ». Direction de la direction et de la prospective du ministère. *Education et Formation*, numéro 39, novembre 1994.

Angers sous tension

Sur le campus de Belle-Beille, à proximité immédiate d'un quartier HLM, le « far-west » du centre-ville, la recherche d'une place commence sur les parkings, les bouts de trottoir et les carrés de pelouse. Elle se poursuit dans les amphis et les salles de cours, prises d'assaut aux premières heures de la journée.

A l'exception de la faculté de médecine et du siège de la présidence, hébergée provisoirement dans un hôtel particulier de la vieille ville, l'université d'Angers est entièrement concentrée là. Inaugurée à la rentrée 1989, la faculté de lettres et de droit résiste mal à l'explosion des effectifs, qui ont crû de 80 % en sept ans. En attendant la construction d'une nouvelle fac de droit, inscrite dans le contrat de plan État-région, il faut se serrer un peu, à 300 dans des amphis de 100 places ou à 80 dans des salles de 40.

Aux premiers jours de la rentrée d'octobre, plus d'un millier d'étudiants, des disciplines scientifiques essentiellement, ont, à trois reprises, manifesté dans les rues de la ville. Associé à celui des enseignants et du personnel administratif, le mécontentement a débordé à l'annonce du report, faute de postes pour les assurer, des travaux dirigés. Plus grave, relève Hermann Corvé, vice-président étudiant (UNEF-ID) du conseil d'administration de l'université, le refus d'inscription en licence de 85 titulaires du DEUG a aussitôt été assimilé à l'instauration de quotas. Exclus de leur établissement d'origine, ces « reçus-collés » ont également été rejetés des universités voisines de Nantes, Rennes ou Poitiers, qui les accueillaient jusqu'alors avant d'être, elles aussi, submergées par les demandes.

Il n'en fallait pas plus pour exacerber un malaise, largement prévisible si l'on en croit les mises en garde adressées en juillet au rectorat et au ministère. « *A chaque rentrée, il nous faut parer au plus pressé* », remarque Pierre Jallet, président de l'université. Cette année a été particulièrement difficile, la pression s'exerçant, désormais, sur les licences et les maîtrises créées récemment, conformément au contrat de développement signé avec l'Etat le 11 octobre.

L'augmentation des inscriptions en deuxième cycle (+ 13 % en un an) et en troisième cycle, qui représentent désormais le tiers des effectifs, devrait pourtant être perçue comme un signe de bonne santé pour une jeune université qui cherche encore sa place aux côtés de Nantes, Rennes, Poitiers ou Le Mans. Paradoxalement, ce succès a aussi accentué ses faiblesses.

Des vacataires bouche-trous

Créée en 1972 à partir d'une faculté de médecine réputée et de quelques filières littéraires et juridiques, l'université a, dans un premier temps, misé sur l'accueil des premiers cycles. Parallèlement, pour se forger une image auprès des responsables économiques et politiques locaux, elle a privilégié le développement des filières professionnelles. Inscrite dans le premier contrat signé avec l'Etat en 1989, cette dernière priorité a mobilisé des moyens exceptionnels, tant humains, avec la création d'une centaine de postes, que financiers. « *Ce choix a dégarni les formations générales*, note Jean-Luc Godet, responsable syndical (SNES-Sup). *Un certain nombre de collègues ont préféré ces filières sélectives, où les étudiants sont moins nombreux.* »

La stratégie engagée a été infléchie depuis l'accession de Pierre Jallet à la présidence, en 1992. « *Pour enrayer l'exode de nos étudiants, concentrés dans un premier cycle hypertrophié*, précise-t-il, *il nous fallait rétablir l'équilibre en créant des deuxièmes et des troisièmes cycles avec de nouvelles équipes de chercheurs pour constituer un vivier de thésards.* » Cette ambition paraît compromise par le manque de moyens.

Au palmarès des universités françaises, Angers possède le triste privilège d'être parmi les moins bien encadrées. Dans le contrat quadriennal de développement, le ministère de l'enseignement supérieur a été contraint de reconnaître qu'il manque, par rapport aux normes nationales, 126 postes d'enseignants et 83 emplois de personnels administratifs et techniques. En droit comme en lettres, à peine 35 % des enseignements sont assurés par des titulaires. Les heures supplémentaires imposées aux professeurs, ainsi que le recours aux vacataires recrutés dans les universités parisiennes ou parmi les professeurs agrégés des lycées environnants, ont, jusqu'à présent, permis de « *boucher les trous* ».

Mais, cette année, les scientifiques, « *syndicalement plus marqués* », comme le note Pierre Jallet, ont brusquement refusé cette logique. « *Nous ne pouvons plus continuer à obérer notre activité de recherche pour pallier les déficiences du nombre de postes* », affirme Jean-Luc Godet. Du côté du personnel administratif et technique, la situation est également difficile. Il manque 40 postes, assure-t-on, pour faire fonctionner la nouvelle bibliothèque, tandis que 72 contrats emplois-solidarité et 18 objecteurs de conscience assurent le quart des emplois de secrétariat, d'accueil et d'entretien.

Le ministère a débloqué 7 postes d'enseignement et 1 emploi administratif. Aux yeux des Angevins, ce remède « *symbolique* » reste notoirement insuffisant pour surmonter la crise de croissance de leur université.

M. D.

REPÈRES

Classes préparatoires

La première phase de la réforme des classes préparatoires aux grandes écoles peut entrer en application. Le décret de réorganisation de ces classes en trois nouvelles sections, littéraire, scientifique, économique et commerciale, sur un cycle de deux ans (*le Monde* du 19 novembre), a été publié au *Journal officiel* du 26 novembre. Une commission d'admission et d'évaluation sera créée dans chaque établissement. Ce texte stipule aussi que le redoublement de la première année ainsi que le triplement de la troisième année ne sera plus autorisé. En revanche, les textes sur l'organisation des classes scientifiques ainsi que la répartition des programmes, récemment soumis au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), seront publiés ultérieurement.

Une présidente pour l'UNEF

Marie-Pierre Vieu, vingt-six ans, remplace Bob Ingey, trente-deux ans, à la présidence de l'UNEF, syndicat étudiant proche du Parti communiste. Adhérente, depuis 1987, et secrétaire générale, depuis 1993, la nouvelle présidente est membre de l'Union des étudiants communistes (UEC). Cette élection a été contestée par la « minorité » composée essentiellement de militants trotskystes. Ces derniers dénoncent « *un coup de force de l'UEC* » et estiment que, seul, un congrès, tenant compte des diverses sensibilités, pouvait procéder au renouvellement du bureau national.

Enseignement à distance

Quatre groupes d'écoles de commerce, qui regroupent 6 500 étudiants et 300 enseignants, l'ESSEC à Cergy-Pontoise, l'EDHEC de Lille, les ESC de Lyon et Nantes, ont décidé de s'associer pour développer l'enseignement à distance et l'enseignement assisté par ordinateur. A travers une association, Mercure, ils lancent un plan d'équipement, d'harmonisation de matériels et de création de logiciels d'apprentissage. Ces derniers seront directement accessibles par les étudiants et les salariés de la formation continue. L'investissement est évalué à près de 30 millions de francs sur trois ans.

Concours sur le Japon

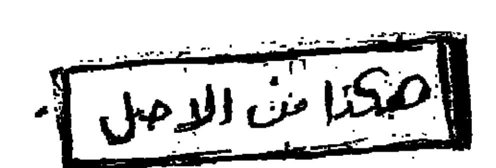
Des concours d'expression orale et écrite sur le Japon sont organisés pour la troisième année consécutive pour les lycéens et les étudiants. L'opération, patronnée par les ministères des affaires étrangères et de l'éducation nationale, avec la participation d'industriels japonais et des quotidiens *le Monde* et *Asahi Shimbun*, sont destinés à développer la coopération culturelle entre les deux pays. Les trois premiers finalistes des concours étudiants recevront un billet d'avion pour Tokyo, les trois meilleurs lycéens un prix de 3 000 francs. La date limite de participation est fixée au 15 décembre 1994.

▶ **Information auprès d'IRM Europe, 174, bd Haussmann 75008 Paris.**

Écoles de gestion

Pour ses rencontres annuelles qui seront consacrées à l'insertion des jeunes diplômés, les jeudi 1er et vendredi 2 décembre à Nantes, la Fédération nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE) a réalisé une enquête sur le devenir des diplômés (bac + 4) de 1992 et 1993 des grandes écoles publiques, privées et des filières universitaires. Sur les 2 500 réponses recueillies, il ressort que la situation s'est notablement dégradée par rapport à l'an dernier. L'écart entre les différentes formations s'est par ailleurs accentué au détriment des étudiants des universités et... des filles tant pour la durée de recherche d'emploi, pour le statut proposé ou encore le salaire d'embauche, qui reste inférieur d'environ 25 %.

▶ **« Jeunes diplômés en gestion et premier emploi. » Fédération nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises. 2, avenue Hoche. 75008. Paris.**



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

PLACE DAUPHINE chbre occupée dame 83 ans, 7e ét., dont 6 avec asc. Sur Seine. 42-65-07-57

4e arrdt

PORT ARSENAL/BASTILLE 175 M² + balcons, vue Paris expo sud + ouest, imm. p. de t. standing. Plan modulable 4 500 000 F – 45-88-60-00

ILE-SAINT-LOUIS 140 m² s/Seine. Appt d'angle Sud magnif. restauration ds bel immeuble ravalé PPI 40-43-08-17

5e arrdt

VAL-DE-GRÂCE Studio 45 m² sur jard. imm. récent 46-33-00-34

OBSERVATOIRE 162 m² sur rue et jard., anc. VOGIMO 46-33-00-34

LUXEMBOURG Duplex sur cour 4/5e et. clair. VOGIMO 46-33-00-34

PRÈS JARD. LUXEMBOURG salon, 2 chbres, cuis., bains, bon imm. clt. 48-73-57-80

CENSIER Bon imm. 2 P s/jard., calme, soleil 570 000 F – 43-25-97-16

CENSIER imm. 1930, gd stud. s/jard., 5e ét., asc. 690 000 F – 43-25-97-16

VAL-DE-GRÂCE, anc., asc., duplex 6 p., balcon 3 650 000 F. MEL 43-25-32-56

Paris 5e GOBELINS pied Mouffetard, gd 2 p., vaste séj., belle chambre, cuis., clt 1 200 000 F Espace Arago 45-35-39-00

GOBELINS imm. p. de t. 4/5 P ét. élevé, asc., calme, soleil. Vue dégagée 2 690 000 F – 43-25-97-16

Prox. CONTRESCARPE, studio RdC, 21 m², ancien, poutres 480 000 F – 45-08-56-68

VAL-DE-GRÂCE imm. p. de t. Beau studio calme, terrasse, plein sud 450 000 F – 43-25-97-16

LUXEMBOURG p. de t., 3 p. Bon plan. Vue dégagée 1 550 000 F – 43-25-97-16

LUXEMBOURG imm. p. de t., 2 p. Excell. situation calme 890 000 F – 43-25-97-16

GOBELINS bel imm., ancien, 2 p. entr. cuis., bains WC, 36 m², 3e ét., s/cour, calme, à rafr. 760 000 F – 43-35-18-36

LUXEMBOURG anc. 2 p., calme, s/cour pavée 790 000 F MEL VI 42-84-28-28

ESPACES ARTISTE Luxembourg 4e étage, 42 m² Monge, 1er étage, 68 m² charme, jardin 43-36-17-36

SERGE KAYSER RECHERCHE Appartements de charme RIVE GAUCHE VENTE OU LOCATION 43-29-60-60

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS DANS LE MÊME IMMEUBLE 5 PIÈCES 4e ét. s/rue et jardin E/W. Bon plan, 135 m², 3 ch., 3 sdb., dble séjour, 40 m², 2 cham., WC, cave 18 m², park. prom. poss. STUDIO Sud 5e ét., s/jard. superbe 23 m² + 6 m² en mezzanine. Cham., cuis. américaine. Cave TÉL. : 48-87-77-44

BD RASPAIL VUE SUPERBE. Prox. Hôtel LUTÉTIA, 2P, 45 m², balc., 7e ét. PANORAMA PARIS et TOUR EIFFEL 1 100 000 F PARTENA – 45-77-98-42

LUXEMBOURG beau p. de t., asc., 4/5 P., balc., vue dégagée. 3 800 000 F MEL VI 42-84-28-28

6e ATELIER D'ARTISTE en duplex except. SEVRES-BAB. Tél. : 42-88-01-58

SERGE KAYSER RECHERCHE Appartements de charme RIVE GAUCHE VENTE OU LOCATION 43-29-60-60

ASSAS sur cour jardin gd séj. + chbre 1 800 000 F Serge Kayser 43-29-60-60

N.-D.-CHAMPS récent 3/4 p. balcons, box. 3 650 000 F. MEL 43-25-32-56

Mº ODÉON imm. XVIIIe p. de t., 3 p., clt. 73 m² entièr. rest., 4e ét. pl. sud, bcp de charme, faibl. ch., calme 43-35-18-36

FLEURUS-LUXEMBOURG imm bon stand., beau studio s/verdure 840 000 F. MEL VI 42-84-28-28

Très gd studio à VAVIN confort, calme sur verdure 870 000 F – 43-20-77-47

6e ST-GERMAIN, gd stud. (ancien 2 p.), 5e ét., asc. 1 150 000 F AWI 42-67-37-37

RUE DAUPHINE Studio 35 m², charme. Exclusiv. ÉMILE GARCIN 42-61-73-38

ST-GERMAIN-DES-PRÉS 115 m², 5e ét., dble récept. asc., 2 chbres, 2 s. bains sud, parfait état ÉMILE GARCIN 42-61-73-38

7e arrdt

ESPLANADE INVALIDES 185 m². Vue exceptionnelle, ét. élevé, triple récept., 3 chbres, serv. box

7e RUE DE LILLE pied-à-terre, calme 34 m² 850 000 F – 42-88-01-58

SERGE KAYSER RECHERCHE Appartements de charme RIVE GAUCHE VENTE OU LOCATION 43-29-60-60

9e arrdt

Rue Rodier. Studio très confortable dans ancien couvent. Rare 375 000 F – 43-20-77-47

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS 44.43.77.40

N.-D.-Lorette p. de t., dern. ét., p. 131 m², service, pl. soleil, calme. urgt 43-35-18-36

11e arrdt

Mº ST-AMBROISE 2 pces, imm. ancien, 40 m² 560 000 F. Tél. : 47-00-85-70

GONCOURT 4e ét., imm. ancien, 35 m² 420 000 F. Tél. : 47-00-85-70

13e arrdt

13e Mº CORVISART Gde ch., 16 m², dche, cuis. éq., soleil 318 000 F. Réf. 750 AG. ÉTOILE 45-88-33-89

13e Mº TOLBIAC 4 p. récent, cuis. éq. balcon 1 398 000 F box poss. 98 000 F AG. ÉTOILE 45-88-33-89

13e JEANNE-D'ARC gd 2 pièces stand. 998 000 F parking poss. AG. ÉTOILE 45-88-33-89

GOBELINS-Sq LAGALL 2 p., 50 m² sur jardin 995 000 F SIB 45-88-60-00

13e BUTTE-AUX-CAILLES Studio stand. + jard privatif 65 m², 2 p dernier ét. + véranda + terrasse + box. SIB 45-88-60-00

BUTTE-AUX-CAILLES Imm. 1930 ravalé, gd studio. Vue dégagée, calme, soleil 640 000 F – 43-25-97-16

GOBELINS Imm. p. de t., 3 p., cuis. équip., bon état, calme 1 100 000 F – 43-25-97-16

Paris 13e, 100 m², 5 pièces, séj., 4 chbres, balc., 6e étage, asc., dble expo Mº Glacière prix : 2 050 000 F Espace Arago 45-35-39-00

GOBELINS 3 P. Parfait état, 5e ét., balc., soleil, imm. p. de t. 900 000 F AWI 42-67-37-37

14e arrdt

PROX. ALÉSIA Bel immeuble récent 1990, beau dble-séjour, 2 chbres, 2 bains, park., 2 000 000 F PRÉBAIL 43-80-35-04

SECTEUR DIDOT-PERNETY Petit 2 P astucieusement bien aménagé, chbre s/cour dégagée, salon av. cheminée, rangements, 3e ét. imm. pierre, ravalé très bon rapport qualité prix. 600 000 F TÉL. : 43-27-00-16

ARAGO jard. sud + grand atelier + annexe, 130 m² 2 500 000 F SI 42-79-88-76

OBSERVATOIRE p. de t., asc. 5 p. + serv. Bon plan vue 4 800 000. MEL 43-25-32-56

PROX. MONTPARNASSE Bel imm. pierre et brique, 4e, asc., 2 p., 49 m², expo plein sud 895 000 F – 43-27-00-16

MAIRIE 14e s/square. Beau 4 p., prof. lib. possib. 2 300 000 F SI 42-79-88-76

Paris 14e entre Denfert et St-Jacques, bel ancien, 68 m², séj.-dble, 2 chbres, clt, impecc. 1 530 000 F Espace Arago 45-35-39-00

ARAGO s/parc dern. ét., pl. sud 5/6 p., 135 m², gd sal., 4 chb., gde cuis., 2 bns, 2 WC, terrasses, 90 m², park., fr. not. réd. 43-35-18-36

15e arrdt

15e Métro Convention Versailles Immeuble pierre de taille au 1er, vue sur square 3/4 pièces, 70 m², WC séparés, salle de bains et cuisine aménagées, état neuf, cave, interphone, possibilité de parking 1 600 000 F 43-20-79-20 bureau ou 45-33-59-98 domicile après 20 h.

VAUGIRARD PIED Mº vrai 6 p. 127 m², 2 bains 3 050 000 F – 45-32-66-10

MAIRIE 15e 1989 Liv 35 + 2 chbres 93 m² gd stand., gde cuis., park. 2 600 000 F – 45-32-66-10

PRÈS PCE CAMBRONNE 3 p 67 m² + 40 m² terrasse, 8e ét., asc., vue, stand. park., rare 2 450 000 F – 45-32-66-10

15e Pte VERSAILLES à SAISIR 4 p. tt cft, standing 1 260 000 AWI 42-67-37-37

PRÈS CHP-MARS Récent, 242 m² en duplex 6/7e ét., cellier, pkg. JE PPI 40-43-08-17

Mº CAMBRONNE 2/3 p. ancien, vue dégagée au 5e étage. A rafraîchir. PPI 40-43-08-17

BLOMET Ds HP 110 m², refait neuf, 2e étage sans ascenseur. PPI 40-43-08-17

SAVIA 45-33-06-41 MAISON « PASTEUR » 216 M² Salon, salle a manger, bureau, 3 chambres, beaux volumes. Décoration raffinée. Etat impeccable 5 400 000 F + parking

CONVENTION GD 4 P. bel immeuble PDT. Expo Sud. Superbe escalier en chêne sculpté 1 950 000 F

RARE 15e jouxtant 7e ar. Bâtiment indépendant LOFT 400 M² SUR 2 NIVEAUX calme, charme, verdure Tél. (soir) 45-50-24-22

MONTPARNASSE Récent 6/7 P, 5 chbr., ét. élevé, stand 5 100 000 F SI 42-79-88-76

15e BOUCICAUT. Récent Gd. 2 P. s/jardin. Soleil 1 350 000 AWI 42-67-37-37

CONVENTION dans rue calme et s/cour arborée, joli appt., 55 m², bon état, parties communes, refaites, clarté, bon plan 1 200 000 F 43-27-00-16

RUE CROIX NIVERT Local 140 m² à aménager sous verrière neuve. Idéal show-room, loft, Dessin 1 600 000 F – 45-32-66-10

ST-CHARLES 3 P Vue 6e étage sud, ascenseur, confort. Box voiture 1 380 000 F – 43-20-77-47

R. SÈVRES LIMITE 7e STUDIO 635 000 F 28 m² tt conft. Balc. 4e ét., ascens. Bel imm. récent standing – 47-42-07-43

16e arrdt

AV FOCH 350 M² SUPERBE APPART 5e ét. Somptueuse galerie. Gde récept, 7 chbres, 4 s. de bains + 2 sal. eau, services. 12,500 000 F – PARTENA ELYSÉE – 47-20-17-82

SPONTINI 300 M² 1er étage, raffiné. Box service. Tél. : 42-88-01-58

Mº MUETTE 80 m², dble liv., chbre, bur., bains p. de t. 48-73-57-80

17e arrdt

Mº WAGRAM pierre de t. 5e ét., 98 m² + service 2 600 000 F – 46-44-98-07

EXCEPT LA FOURCHE 2P 30 M² 420 000 F petit appt. parfait état, tt cft, aménagement, équipement de qualité 42-66-36-65

DUPLEX 5e et 6e ET. ASC. BEL IMM. PIERRE DE T. 5 CHAMBRES SÉJOUR DOUBLE 4 550 000 F PRÉBAIL 43-80-35-04

18e arrdt

CAULAINCOURT très bel imm., anc. stand., 3 p., 75 m² sud 3 m HSP 42-54-86-86

19e arrdt

Mº CRIMÉE Beau 2 p., 40 m², très clair bien distribué près pisc., faibles charges. 570 000 F FREDISA 42-71-00-08

78 Yvelines

VERSAILLES CHÂTEAU imm. XVIIIe classé, 150 m², séj., s. à manger, 5 chbres, parquet, cheminée, belle haut. s/s plafond, cave, possib. park. 2 600 000 F. St-Louis Immo 39-02-38-10

94 Val-de-Marne

A VDRE. NOGENT S/MARNE (94) Av. de la Belle Gabrielli, 3 p., 76 m², séj., 2 ch., 3e ét., asc., cave, park. 1 500 000 F Tél. : (16) 59-66-56-70

VINCENNES (FACE RER) 53 M² 1er ét., calme, tt confort, travaux. 12 h 30/16 h 00 jeudi 1er/samedi 3 décembre 29, rue Estienne-d'Orves.

VINCENNES Part. vd dans imm. ravalé, proche métro, RER, bois, 4e ét plein sud, ascenseur Appt 100 m² entièr. rénové, séjour 36 m² avec cheminée (possibilité « chambre intégrée ») + 2 ch. + s. de b. + s. d'e., 2 WC. Belles prestations pour décorateur. Cuisine neuve tout équipée. Faibles charges 2 300 000 F Tél. : 43-65-83-69

Province

PRALOGNAN LA VANOISE (Savoie) Appt 3e ét., 35 m² (asc.), Equipé centre village station. Eté-hiver. Prix : 420 000 F. Tél. : (H. Repas) 94-28-22-08

LES VEREYS VALLOIRE (73) Maison familiale. Aux pieds des pistes, 200 lits. Studios équipés et chambres 3 000 m² sur 4 niveaux 8 500 000 F à debattre. Renseignements : 20-51-22-96

viagers

BOULETS-MONTREUIL 3 P., 60 m², + park. (2 pers) Bouq. 150 000 F + 4 000 F rente Tél. : 47-00-85-70

CŒUR MARAIS PICASSO Dans Hôtel Part., 18e s. pierre de t., 780 m², 25 000 F le m², ecial, 4 nvx, très bne rentabilité. 46-31-30-50

Pptaire vend PARIS 12e 25 park. et boxes, l'unité 130 000 F. 46-28-61-83

LE MONDE DES CARRIÈRES

L'UNIOPSS regroup. d'associations d'action sociale et de santé recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

– ayant l'exp. de gestion d'un secrétariat, d'une équipe
– apte à assurer des comptes rendus de réunions

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES DEMANDÉES :

– bilingue anglais et si possible maîtrisant une autre langue
– conseils juridiques de base
– capacité à organiser des manifestations publiques
– classement d'une documentation technique

Ad. CV + lettre manus. prét. à UNIOPSS 21, rue du Fg-St-Antoine, 75011 PARIS

REVUE PÉTROLIÈRE cherche JOURNALISTE spécialisé éco. pétrolière adresser CV à APRC 7, av Ingres 75016 PARIS

Assoc. secteur social recherche

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

Chargé ds l'équipe de direction des aspects administ., et généraux : gestion du personnel, org. du travail, dossier adm., entretien gén. rech. de financements (pvoirs publ., mécénats, donateurs)

Env. lettre de motivation, CV et prétentions à : Madame Petit, directrice Association Charonne 3, quai d'Austerlitz 75013 PARIS

LYCÉE PRIVÉ CATHOLIQUE post. baccalauréat 500 élèves rég. Sud-Ouest recrute

CHEF D'ÉTABLISSEMENT rentrée 95

Envoyer candidature, lettre de motivation et CV au journal qui transmettra : Le Monde Publicité sous nº 008832, 133, av. des Champs-Elysées, 75409 PARIS CEDEX 08

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS Recherche COLLABORATEURS (F/H) Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial. (pas de porte à porte)
– formation assurée.
– rémunération très motivante comportant un minimum garanti.
– évolution de carrière rapide pour candidat de valeur. Tél. : 45-75-04-11

MÉDIA TÉLÉMATIQUE nouvelle génération recherche JOURNALISTES INTERACTIFS JUNIORS/SENIORS toutes spécialisations. Envoyez votre dossier à : IDNS 49, bis, rue de Lourmel 75015 PARIS

CARRIÈRE INTERNATIONALE

Ch. traducteurs spéc. franç., sujets : constr., autom., électronique, informatique, chimie, pharmacie. PC, fax + modem indispensables. Königsteiner Agentur, Alte Weinsteige 40. D-70180 Stuttgart

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANTE EN COMMUNICATION 26 ans, bac + 3, communication et publicité expérience de 3 ans organisation de salons et de conférences, réalisation d'interviews et de communiqués de presse, chef de publicité étudie toutes propositions ss nº 8796 le Monde Publicité, 133 ave. des Chps-Élysées 75409 PARIS CEDEX 08

JARDINIER QUALIFIÉ 29 ans, 7 années de pratique, cherche contrat avec logement ouest de la France ou Paris ouest. Tél. : (16-1) 39-50-09-17 entre 20 h et 22 h ou répondeur

J.F. 20 ANS, CAP, BEP cherche emploi bureau. Tél. : 34-10-74-62

Recherche place gouvernante ou garde-malade avec expérience médicale, bonne présentation, référence contrôlable, voiture disponible. Tél. : 31-72-15-67

Femme, 50 ans, cherche poste opératrice de saisie, 15 ans exp. connaissance en Word 2.0 et Excel 4.0 Tél. : 45-99-46-42

ETUDIANT RECHERCHE entreprise pour 3e année, négoce inter. en alternance. Tél. : 42-08-71-18 ou 42-49-13-36

PROFESSIONNEL DE LA GESTION H. 39 ans, maîtrise éco, gestion + DECS + stage informatique, étudie tes propositions. Tél. : 46-87-07-63

J.H. 24 A., INGÉNIEUR DIPLÔMÉ MAITRE ES/SC, anglais courant, mobile sur France entière, momenta, basé en Bourgogne, cherche poste ingénieur en instrumentation, électronique, automatique... Tél. : (16) 86-32-12-74 M. Pacorin

H. 35 ans, dynam., tr. motivé, bon sens relation, exp. conf. en gestion du pers. et fin., management, ingénierie et négo de projets dans dif. sect., ch. poste « à resp. » en ent. cab. conseils, org. de form., coll. loc., tps partiel poss. Rh-Alpes, libre rap. « DESS. ress. hum. », bonnes connais. informatique Tél. : 74-84-78-13 (repas)

J.F. 28 ans, 4 ans d'expérience dans contrôle de gestion, recherche emploi AUDIT CONTRÔLE DE GESTION tous secteurs, anglais courant, déplacements possibles. Tél. : 43-35-44-50

Assistante de direction 35 ans, 10 ans d'expérience dans secrétariat de haut niveau, maîtrisant toutes les techniques de bureautique (sténo, traitements de textes) recherche CDI ou CDD ou intérim longue durée, disponible immédiatement. Tél. : 43-33-47-65 (répondeur)

Jeune couple cherche place STABLE EN GARDIENNAGE Tél. : 39-32-12-13 URGENT

PUB. EDITION studio de création, maquettiste, illustratrice, dessinatrice RECHERCHE EMPLOI BONNE EXPÉRIENCE Tél. : 40-37-26-04

H. 38 ans, CHAUFFEUR DE MAÎTRE direction, protection rapprochée. exp. ch. poste ident 48-43-01-43

proposition commerciale

Société italo-allemande

productrice d'intégrateurs diététiques sophistiqués, fruits de longues recherches scientifiques (quelques-uns enregistrés au ministère de la santé publique) et de produits dermatologiques pour enfants et adultes

recherche

dans les différents pays européens sociétés commerciales ayant leur propre organisation de vente et de propagande scientifique, auxquelles sera confiée l'introduction exclusive des produits mentionnés.

Nous sommes ouverts à toute forme de collaboration, y compris l'association avec financement.

Vastes possibilités.

Ecrire à : Humana Italia S.p.A. via Boscovich 55 20124 MILANO (Italie)

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX PERRONO OPÉRA Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Étoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix, ouvert les 5-12 et 19-12

BIJOUX D'AMOUR BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES GILLET 19, rue d'Arcole, Paris 4e Tél. : 43-54-00-83 Mº Cité

meubles

LE CORBUSIER, chaise longue, cuir noir, acier chromé, état neuf. 7 000 F. T. (1) 53-70-98-80

Restaurant

LA MUSCARDINE RESTAURANT cuisine de saveurs vins de propriétés Tél. : 41-08-85-85 32 bis, rue Jules-Michelet – 92170 VANVES fermé le dimanche

travail à domicile

LECTRICE : lecture à dom. Littérature, théâtre, presse Tél. : 42-54-00-81

Automobile

205 Style, année 1993, 7 CV, 37 000 km. Prix Argus : 45 000 F. Tél. bureau : 40-65-26-96 Dom. : 69-40-23-31.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE* FNAIM

INVESTIR ET SE LOGER

Pour comprendre aujourd'hui le marché de l'immobilier, il faut combiner deux lois : la loi relative à l'habitat du 21 Juillet 1994 et la loi de finances pour 1995.

Le budget permettra de financer la construction de 135.000 logements neufs et la rénovation de 300.000 logements existants.

Est également prévu de reconduire le programme de 50.000 Prêts Aidés à la Propriété (P.A.P.) ainsi que les moyens de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

La loi relative à l'habitat donne de nombreuses prérogatives aux professionnels pour faciliter les rapports locatifs, l'information de l'acquéreur ou le retour à la normale dans les copropriétés dégradées éventuellement sous le contrôle du Juge.

Ces deux lois composent un dispositif puissant pour favoriser le retour de l'épargne vers la pierre, le mode d'investissement qui résiste au temps.

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile de France.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

Appartements occupés

Rech. étudiante ou J. F. pour partager 3 P., ds résid. agréable à SEVRES proche gare RIVE GAUCHE 2 000 F/mois tt compris Tél. : 46-26-88-94 (ap. 19 h)

Appartements Achats

CABINET KESSLER 78, Champs-Elysées 75008 recherche de tte urgence beaux apparts de standing ptes et gdes surfaces. Evaluations gratuites sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Rech. urgent, 110 à 150 m² préfér. 5e, 6e, 7e, 13e, 14e, 15e Paiement rapide. 43-36-17-36

Sté immobilière française étudie achat et vente de tte PROPRIÉTÉ EN ESPAGNE SUR LA COSTA DEL SOL (De Benidorm à Murcia) Tél. : 0033 89-50-20-92 Fax : 0033 89-53-42-18

BONTEMPS-MAGITEL RECH. pour nos clients studios et 2 P., centre de Paris CAB. MAGITEL. 69-06-31-44

Rech. URGENT 100 à 120 m², PARIS Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

Mº SAINT-JACQUES, ts cces murs de bout. lib 100 m² + s. sol amen. 20 m², id. cabinet médic. vétérin. libraire etc 43-35-18-36

SOREL IMMO rech. pour clients sérieux, vte rapide 4-5 et 6 p., préf. 16e-17e ou Neuilly - 48-05-14-41

immobilier inform.

VENDRE OU ACHETER entre particuliers tous biens immobiliers, agricoles, commerciaux, clients français étrangers KIUT dpt Immobilier 83, rue Michel-Ange 75016 PARIS Nº VERT 05-27-50-93

hôtel partic.

CHATELET HÔTEL PARTICULIER murs occupés, revenus élevés MALISA. 45-81-31-04

maison individuelle

GATINAIS PRÈS COURTENAY maison 300 m², séjour, salon, bur., 3 chbres, 2 sdb, 2 chem., cuis., chauf. central dble alarme, adoucisseur sur eau ville, puits avec pompe immergée. Dépend. 80 m², parc et verger 11 000 m², 2 000 000 F Tél. : 43-29-43-67

pavillon

St PATHUS (77) A VENDRE PAVILLON cuis. équipée, s. à manger avec cheminée, 3 chbres, s/sol, 87 m², terras., cave, terrain : 611 m² Prix : 700 000 F Tél. : 60-01-35-12 OU 48-61-00-86

location non meublées offres

15e ÉCOLE MILITAIRE VUE SUPERBE TOUR EIFFEL b. 4-5 p., 105 m², dble expo., 6e et., standing, soleil, calme, 9 500 F h. ch. PARTENA - 45-77-98-42

AV. RAPHAEL 5 p., 190 m², balcons + studio, serv. gde classe, verdure, soleil, 22 000 F PARTENA ELYSÉE - 47-20-17-82

AV. LA BOURDONNAIS 30 m Champ-Mars, 3 p., 70 m² 5e et. p. de t. 7 350 h. ch. PARTENA - 45-77-98-42

16e V.-HUGO beau studio 35 m² parfait état. standing 3 650 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

Mº Jasmin, 3 p. 120 m², 2 ch., refait neuf, bal., park., cave. 10 500 + 2 200 ch Tél 45-[illegible]

DAUMESNIL, BEAU 3 P. refait neuf, cuis., s. d. bns, w.c., dép., pte terrasse 6 000 F. IMAGINE - 42-71-64-75 ST-LAZARE b. 3 p., cuis., bains 6 000 F IMAGINE - 42-71-64-75

13e TOUR HELSINKI 4e et., studette avec coin cuis., s. d'eau, chauffage, eau chaude inclus, 2 100 F c.c Tél : 42-80-30-32

Mº PLAISANCE 14e 4e ét., asc., clair, calme, coin cuis., séjour, chbre, s. d'eau, w.c., dressing 4 200 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

PARC MONTSOURIS 14e 4e ét., asc., cuis. dble, living, 2 chbres, s. d. bns. w.c., cave + box fermé, 10 300 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

Mº ALÉSIA 14e 5e ét., asc., env 135 m², cuis., dble living, 3 chbres, s. d. bns, 2 w.c., dressing, poss. chbre de bonne, 12 250 F C.C Tél : 42-80-30-32

15e Mº BIR-HAKEIM 1er et., asc., cuis., séjour, 2 chbres, s. d. bns, w.c., gd dressing, 7 770 F TCC. Tél 42-80-30-32

15e Mº CONVENTION 1er ét., asc., 3 p. avec terr et balcon, cuis. équipée, s. d. bns marbre, chauffage eau chaude imm. 8 900 F TCC. Tél 42-80-30-32

15e PROCHE MONTPARNASSE studio, 2e ét., ascenseur, entrée, pièce principale, coin cuisine, s. d. bns. terrasse, 3 530 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

Mº CHARENTON-ECOLES (100 m bois), 3 p., 85 m², tt cft + box + cave, 7 549 F net Tél. 42-93-78-02

location non meublées demandes

Prop. confiez-nous vos locations, loyers assurés, rentabilité accrue. CABINET MAGITEL - 69-06-31-44

Collaborateur journal RECHERCHE À LOUER studio 25/35 m² à rénover, éventuellement neuf Tél. : 44-43-77-40

EMBASSY SERVICE rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLES GESTION POSSIBLE (1) 47-20-30-05

location meublées

ST-GERMAIN-DES-PRES imm. caract., dble living, 1 ch., poutres, cheminee, 6 500 F IMAGINE - 42-71-64-75

Recherche appartement 35 à 45 m² dans Paris 17e, ou Levallois-Perret Tél. 34-16-34-54

boutiques

BOURSE Boutique occupée, loyer intéressant, pour invest. MALISA. 45-81-31-04

SPÉCIAL INVESTISSEURS Plusieurs boutiques occupées MALISA. 45-81-31-04

locaux commerciaux

AV. FOCH : 187 M² façade 6 mètres. Boutique, 2 s de reunion, 4 burx, s. d'archives, toilettes H/F. Climat., alarme. 4 850 000 F. A. MARCHAND Tél. 46-28-62-68

6e, RUE BONAPARTE 50 m Mº St-Germain-des-Pres, 65 m² environ, r.-de-ch., cour fleurie. Idéal show room-bureaux. Tél. 42-85-38-96

bureaux

TB HÔTEL PARTICULIER BURX PRÈS ILE JATTE env. 600 m² + jardins SCI : 2,250 comptant droits inclus + crédit. Tél. : 41-05-19-57

Location

VOTRE SIEGE SOCIAL DOMICILIATIONS ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

box parking

LATOUR-MAUBOURG A VENDRE PARKINGS dans nouveau parc de la Ville de Paris nombre de places limité SURVEILLANCE 24 h/24 h aucun frais d'achat Nº VERT 05-15-51-10

IMMOBILIER OFFRE AUX PARTICULIERS *Deux parutions de votre annonce pour le prix d'une* CONTACT : 44-43-76-03

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Pour une durée limitée de dix-huit mois

Jean-Claude Paye a été reconduit à la tête de l'OCDE

Enfin ! Après plus de six mois d'âpres négociations, les vingt-cinq pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont parvenus, mardi 29 novembre, à un accord mettant fin à la crise de succession qui secouait le château de la Muette. Selon les termes du communiqué officiel diffusé à l'issue de la réunion du conseil de l'Organisation, le Français Jean-Claude Paye *« est nommé secrétaire général de l'OCDE à compter du 30 novembre 1994 jusqu'au 31 mai 1996 »*. A l'issue de cette période, M. Paye sera remplacé par le Canadien Donald Johnston pour une période de cinq ans, durée normale d'un mandat.

Les membres de ce club qui regroupe les pays industrialisés ont ainsi avalisé le compromis mis au point par la France et le Canada pour débloquer la situation. Au début des *« festivités »*, M. Paye, qui occupait le poste de secrétaire général depuis dix ans, postulait pour un troisième mandat de cinq ans. S'étaient également portés candidats, l'ancien ministre canadien, M. Johnston, ainsi que l'Allemand Lorenz Schomerus et l'ancien chancelier de l'Echiquier de Margaret Thatcher, Nigel Lawson. Rapidement, la bataille s'est résumée à un duel franco-canadien, même si le Britannique a maintenu sa candidature jusqu'au bout.

Fin septembre, terme du mandat de M. Paye, l'OCDE entrait en crise ouverte. En opposant leur veto à la reconduction du Français, les Etats-Unis, qui soutenaient depuis le début le Canadien, empêchaient l'obtention de l'indispensable consensus pour désigner le secrétaire général. Ils souhaitaient *« un poids lourd politique »* à la tête de l'Organisation. Les pays membres nommaient alors l'ambassadeur suédois à l'OCDE, Staffan Sohlman, pour assurer un intérim de deux mois.

Si les Américains se sont ralliés finalement au compromis franco-canadien qui conduit à couper la poire en deux – le maintien de M. Paye pendant dix-huit mois puis un mandat de cinq ans pour M. Johnston –, ce sont les Pays-Bas et la Norvège qui ont empêché d'obtenir une décision lors d'une séance informelle des ambassadeurs, lundi 28 novembre. Les Hollandais espéraient encore que Ruud Lubbers, ancien premier ministre des Pays-Bas, pût représenter une troisième voie.

La reconduction du Français, même si c'est pour une durée limitée, est une victoire pour la diplomatie française. Elle accroît également les chances du candidat européen à la direction de l'Organisation mondiale du commerce, l'Italien Renato Ruggiero.

A. Pu.

Un parfait diplomate

Né en 1934, Jean-Claude Paye est le type même du parfait diplomate. Avant d'être nommé à la tête de l'OCDE en 1984, ce fils de l'ancien ministre de l'éducation nationale occupait les fonctions, depuis le 10 mai 1979, de directeur des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay.

Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Paye a débuté sa carrière, en 1961, comme directeur de cabinet du maire de Constantine (Algérie). Il devient ensuite secrétaire d'ambassade à Alger avant d'être nommé, en 1965, conseiller technique du secrétaire d'Etat à la recherche scientifique puis du ministre des affaires sociales.

En 1967, commence sa collaboration avec Raymond Barre. Nommé vice-président de la Commission des communautés européennes, l'ancien premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing demande à M. Paye de devenir son directeur de cabinet. Après six ans passés à Bruxelles, celui-ci prend la direction de l'Allemagne où il occupe les fonctions de conseiller d'ambassade à Bonn. De retour à Paris, M. Paye est désigné directeur adjoint du cabinet de Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères. Et retrouve en 1976, Raymond Barre, nouveau premier ministre dont il devient le conseiller.

Secrétaire général du comité interministériel pour les questions économiques européennes entre 1977 et 1979, puis directeur des affaires économiques au Quai, M. Paye, gendre de l'ancien ministre Jean-Marcel Jeanneney, succède en 1984 au Néerlandais Emile Van Lennep comme secrétaire général de l'OCDE.

CLÉS/*L'Organisation*

■ **Vingt-cinq membres.** L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est entrée en activité le 1er octobre 1961. Elle a succédé à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), créée en avril 1948, pour établir un programme économique commun servant à répartir l'aide accordée par les Etats-Unis dans le cadre du plan Marshall. L'OCDE compte aujourd'hui vingt cinq membres, le dernier intégré étant le Mexique. Le prochain membre devrait être la Corée-du-Sud.

■ **Objectifs.** L'OCDE s'est fixé trois objectifs. D'abord, assurer la plus forte croissance possible de l'économie mondiale et une progression du niveau de vie, tout en maintenant une stabilité financière. Ensuite, contribuer au développement économique des pays du tiers-monde. Enfin, aider au développement du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire.

■ **Activité.** Deux fois par an, l'OCDE publie un rapport sur les perspectives de l'économie mondiale. Elle rédige également des études sur chacun des pays membres. Se considérant *« comme une conférence économique internationale en session permanente »*, l'Organisation apporte d'autre part un soutien technique aux pays du tiers-monde et aux économies en transition. Elle a entamé récemment une vaste étude sur l'emploi et le chômage.

COMMERCE INTERNATIONAL

Par 288 voix contre 146

La Chambre des représentants des Etats-Unis ratifie l'accord du cycle de l'Uruguay

WASHINGTON

de notre correspondant

« Les yeux du monde sont maintenant fixés sur le Sénat des Etats-Unis. » En saluant ainsi, mardi soir 29 novembre, le vote par lequel la Chambre des représentants venait de ratifier le texte des accords de Marrakech sur la libéralisation des échanges et la création de l'Organisation mondiale du commerce, ou OMC (*le Monde* du 30 novembre), le président Bill Clinton a voulu, une nouvelle fois, lancer un appel aux derniers sénateurs hésitants. Bien qu'attendue, l'approbation massive de la Chambre basse du Congrès sortant (288 voix pour et 146 voix contre) pourrait avoir un effet d'entraînement sur le vote du Sénat, qui se prononcera jeudi. Tel est du moins l'espoir des conseillers du président américain, pour qui tout risque de vote négatif n'est pas complètement écarté.

A la différence de la Chambre des représentants – où la majorité simple était requise –, le Sénat doit ratifier l'accord du cycle de l'Uruguay, inscrit dans le cadre du GATT, à la majorité des trois cinquièmes, ce qui signifie que 60 voix sur 100 sont nécessaires. Le fait que le sénateur Robert Dole, futur chef de la nouvelle majorité républicaine, ait récemment apporté son soutien au président Clinton en échange d'assurances concernant les futures relations entre l'OMC et le gouvernement américain constitue cependant un gage de succès parlementaire pour la Maison Blanche. Bill Clinton a estimé que le vote des représentants était *« historique pour les familles, les ouvriers et les agriculteurs américains »*, notamment parce que l'accord du GATT se traduira par *« des centaines de milliers de nouveaux emplois aux Etats-Unis et un accroissement du PNB de 100 à 200 milliards de dollars par an »*. Sans perdre de vue les aspects de politique intérieure, M. Clinton a également estimé que le passage de ce premier obstacle parlementaire prouve que démocrates et républicains *« peuvent travailler ensemble dans l'intérêt national »*.

L. Z.

EMPLOI

Avec 17 700 demandes en moins

Le chômage a baissé de 0,5 % en octobre

Bonne nouvelle : le chômage a baissé de 0,5 % en données corrigées des variations saisonnières à la fin octobre, selon les statistiques publiées mercredi 30 novembre par le ministère du travail. En un mois, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 17 700, sur un total qui s'établit désormais à 3 334 200, et le rythme de diminution est pour la première fois conforme au souhait de Michel Giraud, qui escompte revenir à la stabilité pour la fin de l'année. Toutefois, et au cours des deux derniers mois, il faudra effacer les 44 200 chômeurs supplémentaires qui restent depuis décembre 1993 pour qu'un tel pari soit tenu.

Nombre de demandeurs d'emploi

(en milliers et en données brutes)

3 410
3 400
3 300
3 200
3 100
3 000
1993
1994

Source : Ministère du travail

Le chiffre d'octobre permet pour l'instant au marché du travail de se replacer dans la configuration de tous les automnes de 1985 à 1989 qui avaient à chaque fois enregistré un recul et dont le plus fort remonte à octobre 1988 (– 0,8 %). Si un premier résultat ne permet pas de conclure au même enchaînement, il convient aussi de se souvenir que ces améliorations précédentes ont également été longues à se traduire par une vraie inflexion. Entre 1987 et 1990, années de croissance élevée, le chômage n'a régressé que de 160 000.

Bien que la route soit encore longue, des modifications sensibles apparaissent, qui expliqueraient à elles seules le retournement. En volume, le nombre d'entrées nouvelles à l'ANPE diminue de 1,1 % en un mois et de 2,2 % en un an, tandis que le nombre des sorties, lui, augmente de 1,5 % en un mois et de 9,6 % en un an.

Le recours massif aux CES

Cela est dû à plusieurs mouvements positifs. Les licenciements économiques chutent de 24,6 % en un an et, indice de la reprise de l'emploi, les arrivées au chômage après un contrat à durée déterminée ou une mission d'interim reculent. Preuve supplémentaire, les retours de chômeurs dans un travail progressent de 3,7 % en un mois et de 8,8 % en un an, de même que les radiations à la suite d'une absence à un contrôle (+ 9,5 % en données brutes sur un an) qui peuvent avoir la même signification.

D'autres informations sont plus contrastées. Certes, le chômage des jeunes et particulièrement des hommes (– 5,4 % en un an) tend à se réduire mais celui des actifs âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans continue malheureusement de croître, notamment pour les femmes (+ 7,3 % en un an). De la même manière, l'ancienneté moyenne au chômage semble marquer le pas, qui revient à 376 jours, soit deux de moins qu'en septembre et cependant 32 de plus que l'an passé, mais le chômage de longue durée continue à provoquer ses ravages. Au total, ils sont 1 225 000 à être inscrits depuis plus d'un an, et, selon le ministère, l'augmentation de 15,6 % en un an serait due exclusivement à ceux qui le sont depuis plus de deux ans. De plus, le recours massif aux contrats emploi-solidarité (CES), qui étaient 417 000 en octobre, contre 386 871 l'an dernier à pareille époque, laisse penser qu'une action volontariste a pu forcer la tendance. A moins que celle-ci ne profite du développement des activités réduites de plus de 78 heures par mois, en croissance de 31,2 % en un an, qui ramènerait le nombre de chômeurs à 3 009 800 selon le décompte réalisé sur les recommandations du Conseil d'Etat.

Le redémarrage, s'il y a, ne se répartit pas également. Alors que le chômage baisse pour les cadres, les manœuvres et les ouvriers, il perdure pour les employés et les agents de maîtrise (+ 6,1 % en un an), comme si la précarité dans les services venait troubler la meilleure orientation du marché du travail. En avant-garde, les régions frontalières de l'Alsace (– 2,7 % en un an) et de la Franche-Comté (– 4,8 %) voient leur chômage diminuer fortement, mieux que Rhône-Alpes (– 1,3 %) l'Ile de France (– 0,3 %), alors que treize continuent de s'enfoncer au delà de la moyenne nationale.

En données brutes, toutefois, la décrue est sensible puisque l'augmentation n'est que de 0,5 % et porte le total à 3 410 400 (+ 18 300). En conséquence, le taux de chômage par rapport à la population active baisse de 0,1 point en un mois et s'établit à 12,6 %.

ALAIN LEBAUBE

ÉTRANGER

Présenté aux Communes

Le projet de budget britannique prévoit une forte baisse des dépenses publiques

LONDRES

de notre correspondant

Le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, a présenté, mardi 29 novembre à la Chambre des communes, son projet de budget pour l'année fiscale 1995-1996. Il prévoit à la fois une légère augmentation de la pression fiscale et la promesse de la plus spectaculaire baisse des dépenses publiques depuis une décennie – moins 24 milliards de livres (1 livre 8,40 francs) en trois ans, dont 8 milliards l'an prochain. Il semble avoir pour principal objectif de préparer les élections législatives du printemps 1997, alors que le gouvernement s'attend à un taux de croissance d'environ 4 %.

En retardant, en effet, des réductions d'impôts que la situation économique aurait permis de commencer à appliquer dès maintenant, le gouvernement de John Major se donne la main pour annoncer des mesures populaires quelques mois avant de retourner devant des électeurs qui, s'ils devaient voter aujourd'hui, renverraient chez eux la plupart des députés conservateurs. M. Clarke a donc choisi de refuser de satisfaire à court terme ses députés, qui lui demandaient de repousser la seconde tranche d'augmentation de la TVA sur le fioul domestique, qui doit passer en avril prochain de 8 % à 17,5 %. Cette mesure est très impopulaire, surtout chez les retraités, qui craignent de ne pouvoir faire face à leur facture de chauffage, et M. Clarke leur a promis des compensations financières. Ce qui n'a pas empêché le chef de l'opposition travailliste, Tony Blair, de dénoncer un budget qui entrera dans l'histoire comme le *« budget de la TVA sur le fioul »*.

Une poignée de rebelles conservateurs

Ce faisant, le gouvernement a pris le risque d'être mis en minorité sur cette hausse par une poignée de rebelles conservateurs, opposants acharnés de la hausse de la TVA. D'autant que M. Major n'a plus, techniquement, de majorité parlementaire après la suspension lundi de huit députés « eurosceptiques » (*le Monde* du 30 novembre).

L'opposition a eu beau jeu de comparer les propos de M. Clarke – calme dans la tempête qui secoue actuellement la majorité – affirmant que, *« nous, de ce côté de la Chambre, sommes par instinct des réducteurs d'impôt »* et les mesures annoncées : hausse sur le fioul, l'essence, la vignette, le tabac... soit 5 milliards de livres de plus pour le Trésor. En échange, le gouvernement a, entre autres, légèrement relevé le plafond de la tranche d'impôts la plus basse, qui est de 20 %. Et il n'a pas augmenté les taxes sur les alcools, devant les appels à l'aide d'un secteur de l'économie durement touché par les voyages de plus en plus nombreux de Britanniques vers Calais, où ils remplissent leur voiture de bière moins fortement imposée.

Mais les deux mesures les plus marquantes d'un budget qualifié d'*« ennuyeux »* par certains analystes financiers demeurent l'aide au retour à l'emploi et la réduction des dépenses. Sur le premier point, M. Clarke veut que le travail redevienne plus attrayant – financièrement – que de rester à la maison, en particulier grâce à des aides pour les entreprises embauchant des chômeurs de longue durée. En ce qui concerne le second, certains font remarquer que, sur les 8 milliards de livres économisés l'an prochain, 4 milliards proviennent d'une réduction des réserves, 3 milliards ont été obtenus grâce à un taux d'inflation moins élevé que prévu, et que seul le dernier milliard d'économie se fait au détriment des dépenses de l'administration, en particulier dans les transports.

PATRICE DE BEER

Emmaüs Greenwich

PLUMSTEAD

de notre envoyé spécial

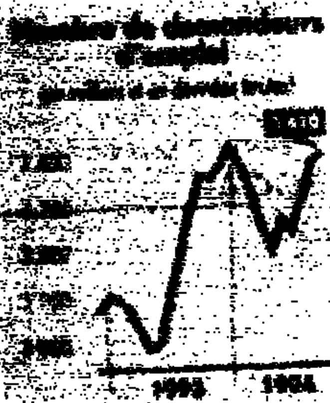
Le jour même où le chancelier de l'Echiquier déclarait que *« la reprise actuelle offre aux Britanniques les meilleures perspectives depuis des années de profiter de la croissance »*, l'abbé Pierre, le prince Charles et le pasteur local – blouson de cuir noir, jeans et catogan – ouvraient, à Plumstead, au fin fond de l'East End et à une heure de Westminster, le premier foyer d'Emmaüs dans la banlieue londonienne. Troisième projet de la sorte en Grande-Bretagne, il permettra à vingt-quatre laissés-pour-compte de la croissance de retrouver leur dignité. A cette occasion, l'héritier de la couronne a rappelé l'inspiration de l'abbé Pierre et des projets français de réinsertion des jeunes. Quant à l'abbé Pierre, il nous a dit qu'il ne pensait pas qu'il y ait *« beaucoup de différences entre les épreuves que subissent les pauvres travailleurs en France et dans les pays proches »*.

Emmaüs Greenwich, comme s'appelle ce centre en voie d'achèvement, se trouve au cœur de HLM lépreuses et sinistres où la misère et le chômage font partie du lot quotidien d'une population comptant un fort taux d'immigrés. Selon une récente enquête du Policy Research Institute, la situation des banlieues défavorisées ne s'est guère améliorée au cours des dix dernières années, bien au contraire : le taux de chômage et de mortalité y est plus élevé qu'ailleurs et l'écart ne cesse de croître. Selon la Joseph Rowntree Foundation, nombre de parents pauvres, surtout des mères célibataires, sautent des repas pour nourrir leurs enfants. Enfin, on trouve désormais des gens prêts à accepter de n'être payés qu'une livre de l'heure (environ 8,50 francs) pour un travail précaire.

P. de B.

...présentants
...ratifie
...e l'Uruguay

...le 0,5 % en octobre



Les déboires de la Banque commerciale privée

Le tribunal de commerce de Paris se prononcera le 8 décembre sur le sort de l'établissement fermé depuis le 21 novembre.

La défaillance du Comptoir des entrepreneurs en 1993 et la révélation de l'ampleur des difficultés du Crédit lyonnais au début de l'année avaient déjà terni l'image de la place bancaire française. Ces affaires avaient introduit un doute sur la capacité des autorités de contrôle à détecter et à résoudre rapidement les problèmes. Les atermoiements du passé semblent se répéter à nouveau après la défaillance de la « petite » Banque commerciale privée (BCP), détenue par l'Union normande investissement et par la MACIF, un établissement de 1 milliard de francs de total de bilan et disposant d'un unique guichet.

Le 18 novembre, un administrateur provisoire a été nommé à la tête de la BCP. Depuis le 21 novembre, les comptes des clients sont bloqués. La conciliation entamée le 10 novembre sous l'égide du tribunal de commerce de Paris semble tourner court. Après plusieurs convocations des parties impliquées, jeudi 24 novembre, vendredi 25 novembre et lundi 28 novembre, le tribunal a décidé de se prononcer... le 8 décembre.

Entre-temps de nombreuses entreprises se retrouvent dans l'incapacité de payer les salaires dus à la fin du mois de novembre, qu'il s'agisse entre autres de l'agence Vu, de la société d'affrètement et de négoce Kometa ou du transporteur TGVU. Quant aux 1 700 clients de la BCP, ils sont tout simplement privés de moyens de paiement.

Dans cette affaire, tout le monde ou presque semble fuir ses responsabilités. L'UIC, filiale bancaire du GAN, se serait déclarée, devant le tribunal de commerce, prête éventuellement à jouer le rôle d'actionnaire de référence de la BCP à condition de connaître les comptes et de mesurer les risques. De son côté, l'organisme de contrôle, la Commission bancaire, qui dépend de la Banque de France, ne se refuse à donner des chiffres, de peur qu'ils ne lui soient reprochés ensuite. Pourtant, les bilans de la BCP à la fin de 1993 ont été certifiés par des commissaires aux comptes et vérifiés par la Commission bancaire. Depuis le début de l'année, la BCP, qui se trouvait dans l'impossibilité de se refinancer sur le marché interbancaire, faute justement d'actionnaire de référence, n'a pas pu réaliser beaucoup d'opérations supplémentaires.

L'UIC à l'origine de la défaillance

L'UIC, dont l'un des deux directeurs généraux, Alain Lefèvre, était président du conseil de surveillance de la BCP jusqu'au 10 novembre, peut difficilement affirmer ne pas connaître cette banque (*le Monde* du 26 novembre). La stratégie de l'UIC a consisté au cours des deux dernières années à ne pas dépasser les 50 millions de francs de crédit interbancaire à la BCP – elle avait été bien au-delà auparavant – mais à lui venir en aide en reprenant des prêts. Selon les anciens dirigeants de la BCP, l'UIC aurait repris en deux ans 320 millions de francs de crédits. La dernière augmentation de capital de la BCP, de 100 millions de francs à la fin de 1992, a été financée à raison de 30 millions de francs par la MACIF et de 70 millions de francs par l'UIC, mais indirectement. Le prêt de l'UIC a été accordé au groupe Union normande investissement (UNI), le principal actionnaire (83 %) de la BCP avec la MACIF (17 %). L'UIC possède d'ailleurs 14 % de UNI et détient des garanties portant sur 34 % des titres UNI. Enfin, l'UIC se retrouve directement à l'origine de la défaillance de la BCP et de la désignation d'un administrateur provisoire.

Le 15 novembre, pressée par la Commission bancaire, l'UIC accorde un concours de trésorerie de 46 millions de francs. Mais le lendemain, la filiale du GAN reprend d'une main ce qu'elle a donné de l'autre en annulant une ligne de crédit de 20 millions de francs que la BCP se trouve dans l'incapacité de rembourser. Une décision qualifiée de *« guet-apens »* par Jacques Vuillième, président du directoire de la BCP et principal actionnaire d'UNI.

Il existe aujourd'hui deux issues : ou la BCP n'est pas viable et la garantie des dépôts (au maximum 400 000 francs) doit jouer, ou la banque peut être sauvée par un actionnaire de référence (l'UIC) ou une opération de place. Que le nouveau président du GAN, Jean-Jacques Bonnaud, veuille démontrer que le groupe est enfin géré et que l'UIC, la principale source de pertes du groupe, ne s'engage plus à la légère, c'est légitime. Mais c'est le fonctionnement de la Commission bancaire et de la Banque de France, dont elle dépend, qui est critiquable. La Banque d'Angleterre et la Banque d'Espagne assurent l'activité courante des établissements en difficulté pendant qu'une solution est recherchée. Pour la moindre PME en difficulté, banquiers et actionnaires se réunissent pour essayer de sauver l'entreprise en difficulté *et les emplois. Comment se fait-il* que, pour une banque, il n'existe pas de pratique semblable ? Quand la défaillance s'est produite, une procédure de conciliation était *pourtant engagée devant le tribunal* de commerce. Au fur et à mesure que le temps passe, elle perd toute signification. C'était peut-être l'objectif recherché.

ÉRIC LESER

Déposant une nouvelle plainte à Bruxelles

Euralair conteste les mesures d'accès à Orly

Alexandre Couvelaire, l'impétueux PDG de la compagnie aérienne Euralair, a dénoncé avec vigueur, mardi 29 novembre, la politique du gouvernement français en matière de transport aérien qu'il estime *« déloyale »*. Dans ce contexte, il a déposé la veille une nouvelle plainte auprès de la *Commission européenne* à Bruxelles portant sur la réglementation de l'accès à l'aéroport d'Orly jugée discriminatoire. Cette plainte conteste l'arrêté du 15 novembre imposant l'exploitation d'avions de grande capacité aux heures de pointe.

Ainsi, au-delà de quatre fréquences journalières, les transporteurs doivent notamment utiliser des avions de 140 sièges et plus pour des lignes entre un et trois millions de passagers par an (c'est *le cas d'Orly-Marseille et d'Orly-*Toulouse), avec une variation possible de 5 %. Or, Euralair, candidate à l'exploitation d'Orly-Marseille et d'Orly-Toulouse à partir d'avril 1995, exploite des Boeing 737-200 de 130 sièges, soit trois de moins seulement que la capacité minimale prévue. Cette disposition va donc lui imposer de louer des Boeing 737-300 (143 sièges).

Une plainte pour abus de position dominante

Autre motif de récrimination, la compagnie aérienne a porté plainte, le 20 juillet, contre le groupe Air France et Iberia. Depuis le lancement de la ligne Orly-Madrid par Air Inter, le 1er novembre, Iberia et le groupe Air France ont augmenté leurs fréquences alors que tous deux sont *« soutenues massivement par leurs gouvernements respectifs »*, estime M. Couvelaire. Euralair, qui exploite cette ligne depuis février 1992, s'estime abusivement concurrencée.

Enfin, M. Couvelaire a décidé de se joindre aux cinq compagnies aériennes qui contestent auprès de la Cour de Luxembourg la recapitalisation d'Air France à hauteur de 20 milliards de francs. Il estime injuste la limitation par la Commission de l'offre d'Air Charter, filiale d'Air France, à dix-sept avions. *« C'est trop*, considère-t-il, *puisque la capacité réelle d'Air Charter sera de neuf avions une fois qu'auront pris fin, en mars 1995, les contrats d'affrètement qui lient cette compagnie à EAS et à Euralair. »*

M. L.

Le premier congrès mondial sur la télématique des transports

L'amélioration de la circulation en Europe représente un marché de 400 milliards de francs

A l'occasion de l'ouverture du congrès mondial La route intelligente, consacré aux applications de la télématique dans les transports, qui se tient au Palais des congrès à Paris du mercredi 30 novembre au samedi 3 décembre, Bernard Bosson, ministre des transports, devait proposer la rédaction d'une charte européenne visant à harmoniser les politiques nationales et les normes des systèmes d'information routière. Il a annoncé que les infrastructures nécessaires à la transmission des données pour la gestion du trafic de Paris et de Lyon étaient en voie d'achèvement. L'équipement de Bordeaux, Lille, Marseille, Nantes et Toulouse sera entrepris, ainsi que celui des autoroutes nord-sud les plus chargées.

Temps perdu, carburant dépensé inutilement, les embouteillages dans lesquels souffrent quotidiennement les automobilistes de toutes les grandes agglomérations de la planète ont un coût. En France, selon les organisateurs du congrès, il se situerait entre 20 et 40 milliards de francs par an, sans compter les incidences sur la santé publique. Aux Etats-Unis, ce coût dépasserait 550 milliards de francs, et environ 600 milliards au Japon, par an.

Eviter les embouteillages, c'est donc non seulement abaisser le stress de tout un chacun, améliorer la qualité de la vie, réduire la pollution, mais aussi réaliser des économies substantielles, voire procurer une source de profit. Les constructeurs automobiles et leurs équipementiers, les entreprises d'électronique et de communication, en sont convaincus et développent depuis plusieurs années des programmes de recherche avec le soutien des Etats. En Europe, ce marché est évalué à 400 milliards de francs d'ici à l'an 2010. Aux Etats-Unis, on est beaucoup plus optimiste en s'appuyant sur un marché de 250 milliards de francs par an.

Systèmes d'information embarqués

Pour empêcher que des milliers de véhicules ne se retrouvent immobilisés sur les routes, de nombreux systèmes sont déjà utilisés avec plus ou moins de succès. Il peut s'agir de systèmes de télépéage qui évitent de s'arrêter pour déposer son obole sur une autoroute et ainsi contribuent à fluidifier le trafic en supprimant les files d'attente. Ou de services télématiques indiquant à l'automobiliste l'état des routes avant de prendre le volant.

Les développements en cours portent sur la façon de mieux informer le conducteur, dans son véhicule, des évolutions de la circulation, grâce à des systèmes d'information embarqués. Ceux-ci répondent à deux objectifs principaux : éviter les bouchons, d'une part ; ou bien indiquer la route à suivre comme un véritable copilote d'autre part. Le fin du fin consiste à conjuguer les deux dispositifs en proposant au conducteur l'itinéraire le plus rapide, compte tenu de l'état de la circulation.

Dans le monde entier, industriels et gouvernements coopèrent à la mise au point des infrastructures et des systèmes électroniques. Au Japon, un système de guidage, testé à grande échelle à Tokyo dès 1976, a fait l'objet d'améliorations et équipe aujourd'hui 500 000 véhicules. Les Etats-Unis développent à travers le programme ITS (*Intelligent Transport System*) un partenariat entre les secteurs public et privé. En Europe, dans le cadre d'Eureka, les programmes Drive, Prometheus et Carminat ont permis de développer de nombreux prototypes. La plupart d'entre eux sont présentés dans le cadre du congrès et montrés au public dans l'exposition qui sera ouverte samedi.

On pourra en particulier y découvrir les systèmes actuellement testés à Paris. Dans la capitale, 400 véhicules seront équipés d'ici la fin de l'année de systèmes pilotes de cartographie et de régulation de la circulation. Les uns auront été développés par PSA Peugeot-Citroën, Urba 2000 et et la Compagnie générale des eaux (système Inf-Flux). Les autres par Renault, la Lyonnaise des eaux-Dumez et TDF (système Carminat). Les deux utilisent les données transmises par ondes hertziennes par la préfecture de police de Paris. En Allemagne, Siemens a mis au point son propre système pour lequel les informations sont relayées par des balises situées sur le bord des routes. Ces exemples illustrent la diversité des solutions existantes pour la résolution d'un même type de problèmes. Ils montrent à quel point leur réussite impose une normalisation rapide au moins à l'échelle européenne.

A. K. et M. L.

SOCIAL

Alors que le conflit s'apaise à Belfort

Des grévistes de La Courneuve occupent le siège de GEC-Alsthom

Depuis cinq semaines, le groupe GEC-Alsthom, contrôlé à parts égales par le britannique GEC et par Alcatel-Alsthom, connaît une agitation de l'ensemble de ses sites français, soit 33 000 salariés environ. Si à un moment ou à un autre, la plupart des unités du groupe ont connu des débrayages, avec même un arrêt de travail de certaines unités québécoises en signe de solidarité, cette poussée de fièvre semble retomber. A Belfort, le conflit phare, celui qui donnait la mesure du malaise social au sein de l'entreprise est sur la voie de l'apaisement. Après des arrêts de production, au premier jour de la reprise du travail, un protocole de fin de conflit a finalement été signé, mardi 29 novembre, entre la direction et le syndicat CFDT.

Ce même mardi 29 novembre, le siège de GEC-Alsthom, avenue Kléber à Paris, a été le théâtre d'une occupation par des piquets de grève venant de deux sites GEC-Alsthom de La Courneuve. De 7 heures du matin à 20h 30, les allées et venues au siège parisien de GEC-Alsthom ont été bloquées, avant que la police intervienne en fin de soirée pour dégager les lieux.

En grève depuis le 14 novembre, les deux unités Travaux extérieurs (200 salariés sur chantiers, plus 80 sédentaires) et LCA (250 salariés) ont des revendications propres, qui ne portent pas sur une augmentation des salaires de 1 500 francs comme à Belfort ou au Petit-Quevilly (Seine-Maritime). *Les grévistes se* battent contre la délocalisation de leur unité à Belfort. Dès le mois de décembre, les 35 membres du centre de recherche doivent donner *leurs réponses. Les autres* départements suivront. Dépendant de la division Electromécanique, de nouvelles discussions doivent avoir lieu, vendredi 2 décembre, avec Vincent Morel, PDG de cette division.

Le conflit est aussi au point mort au Petit-Quevilly, dans la banlieue de Rouen. Les piquets de grève bloquent toujours les livraisons ou les sorties de pièces, mais laissent pénétrer les salariés non grévistes dans l'usine. La CGT revendique 400 francs d'augmentation salariale. Une réunion entre la direction et les grévistes devait avoir lieu mercredi 30 novembre.

A. B.-M.

Protestant contre l'abandon des lignes d'Extrême-Orient

Les salariés de la CGM ont manifesté au Havre

ROUEN

de notre correspondant

Trois cents salariés environ de la Compagnie générale maritime (CGM) ont participé, mardi 29 novembre au Havre, à des manifestations contre la décision de leur direction d'abandonner les parts que détenait la Compagnie dans la desserte de l'Extrême-Orient. Ce retrait entraînera la suppression de 298 postes de travail à la CGM, essentiellement des emplois sédentaires.

La petite troupe qui a effectué la tournée des points chauds de la région havraise était constituée de personnels sédentaires. Venus de Suresnes (siège social de la CGM), de Dunkerque et de l'établissement du Havre, les manifestants ont tout d'abord occupé le péage du pont de Normandie avant de rencontrer les salariés d'Hispano-Suiza (filiale de la SNECMA) touchés par le chômage partiel, ceux des Ateliers et chantiers du Havre (ACH) où s'achève la construction du cargo océanographique, *Marion-Dufresne-II*, destiné à la CGM. Ils se sont ensuite rendus à bord du navire porte-conteneur CGM, *Fort Saint-Charles*, après une assemblée générale appelée par l'intersyndicale CGT, FO, CFDT, CGC, SNPOMM. Ils ont remis une motion au sous-préfet du Havre.

E. B.

En conflit depuis deux mois

Les administrateurs de l'ASSEDIC du Val-de-Marne achoppent sur l'élection de leur nouveau président

Les administrateurs salariés et patronaux de l'ASSEDIC du Val-de-Marne devaient se réunir une nouvelle fois, mercredi 30 novembre, pour tenter d'élire leur nouveau président. En vertu des règles d'alternance, c'est au tour d'un représentant CGT des salariés de siéger à ce poste. Mais, depuis deux mois, les représentants des employeurs récusent le candidat pressenti : Jack Tord, ancien de SKF et du marché de Rungis.

Selon la CGT, qui a appelé à manifester contre ce *« coup de force patronal »*, la responsabilité du blocage incombe en réalité à l'UNEDIC, qui chapeaute sur le plan national, l'ASSEDIC du Val-de-Marne. Celle-ci a d'ores et déjà fait savoir aux administrateurs que en cas de blocage persistant à l'issue de la réunion du 30 novembre, elle pourrait envisager soit de mettre l'ASSEDIC du Val-de-Marne sous tutelle, soit de la fusionner avec son homologue de Seine-et-Marne. Pour la CGT, l'éventuelle disparition de l'ASSEDIC du Val-de-Marne constitue un test, trois autres ASSEDIC étant aussi, selon elle, menacées de fusion. – *(Corresp.)*

VIE DES ENTREPRISES

Pour « ententes illégales »

Bruxelles va infliger des amendes « historiques » aux principaux cimentiers européens

La Commission de Bruxelles devait annoncer, mercredi 30 novembre en milieu d'après-midi, des amendes « historiques » sanctionnant des « ententes illégales » dans l'industrie cimentière. La direction européenne de la concurrence (DGIV), estime avoir mis au jour un véritable « cartel » qu'elle a décidé de frapper de manière exemplaire. Pas moins de quarante sociétés seraient épinglées, dont les ténors du secteurs. Pour les cimentiers, qui niant toute entente, les conclusions de la DGIV reposent, avant tout, sur une profonde méconnaissance de leur industrie.

Des prix qui ne varient guère, des flux transfrontaliers réduits au minimum, des parts de marché qui ne souffrent d'aucune volatilité. Depuis 1989, tous les acteurs de l'industrie cimentière en Europe – en gros, une bonne soixantaine de sociétés – sont mis sous surveillance par les autorités de Bruxelles. Au terme de cinq années d'instruction, le dossier va être bouclé de façon spectaculaire. Des amendes records pour les grands noms du secteur – on parle de 400 millions de francs environ pour chacun des leaders (les groupes Heidelberg, Holderbank, Lafarge, Italcementi, CBR), auxquels s'ajouteraient des sanctions pécuniaires non négligeables pour une myriade d'entreprises de taille moyenne. Toutes sont convaincus, d'ententes et d'organisation de cartel.

L'histoire est en fait partie de la Grèce et des plaintes déposées par tous les grands noms du secteur – aujourd'hui mis à leur tour au banc des accusés – contre les cimentiers locaux, pour *« concurrence déloyale »*. Au milieu des années 80, l'industrie cimentière grecque se retouve avec des surcapacités de production énormes. Les marchés du Golfe, son principal débouché, se font beaucoup moins porteurs. Le marché intérieur n'absorbe *grosso modo* que 7 millions de tonnes de ciment par an quand la production nationale, dopée par la mise en place régulière de nouvelles usines, atteint allègrement le double. Une crise grave se profile.

Pour limiter le coût social d'une restructuration lourde menaçant l'une des industries reines du pays, le gouvernement d'Athènes choisit de renflouer ses cimentiers et de leur éviter la fermeture. Les autres cimentiers de la Communauté montent alors au créneau et déposent des plaintes communes. Bruxelles tranche en leur faveur. Furieux, les industriels grecs, convaincus d'avoir été victimes d'une attaque déloyale de la part de leurs principaux concurrents, évoquent un cartel. Bruxelles dresse l'oreille. La machine est lancée.

Entente ou pas entente... Depuis cinq ans, le dossier hérisse ainsi et la Commission, et l'industrie cimentière. La DGIV, la direction européenne chargée de la concurrence, est aujourd'hui passablement agacée. Elle estime avoir été l'objet de pressions gouvernementales sans précédent et est convaincue de tenir toutes les preuves objectives d'accords sur les prix, de répartitions tacites de marchés et de pratiques visant à décourager tous les nouveaux entrants entre les principaux groupes cimentiers.

De leur côté, les sociétés concernées se disent victimes des présupposés « idéologiques » de la Commission. *« Bruxelles nous condamne en fonction d'un modèle de concurrence qui n'est absolument pas applicable à l'industrie du ciment »*, affirme l'un des ténors. *« Le marché européen du ciment n'existe pas »*, explique de son côté Lafarge-Coppée. *« C'est une somme d'oligopoles régionaux. Le ciment vaut 3 à 5 centimes le kilo. C'est donc un produit qui voyage mal. Le coût de transport devient rapidement prohibitif. Une cimenterie coute en moyenne 1 milliard de francs – soit trois années de chiffre d'affaires. Une fois installée, elle est inamovible et dessert un marché local dont le rayon est d'une centaine de kilomètres, sur lequel elle se retrouve fréquemment en position de monopole. »* Cette structure explique aux yeux des cimentiers la faiblesse des flux transfrontaliers ainsi que la relative stabilité des prix. *« la concurrence ne s'exerce pas par une guerre des prix mais par une bataille de positions. L'enjeu dans le ciment est d'avoir les structures de coût les plus performantes pour avoir du cash et être capable de racheter les concurrents les plus affaiblis, implantés sur un marché local »*.

Les cimentiers, qui se disent ainsi *« victimes d'une incompréhension totale de leur métier par les autorités de Bruxelles »*, se préparent à réagir très vigoureusement. La plupart des groupes concernés devraient faire appel. Et le bras de fer avec Bruxelles ne fait que commencer.

CAROLINE MONNOT

Selon les chiffres du ministère de l'économie

Plus des deux tiers des salariés de Renault ont souscrit à l'offre publique de vente

Selon les chiffres publiés, mardi 29 novembre, par le ministère de l'économie, plus des deux tiers des salariés de Renault travaillant en France – 68 % – ont souscrit à l'offre publique de vente de titres lors de l'ouverture du capital du constructeur automobile. Dans les filiales étrangères, près de 50 % des salariés ont souscrit des titres et c'est l'Espagne, qui, avec un taux de souscription de 64 %, arrive en tête des pays souscripteurs. Au total, ce sont 102 000 salariés et anciens salariés du groupe qui auront participé à l'opération et qui détiennent aujourd'hui 3 % du capital.

En France, les salariés ont choisi pour 80 % d'entre eux de conserver leurs titres au moins cinq ans, selon l'une des trois formules très avantageuses offertes au personnel. Les salariés pouvaient bénéficier d'un rabais de 20 % par rapport au prix offert au public (132 francs au lieu de 165), d'une aide directe du constructeur, de paiements différés, et d'attribution d'actions gratuites. Leur demande a représenté près de deux fois l'offre (195 %). Celle des particuliers avait représenté 1,4 fois l'offre et celle des investisseurs institutionnels 15,5 fois. *« Un succès considérable »*, a estimé M. Alphandéry.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

RENAULT devrait faire une offre de location-gérance à Chausson. – En dépôt de bilan depuis septembre 1993, Chausson devrait faire l'objet d'une *« offre de location-gérance par l'intermédiaire de Renault au plus tard le 16 décembre »*, a précisé, mardi 29 novembre en comité central d'entreprise (CCE), Jean-Pierre Gouletquer, administrateur judiciaire de l'équipementier automobile, filiale à parité de Peugeot et de Renault (*le Monde* du 25 octobre). *« Cela ne veut pas dire que Renault va s'engager sur l'ensemble de Chausson »*, a relevé Bernard Massera, secrétaire (CFDT) du CCE en rappelant que les syndicats du groupe réclamaient toujours *« la mise en œuvre de plans industriels pour garantir l'avenir et l'emploi pour tous »*. Chausson emploie 1 200 salariés à l'usine de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et 1 050 à Creil (Oise).

MANAGEMENT

BP : David Simon nommé président en remplacement de lord Ashburton. –British Petroleum a annoncé, mardi 29 novembre, la nomination de David Simon au poste de président à la place de lord Ashburton et son remplacement comme directeur général par John Browne. Ces changements seront effectifs à dater du 1er juillet 1995, date à laquelle lord Ashburton prendra sa retraite après douze ans au conseil d'administration et trois au poste de président. Son successeur David Simon, âgé de 55 ans, directeur général exécutif depuis 1992, est à l'origine du redressement de la compagnie pétrolière britannique. Il sera remplacé par John Browne, 46 ans, qui a fait toute sa carrière à BP. Il a notamment occupé différents postes aux Etats-Unis et au Canada avant de prendre la direction de l'importante division BP Exploration en 1989. La division BP Oil va également changer de tête, puisque l'Allemand Rolf Stomberg, responsable de BP Oil Europe, va en devenir directeur général à la place de Russell Seal, appelé à d'autres responsabilités au sein du groupe.

IBM : le PDG de Ford entre au conseil d'administration. – Le PDG de Ford, Alex Trotman, 61 ans, a été élu, mardi 29 novembre, au conseil d'administration de IBM, numéro un mondial de l'informatique. Le vice-président de ce conseil, Paul Rizzo, 66 ans, quittera IBM le 31 décembre alors que le trésorier de la firme, Jerome York, 56 ans, y fera son entrée le 1er janvier. Pour les neuf premiers mois de 1994, IBM a dégagé un bénéfice de 1,7 milliard de dollars contre une perte nette de 437 millions un an auparavant. Le chiffre d'affaires a augmenté de 5,7 % à 44,1 milliards de dollars contre 41,7 milliards.

OFFRE

SOGENAL : l'OPA simplifiée de la Société générale déclarée recevable.– L'offre publique d'achat (OPA) simplifiée de la Société générale sur la Société générale alsacienne de banque (Sogenal) a reçu l'aval des autorités boursières, selon un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF) publié mardi 29 novembre. La suspension de la cotation des actions Sogenal reste maintenue jusqu'à nouvel avis sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Nancy, ajoute la SBF. La Société générale, qui détient 94,51 % du capital de la Sogenal, va lancer son OPA simplifiée sur le restant du capital à 185 francs l'action. Le CBV a jugé que le prix de 185 francs constituait une référence acceptable pour le dépôt d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire.

REPRISE

FRANCK & FILS : feu vert du conseil d'administration pour un rachat par le Bon Marché. – Le Bon Marché détient 75 % du capital du holding Mageody, société-mère du groupe Franck & Fils, ainsi que la majorité de chacune des filiales du groupe d'habillement. Le conseil d'administration de Mageody a donné son feu vert malgré les dissensions entre actionnaires familiaux. Le Tribunal de grande instance de Paris avait renvoyé lundi devant un juge du fond les litiges opposant Gérard Franck et son fils Michel au Bon Marché, et à des actionnaires minoritaires, les Rohan Chabot. Le jugement est attendu pour le 25 janvier, mais ne remettra pas la transaction en cause, le litige ne portant que sur une part minoritaire du capital. L'offre déposée le 4 octobre par Le Bon Marché valorisait le grand magasin de la rue de Passy à 200 millions de francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 novembre ▲ Légère avance

La Bourse de Paris progressait légèrement mercredi 30 novembre dans un marché toujours très calme et sans grande conviction. Après une ouverture en hausse de 0,23 %, les valeurs françaises affichaient une heure et quart plus tard un gain de 0,11 %. Après une incursion dans le rouge, à la mi-journée, l'indice CAC 40 reprenait un peu de hauteur aux alentours de 12 h 45, et gagnait 0,17 % à 1 943,35 points.

Le marché parisien se distingue actuellement par une absence d'intervenants alors que cette période de fin d'année devrait commencer à être propice à des achats, a souligné un gérant. Cela étant, le marché risquait d'être un peu plus mouvementé cet après-midi avec l'arrivée à échéance des contrats sur options, a-t-il ajouté.

Les boursiers n'ont pas réagi, mercredi, après l'annonce d'une amélioration du chômage en France, a-t-il poursuivi, soulignant qu'actuellement l'orientation des marchés financiers américains est une nouvelle fois l'unique centre de préoccupation des boursiers parisiens.

Du côté des valeurs, Alcatel-Alsthom abandonnait 0,5 %. Pour les opérateurs, il s'agissait, d'une part, d'une correction technique à la baisse qui a débuté lundi après la hausse de la semaine dernière, et, d'autre part, des conséquences de la notation de SP-ADEF. La perspective sur la note de la dette à long terme émise par le groupe Alcatel-Alsthom est *« passé de stable à négative »*, selon l'agence de notation.

Du côté des hausses, Olipar progressait de 3,7 %, Euro Disney de 1,7 % et Eurotunnel de 1,5 %.

NEW-YORK, 29 novembre = Repli marginal

Wall Street a terminé sur un repli très marginal mardi 29 novembre, le marché new-yorkais parvenant à se redresser malgré une forte hausse des taux d'intérêt à long terme, après l'annonce d'une progression plus forte que prévu à 101,3 % de l'indice de confiance des consommateurs américains en novembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a finalement perdu 1,01 point, soit 0,03 %, à 3 738,55 points. Quelque 286 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 131 contre 1 081, et 710 actions ont été inchangées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté au-dessus de 8 % pour la première fois depuis mercredi dernier, s'établissant à 8,02 % en fin d'après-midi contre 7,98 % lundi soir. La statistique relative à l'accroissement de la confiance des consommateurs a ravivé les craintes inflationnistes, et l'attente d'autres chiffres cette semaine – produit intérieur brut mercredi et chiffres du chômage vendredi – a encouragé les investisseurs à la prudence.

VALEURS	Cours du 28 nov.	Cours du 29 nov.
Alcoa	81 1/4	81
Allied Signal Inc.	32 5/8	32 3/8
American Express	29 5/8	30
ATT	48 7/8	49 5/8
Bethlehem Steel	16 7/8	17 3/8
Boeing	44 1/2	44 1/4
Caterpillar Inc.	54	53 1/4
Chevron	43 5/8	43 7/8
Coca-Cola	52 1/4	52
Disney Corp.	44 1/2	44 1/8
Du Pont de Nemours	53 3/8	53 5/8
Eastman Kodak	45 1/8	45 1/4
Exxon	60 3/4	60 3/4
General Electric	47 1/4	46 5/8
General Motors	38 3/8	38 1/4
Goodyear Tire	33 1/8	33 3/8
IBM	70 1/2	70 5/8
International Paper	70 1/2	70 5/8
Morgan (J.P.)	59	59 1/4
McDonnell Douglas	137 5/8	138 1/2
Merck and Co.	37 1/8	37 1/8
Minnesota Mining	51 3/8	51 3/8
Philip Morris	60 5/8	60 3/8
Procter & Gamble	63	63
Sears Roeb. and Co.	48 1/8	48 1/4
Texaco	62	62
Union Carbide	27 1/4	27 3/4
United Tech.	57 3/4	57 1/2
Westinghouse El.	12 3/4	12 7/8
Woolworth	14 1/2	14 1/4

LONDRES, 29 novembre ▲ Progression

Les valeurs ont clôturé en hausse mardi 29 novembre à la Bourse de Londres, les premières réactions au budget 1995-1996 présenté par le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke ayant été généralement positives. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé la séance sur une avance de 14 points, à 3 061,10 points, soit une progression de 0,4 %. La journée a été plus active, avec 543,2 millions de titres échangés contre 350,8 millions la veille. M. Clarke a révisé en baisse le déficit budgétaire pour l'année fiscale en cours qui s'achèvera le 31 mars, à 34,5 milliards de livres contre 36 milliards précédemment prévus. Il a aussi annoncé que la Banque d'Angleterre envisageait la création d'un système de prise en pension, comme sur les principaux marchés obligataires mondiaux. Du côté des valeurs, BTR, qui prévoit une amélioration de ses résultats au second semestre, a gagné 2 pence à 287.

VALEURS	Cours du 28 nov.	Cours du 29 nov.
Allied Lyons	5,62	5,63
BP	4,19	4,22
BTR	2,86	2,87
Cadbury	4,28	4,29
Glaxo	6,25	6,22
GUS	5,51	5,52
ICI	7,45	7,47
Reuters	4,74	4,83
RTZ	8,35	8,34
Shell	6,97	7,07
Unilever	11,14	11,20

TOKYO, 30 novembre ▲ Au-dessus des 19 000 points

La fermeté du dollar et la relative stabilité de Wall Street, mardi, ont profité au marché de Tokyo, où l'indice Nikkei a gagné 0,79 % mercredi, repassant au-dessus de la barre des 19 000 points. Le Nikkei 225 a gagné 149,13 points à 19 075,62. Il n'était pas repassé au-dessus de ce niveau depuis le 21 novembre, où il avait terminé à 19 121,72 points. Des rachats du découvert et des achats liés à l'indice ont fait progresser les valeurs bancaires et électroniques, lesquelles ont tiré l'ensemble de la cote à la hausse, rapportaient des boursiers. Sur le marché des changes, le dollar progressait mercredi à Tokyo, clôturant à 98,98 yens, en hausse de 0,41 yen sur la clôture de mardi (98,57 yens).

VALEURS	Cours du 29 nov.	Cours du 30 nov.
Bridgestone	1 520	1 540
Canon	1 720	1 710
Fuji Bank	2 000	2 040
Honda Motors	1 630	1 660
Matsushita Electric	1 510	1 530
Mitsubishi Heavy	729	734
Sony Corp.	5 220	5 250
Toyota Motors	2 090	2 110

CHANGES

Dollar : 5,3870 ▲

Mercredi 30 novembre, le dollar progressait à 5,3870 F à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 5,3630 F la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark fléchissait à 3,4301 F contre 3,4312 F mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	29 nov.	30 nov.
Dollar (en DM)	1,5636	1,5710

TOKYO	29 nov.	30 nov.
Dollar (en yens)	98,57	98,98

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (30 nov.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (29 nov.) .... 5 1/2 %

BOURSES

PARIS

	28 nov.	29 nov.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 952,38	1 939,97
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 335,87	1 328,31
Indice SBF 250	1 292,91	1 286,84

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	28 nov.	29 nov.
Industrielles	3 739,56	3 738,55

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	28 nov.	29 nov.
100 valeurs	3 047,10	3 061,10
30 valeurs	2 334,80	2 347,40

FRANCFORT

	28 nov.	29 nov.
Dax	2 058,45	2 044,28

TOKYO

	29 nov.	30 nov.
Nikkei Dow Jones	18 926,49	19 075,62
Indice général	1 502,82	1 520,41

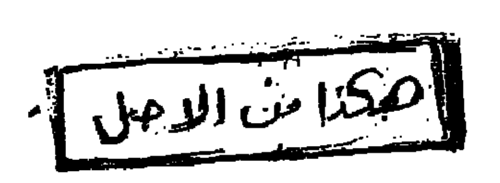
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3885	5,3895	5,3887	5,3827
Yen (100)	5,4401	5,4440	5,4831	5,4893
Ecu	6,5405	6,5472	6,5331	6,5419
Deutschemark	3,4295	3,4311	3,4314	3,4339
Franc suisse	4,0439	4,0477	4,0581	4,0646
Lire italienne (1000)	3,3334	3,3362	3,3075	3,3115
Livre sterling	8,4141	8,4211	8,4013	8,4105
Peseta (100)	4,1117	4,1142	4,0876	4,0916

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16	6 7/16	6 9/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
Franc suisse	3 3/4	3 7/8	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 9/16	8 13/16	9 1/16	9 5/16
Livre sterling	5 5/8	5 3/4	6 1/16	6 3/16	6 5/8	6 3/4
Peseta (100)	7 7/16	7 5/8	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 1/4
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 30 NOVEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,14 % (1942,66)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/94	EDF-GDF 3%	6200	6230	+0,48
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1017	1020	+0,29
22/10/94	Cr.Lyonnais(T.P.)	992	988	-0,40
24/10/94	Renault (T.P.)	1900	1885	-0,78
01/10/94	Rhone Poulenc(T.P)	2850	2850	—
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1180	1180	—
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1072	—	—
12/07/94	Accor 1	575	577	+0,35
01/07/94	Air Liquide 1	720	718	-0,28
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	443,90	441,40	-0,56
10/08/94	Alcatel Cable 1	490	488	-0,41
28/06/94	Alspi 1	387,30	387,90	+0,15
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	232	232	—
27/07/94	Axa 1	261	261,60	+0,23
12/07/94	Bail Invest. 1	903	914	+1,22
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	586	585	-0,18
15/06/90	Bque Colbert C2	114	—	—
14/06/94	Bazar Hot. Ville 2	556	556	—
15/09/94	Berger (M) 2	1260	1254	-0,48
18/07/94	BIC 1	862	861	-0,15
01/07/92	BIS 1	308,10	309	+0,29
08/09/94	B.N.P. 1	261,50	261,80	+0,11
15/07/92	Bollore Techno. 1	475	466,20	-1,85
17/05/94	Bongrain 1	2865	2840	-0,87
09/11/94	Bon Marche (Au) 1	917	900	-1,85
29/07/94	Bouygues 1	585	584	-0,18
18/08/94	Canal + 1	880	894	+1,59
18/07/92	Cap Gemini Sogeti1	180,90	184	+1,71
15/06/94	Carnaudmetalbox 1	186,30	187,10	+0,43
25/04/94	Carrefour 1	2193	2205	+0,55
10/06/94	Casino Guichard 1	156,10	156,90	+0,57
10/06/94	Casino Guich.ADP 1	123	124	+0,81
20/06/94	Castorama Dl (Li)1	701	690	-1,57
05/07/94	Caumartin Part(M)2	413	—	—
27/06/94	C.C.F. 1	230,50	229,90	-0,26
30/06/91	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	64	64,50	+0,78
28/05/94	Cegid (Ly) 1	443,40	445	+0,36
01/08/94	CEP Communication1	493	490	-0,61
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	100	99,70	-0,30
30/03/94	Cetelem 1	1015	1015	—
15/06/94	CGIP 1	1261	1275	+1,11
27/06/94	Chargeurs 1	1270	1259	-0,86
30/06/94	Christian Dior 1	426,60	426	-0,14
30/06/94	Ciments Fr.Priv.B1	248,10	251,90	+1,53
19/07/94	Clarins 1	488,90	484,50	-0,90
05/07/93	Club Mediterranee1	443,10	445	+0,43
29/06/94	Colas 1	880	883	+0,34
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/94	Comptoir Moder. 1	1284	1284	—
01/07/94	CPR Paris Reesc. 1	384,20	386,90	+0,74
17/06/94	Cred.Fon.France 1	788	795	+0,89
15/06/94	Credit Local Fce 1	417	409	-1,92
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	471,20	473	+0,38
01/06/94	Credit National 1	403,20	399,90	-0,82
29/07/94	CSEE 1	489	485	-0,85
28/12/93	Damart 1	5620	5590	-0,54
13/06/94	Danone (ex BSN) 1	770	771	+0,13
20/06/94	Dassault-Aviation1	435	440	+1,15
05/05/92	Dassault Electro 1	380	377,90	-0,55
17/06/94	De Dietrich 1	2974	2970	-0,13

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
06/06/94	Degremont 1	410	412	+0,49
—	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	63,90	63,90	—
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	52,30	—	—
20/06/94	DMC (Dollfus Mi)1	300	304,90	+1,63
26/05/94	Docks France 1	679	681	+0,29
10/07/92	Dynaction 1	154	150,50	-2,27
04/07/94	Eaux (Gle Des) 1	507	507	—
06/08/94	E.B.F 1	872	867	-0,57
01/07/94	Ecco 1	675	677	+0,30
30/06/94	Eiffage 1	835	844	+1,08
08/08/94	Elf Aquitaine 1	363	364,20	+0,33
12/07/94	Eridania Beghin 1	749	743	-0,80
04/07/94	Essilor Intl 1	738	745	+0,95
04/07/94	Essilor Intl ADP 1	481,50	475	-1,35
28/06/94	Esso 1	710	712	+0,28
08/12/93	Eurafrance 1	1720	1717	-0,17
23/02/93	Euro Disney 1	8,80	8,80	—
02/09/94	Euro RSCG W.W 1	579	578	-0,17
08/04/94	Europe 1-1	1615	1615	—
—	Eurotunnel 1	20,75	21,10	+1,69
22/08/94	Filipacchi Medias1	1065	1057	-0,75
27/08/94	Finextel 1	110,90	111	+0,09
08/07/94	Fives-Lille 1	470	470,50	+0,11
28/07/94	Fromageries Bel 1	4850	4810	-0,82
05/07/94	Galeries Lafayet.1	2337	2360	+0,98
05/07/94	GAN 1	303,50	303,80	+0,10
13/06/94	Gascogne (B) 1	494,90	499	+0,83
28/07/94	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1829	1840	+0,60
12/07/93	Geophysique 1	325	324	-0,31
26/07/94	G.F.C. 1	402	400	-0,50
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	578	568	-1,73
28/06/94	Groupe De La Cite1	795	795	—
10/08/94	GTM-Entrepose 1	384,70	390	+1,38
05/08/94	Guilbert 1	430	429	-0,23
01/07/94	Guyenne Gascogne 1	1354	1390	+2,66
01/09/94	Havas 1	434,40	435,90	+0,35
30/06/94	I.D.I.A 1	151,40	155	+2,38
29/07/94	Imetal 1	511	514	+0,59
14/06/94	Immeubl.France 2	426	431	+1,17
09/09/92	Immob.Phenix 1	55,30	55,50	+0,36
02/08/94	Ingenico 1	98,90	98,50	-0,40
30/06/94	Interbail 1	370	371	+0,27
29/09/92	Intertechnique 1	484	488	+0,83
18/05/94	Jean Lefebvre 1	355	355	—
31/05/94	Klepierre 1	568	580	+2,11
06/07/94	Labinal 1	713	706	-0,98
12/08/94	Lafarge Coppee 1	397	396,10	-0,23
07/07/94	Lagardere (MMB) 1	128,20	127,70	-0,39
02/08/94	Lapeyre C1	290	290	—
06/07/94	Lebon 2	308,50	298,60	-3,86
15/06/94	Legrand 1	6540	6640	+1,53
15/06/94	Legrand ADP 1	4684	4600	-1,79
10/09/92	Legris indust. 1	344,80	343	-0,52
04/07/94	Locindus 1	888	888	—
30/11/94	LVMH Moet Vuitton1 ■	853	859	+0,70
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	471,40	474,70	+0,70
30/11/94	Marine Wendel 1 ■	371,40	377	+1,51

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
08/07/94	Matra-Hachette 1	115,30	115,20	-0,09
04/07/90	Metaleurop 1	80	78,20	-2,25
—	Metrologie Inter.1	13,75	13,75	—
07/07/93	Michelin 1	200,50	201,90	+0,70
14/09/92	Moulinex 1	111	110,80	-0,18
08/08/94	Navigation Mixte 1	987	987	—
08/07/94	Nord-Est 1	136	135,80	-0,15
—	Nordon (Ny) 2	410	—	—
12/04/94	NRJ 1	571	574	+0,53
—	Olipar 1	10,75	11,15	+3,72
28/09/94	Oreal 1	1134	1138	+0,35
05/06/94	Paribas 1	377,30	379,50	+0,58
08/07/94	Pechiney CIP 1	375	376	+0,27
01/07/94	Pechiney Intl 1	164,10	162,50	-0,98
26/05/94	Pernod-Ricard 1	322	322	—
05/07/93	Peugeot 1	771	772	+0,13
20/05/94	Pinault-Prin.Red.1	962	953	-0,94
27/06/94	Plastic-Omn.(Ly) 1	625	621	-0,64
01/07/94	Poliet	392	394	+0,51
10/06/94	Primagaz 1	887	891	+0,45
10/06/94	Promodes 1	1013	1023	+0,99
20/07/94	Publicis 1	447	468	+4,70
09/08/94	Radiotechnique 1	500	500	—
01/10/94	Remy Cointreau 1	203	202,20	-0,39
—	Renault 1	180	179,80	-0,11
04/07/94	Rexel 1	719	725	+0,83
01/07/94	Rhone Poulenc A 1	132,80	132,40	-0,30
25/06/92	Rochette (La) 1	55,20	55,40	+0,36
16/05/94	Roussel Uclaf 1	608	606	-0,33
08/07/94	Rue Imperiale(Ly)1	3700	3700	—
27/06/94	Sade (Ny) 1	165	168	+1,82
08/07/94	Sagem 1	2632	2640	+0,30
28/07/94	Saint-Gobain 1	643	644	+0,16
29/06/94	Saint-Louis 1	1424	1438	+0,98
30/09/94	Salomon (Ly) 1	2215	2246	+1,40
30/09/94	Salvepar (Ny) 2	428	429,50	+0,35
27/07/94	Sanofi 1	258,50	258,60	+0,04
08/07/94	Sat 2	2001	2003	+0,10
08/06/94	Saupiquet (Ns) 1	1265	1270	+0,40
13/07/94	Schneider 1	380,50	385,90	+1,42
22/07/94	SCOR S.A 1	118,40	118,10	-0,25
09/06/94	S.E.B.1	525	532	+1,33
11/07/94	Sefimeg 1	393	391,30	-0,43
12/07/94	Selectibanque 1	161	160,50	-0,31
11/08/94	SFIM 2	890	890	—
09/08/94	SGE 1	208,70	207	-0,81
13/06/94	Sidel 1	1100	1094	-0,55
26/07/94	Simco 1	456	456,20	+0,04
04/07/94	S.I.T.A 1	690	700	+1,45
30/09/94	Skis Rossignol 1	2070	2078	+0,39
08/07/94	Sligos 1	380	380	—
06/06/94	Societe Gale A 1	612	607	-0,82
—	Sodecco (B) 2	41	41,30	+0,73
—	Sodero (Ns) 2	32,85	30,10	-6,08
04/03/94	Sodexho 1	855	859	+0,46
04/07/94	Sogeral (Ny) 2	127	—	—
28/06/94	Sommer-Allibert 1	1791	1802	+0,61

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
30/06/94	Sophia 1	405	414	+2,22
18/05/94	Sovac 1	440	445	+1,14
31/07/91	Spie Batignolles 1	268	261	-2,61
15/07/93	Strafor Facom 1	625	625	—
29/07/94	Suez 1	260,50	259,60	-0,35
27/06/94	Synthelabo 1	217	215	-0,92
—	Technip S.A. 1	261	261	—
12/07/93	Thomson-CSF 1	160,80	162,70	+1,18
28/07/94	Total 1	331,60	332,70	+0,33
05/07/94	UAP 1	150,80	149,80	-0,66
30/03/92	UFB Locabail 1	429	425	-0,93
29/07/94	UGC DA (M) 1	190,10	190	-0,05
01/06/94	Ugine S.A 1	400	402	+0,50
05/07/93	UIC 1	318,50	316	-0,78
29/07/94	UIF 1	441	448	+1,59
05/07/94	UIS 2	218	220	+0,92
10/06/94	Unibail 1	453,50	456,10	+0,57
15/06/94	Union Assur.Fdal 1	568	572	+0,70
07/07/94	Valeo 1	281,70	283,30	+0,57
18/07/92	Vallourec 1	279	275	-1,43
08/07/94	Via Banque 1	379	385,80	+1,79
13/06/94	Worms & Cie 1	246	242	-1,63
09/06/94	Z Gr.Zannier (Ly) 1	178,90	173	-3,30
18/02/94	Zodiac 1	2427	2422	-0,21
27/06/94	Elf Gabon 1	1036	1062	+2,51
07/09/94	ABN AMRO Holding 1	184,30	186	+0,92
15/06/94	American Barrick 1	115,10	116,70	+1,39
10/11/94	American Express 1	159,40	161,60	+1,38
02/08/94	Anglo American 1	292,20	298,90	+2,29
17/06/94	Amgold 1	549	545	-0,73
01/11/94	A.T.T. 1	265	267,90	+1,09
31/10/94	Banco Santander 1	217,30	219	+0,78
29/04/94	B.A.S.F. 1	1045	1045	—
28/04/94	Bayer 1	1180	1180	—
24/06/94	Bleuhein Group 1	21,30	21,35	+0,23
16/09/94	Buffelsfontein 1	48	48	—
15/11/94	Chase Manhattan 1	190,50	194,60	+2,15
19/05/94	Daimler Benz 1	2599	2750	+5,81
02/11/94	De Beers 1	116	116,30	+0,26
28/05/94	Deutsche Bank 1	2531	2584	+2,09
24/05/94	Dresdner Bank 1	1391	1407	+1,15
03/08/94	Driefontein 1	76,50	79,40	+3,79
14/12/94	Du Pont Nemours 1	286,40	289	+0,91
03/10/94	Eastman Kodak 1	235,10	247,50	+5,27
15/08/94	East Rand 1	6,80	6,60	-2,94
30/06/94	Echo Bay Mines 1	58,90	58	-1,53
18/05/94	Electrolux 1	274,90	—	—
24/05/94	Ericsson 1	300	295,40	-1,53
10/12/94	Exxon Corp. 1	326	329,90	+1,20
01/12/94	Ford Motor 1	145	145,50	+0,34
17/06/94	Freegold 1	77,90	79	+1,41
06/10/94	Gencor Limited 1	18,60	18,60	—
25/10/94	General Electric 1	250	253,30	+1,32
10/12/94	General Motors 1	205	206	+0,49
19/05/94	Generale Belgique1	358	—	—
03/10/94	Grd Metropolitan 1	32,80	33	+1,23
10/11/94	Guinness Plc 1	38	38,10	+0,26

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
03/10/94	Hanson Plc 1	20	19,95	-0,25
20/02/92	Harmony Gold 1	44,10	43,60	-1,13
12/10/94	Hewlett-Packard 1	522	533	+2,11
—	Hitachi 1	51,70	52,70	+1,93
27/04/94	Hoechst 1	1070	1097	+2,52
10/12/94	I.B.M 1	380	381	+0,26
03/10/94	I.C.I 1	64	—	—
01/01/95	I.T.T. 1	428	431	+0,70
15/11/94	Ito Yokado 1	280,50	283,10	+0,93
—	Matsushita 1	81,50	82,05	+0,67
16/09/94	Mc Donald's 1	154,90	155,10	+0,13
03/10/94	Merck and Co 1	199	200,20	+0,60
12/12/94	Minnesota Mining 1	270	—	—
—	Mitsubishi Corp. 1	69,50	70,65	+1,65
12/12/94	Mobil Corporat. 1	452	458,30	+1,39
14/10/94	Morgan J.P. 1	315	317	+0,63
30/05/94	Nestle SA Nom.1	4888	4959	+1,45
29/06/94	Nippon MeatPacker1	71,90	—	—
26/05/94	Norsk Hydro 1	198	203	+2,53
19/05/94	Petrofina 1	1565	—	—
11/10/94	Philip Morris 1	322,30	325,90	+1,12
26/05/94	Philips N.V 1	162,40	161,70	-0,43
26/09/94	Placer Dome Inc 1	103,90	104,20	+0,29
15/11/94	Procter Gamble 1	335,50	337,50	+0,60
18/07/94	Quilmes 1	258	—	—
05/08/94	Randfontein 1	48,25	51,05	+5,80
30/11/94	Rhone Poul.Rorer 1	202,40	203	+0,30
27/09/94	Royal Dutch 1	578	582	+0,69
01/07/94	R T Z 1	71,95	71,50	-0,63
—	Saatchi & Saatchi1	12,70	12,70	—
—	Sega Enterprises 1	285	278	-2,46
18/09/94	Saint-Helena 1	46	46,90	+1,96
03/10/94	Schlumberger 1	295,50	293,70	-0,61
03/11/94	Shell Transport 1	58,65	62	+5,71
11/03/94	Siemens 1	2075	2090	+0,72
—	Sony Corporation 1	281,40	283	+0,57
—	Sumitomo Bank 1	93,20	95,50	+2,47
—	T.D.K 1	246,70	—	—
27/07/94	Telefonica 1	69,20	69	-0,29
—	Toshiba 1	37,50	37,50	—
21/12/94	Unilever 1	599	601	+0,33
10/12/94	Unit.Technologie 1	305,10	308,20	+1,02
16/09/94	Vaal Reefs 1	466	475,20	+1,97
02/06/94	Volkswagen A.G 1	1470	1455	-1,02
02/05/94	Volvo (act.B) 1	105	105	—
16/09/94	Western Deep 1	222	219	-1,35
—	Yamanouchi 1	102,90	105,60	+2,62
—	Zambia Copper 1	4,40	4,40	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	0,611
CEPME 8,5% 88 CB	102,73	3,540
CEPME 9% 89 CA	105,30	2,540
CEPME 9% 92-06 TSR	102,90	3,945
CFD 9,7% 90 CB	106,65	7,819
CFD 8,6% 92 CB	103,25	6,904
CFF 10% 88-98 CA	106,20	1,088
CFF 9% 88-97 CA	104,10	1,436
CFF 10,25% 90 CA	110,65	7,301
CLF 8,9% 88 CA	104,67	4,505
CLF 9%88-93/98 CA	104,27	7,447
CNA 9% 4/92 CB	106,88	5,178
CRH 8,6% 92-93 CB	102,01	3,628
CRH 8,5% 87-88 CA	103,30	6,288
EDF 8,6% 88-89 CA	103,36	6,768
EDF 8,6% 92 CA	103,15	5,537
Em.Etat 8,25%86 CA	104,65	7,393
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,51	2,252
Finansder 9%91 CB	105,70	0,099
Finansd.8,6%92 CB	100	7,233
Floral 9,75% 90 CA	107,70	3,446
OAT 8,70%5/95 CA	101,20	4,505
OAT 9,8% 1/96 CA	103,74	8,162
OAT 8,50% 6/97 CA	103,33	3,679
OAT 9,90% 12/97 CA	107,11	9,547
OAT 88-98 TME CA	101,10	5,531
OAT 9/1998 TRA	99,60	1,311
OAT 9,50%88-98 CA	108,46	4,112
OAT TMB 01/99 CA	99,31	4,922
OAT 8,125% 99 CA	102,45	4,207
OAT 8,50%90/00 CA	104,07	5,752
OAT 9/00 TRA CA	100,65	1,613
OAT 10% 5/00 CA	110,72	5,123
OAT 01 TME CA	100,96	5,531
OAT 8,5% 11/02 CA	103,53	8,116
OAT 8,50% 19 CA	100,90	8,838
OAT 8,50%92-23 CA	101,15	5,180
PTT 11,2% 85 CB	104,70	0,138
SNCF 8,8% 87-94CA	100,35	7,257
Lyon.Eaux 6,5%90CV	860	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	441	442
Bains C.Monaco 2	700	700
B.N.P.Intercont.2	290	—
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	20	19,75
Cambodge	980	930
Carbone Lorraine 2	600	598
CBC 1	245	240
Centenaire Blanzy	290	—
Ceragen Holding	30	30
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	385	383
C.I.T.R.A.M. (B)	3800	—
Cpt Lyon Alem.2	412	414,95
Concorde-Ass Risq2	846	846
Gpe Victoire ex.CMP	19,10	—
Credit Gen.Ind.	31,70	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	458	450,10
Didot Bottin	661	650
Eaux Bassin Vichy	2234	—
Ecia 1	750	735
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	678	685
Fidei(indmedical)2	144,50	143
Finalens	374	—
F.I.P.P.	125	—
FNAC 2	3695	—
Foncière (Cie)	505	498
Foncière Euro	220	220
Foncina	453	453
France I.A.R.D	455,20	458
France S.A 1	852	853
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	316	310,20
Genelin	189	190
Gevelot	1070	1070
G.T.I (Transport)2	363	370
Immobail 2	325,20	330
Immobanque 2	841	839
Im.Marseillaise 2	5990	5980
Invest.(Sté Cle.)	1500	1500
Lille Bonnieres	1528	—
Locafinanciere	414,90	412
Louvre 1	219	221
Lucia	90	90
Machines Bull	22,10	—
Monoprix.Uniprix	180	—
Metal Deploye	441	440
Mors 2	17,50	17,10
Navigation (Nle)	89,85	89
Oreal (CI)	990	—
Origny-Desvroise	1285	1255
Monoprix a echang.	1518	—
Palais-Marrast	380	—
Pap.Clairefont(Ny)	815	850
Parfinance 2	183	187
Paris Orleans	241	241
Piper Heidsieck	757	760
Porcher	254,90	—
Promodes (CI)	668	673
Rochefortaise Com.	195,70	—
Rosario 2	205	—
Rougier	810	810
S.A.F.I.C Alcan	298	300
Saga	518	518
Salins du Midi 2	436	435
Savoisienne M.	158	—
Sific 2	690	680
S.I.P.H.	189	190
Sofal	300	—
Soffo	250	260
Softom	83	83
Sofragi	3870	3870
Soudure Autogene	1050	1050
Sovabail	415	404
Taittinger 1	2415	2420
Tour Eiffel	282	—
Elyolen.(Ulmer) 2	260	265
Vicat 2	521	520
Virax	127,50	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	750	—
Akzo Nobel Nv	595	—
Alcan Aluminium	129	—
Arbed	775	—
Asturienne Mines	137,90	—
Banco Pop. Espanol	650	—
Banque Regl.Inter.	37200	37500
Chrysler Corp.	261	264
C.I.R SPA	5,25	—
Commerzbank AG	1074	1055
Dow Chemical Co.1	331,20	330,30
Fiat Ord.	19,90	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	646	650
Gevaert	1407	—
Glaxo Holdings Plc	52,50	51,60
Goodyear T.& R.Cy	175,10	178
Honeywell Inc.	158	—
Johannesburg Cons.	137,50	138
Kubota Corp.	38,80	38,45
Noranda Mines	89,80	—
Pfizer Inc.	400	406
Ricoh Cy	49,40	—
Robeco	338,10	340
Rodamco N.V.	153	153
Rolinco	341,50	347
Saipem SPA	8,40	—
Sema Group Plc	34,20	—
SKF Aktiebolaget	95,10	95,50
Tenneco Inc.	217,40	—
Toray Ind.	39	39
West Rand Cons.	10	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	168	—
Bque Hydro Energie	343	—
Bque Hypoth.Europ.	88	—
Benedictine* nom.	4125	—
Blanzy-Ouest*	989	—
Brasseries Maroc	295,10	—
Calciphos*	97,50	—
Canadien Pacifique	75,80	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—
Coparex (Inter.)*	600	—
Cr.Universel (Cie)	465	—
Cycsos	7,20	—
CEAC*	110,30	—
Fiat Fce nom.	142	—
Table France*	380	—
Lecteurs Monde *	186	—
Off.Com.Pharm. *	900	—
Olivetti Priv.	6,25	—
Paris.Percier *	210	—
Rorento	254,10	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1711	—
Schlumberger Ind.*	573	—
SEPR *	1020	—
SPR 'B' nom.	251	—
Waterman *	1300	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 1	461	460
Boisset (Ly)	284	279
C.A. Paris IDF 1	897	897
Calberson	390	—
Cardif SA 1	765	774
CEGEP	163	163
CFPI	239	—
C.N.I.M 1	910	903
Codetour	234	225
Creeks	103,60	108,70
Dauphin OTA	290	285
Devanlay 2	997	—
Labor.Dolisos	172	172
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	295	305
Finabail 2	136,90	133
Finacor 2	146	146
GLM S.A.	418	410
Gravograph	180	180
I.C.C. 2	175	180
Idianova	89,90	—
Immob.Hotel. 2	192	191
Int. Computer	143	138
IPBM 2	67	—
M6-Metropole TV 2	327,20	329
N.S.C Schlum.2 Ny	950	984
Rallye(Cathiard)Ly	161,50	169
Seribo 2	475	475
Sylea 2	460	456
Sofco (Ly)	185	185
Sopra 2	290	—
TF1-1	512	510
Thermador Hold(Ly)	388	388
Unilog 2	250	248
Viel et Cie	185	185
Vilmorin et Cie 2	383	380

Sicav (sélection) 29 novembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34199,22	34199,22
Actimonétaire D	30678,73	30678,73
Améri-gan	7973,70	7657,02
Amplia	107005,25	107005,25 ◊
Amplitude Monde D	743,51	721,85
Antigone Trésorerie	787636	787636
Arbitr. Court Terme	8714,81	8714,81
Associa Première	34579,46	34579,46
Associc	1143,75	1143,75
Atout Amérique	99,10	96,88
Atout Asie	104,81	102,25
Atout Emergent	992	963,11 ◆
Atout Futur C	543,92	530,65
Atout Futur D	535,89	522,62
Aurecic	1561,58	1516,08
Avenir Alizes	1908,25	1862,99
Axa Capital	205,61	199,62
Axa Court Terme	9661,91	9661,91
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1087,43	978,09
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	881,70	856,02
Axa Europe	128,11	124,38
Axa Investissements	117,08	113,67
Axa NPI	153,45	148,98
Axa Ob.Fr.Ex.rens	153,32	148,85
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	140,42	136,33
Axa Prem.Ex Agepre	119	115,53
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	156,36	151,81
Axa Valeurs PER	154,97	150,46
Cadence 1	1043,41	1033,08
Cadence 2	1032,42	1022,20
Cadence 3	1039,19	1028,91
Capimonétaire	7458,17	7450,72
Capioblig	7412,04	7338,65
Capitacic	1536,42	1513,71
Cicamonde	1172,48	1138,33
Conxis	1564,68	1535,51
Comptavalor	4223,03	4218,78
Crédit Mutuel Capital	1469,91	1441,09
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	784,76	784,76
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	98,54	95,90
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	96,12	93,55
Créd.Mut.Ep.J	20786,32	20786,32
Créd.Mut.Ep.long.T	213,43	207,72
Créd.Mut.Ep.Monde	1147,40	1116,68
Créd.Mut.Ep.Quatre	1081,79	1052,84
Dieze	1589,73	1560,09
Drouot France	1085,64	976,35
Drouot Sécurité	222,13	215,66
Ecocic	1186,66	1152,10
Ecupar	128,55	124,81
Ecur. Actions futur	196,50	190,78
Ecur. Capicourt	208,53	200,03
Ecur. Capitalisation	198,03	196,07
Ecur. Dissimonétaire	10057,41	10057,41 ◆
Ecur. Expansion	292848,59	291681,86
Ecur. Géovaleurs	2705,61	2626,81 ◆
Ecur. Investissement	163,67	158,90
Ecur. Monepremière	10113,61	10113,61 ◆
Ecur. Monétaire	11791,16	11791,16 ◆
Ecur. Trésorerie	298,18	298,18
Ecur. Trimestriel	1934,48	1915,25
Elanciel D	124,27	120,65
Elicash	846658,07	846658,07 ◊
Emergence Poste D	104,50	101,46 ◆
Energia	358,55	334,65
Eparcic	4363,96	4363,96
Eparcourt-Sicav	283,39	282,98 ◆
Epargne-Unie	1463,42	1427,73
Eufi Cash capi	9433,03	9433,03 ◆
Eurco Solidarité	1191,68	1179,88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1246,02	1209,73
Eurodyn	1419,26	1384,74
Euro Gan	7953,02	7647,13
Fonsicav	17517,35	17492,39
France-gan	13496,23	12977,14
France Garantie	262,28	261,74
France Obligations	460,25	455,63
Francic	523,93	494,15
Francic Pierre	115,13	114,55
Francic-Régions	1425,66	1324,32
GAN Rendement	5085,10	5009,95
Gestilion	17797,23	17797,23
Horizon	1515,97	1471,82
HLM Monétaire	16635,49	16635,49 ◆
Indicia	1145,10	1116,97 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1793,32	1764,40
Interays D	107,51	107,24 ◆
Interepar	105152,44	102089,75
Interoblig	5621,51	5565,85
Intersélection Fce	548,66	537,90
Japacic	179,79	174,55
Jeunepargne	330,59	326
Latitude C	2687,64	2685,81
Lion Association	11413,71	11413,71
Lion Institution	35651,41	35762
Lionplus	1177,70	1154,61
Lion Trésor	2177,64	2156,09
Livret Bourse Inv.	610,61	592,83
Livret Portefeuil.	787,24	764,31
Méditerranée	218,47	212,11
Mensuel CIC	10180,63	10079,83
Monedan	82430,98	82430,98
Moné-Dis	10067,44	10067,44 ◊
Mone.J.	10773,04	10773,04 ◊
Monévalor	49506,88	49506,88
Mutualité dépôts	16340,78	16308,16
Natio Court Terme	38090	37976
Natio Court Terme2	344554	344554
Natio Epargne	21311,04	21100,04
Natio Ep. Capital	13112,35	12982,52
Natio Ep. Croissance	1972,56	1933,88
Natio Ep. Obligations	208,22	202,18
Natio Epargne Retraite	128,87	126,34
Natio Epargne Trésor	9319,06	9300,46
Natio Epargne Valeur	484,03	474,54
Natio France Index	1060,68	1039,88
Natio Immobilier	1261,01	1236,28
Natio Inter	1688,44	1655,33
Natio Monétaire	9974,74	9974,74
Natio Opportunités	146,07	143,21
Natio Patrimoine	1458,38	1429,78
Natio Perspectives	1216,79	1192,93
Natio Placements	70929,18	70929,18
Natio Revenus	1019	1008,91
Natio Sécurité	11376,20	11376,20
Natio Valeurs	935,13	916,79
Nippon-Gan	7126,87	6852,76
Nord Sud Dévelop.	1897,41	1893,62
Oblicic-Mondial	3013,56	2989,01
Oblicic-Régions	1081,63	1065,65
Oblifutur	3303,57	3241,97
Oblig. ttes caté.	207,12	204,06
Oblilion	1624,51	1608,43
Oblisécurité Sicav	15603,96	15603,96
Oblitys D	515,13	507,52
Oraction	1517,26	1480,25
Parvalor	618,56	606,43
Plénitude D	152,87	148,42 ◆
Poste Croissance C	3248,44	3245,19 ◆
Poste Gestion C	39785,47	39785,47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11714,45	11714,45 ◆
Première Oblig. D	10903,66	10659,21 ◆
Prévoy. Ecureuil	99,03	98,05
Prév'Associations	35214,72	35214,73
Proficic	925,93	[illegible]
Rentacic	163,56	161,14
Revenus Trimestr.	5179,41	5125,13
Revenu-Vert	1125,59	1114,52
St Honoré Vie & Santé	1148,65	1134,65
St Honoré Bons du Tr.	13421,17	13354,55
St Honoré Invest	553,25	[illegible]
St Honoré Pacifique	817,24	790,19
St Honoré Real	17977,17	17365,55
Sécuricic	2258,48	2253,48
Secur-Gan	13166,22	12929,05
Securitaux	1661,30	1651,30
Sensivalor	31614,71	31614,71 ◆
SEVEA	105,35	103,76 ◆
SFI-CNP Assur	734,82	713,42
S.G. France opport. C	1472,45	1443,58
S.G. France opport. D	1459,04	1439,43
S.G. Monde opport. C	983,48	964,20
S.G. Monde opport. D	983,48	964,20
Sicav Associations	2197,64	2197,64
Sicav 5 000	488,69	475,61
S.I. Est	1326,88	1288,23
Silvafrance	778,53	757,69
Silvam	434,96	423,32
Silvarente	213,74	209,55
Silvinter	514,57	500,80
Sogenfrance C	1368,35	1333,69
Sogenfrance D	1293,47	1268,11
Sogéparge	298,31	295,36
Sogevar	1123,02	1101
Sogister	1598,49	1567,15
Soleil Investissements	676,15	650,14
Solstice D.	2281,18	2275,49
State Street Act. Eur	12062,29	11788,09
State Street Act. Frce	11631,68	11347,98
St. Str. Act.Japon	1481,85	1445,71
State Street Emer. Mks	1879,83	1815,64 ◆
St.Street OAT Plus	12368,34	12246,87
Stratégie Actions	985,19	947,30
Stratégie Rendement	1605,51	1554,87
Synthesis	13019,61	12764,32
Techno-Gan	6540,28	6288,65
Thésora D	785,10	777,33
Trésor Plus	1542,94	1527,66
Trésor Trimestriel	1004,84	994,89
Trésoricic	157814,63	157814,63
Trilion	5155,12	5088,96
Uni-Associations	124,81	124,81 ◊
Uni-Foncier	1295,91	1264,30
Unifrance	621,64	606,48
Uni-Garantie C	1418,55	1392,10
Uni-Garantie D	1321,88	1297,24
Uni Régions	1508,45	1471,66
Univar	279	279 ◊
Univers Actions	1579,39	1540,87
Univers Obligations	1934,35	1898,28
Valorg	2393,98	2391,59
Valreal	31975,99	31960,01
Winterthur St-Honoré	250,43	239,07

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 29/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3760	5,3630	5,05	5,65
Ecu	6,5445	6,5455	—	—
Allemagne (100 dm)	343,4100	343,1200	330	354
Belgique (100 F)	16,6890	16,6825	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,4900	306,3500	294	318
Italie (1000 lires)	3,3195	3,3285	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,6900	87,6000	83	93
Irlande (1 iep)	8,2730	8,2750	7,85	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,3960	8,4060	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2290	2,2265	1,95	2,45
Suisse (100 f)	405,1300	405,3700	391	415
Suède (100 krs)	71,8200	71,0400	67	77
Norvège (100 k)	78,8000	78,7200	73	82
Autriche (100 sch)	48,7840	48,7410	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1165	4,1130	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9098	3,8905	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4424	5,4384	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 29/11
Or fin (kilo en barre)	66800	66100
Or fin (en lingot)	66450	66150
Napoléon (20f)	383	381
Pièce Fr (10 f)	360	—
Pièce Suisse (20 f)	384	382
Pièce Latine (20 f)	384	383
Souverain	485	482
Pièce 20 dollars	2445	2445
Pièce 10 dollars	1230	1250
Pièce 5 dollars	825	—
Pièce 50 pesos	2490	2475
Pièce 10 florins	400	399

Matif (Marché à terme international de France)

29 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 133 487

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	111,62	110,88	112,42
Précédent	111,94	111,04	112,74

CAC 40 A TERME
Volume : 35 760

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1957,50	1940	1950
Précédent	1970	1954	1963

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◊ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - ≠ contrat d'animation

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mardi 29 novembre, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué, dont voici les principaux passages.

● *Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce*

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce (*le Monde* du 29 novembre).

● *Conventions internationales*

Le ministre des affaires étrangères a présenté trois projets de loi autorisant l'approbation d'accords conclus avec le Cameroun sur la circulation et le séjour des personnes, avec les Etats-Unis d'Amérique sur les modalités du transfert de propriété à la France du système d'oléoduc Donges-Melun-Metz et avec l'Ouzbékistan en matière de liberté de circulation (...)

● *Conditions de privatisation de la SEITA*

Le ministre du budget, porte-parole du gouvernement, a présenté un projet de loi relatif aux conditions de privatisation de la Société industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), préparé conjointement avec le ministre de l'économie (*le Monde* du 30 novembre).

● *Les priorités de la présidence française de l'Union européenne*

Le premier ministre a présenté une communication sur les priorités de la présidence française de l'Union européenne, du 1er janvier au 30 juin 1995 (*le Monde* du 30 novembre).

● *La mise en place du chèque-service*

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une communication sur la mise en place du chèque-service. Le chèque-service, prévu par la loi quinquennale du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, vise à simplifier les formalités en matière d'emploi de salariés à domicile. Le décret nécessaire a été publié le 11 novembre. Par une convention conclue entre eux le 23 septembre, les partenaires sociaux signataires de la convention collective des employés de maison ont donné leur accord au chèque-service. Ce chèque, mis en place à partir du 1er décembre, est à la fois un moyen de paiement du salaire net de l'employé, un moyen de règlement de toutes les cotisations sociales et un moyen de souscrire aux obligations déclaratives de l'employeur (...)

● *Saint-Pierre-et-Miquelon*

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a rendu compte de la conclusion d'un accord entre le Canada et la France au sujet de Saint-Pierre-et-Miquelon (*le Monde* du 12 novembre).

CARNET

Naissances

Catherine et Michel ROGY
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 27 novembre 1994, à Colmar.

Isabelle, Laurent et Cléa ARNULF
sont heureux d'annoncer la naissance de

Théo,

le 26 novembre 1994.

7, rue Saulnier,
75009 Paris.

– Verderonne. Paris. Ajaccio. Nancy. Tirolo. Parc Astérix.

Victor

est arrivé parmi les
SERENI-DUNE

le 28 novembre 1994.

Décès

– Mme Jean L. Blondeel,
son épouse,
M. et Mme Bernard Blondeel
et leurs enfants,
M. et Mme Hugues Blondeel
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Blondeel
M. et Mme Pierre Blondeel
M. et Mme Gilbert Van Poucke,
ses frères, sœur, beau-frère et belles-sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès survenu à Bruxelles, le 27 novembre 1994, de

Jean L. BLONDEEL,
président honoraire
de la Kredietbank SA luxembourgeoise,
président honoraire
de la Kredietbank (Suisse) SA,
counsel de Cleary, Gottlieb,
Steen & Hamilton,
professeur honoraire
à l'Université de Gand,
conseiller du commerce extérieur
du royaume de Belgique à Paris,
commandeur de l'ordre de Léopold
(Belgique),
commandeur de l'ordre du Chêne
(Luxembourg),
commandeur de l'ordre
de Henry le Navigateur (Portugal).

La cérémonie aura lieu en l'église Saint-Nicolas-et-Saint-Marc de Ville-d'Avray, le vendredi 2 décembre, à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Sèvres.

– Nous apprenons le décès, survenu le lundi 28 novembre 1994, de

Gaston GUIGONIS,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont lieu le jeudi 1er décembre, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

[Né le 26 mars 1913 à Grasse (Alpes-Maritimes), Gaston Guigonis, officier d'escadrille au Gabon et au Moyen-Congo, rejoint la France libre dès juin 1940 et va s'employer, durant les trois mois suivants, à rallier à la cause du général de Gaulle l'ensemble des pays qui forment alors l'Afrique-Equatoriale française (Tchad, Oubangui-Chari, Moyen-Congo et Gabon). Il est ensuite versé au groupe de bombardement n° 2 en Libye, et, entre août 1941 et avril 1942, au groupe de bombardement Lorraine qui, en Libye et au Levant, représentera les ailes de la France libre dans le combat des alliés contre l'Allemagne. Il sera abattu en vol, le 20 décembre 1941, et rejoindra son escadrille après avoir traversé, seul, les lignes ennemies durant cinq jours et cinq nuits de marche. En juillet 1943, Gaston Guigonis sert à l'escadrille de surveillance du Levant et il commandera ensuite l'école d'aspirants de la France libre à Rayac, au Levant. Il a été fait compagnon de la Libération le 17 octobre 1942, au titre de capitaine des forces aériennes françaises libres (FAFL). Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et commandeur de l'ordre national du Mérite, Gaston Guigonis était officier de la Légion d'honneur.]

– Mme Jean-Louis de Braux,
sa fille,
Joséphine et Jean-Jacques de Braux,
ses petits-enfants,
Isabelle, Anne-Christelle
et Jean-Maxime de Braux,
ses arrière-petits-enfants,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges HOULNICK,
née Henriette Soutter,

survenu dans sa centième année, le 21 novembre 1994, en son domicile, à Pantin.

L'incinération aura lieu le 2 décembre, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

– Mme Hans-Ulrich Lieberherr,
sa mère,
M. et Mme Jean-François Lieberherr,
M. et Mme J. Gérard Lieberherr,
ses frères et belles-sœurs,
Ses nièces, neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa cinquante-deuxième année, de

Mme Isabelle LIEBERHERR,
docteur en psychologie,

le 28 novembre 1994, à Suresnes.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Tarascon-sur-Ariège.

Fleurs et couronnes pourront être remplacées par des dons à l'Association pour la recherche sur le cancer.

3, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

– Mme Elie J. Nahmias,
son épouse,
M. et Mme Jacques C. Setton,
M. et Mme Jacques A. Nahmias,
M. et Mme Philippe J. Nahmias,
ses enfants,
Laurence, Isabelle, Stéphane,
Eric, David, Emmanuel,
Daniel, Edouard, Alix,
ses petits-enfants,
M. Marcel J. Nahmias,
son frère,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
Ses fidèles Barbara Wojdyla,
Luisa Aguilera Amate,
André et Christine Morlot,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Elie J. NAHMIAS,

survenu le 28 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse le jeudi 1er décembre, à 15 heures. Réunion à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

103, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

– Le président
Et les membres du conseil de surveillance de Pétrofrance,
Le président
Et les membres de son directoire,
Les dirigeants
Et les membres du personnel des sociétés du groupe Pétrofrance,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Elie J. NAHMIAS,
président d'honneur
du conseil de surveillance.

42, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Roland et Bernadette Dumazert,
son fils et sa belle-fille,
Jean-François, Paul-Michel, Sophie et Anne Dumazert,
ses petits-enfants,
Blanche Branger,
sa sœur,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Françoise ROQUES,
née Barus,

survenu le 26 novembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 2 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e. Elle sera suivie, dans l'intimité familiale, d'une incinération au cimetière du Père-Lachaise.

– Colette, Maurice, Claude, Prune,
Annick, Daniel,
Florian, Susy, Catherine, Bernard,
Annie, Manfred,
Olivier, Gilles, Pascale, Isabelle, Gilles,
Gian, Sophie, Lisa,
Marie, Adrien, Manuel, Amélie,
Benjamin et Théo,
annoncent le départ de

« Tante Anna », Mme SIRONI,

dans sa centième année.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Avis de messes

– La messe de l'Union catholique du théâtre et de la musique, le dimanche 4 décembre 1994, à 12 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, sera célébrée par le Père Letteron, à la mémoire de

M. Jean DUPORT,

rappelé à Dieu le 24 juillet, et de son épouse,

Griette.

De la part de
M. et Mme Jean-Pierre Coste,
Mme Claude Duport,
M. et Mme Jean-Pierre Duport,
et du Bureau de concerts Marcel-de-Valmalète.

Dom Robert GILLET

nous a quittés le 30 juillet 1994.

Ses parents,
Ses amis,
Ses proches,
se réuniront le samedi 17 décembre, à 19 heures, en l'abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Paris-16e, pour une messe à son intention.

Anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire du décès de

Stéphan Francis Jr. BUFFINGTON,

Son épouse et sa fille,
Ses amis,
Tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé gardent vivant son souvenir.

– Il y a un an, le 30 novembre 1993,

Emile de CURTON,
ancien ambassadeur,
ancien ministre plénipotentiaire,

disparaissait.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Souvenirs

Jeudi 1er décembre 1994

Pierre Sauvajon,
Les docteurs
Pascale Bouthillon-Heitzmann
et Thierry Sainte-Marie,
Anna Pagella,
Et les quatre équipes socio-éducatives de la Cité Saint-Martin,
se souviennent de tous les morts du sida sans logement.

Association VLS

Mémorial pour toutes les personnes disparues sur le front du sida.

Journée mondiale contre le sida, jeudi 1er décembre 1994, thermes romains de Cluny, de 10 heures à 22 heures, entrée par le boulevard Saint-Michel.

Se souvenir. Se recueillir.

Entrée libre à tous.

Il faut vaincre le sida.

Colloques

– L'Institut Edouard-Depreux organise le cinquième colloque « Edouard Depreux, de la IIIe à la IVe République », sous la présidence de Jean-François Kesler, Jacques Girault, Antoine Prost, Jean-François Merle et Robert Verdier, avec la participation de Michel Rocard, au Centre Jules-Verne de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), les 3 et 4 décembre 1994.

Conférences

– Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e, jeudi 1er décembre 1994, 20 heures, salle 8, conférence du professeur Jean-Marie Zemb sur : « Pensée et langage, le cas de l'allemand » (avec projections).

Communications diverses

– Diner-débat organisé par Jean Elleinstein et les Débats de La Coupole : « Bilan de l'accord de paix israélo-palestinien », avec Leila Shahid, déléguée générale de la Palestine en France, lundi 5 décembre 1994, à 20 heures, à La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e. 300 F. Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou 43-26-68-55. Fax : 46-33-95-51.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Communications diverses .... 110 F
Thèse étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

ÉDITION

Huit mois après son arrivée

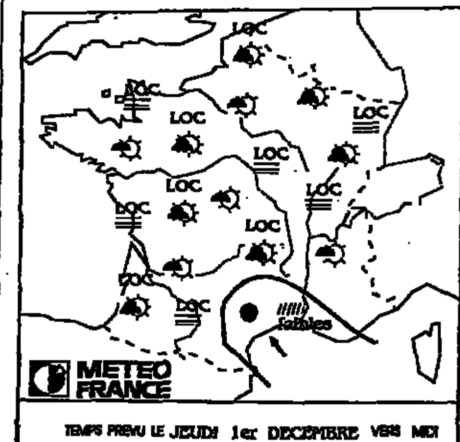
Jean-Marc Roberts quitte le Mercure de France pour Fayard

Huit mois seulement après son arrivée, le romancier Jean-Marc Roberts a annoncé son départ, le 1er décembre, du Mercure de France. Depuis avril il occupait, dans cette filiale de Gallimard, les fonctions de directeur éditorial. Jean-Marc Roberts rejoindra prochainement les éditions Fayard, propriété du groupe Hachette, où il aura le titre d'éditeur et s'occupera de la littérature française.

Né en 1954, entré au Seuil en 1977 après avoir passé trois ans chez Julliard, conseiller littéraire et membre du comité éditorial du Seuil jusqu'en 1994, Jean-Marc Roberts – qui s'était fait une réputation de « faiseur de prix » littéraires – avait rejoint le Mercure de France, pour donner un nouveau souffle à cette maison centenaire, et seconder son PDG, Simone Gallimard (*le Monde* du 3 décembre 1993). Bien qu'imposé au départ par le fils de celle-ci, Antoine Gallimard, PDG de Gallimard, Jean-Marc Roberts n'aura pas réussi à trouver ses marques rue de Condé. Jean-Marc Roberts et Simone Gallimard ont refusé de commenter ce départ.

Fl. N.

MÉTÉOROLOGIE



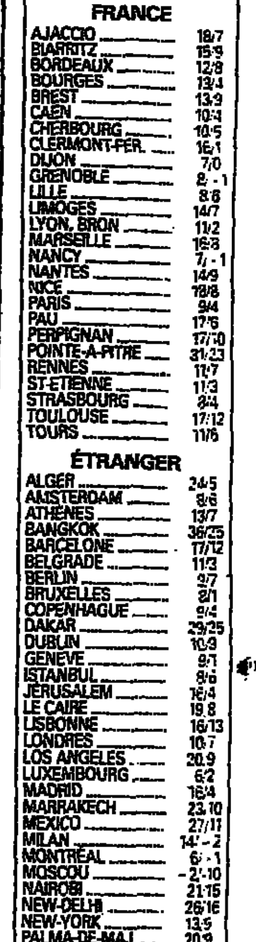
Jeudi : brouillards matinaux puis éclaircies. – Sur le Languedoc-Roussillon, le sud du Massif Central et les Bouches-du-Rhône, ce sera une journée maussade, avec un ciel très nuageux et un peu de pluie, essentiellement sur le relief ; le vent de sud-est atteindra 50 à 60 km/h en pointe l'après-midi.

Partout ailleurs, il y aura souvent des bancs de brouillard le matin, sauf en Corse ainsi qu'en montagne au-dessus de 500 mètres d'altitude, où le ciel sera dégagé. L'après-midi, une fois ces brouillards dissipés, soleil et passages de nuages élevés se partageront le ciel.

Les températures seront assez fraîches le matin : entre – 2 et 2 degrés sur le Nord-Est et Rhône-Alpes, entre 3 et 6 degrés ailleurs, jusqu'à 7 à 10 degrés sur l'ensemble de nos côtes. Quant aux maximales, elles se maintiendront au-dessus des normales : entre 6 et 10 degrés sur un grand quart nord-est, entre 9 et 13 degrés sur le reste de la moitié nord ainsi que sur Rhône-Alpes, entre 13 et 16 degrés sur le sud.

Le vent sera, la plupart du temps, faible ou modéré de secteur sud-est.

(Document établi avec le concours technique spécial de Météo-France.)



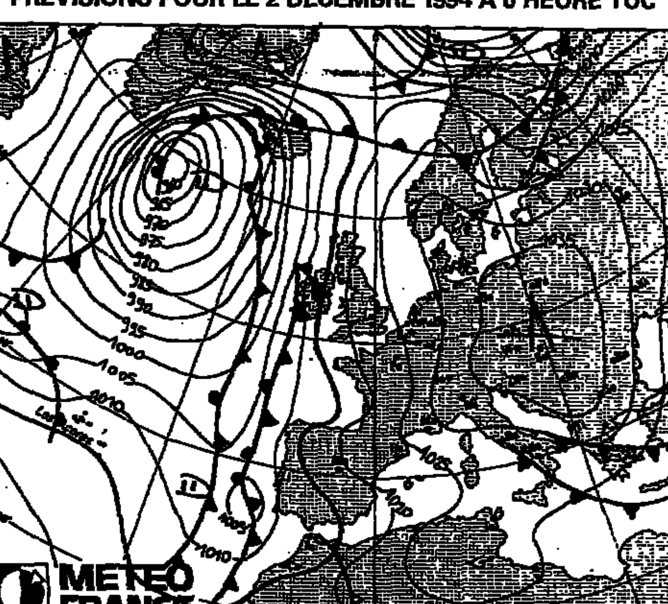
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	18/7
BIARRITZ	15/9
BORDEAUX	12/8
BOURGES	13/4
BREST	13/9
CAEN	10/4
CHERBOURG	10/5
CLERMONT-FER.	16/1
DIJON	7/0
GRENOBLE	8/-1
LILLE	8/6
LIMOGES	14/7
LYON, BRON	11/2
MARSEILLE	16/8
NANCY	7/-1
NANTES	14/9
NICE	19/8
PARIS	9/4
PAU	17/6
PERPIGNAN	17/10
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	11/7
ST-ETIENNE	11/3
STRASBOURG	8/4
TOULOUSE	17/12
TOURS	11/6
ÉTRANGER	
ALGER	24/5
AMSTERDAM	8/6
ATHÈNES	13/7
BANGKOK	36/25
BARCELONE	17/12
BELGRADE	11/3
BERLIN	9/7
BRUXELLES	8/1
COPENHAGUE	9/4
DAKAR	29/25
DUBLIN	10/3
GENÈVE	9/1
ISTANBUL	8/6
JÉRUSALEM	16/4
LE CAIRE	19/8
LISBONNE	16/13
LONDRES	10/7
LOS ANGELES	20/9
LUXEMBOURG	6/2
MADRID	16/4
MARRAKECH	23/10
MEXICO	27/11
MILAN	14/-2
MONTRÉAL	6/-1
MOSCOU	-2/-10
NAIROBI	21/15
NEW-DELHI	26/16
NEW-YORK	13/5
PALMA-DE-MAJ.	20/9
PÉKIN	9/4
RIO-DE-JANEIRO	30/24
ROME	17/3
HONGKONG	28/22
SÉVILLE	23/10
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	5/-4
SYDNEY	30/18
TOKYO	17/6
TUNIS	20/9
VARSOVIE	7/0
VENISE	7/5
VIENNE	11/5

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-11-1994 à 6 heures TUC et le 30-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 2 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6443

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV				■					
V			■						
VI							■		■
VII		■							
VIII						■			
IX					■			■	
X	■								
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent rester entre les dents. – II. Qui ne fait rien. – III. Un homme qui vit comme un ver. – IV. Pas déclarée. Peut monter très haut. – V. Terre sur une nappe. Comme parfois du velours. – VI. Donna le fil. – VII. Le tabac, il l'a dans le nez ! – VIII. La métaphore, par exemple. Salé pour des moutons. – IX. Mis en terre. Un métal dur. – X. Bien mis au point. – XI. Donne libre cours à de chaleureux épanchements. On peut l'avoir dans le dos.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut considérer comme absents. – 2. Nettoyer les draps. Qui ne prendra plus rien. – 3. Divise le bassin. Une vraie patate. – 4. Avec lui, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas mèche. Deviendra grand si Dieu lui prête vie. – 5. Sur la Baltique. Cité antique. – 6. De vrais aigles. Tient bien la bouteille. – 7. Creusé d'une entaille. Bien attachés. – 8. Un homme qui avait un caractère engageant. Symbole. – 9. Morceau de corde. Instrument ancien.

Solution du problème n° 6442

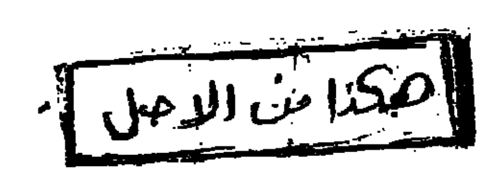
Horizontalement

I. Echotiers. – II. Veinarde. – III. Alcaloïde. – IV. Si. Gantés. – V. Ibérie. – VI. Valet. Sam. – VII. Eta. Bure. – VIII. Air. Ru. – XI. Electoral. – X. Nettoyage. – XI. Cène. Es.

Verticalement

1. Evasivement. – 2. Célibat. Lé. – 3. Hic. Ela. Etc. – 4. Onagre. Acte. – 5. Talait. Iton. – 6. Irone. Broyé. – 7. Edit. Su. Râ. – 8. Redémarrage. – 9. Es. Meules.

GUY BROUTY



هكذا من الاصل

MERCREDI 30 NOVEMBRE

TF 1

13.40 Série : Premiers baisers.
14.10 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.05).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Divertissement : Le monde est fou.
Présenté par Jean-Pierre Foucault. Avec Muriel Robin, Pierre Palmade, Mimie Mathy, Darry Cowl, Francis Cabrel, Florent Pagny, un extrait des « Années twist ».
22.55 ▶ Magazine : 52 sur la Une.
Présenté par Jean Bertolino. Je ne me trouve pas beau, mais je plais, de Sylviane Schmitt et Dominique Alizé.
23.45 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
Présenté par Alain Weiller avec Nicolas Beytout. Invité : Robert Gerson (Mattel).

FRANCE 2

13.50 Chalu Maureen.
L'Equipée du Poney Express ; Chipangali ; Quoi de neuf, docteur ? ; Des souris à la Maison Blanche ; Histoires fantastiques.
17.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
18.50 Magazine : Studio Gabriel *(et à 19.25).*
Présenté par Michel Drucker. Invités : José Van Damme, Renaud, Stéphane Caristan.
19.20 Flash d'informations.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 ▶ Téléfilm : Jeanne.
De Robert Mazoyer.
22.40 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. L'héritage : quelle pagaille !
23.55 Journal et Météo.

FRANCE 3

13.10 Téléfilm : Terre 2.
De Tom Gries.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Les Minikeums.
Peter Pan : Il était une fois... l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Cap Horn, de Francisco Coloane.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Femmes, enfants, sida, quand le fléau touche la famille, à l'occasion de la Journée mondiale du sida, le 1er décembre. Invitée : Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.
22.25 Météo et Journal.
22.55 ▶ Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Envahisseurs venus de la mer.
De Steve Nicolls.
15.05 Le Journal du cinéma.
15.10 Téléfilm : Le parrain est trop bon.
De Virgil Vogel.
16.45 Dessin animé : Les Simpson.
17.10 Football américain.
Match de championnat de la NFL.
18.00 Canaille peluche.
Le dinosaure du futur.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Barbara Samson, contaminée par le virus du sida à 17 ans.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Jeux d'adultes. □
Film américain d'Alan J. Pakula (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Tchin-Tchin. □
Film américain de Gene Saks (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Palettes.
Wassili Kandinsky : *Jaune-rouge-bleu* (1925), figures de l'invisible, d'Alain Jaubert (rediff.).
17.35 Magazine : Transit.
Aux portes de la vie (rediff.).
18.40 Chronique : Le Dessous des cartes.
Le pétrole (2e partie, rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.25 Série : One-Reelers, comédies burlesques.
La Sirène du Midi, de George Jeske.
19.35 Magazine : Mégamix.
20.25 Série : Reporter.
Les photo-reporters ont la parole.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Une affaire d'opéra.
Film musical de Joachim Dennhardt, mise en scène de Jean-Louis Martinoty, d'après *Operia Seria,* de Florian L. Gassmann. Avec Jeffrey Francis, Nicolas Rivenq, Klaus Häger, Robert Gambill, Renato Capecchi, Laura Aiken, Ralf Popken, Janet Williams, Curtis Rayam, Efrat Ben-Nun, Dominique Visse, le Concerto Köln, dir. René Jacobs.
22.45 Magazine : Musica journal.

M 6

13.25 M 6 Kid.
Kid découverte : les loups ; Kidimot : bus ; New Kids on the Block ; Conan l'aventurier ; 20 000 lieues dans l'espace ; La Petite Boutique des horreurs ; Rahan.
15.55 Magazine : Méga 6.
Présenté par Guillaume Stanzik.
16.20 Variétés : Hit Machine.
16.50 Magazine : Fax'O
(et à 0.55, 5.10).
Spécial journée mondiale contre le sida. Débat entre Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé, et des jeunes lycéens.
17.25 Série : Rintintin Junior.
17.55 Série : Booker.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.

20.35 Magazine : Ecolo 6.
Les termites dépassent les bornes.
20.45 Téléfilm : Les Duchesnay, l'histoire d'une revanche.
De Richard Martin.
22.35 Téléfilm : Entre l'amour et la violence.
De Paul Aaron.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
Rameau, Voltaire et Rousseau (3).
20.30 Tire ta langue.
Le parler beur.
21.32 Correspondences.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les dockers de Marseille (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 24 novembre en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux à Paris) : Prélude et fugue en mi majeur, Fantaisie sur Ich ruf zu dir, de Lubeck ; Fantasia en sol mineur, Vom Himmel hoch, Christ fag in Todesbanden, Herr Jesu Christ ich weiss, de Pachelbel ; Prélude et fugue en fa dièse mineur, de Buxtehude ; Le Saint et les Oiseaux, Nun, Râ, Thot, de Vidal ; Choral BWV 663, Choral BWV 667, Choral BWV 668, Toccata et fugue dorienne BWV 538, de Bach, par Dominique Merlet, orgue.
22.35 Solista. Hopkinson Smith.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en sol majeur K 387, de Mozart ; Trio pathétique pour piano, clarinette et basson en ré mineur, de Glinka ; Intermezzi op. 4, de Schumann.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : « Le sida et la famille » (« Question d'actualité »).

Radio Shalom 94.8 FM, *18 h 30 :* *Ladislas Poniatowski,* député UDF de l'Eure, porte-parole du PR (« Le grand débat »).

France-Inter, 19 h 20 : « Majorité : les raisons d'une candidature UDF », avec Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La voiture et le gibier

C'EST une publicité pour la Renault 19, diffusée ces jours-ci sur la plupart des chaînes. Un couple traverse en voiture une région désertique. Tout d'un coup, un bruit de moteur suspect alerte la passagère, mais sans affecter la sérénité du conducteur. Un autre grincement, un frottement, quelques cliquetis : l'inquiétude gagne la jeune femme, même si son compagnon, qui semble ne rien entendre, reste étonnamment calme. Alors que la catastrophe semble imminente, la caméra zoome sur le losange Renault, à l'avant de la voiture, et presque aussitôt survient la divine surprise : les sons alarmants ne provenaient que d'un concert de musique expérimentale, diffusé sur l'autoradio. Réalisant sa méprise, la jeune femme s'apaise.

A la force de son émotion – elle rit nerveusement, se mord la main, mon Dieu comme j'ai été bête, je me giflerais presque d'avoir été si bête ! – on mesure rétrospectivement combien sa peur fut vive. Et l'on reconstruit les raisons de cette peur : elle s'est laissé prendre au piège de l'injuste rumeur selon laquelle les voitures Renault ne seraient pas toujours fiables. Et à l'instant où elle comprend que ses craintes étaient vaines, le soulagement l'envahit. Comment ai-je pu ne pas croire au losange Renault ! Comment ai-je pu douter ?

On comprend bien la démarche des concepteurs de ce message. La méfiance du public à l'égard des voitures Renault est présumée si forte, si incontournable, qu'il serait absurde de l'ignorer dans le spot. Ayons donc le courage de la montrer, même si c'est dans le seul but de la réfuter à la fin, et de l'effacer en soulignant la culpabilité diffuse de ceux qui en ont été victimes. Mais ce faisant – en sont-ils conscients ? – ils jouent avec le feu. Paradoxalement, nous faisant partager la paix retrouvée de cette jeune femme, la publicité nous amène aussi à éprouver la crainte initiale. En dépit du happy end, même si cette peur se révèle finalement injustifiée, sa violence imprègne l'ensemble du message.

Si l'on veut nous amener à nous identifier à ces clients soulagés de Renault, il faut bien courir aussi le risque de nous voir nous identifier aux clients anxieux qu'ils étaient à l'instant précédent. Certes, pour cette fois, nous sommes miraculés. Mais qui sait ce que le destin nous réserve à notre prochain voyage ! Rouler en Renault, *semble finalement reconnaître* cette publicité bien malgré elle, c'est jouer un peu à la roulette russe. C'est côtoyer sans cesse le risque. Un jour, la mésaventure se conclut par un concert de musique expérimentale : on se réveille d'un mauvais rêve, on aura eu de la chance. Le lendemain, le pépin sera bien réel : on aura tiré la mauvaise balle. Ainsi, pour une fois, ce spot mal ajusté laisse-t-il repartir le gibier que nous sommes avec la satisfaction rare de lui avoir échappé.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 1er DECEMBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur (et à 4.50).
6.30 Club mini Zig-Zag. Les Aventures de Carlos.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
Les Bisounours ; Le retour du roi Léo ; Biker Mice ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Série : Riviera.
10.15 Série : Le Destin du docteur Calvet.
10.45 Série : Tribunal.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
Ici bébé ; Charles s'en charge ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
18.55 Série : *Beverly Hills.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.15).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Columbo.
Phantasmes, de Jim Framley, avec Peter Falk, Lindsay Crouse. *Le lieutenant enquête sur la mort d'un médecin spécialisé dans les problèmes sexuels.*
22.30 Magazine : Sans aucun doute.
Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, maître Didier Berges. Comment fonctionne la réforme du service militaire ? ; L'ouverture des magasins le dimanche et en nocturne ; Les nuisances sonores dans la vie quotidienne.
23.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.45 Documentaire : Sida, propos.
De Raymond Depardon.
1.20 Journal et Météo.
1.30 Téléfilm : Le Vignoble des maudits
(1re partie).
2.30 TF 1 nuit (et à 3.35, 4.40, 4.45).
2.40 Documentaire : Histoires naturelles
(et à 5.30).
Les Enfants du bon Dieu et les Canards sauvages ; Ils sont fous, ces bécassiers.
3.45 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.
Au pays de mille rivières.
5.15 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur.
Invité : Jacques Attali.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide.
12.20 Jeu : Combien tu paries ?
12.50 Météo (et à 13.35).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons
(et à 5.15).
Les folies d'Annie Cordy.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.55).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : le professeur Montagnier, *Barbara Samson, Liane* Foly, Tcheky Kario, Julia Miguenes.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.55 ▶ Magazine : Envoyé spécial.
Cuisines et intendances, de Pascal Golomer et Philippe Montoisy ; La tête en plus, d'Alain Mercier, Gill Van Kote et Thierry Vincent de Lestrade ; Les combattants de la mémoire, de Serge Moati et Eric Pittard.
22.35 Expression directe. FNSEA.
22.40 Cinéma : Quai des orfèvres. ■ ■ ■
Film français d'Henri-Georges Clouzot (1947). *Avec Louis Jouvet,* Suzy Delair, Simone Renant.
0.25 Journal, Météo et Journal des courses.
0.55 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler.
2.15 Magazine : Studio Gabriel (2e partie, rediff.).
2.45 Magazine : Bas les masques (rediff.).
4.25 24 heures d'info.
4.50 Documentaire : Urti.
Droit et réalité de l'école en Côte-d'Ivoire.
5.05 *Dessin animé.*

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar.
8.25 Continentales.
Euro hebdo : l'actualité en Espagne et en Italie ; A 8.30, Informe Semanal (v.o.) ; A 8.45, South American Program : la vie quotidienne au Mexique ; A 8.55, Praça publica, l'actualité portugaise ; A 9.00, J'aime la télé ; A 9.25, Eurokiosque.
9.35 Magazine : *Génération 3.*
Les Badaboks ; A 10.10, Semaine thématique : La justice. 3. L'univers carcéral. Invité : Me Jean-François Le Forsonnay, avocat ; Document : Les Enfants de la prison, de Jean-Michel Carré.
11.10 Magazine : Emplois du temps.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
Invité : Alain Chamfort.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol (5e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invité : Hugues Aufray.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Guide de la presse, sous la direction d'Alain Dag'Naud.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : Hot Shots. □
Film américain de Jim Abrahams (1991). Avec Charlie Sheen, Cary Elwes, Valeria Golino.
22.20 Météo et Journal.
22.45 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.
URSS. 2. 1939-1953 : le triomphe du tyran, de Krzysztof Talczewski. *Du pacte de non-agression germano-soviétique à la mort de Staline.*
23.45 Magazine : L'Heure du golf.
Portrait de Severiano Ballesteros ; Infos circuit ; La leçon de Mark Wallace.
0.15 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.50 Musique : Cadran lunaire (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 1.04).
7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par *Dan Rather et Connie Chung.*
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.
7.55 Série : Absolument fabuleux.
8.25 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
8.55 Cinéma : L'Ecrivain public. ■
Film franco-suisse de Jean-François Amiguet (1992). Avec Robin Renucci, Anna Galiena, Laurent Grevill.
10.10 Flash d'informations.
10.16 Surprises.
10.30 Téléfilm : L'Affaire Diane Masters.
De John Korty, avec Brian Dennehy, Treat Williams.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille.
Présenté par Michel Field.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Tchin-Tchin. □
Film américain de Gene Saks (1990). Avec Marcello Mastroianni, Julie Andrews, Jean-Pierre Castaldi.
15.10 Documentaire : Mahaswami, sadhu et dieu vivant.
De Naresh Bedi et Michael York.
16.00 Cinéma : Faut-il aimer Mathilde ? □
Film français d'Edwin Baily (1992). Avec Dominique Blanc, Paul Crauchet, André Marcon.
17.35 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas *et Antoine de Caunes. Invités :* Hugo Pratt, Michèle Bris.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.15 Sport : Football.
Saint-Etienne-Martigues. Match de la 20e journée du championnat de France, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Sport : Football.
La Toyota Cup à Tokyo. Milan AC-Velez Sarsfield.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Les Experts. ■
Film américain de Phil Alden Robinson (1992) (v.o.).
1.05 Téléfilm : Le Jardin des Plantes.
De Philippe de Broca.
2.35 Surprises (25 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : L'Ami de mon amie. ■ ■
Film français d'Eric Rohmer (1987, rediff.).
18.40 Court métrage : court-circuit.
The Bingo Joint, de Pal Sletaune (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Mort à Hollywood.
19.55 Documentaire : Le Train de l'avenir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : La Russie, le peuple et le pouvoir.
Soirée proposée par Jacques Baynac.
***20.41 Documentaire : Voyage de* Saint-Pétersbourg à Moscou.**
De Jacques Baynac et Alexandre Slobodskoï.
21.40 Cinéma : Une mauvaise anecdote. ■
Film soviétique d'Alexandre Alov et Vladimir Naoumov (1966). Avec Evgueni Evstigneev, Victor Sergatchev (v.o.).
23.20 Documentaire : Quelle chance d'être né en Russie !
0.20 Documentaire : Coups d'Etat au Kremlin.
D'Alexandre Stefanovitch (v.o. 26 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
Spécial Journée mondiale contre le sida.
7.00 Informations : M 6 express
(et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.40).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips
(et à 10.05, 11.00, 15.00, 1.45, 6.10).
11.35 Magazine : Ecolo 6.
11.50 Série : Papa Schultz.
12.20 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.20 Téléfilm : L'Amour en sursis.
De Harry Winer, avec Susan Dey, Anthony John Denison.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Variétés : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid.
Conan l'aventurier ; 20 000 lieues dans l'espace.
17.55 Série : Booker.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. 1974 : Watergate, Nixon démissionne.
20.50 Cinéma : Le Champion. ■
Film américain de Franco Zeffirelli (1979). Avec Jon Voight, Faye Dunaway, Ricky Schroder.
23.00 Téléfilm : Terreur sur le campus.
De Bob Braiver, avec Dean Hamilton, Pamela Ludwig. *Une jeune étudiante mène l'enquête.*
0.40 Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Fréquenstar.

2.35 Rediffusions.
La Memoire du peuple noir (La voix jamaïcaine) ; Jazz 6 ; La Ferté-Alais 1991 ; Culture pub ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
Rameau, Voltaire et Rousseau (4).
20.30 Fiction.
Poésie sans fontière.
21.32 Profils perdus.
Armand Guibert (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Le métro.
0.05 Du jour au lendemain.
Antonio Tabucchi (Rêves de rêves).
0.50 Coda.
Le tour du monde en 50 Ocora : l'Asie Mineure (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (le 24 septembre à l'Amphithéâtre de la Bastille) : Fou de Vincent pour baryton et piano, de Dartigolles, par Francis Dudziak, baryton, Jean-Bernard Dartigolles, piano ; L'Offrande ou l'Ere achevée, de Dufour ; Ciel ouvert pour piano, de Troncin, par Dominique My, piano ; *Quatre chants, d'Aperghis,* par Donatienne Michel-Dansac, soprano ; L'Oiseau cruel pour trompette et trio à cordes, de Troncin, par l'Ensemble Fa, dir. Dominique My.
21.15 Concert (donné le 12 juin à Versailles) : Premier concert des pièces de clavecin en concert, Troisième concert des pièces de clavecin en concert, Cinquième concert des pièces de clavecin en concert, par l'Ensemble baroque de Limoges, dir. Christophe Coin ; sol. : Sandrine Piau, soprano, Bernard Deletre, baryton.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en mi mineur op. 59, de Beethoven ; Quatuor à cordes no 3 op. 94, de Britten.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Pièces froides pour quatuor à cordes, de Zazou.

Les interventions à la radio

RTL, depuis 7 h 50, journée mondiale de lutte contre le sida.

RMC, 18 h 30 : Jean-Marie Le Pen, président du Front national (« Forum RMC-*l'Express* »).

O'FM 99.9, 19 heures : Jean-François Deniau, ancien ministre et député UDF, membre de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale et le philosophe Marek Halter pour son film *les Justes*), « Le Grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

PIERRE GEORGES

Nazmiyé, fille d'ailleurs

ELLE avait quinze ans, un prénom d'Orient, Nazmiyé, et l'envie assez commune de vivre sa vie. Elle en est morte. C'est une histoire d'un autre âge, ou d'une autre culture, que juge depuis mardi la cour d'assises du Haut-Rhin à Colmar, une tragédie anatolienne aux contreforts des Vosges, la mort d'une jeune fille pour l'honneur présumé bafoué des siens.

Nazmiyé était la fille de Mustafa Illipkinar, un paysan kurde émigré en France depuis vingt et un ans pour y travailler. Venu seul, le père fut, au bénéfice du regroupement familial, rejoint en 1981 par sa femme, Elife, son fils Abdullah et la petite Nazmiyé, âgée à l'époque de deux ans.

Mustafa Illipkinar est un homme travailleur et consciencieux. Son épouse, une femme rigoureuse, se vouant à l'éducation de ses enfants. Simplement ni l'un ni l'autre ne cherchent à s'intégrer dans la société française. Lui n'a jamais appris le francais. Elle, depuis son arrivée, s'y est refusée au motif que cela n'en valait pas la peine.

Ils étaient en somme ici et ailleurs, entre nécessité et mémoire, entre besoin et tradition, entre deux mondes, deux sociétés et deux cultures. Et leurs enfants aussi pris dans cette déchirure. Abdullah le fils vécut plutôt mal ce grand écart. A la ville, il fit des petites conneries, allergique à l'école, absentéiste à son travail de peintre en bâtiment, buvant à l'occasion, fumant des pétards, se bagarrant. Il fut condamné à quatre mois de prison avec sursis pour violences avec armes et usage de stupéfiants. Mais à la maison, il resta le frère aîné, vigile de la tradition et de l'honneur, surveillant avec un soin jaloux, trop jaloux, sa jeune sœur.

Nazmiyé, elle aussi, fut une enfant difficile, caractérielle même diront des éducateurs qui eurent à la connaître. Une gamine en pleine révolte contre l'ordre familial, la morale traditionnelle, contre une destinée imposée. Nazmiyé voulait respirer l'air du large et s'y employa vivement : collège buissonnier, fugues, sorties en douce, amourettes. Nazmiyé, sur sa demande, finit par être placée dans un foyer, après enquête administrative. Une décision prise comme une insulte par sa famille, d'autant qu'elle sembla fondée sur les accusations portées par la sœur contre le frère.

Et puis Nazmiyé fugua du foyer pour revenir chez elle, fugua de chez elle pour vivre un flirt de fête foraine avec un gamin de son âge. Elle fut récupérée par son frère et son cousin, jugée une nuit et condamnée à mort pour présomption de perte de virginité, emmenée en forêt, étranglée, en présence de son père et de sa mère, et jetée dans un fossé. L'autopsie dira que Nazmiyé était vierge, qu'elle portait au cou la vague trace d'un suçon. Que dire de plus ?

En le plaçant en redressement judiciaire sans prononcer sa faillite personnelle

Le tribunal de commerce de Paris accorde un répit de six mois à Bernard Tapie

Le tribunal de commerce de Paris a ouvert, mercredi 30 novembre, à l'encontre de plusieurs sociétés du groupe Tapie des procédures de redressement judiciaire, assorties d'une période de « mise en observation » de six mois, expirant le 30 mai 1995. Prise au terme de deux jours d'examen des comptes et d'auditions des experts et de M. Tapie, les 25 et 28 novembre (« le Monde » daté 27-28 novembre), cette décision concerne Bernard Tapie Finances, holding financière qui contrôle les sociétés industrielles du groupe (la Vie claire, Terraillon, Testut, Scaime), ainsi que la holding Groupe Bernard Tapie, qui gère l'ensemble du groupe. Elle vise également les deux sociétés chargées de la gestion du patrimoine personnel de M. Tapie, Alain Colas Tahiti (ACT) et la Financière Immobilière Bernard Tapie (FIBT).

Le tribunal de commerce a par ailleurs annoncé la citation du député-homme d'affaires et de son épouse le 14 décembre, afin de leur notifier un redressement judiciaire à titre personnel.

Bernard Tapie a dû souffler, mercredi 30 novembre vers 10 h 20, lorsque ses avocats l'ont informé, par téléphone, des décisions du tribunal de commerce de Paris. Alors que pesait sur lui depuis plusieurs mois la menace d'une faillite personnelle, qu'aurait entraîné la cessation des paiements de plusieurs de ses sociétés et qui lui aurait interdit de concourir aux élections à venir, présidentielle et municipales, le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône a obtenu de la juridiction commerciale le répit tant espéré. Si les jugements prononcés ordonnent la mise en redressement judiciaire de la quasi-totalité des sociétés qu'il contrôle – ce qui sanctionne, pour le moins, l'impéritie de leur gestion –, ils sont assortis d'une *« mise en observation »* de six mois, expirant le 30 mai 1995. Ce délai, a néanmoins précisé le président du tribunal de commerce de Paris, Michel Rouger, doit être *« mis à profit pour sauvegarder les intérêts en jeu (...), préparer la transmission du patrimoine, et sanctionner les responsabilités encourues dans la création des dettes résiduelles»*.

S'agissant de Bernard Tapie Finances, la décision du tribunal de commerce vise à organiser la cession de de ses participations dans les sociétés industrielles de M. Tapie (Testut, Terraillon, la Vie claire, Scaime). Lourdement endettées et nettement déficitaires, ces filiales n'ont pourtant guère de chances de trouver un repreneur dans les mois à venir. Plus préoccupante encore, la situation financière d'Alain Colas Tahiti (ACT), société chargée de l'exploitation du *Phocéa*, et de la Financière Immobilière Bernard tapie (FIBT), qui contrôle les biens immobiliers de M. et Mme Tapie, semblait conduire droit à une mise en liquidation judiciaire. La dette d'ACT à l'égard du Crédit lyonnais se monte ainsi à quelque 115 millions de francs, auxquels s'ajoutent 66 millions réclamés par les douanes, ainsi qu'un redressement fiscal récemment infligé.

L'échéance du 14 décembre

Les salaires et taxes diverses n'étant plus réglés depuis plusieurs semaines, le tribunal de commerce a d'ailleurs constaté la cessation des paiements de la société, à la date du 9 novembre 1994. La dette de FIBT à l'égard de la banque dépasse, elle, les 200 millions de francs. Dès lors que ces divers actifs (yacht, hôtel particulier, etc.) sont saisis et hypothéqués, la perspective d'un quelconque redressement paraît hautement improbable. Le parquet de Paris avait d'ailleurs requis le placement immédiat en liquidation judiciaire d'ACT et FIBT. Contraire à ces réquisitions, la décision de la juridiction commerciale n'a d'autre effet, dans ces conditions, que d'offrir à M. Tapie un sursis supplémentaire.

Le député et son épouse seront en tout cas convoqués devant le même tribunal de commerce, qui se réunira le 14 décembre en chambre du conseil, afin de se voir notifier une mise en redressement judiciaire à titre personnel. Cette décision est inéluctable, dès lors qu'ils contrôlent à 100 % les deux sociétés « patrimoniales » du groupe Tapie. Le même jour, la jurdidiction consulaire se penchera sur une *« éventuelle mise à charge du passif et/ou du prononcé d'une faillite personnelle »* à l'encontre de Bernard Tapie, de l'ancien président du Crédit lyonnais, Jean-Yves Haberer, et de l'ancien directeur général de la SDBO, Pierre Despailles, qui exerça d'ailleurs également les fonctions de président du tribunal de commerce de Paris jusqu'en 1983.

Cette procédure distincte pourrait être destinée, estimait-on mercredi matin de source judiciaire, à sanctionner d'éventuelles erreurs ou fautes de gestion dans l'essor du groupe Tapie. Au terme de la décision rendue mercredi, le député ne pourra en tout cas *« plus gérer ni assumer son patrimoine, avec comme partenaire un ancien créancier devenu très exigeant »*, a indiqué le président du tribunal de commerce. Mais il peut encore espérer conduire une carrière politique.

HERVÉ GATTEGNO

Les 579 passagers ont été évacués

Le paquebot « Achille-Lauro » en flammes dans l'océan Indien

Les 579 passagers du paquebot italien *Achille-Lauro* ont pu être évacués, mercredi matin 30 novembre, alors qu'un incendie s'était déclaré à bord du bâtiment qui se trouvait à une centaine de milles au large des côtes somaliennes. Selon la compagnie de navigation Starlauro, basée à Naples, les passagers – parmi lesquels des touristes allemands, britanniques, sud-africains, italiens et français – ont pu être recueillis à bord d'un cargo panaméen qui devait faire route sur Djibouti.

En fin de matinée, les 400 membres de l'équipage restaient à bord pour lutter contre l'incendie dont on ignore l'origine. Répondant à un appel de détresse, plusieurs bâtiments – dont une frégate de la marine britannique – se dirigeaient vers l'*Achille-Lauro*. En octobre 1985, un commando palestinien s'était emparé de ce navire de croisière au large d'Alexandrie (Egypte), prenant en otage les 450 passagers ainsi que les membres de l'équipage.

Avant d'être remis aux autorités italiennes, les terroristes, qui réclamaient la libération de 50 détenus palestiniens en Israël, avaient tué un passager américain, de confession juive, Leon Klinghoffer (*le Monde* du 12 octobre 1985). – *(AFP.)*

NIGÉRIA : Nelson Mandela a demandé la libération de Moshood Abiola. – Le président sud-africain, Nelson Mandela, a demandé la libération de Moshood Abiola, lors d'une escale, mardi 29 novembre, à Abuja, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le général Sani Abacha, chef de la junte militaire. M. Abiola est détenu depuis le 23 juin et accusé de trahison, après qu'il se fut proclamé chef de l'Etat en vertu des résultats de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires. – *(AFP.)*

ÉTHIOPIE : une fédération de neuf régions. – Selon les termes d'un projet approuvé par l'Assemblée constituante, l'Ethiopie deviendra une fédération de neuf régions fondées sur des critères ethniques, a-t-on appris, mardi 29 novembre, de source autorisée. Les neuf composants de la fédération sont les suivants : Tigré, Afar, Amara, Oromie, Somali, Benshangui, Gambella, Harrar et Peuples du Sud (ces derniers comprenant 45 groupes ethniques différents). – *(Reuter.)*

HAÏTI : report des élections législatives à mars au plus tôt. – Les élections législatives, municipales et locales prévues pour décembre, au terme de la Constitution, sont repoussées de *« quatorze à vingt-deux semaines »* pour des raisons techniques, a annoncé, mardi 29 novembre, le premier ministre haïtien Smarck Michel. La date de ces élections – les premières depuis la réinstallation du président Jean-Bertrand Aristide en octobre – ne pourra être fixée qu'après la constitution d'un Conseil électoral, qui fait actuellement l'objet de négociations entre le gouvernement et les partis politiques. Par ailleurs, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi une résolution présentée par la France et portant de 57 à 500 le nombre d'observateurs de la Mission de l'ONU en Haïti. – *(AFP, Reuter.)*

Société des rédacteurs du « Monde »

Les associés de la Société des rédacteurs du *Monde*, société civile à capital variable, sont convoqués, conformément aux statuts, le jeudi 15 décembre à 15 heures, pour une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement.

Cette assemblée se tiendra à l'Ecole commerciale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (ECCIP) au 3, rue Armand-Moisant, à Paris 15e.

Ordre du jour :

1) mouvements d'associés ;

2) approbation des statuts portant transformation de la SARL Le Monde en SA Le Monde avec conseil de surveillance et directoire ;

3) principes et modalités de la minorité de blocage au terme du processus de recapitalisation ;

4) approbation des modalités de la recapitalisation ;

5) questions diverses.

L'assemblée générale sera précédée d'une réunion informelle, à partir de 14 h 30, à laquelle participera le directeur-gérant du journal, Jean-Marie Colombani.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté mercredi 30 novembre 1994 a été tiré à 474 708 exemplaires

هكذا من الاصل

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Trois pièces sans paroles à Paris et à Lyon

Quand le théâtre se tait

Plusieurs spectacles sont ou seront très bientôt à l'affiche dont la parole est presque ou totalement absente. Le Châtelet reçoit la nouvelle pièce de Peter Handke, « L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre », un texte de plus de soixante-dix pages dont pourtant pas un mot n'est prononcé en scène. François Tanguy et son Théâtre du Radeau continuent au Théâtre de la Bastille leurs investigations muettes dans l'univers des écrivains et, avec « Choral », s'intéressent cette fois-ci à Kafka. Enfin, Wladyslaw Znorko et son Cosmos Kolej ont commencé à Marseille une tournée de deux ans avec « Ulysse à l'envers », un spectacle inspiré des légendes irlandaises d'où le verbe est quasi absent. Dans un monde où se multiplient les déflagrations, le théâtre est plus que jamais le refuge du silence et de la méditation.


RUTHWALZ


RUTHWALZ

« L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre », de Peter Handke, mise en scène de Luc Bondy, au Châtelet.

DANS la mémoire du théâtre, la négation de la parole est liée à Bob Wilson, au premier de ses spectacles vus en France, au Festival de Nancy en 1971, *le Regard du sourd*. Ce n'était pas de la danse, ni un enchaînement de tableaux vivants, ni du mimodrame. Ni tout à fait ce que l'on a appelé « théâtre-image ». Il s'agissait de théâtre tout court, sans autre définition que lui-même, et qui, tout simplement, n'avait pas besoin des mots. *Le Regard du sourd* peuplait la scène de poésie pure, éliminait les habituelles notions de durée, et, tout au long de sept heures, répétait dans le ralenti des rêves, des visions enchantées, des cauchemars innocents – pendant ce temps, toujours au Festival de Nancy, apparaissaient les fantômes blafards de Tadeusz Kantor portant leur croix dans une ronde sans fin, avec leurs doubles en poupées de chiffon, avec leurs cris incohérents, leurs ricanements morbides...

En ce temps d'intense recherche de libertés en tous genres, les spectacles hors norme n'étaient pas rares. Le silence pouvait être utilisé comme une provocation, une façon de renier les pères et les racines de l'art dramatique, bourgeois ou épique. Il y a même eu, à la suite de l'underground new-yorkais, Bread and Puppets, Living Theatre surtout, cette utopie d'un langage universel, dépassant frontières et cultures : l'expression corporelle – à ne pas confondre avec la danse. Mais *le Regard du sourd* a provoqué des ondes de choc d'une violence inattendue. Que cette grande fresque onirique ait rappelé à Louis Aragon son passé surréaliste, qu'elle lui ait inspiré une lettre à André Breton parue dans *les Lettres françaises*, quoi de plus normal ? On s'attendait peut-être moins à l'enthousiasme d'hommes comme Roger Planchon ou Bernard Sobel, ambassadeurs de l'intelligence dialectique plus qu'admirateurs de l'irrationnel. Pourtant ils ont été des fanatiques de la première heure. Quant à Patrice Chéreau, il a revendiqué l'influence de Bob Wilson dans sa mise en scène des *Massacres à Paris* de Marlowe – la Saint-Barthélemy vingt-deux ans avant *la Reine Margot*, machine infernale qui écrase les êtres, éclats de la lune sur l'eau, mille et une façons de mourir, musique de Nino Rota.

Tous trois, il est vrai, partagent leur talent entre scène et écran, ce sont des hommes d'image. Plus étonnante encore est la collaboration entre Bob Wilson et Heiner Müller, amorcée avec le délirant projet de *Civil Wars*, opéra en six parties, chacune produite dans un pays différent, et qui devait être donné en intégrale aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Finalement le projet n'a pas pu être totalement mené à terme, sans qu'en soit altérée l'amitié entre le Texan, pour qui le mot « politique » résonne comme une obscénité, et l'homme de Berlin-Est, énigmatique enfant de Brecht, dont l'écriture crispée, tout en ellipses et syncopes, pouvait réellement convenir à Bob Wilson, et même lui sembler familière.

COLETTE GODARD

Lire la suite page II

CINÉMA

WONDER BOY *de Paul Vecchiali*

Un feu en banlieue

En confrontant les poncifs du roman noir à l'américaine au clichés d'un naturalisme très français, Paul Vecchiali embrase un film étrange, sensuel et ironique.

IL y a un jeune et beau boxeur noir qui préférerait raccrocher les gants que de rentrer dans les combines ou prendre des coups sur des rings minables pour réussir là où son père a perdu ses illusions et l'usage de ses jambes. Il y a un amour fou, d'anciens secrets louches, une mort suspecte, du chantage, du désir. Et aussi des flics et des truands dont les commanditaires se perdent dans les hauteurs de la pyramide sociale, une affaire de promoteur immobilier avide et la résistance des habitants. Un écrivain valdinguant entre cynisme et lucidité, entre volonté de témoigner, tentation artiste et rôle de deus ex machina. On se croirait, et le titre ne fait rien pour lever l'ambiguïté, dans un roman noir américain de la haute époque, du côté de Dashiel Hammett. Mais *Wonder Boy* est inspiré d'un livre (inédit) de Frédéric Leroy, et l'action se déroule à Bagneux, Hauts-de-Seine. Et c'est un film de Paul Vecchiali.

Voilà plus de trente ans que Vecchiali pratique avec audace et modestie un cinéma qui s'invente un chemin surprenant et contourné vers le réalisme par la mise en contact de plusieurs artifices. Ce dispositif, déjà souvent utilisé avec un bonheur ironique en tirant parti des poncifs des genres (le fantastique dans *les Ruses du diable*, le porno dans *Change pas de main*, le mélo populiste dans *Rosa la rose*, la comédie musicale dans *Encore-Once More*), donne à nouveau tout son suc dans cette mise en jeu du polar.

Vecchiali ne prend pas ses distances avec le genre, bien au contraire, il en respecte à la lettre les règles et les clichés. Mais loin de vouloir faire de la banlieue parisienne, il traite l'environnement pour ce qu'il est : à la fois une ville d'Ile-de-France et un décor de cinéma. De même, la passion qui unit le jeune boxeur et la belle prostituée obéit au lois intangibles du romanesque sentimental, les protagonistes secondaires composent une galerie d'archétypes qui, ensemble, fournissent un jeu compliqué de masques, de mise à distance humoristique et violemment critique.

Le danger encouru par ce type de film est une certaine froideur, où le jeu intellectuel prendrait le pas sur l'émotion. Danger esquivé en souplesse par un cinéaste dont les films ne sont pas l'application d'un programme concerté, mais la mise en jeu personnel de ses goûts, de ses emballements sincères pour des personnages, des situations et des acteurs. Vecchiali est un homme de troupe : s'il a mis, au long de sa carrière, et grâce à la petite structure de production *dont il s'est très tôt doté*, le pied à l'étrier de nombre de jeunes cinéastes (Jean-Claude Biette, Marie-Claude Treilhou, Jacques Davila, Gérard Frot-Coutaz...), il a également toujours travaillé entouré d'un groupe de comédiens, de comédiennes surtout, qui faisaient partie de son univers et le nourissaient d'échos anciens ou différents.

Avec ce film, dont le sous-titre, *De sueur et de sang*, rappelle le goût intact pour l'imagerie du mélo, l'une des réussites du réalisateur est de renouveler entièrement son générique sans rien perdre ni de cette présence ni de ces arrière-plans. Le débutant Sam Djob (Maurice le boxeur), Fabienne Babe la prostituée, Rudiger Vogler en caïd louche, l'inspecteur Jonathan Kinsler et le commissaire Nicolas Silberg, l'entraîneur Jean-Marc Thibault, l'écrivain Kader Boukhanef, Jacques Martial le père autoritaire et brisé, ou Judith Reval, amoureuse transie et rebelle, composent une petite galaxie de corps vivants, singuliers, chacun apportant de quoi décaler le rôle conventionnel qu'il incarne. Vecchiali filme avec la même tendresse généreuse les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, les innocents et les coupables – seuls les CRS qui mettent à sac le squatt libertaire échappent à sa mansuétude. Sa manière de travailler évoque la construction d'un feu de camp : savoir et symétrie, utilisation des moyens du bord, pour que s'élève cette flamme sensuelle et chaleureuse qui fait un bon film, par exemple *Wonder Boy*.

JEAN-MICHEL FRODON

THÉATRE

Tournée française d'« Ulysse à l'envers », par la compagnie Cosmos Kolej

Sur l'almanach de Wladyslaw Znorko

Le Cosmos Kolej, compagnie lyonnaise menée par le metteur en scène et auteur Wladyslaw Znorko, a créé le 15 novembre à Marseille son quatorzième spectacle depuis 1981. Voilà treize ans que cette troupe présente à un public toujours plus nombreux des créations où la parole est presque absente, mais qui doivent beaucoup à la littérature. Après Pons, Schulz, Hasek, Collodi et Alain-Fournier, le Cosmos Kolej voyage, avec « Ulysse à l'envers », en légendes irlandaises.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

A quelques pas de la Canebière, rendez-vous était pris avec Wladyslaw Znorko, metteur en scène et chef d'un gang qui a pour nom Cosmos Kolej, dans le cadre hygiéniste et pourtant chaleureux d'un restaurant justement appelé Chez soi. Fruits de mer, soles au beurre blanc, vin frais de Cassis. le déjeuner prolongeait un peu le plaisir ressenti la veille à la vision d'*Ulysse à l'envers*, un spectacle inspiré des légendes marines de la tourbeuse Irlande.

Aux côtés de Znorko, il y avait Richard Martin, directeur du Théâtre Toursky, qui a eu la bonne idée d'inviter la troupe rhône-alpine à l'écart de ses bases lyonnaises, de coproduire son nouveau spectacle et de s'y associer en y jouant un rôle ; il y avait aussi Philippe Puigserver, administrateur de Cosmos Kolej, poète à ses heures. Pour preuve, les petits portraits qu'il dressait de ses camarades dans le programme de son précédent spectacle, *Chveïk*. Znorko : *« 1,85 m - noisettes - Guinness pression - pommes vapeur »* ; Richard Martin : *« 1,77 m - terre de Sienne - Heineken - calamars de sa mère »* ; Philippe Puigserver, par lui-même : *« 1,69 m - verts l'été - Jenlain - la pasta et le tiramisu d'Antonella »*...

Le Cosmos Kolej – le nom marque clairement le champ des possibles de la troupe – s'essaie depuis sa création en 1981 à l'invention d'*« un langage théâtral universel »*... L'ambition pourrait paraître naïve si les compagnong de Wladyslaw Znorko – tous l'appellent « Wlad » – n'avaient montré dans leurs spectacles précédents qu'ils pourraient bien arriver à leurs fins. Par un chemin de traverse : ces magiciens de la belle image, du gros son, du grand cœur, des voyageurs du verbe, une fois en scène, n'usent pas ou très peu du mot.

Tous leurs spectacles ont pourtant été inspirés par des œuvres littéraires, celles de Maurice Pons, Bruno Schulz, Jaroslav Hasek, Collodi, Alain-Fournier. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de Cosmos Kolej, dont Znorko s'explique volontiers : *« Je n'arrive pas à lire le théâtre, je n'y suis jamais arrivé. Mais on peut dire que mon théâtre est littéraire ; la littérature me donne la première impulsion, c'est une manière d'être témoin du monde. J'ai découvert de nombreux textes sans jamais penser que j'en ferais quelque chose. C'est comme une sorte de travail agricole, quelque chose d'organique. Les spectacles sont le souvenir de lectures et d'émotions.* Ulysse à l'envers *est le fruit de préoccupations anciennes que je ne comprends pas, quelque chose d'onirique, un rêve, qui finit par s'organiser à mon insu mais avec une grande méthode. Je crois que je passe ma vie à dérailler. C'est ce qui arrive à mon travail. »*

On a souvent comparé les recherches de Znorko à celles du maître polonais disparu du théâtre sans paroles : Tadeusz Kantor. On reparlera d'autant plus de cette filiation que deux des dix interprètes d'*Ulysse*, Leslaw et Waclaw Janicki, sont volontiers surnommés par l'Europe du théâtre *« les jumeaux de Kantor »*. Znorko les avait croisés une première fois au Festival d'Avignon il y a quelques années. Il les a retrouvés l'an passé à l'Opéra-Comique, pour la création du *Voyage d'hiver*, de Schubert, dans une scénographie de Christian Boltanski. *« Il restait deux places d'acteurs masculins dans* Ulysse. *Je leur ai proposé de venir avec nous... Ils se sont renseignés, mis un détective sur l'affaire et nous ont envoyé un télégramme pour donner leur accord. Nous n'avons jamais parlé de Kantor. Mais ils nous ont dit d'emblée : « Kantor, c'est fini, nous sommes à la disposition d'une nouvelle génération. »*

» J'ai un point commun avec Kantor : Bruno Schulz. Il n'a écrit que vingt-cinq nouvelles, un roman disparu et une correspondance sans intérêt mais son œuvre est un continent, un matériau plastique qui me met dans un état de stupéfaction. Le travail de Schulz sur le temps et la mémoire m'a influencé. Il m'a appris la liberté dans la création : pas de barrière, pas de prison, ne t'énerves pas, tu trouveras l'idée demain. Il m'a appris la sérénité du travail artistique. » Le Cosmos Kolej a présenté deux spectacles inspirés de l'œuvre de Schulz : *Téléscopes*, en 1988, et *le Traité des mannequins*, en 1992, pour le centenaire de la naissance de l'écrivain – *« des événements primitifs »*, dit plus volontiers Znorko...


DAVID ANEMIAN
« Ulysse à l'envers », de Wladyslaw Znorko.

Ce « on ne sait pas quoi », beaucoup y ont vu une pantomime expressionniste dans un siècle où l'horreur a repoussé très loin les frontières de l'imagination. *« Si notre spectacle s'appelle* Ulysse à l'envers, *c'est que l'autre Ulysse, « le vrai », le voyageur, ne m'intéresse pas. Je suis plutôt au bout du bout de l'histoire de mon père, errant malgré lui, un homme qui a suivi la guerre là où elle était et qui n'a jamais choisi une fois dans sa vie où il devait être. C'est comme une vengeance. Je n'aime pas les voyages, j'essaie de trouver ma place quelque part et j'y reste. Mon Ulysse ressemble à Tartarin de Tarascon, qui n'a jamais quitté sa chambre. C'est une manière de dire : « Laissez-moi tranquille ! »*

Si on lui demande pourquoi il ne voyage pas, à moins que les tournées l'y forcent, Znorko répond qu'il souffre d'un mal que les marins connaissent bien, le mal du fer, *« la maladie des grandes traversées »*. Comme son propre père, l'Ulysse du spectacle voyagera sous la contrainte, chassé de son île par un arrêté gourvernemental. L'anecdote est empruntée à l'histoire : en 1953, le gouvernement irlandais a ordonné l'évacuation des îles Blasket, au large de Dingle, parce que ses habitants étaient selon lui menacés par une vie trop rude. Or, il y a quelques années, un bouquiniste de Galway déclarait abruptement à Znorko qu'un jour il reviendrait dans les îles Blasket. *« Mais*, répondit-il, *je n'y suis jamais allé. » « Tu en es parti, autrefois, obligé »*, rétorqua Mister Kenny...

« Je suis parti en Irlande lors de la tournée de la Cité Cornu, *spectacle invité par le Festival de Galway. Dès l'arrivée, j'ai ressenti une grande sensation de calme, une immense détente... C'est aussi un pays tendu vers le haut, qui paraît obéir à une syntaxe du sacré. Je suis toujours très ému par ces gens qui vivent dans un endroit impossible à vivre. » « Les îles Blasket sont redoutables, pas seulement en raison des conditions climatiques, plutôt à cause de l'absence de silence*, explique Philippe Puigserver. *Elles sont toutes petites et constituent le premier obstacle sur le parcours du vent de Terre-Neuve. Là-bas, c'est comme si on dormait dans une soute à côté des forges de Vulcain. »*

« J'y suis allé miraculeusement, reprend Znorko. *J'ai mis deux ans. J'ai dû tenter d'y aller huit fois... Pour accéder aux îles Blasket, il faut rejoindre une anse minuscule de 10 mètres carrés : c'est là et nulle part ailleurs. Nous avons fait appareiller le chalutier d'un pêcheur et transbahuté la troupe avec un zodiac. Nous avons fait le voyage dans des conditions météo jamais vues, il n'y avait pas un souffle de vent, la mer est restée d'huile du jour de notre arrivée à notre départ... »*

Un de ces miracles dont le Cosmos Kolej est friand. *« Il faut que tout arrive à ton insu*, estime le metteur en scène. *J'ai plus confiance dans le hasard que dans mes* a priori, *même si je n'en ai plus beaucoup ; j'ai plus confiance dans l'intuition que dans la préméditation. Tout ce que nous faisons est de l'ordre du miraculeux. Le contraire serait inacceptable. »*

Le théâtre du Cosmos Kolej échappe aux schémas habituels, insiste Richard Martin, directeur du Toursky et heureux interprète d'*Ulysse à l'envers* : *« La troupe recherche quelque chose d'essentiel ; il y a des magies qui opèrent, ce qui n'existe presque jamais dans les aventures traditionnelles. Ailleurs, l'acteur a le souci de paraître. Ici, seul opère un charme mystérieux. Avec les techniciens, nous avons été témoins d'un autre miracle. Il n'y avait plus de problèmes d'horaires, plus de séparation des métiers, merveilleuse façon de fabriquer le théâtre. »*

Ainsi est né *Ulysse*, dont un livre qui vient de paraître raconte la genèse (1). Il rassemble essentiellement les traces d'une importante correspondance de Wladyslaw Znorko avec plusieurs de ses proches. *« J'ai toujours une très forte envie de partager la machination qui s'opère en moi quand je prépare un spectacle... Pendant une petite année, j'ai eu une activité de correspondance ayant* Ulysse *comme sujet. J'aime beaucoup la correspondance, écrire, copier une adresse sur une enveloppe, coller un timbre... J'aime aussi beaucoup le geste d'ouvrir une boîte aux lettres le matin au lever pour prendre connaissance des nouvelles du monde. Le livre est hybride ; il peut trouver son unité autour de l'idée de naufrage, petits et grands, dans le quotidien des gens comme dans l'histoire littéraire et dans l'histoire de la mer. »*

A Saint-Denis, à l'occasion du Festival d'automne, le metteur en scène Claude Régy et le controversé Gregory Motton s'emparaient, il y a quelques semaines, des mêmes légendes irlandaises et composaient *la Terrible Voix de Satan*. A 1 000 kilomètres de là, Wladyslaw Znorko et son collège d'acteurs cosmiques répétaient les mêmes gestes d'inquiétude, de terreur, d'espoir. Celui d'un monde qui triompherait, ne serait-ce que sur la scène du théâtre, de ses frayeurs et de ses instincts de mort qu'au large de l'Eire, la tradition figure par une barque glissant sur des eaux calmes.

OLIVIER SCHMITT

(1) *Ulysse à l'envers, almanach des naufrages petits et grands*. Editions Actes Sud-Papiers, 108 pages, 75 F.

★ *Tournée d'*Ulysse à l'envers : *Lyon (jusqu'au 3 décembre, Centre culturel de Saint-Priest) ; La Rochelle (le 6 décembre, La Coursive) ; Tarbes (le 13 décembre, Le Parvis) ; Paris (du 10 janvier au 5 février, Théâtre de Gennevilliers).*

Quand le théâtre se tait

Suite de la page 1

C'est ainsi que Bob Wilson a mis en scène *Hamlet Machine* de Müller. Il avait déjà l'habitude d'intégrer la parole à ses spectacles sans pour autant s'attarder à ce qu'elle raconte. Il l'utilise exactement comme le reste. Elle représente un décalage supplémentaire dans les modes d'expression des gens sur scène, au même titre que les gestes, les mimiques, les déplacements des corps. Les voix peuvent entrecroiser des langues différentes – dans *Une femme douce*, l'anglais, l'allemand, le français. Ou décliner des chiffres – sur une musique de Phil Glass dans *Einstein On The Beach*. Ou faire danser la voix sur des mouvements de décor et de lumière, comme dans cet *Orlando* auquel Isabelle Huppert donnait une étrange vie poétique et charnelle.

Plus que l'absence de mots, Bob Wilson a amené une autre manière de les utiliser. Une manière de lancer le texte en segments, qui tombait juste au moment où, de Luca Ronconi à Antoine Vitez en passant par Daniel Mesguich, nombre de metteurs en scène se référaient au structuralisme.

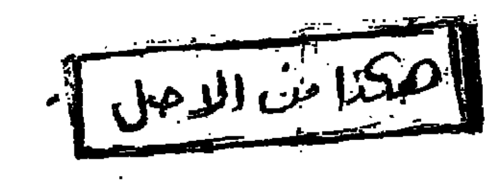
Ce qui n'était pas le cas de Bob Wilson. Il se plaquait sur un mouvement qui servait de repère, et auquel il donnait une autre couleur. Il a détruit la narration, ne voulant rien raconter, s'inspirant de la façon dont le monde est perçu par les enfants autistes comme par les sourds-muets.

Un théâtre fondé sur le langage des signes arrivait des Etats-Unis et allait s'installer en France, au Fort de Vincennes, où un jeune homme discret, Robert Anton, après avoir bouleversé le Festival de Nancy, avait installé castelet et marionnettes miniatures, lilliputiens à son image fixés au bout de ses doigts, et qu'il manipulait, pourfendait, détruisait, caressait, dans la fascination d'un mutisme oppressant.

Avec *le Regard du sourd*, Bob Wilson avait ouvert une porte sur la faculté de demander aux objets, aux lumières, aux ombres, de mener un voyage pour lequel les mots seuls ne suffiraient pas, de faire apparaître un univers instable, des événements improbables, des êtres en état de métamorphose dans des paysages obliques. Il a introduit, sur la scène française et européenne, l'évidence d'une magie naïve, bricolée ou raffinée : le « tout est possible » des dessins animés. Le choc provoqué par *le Regard du sourd* a donné naissance à une île d'enfance, il a matérialisé un mythe.

Raison pour laquelle, bien que le spectacle par lui-même ne soit pas unique en son genre, c'est lui qui hante la mémoire du théâtre. Il a engendré des générations d'artistes qui trouvent normal de faire parler le silence, des générations de spectateurs qui savent l'entendre.

COLETTE GODARD



Rencontre avec l'auteur autrichien Peter Handke

A la périphérie du langage

En 1987, Peter Handke quittait Salzbourg, et l'Autriche. Il voulait voir d'autres lumières. Il a vécu pendant deux ans sans adresse, à travers l'Europe, et jusqu'au Japon. Puis il s'est trouvé une maison, dans cette banlieue parisienne où il avait déjà vécu à la fin des années 70. C'est là qu'il a écrit « L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre », un récit sans paroles que Luc Bondy présente au Théâtre du Châtelet, dans le cadre du Festival d'automne.

C'EST la première fois que Luc Bondy met en scène une pièce de Peter Handke. Et cette pièce fera date. Comme *Le pupille veut être tuteur*, écrite en 1968, qui décrivait la confrontation de deux personnages, sans qu'un mot ne soit prononcé, *L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre* est le récit, sans paroles, des allées et venues de personnages sur une place. Une pièce muette ? Une pièce silencieuse ? Ni l'un ni l'autre ne convient vraiment, car les gestes parlent, car le silence bruit.

Sur le plateau, dans un décor de Gilles Aillaud, ils sont trente-trois comédiens à jouer les gens, les figures et les figurants qui traversent la place. Trente-trois comédiens français, italiens ou allemands, dont les déplacements sont réglés par la nervosité ludique de Luc Bondy, et dont le rassemblement signe la première co-production théâtrale franco-allemande. La pièce de Luc Bondy a en effet été créée, le printemps dernier, à la Schaubühne de Berlin. Le Festival d'automne l'accueille aujourd'hui au Châtelet.

Un matin de novembre, dans ces Hauts-de-Seine qu'il aime tant, pour leur proximité et leur éloignement de Paris, Peter Handke a parlé de ce qui le guide dans l'écriture de ses pièces, et des rêves qui l'ont conduit à *L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre*.

« Vous souvenez-vous de la première fois où vous êtes allé au théâtre ?

– Je ne suis pas allé au théâtre, le théâtre est venu chez nous. C'était en Carinthie, j'allais à l'école. Une petite troupe qui faisait une tournée à travers la région a joué une pièce d'un auteur populaire du XIXe siècle, qui s'appelait *le Fabricant de baromètre sur l'île enchantée*. J'avais sept, huit ans. Puis, quand j'étais élève au lycée, j'ai vu une pièce d'Eugene O'Neill. C'était très beau. Mais je ne me souviens pas de la première fois où je suis allé de moi-même au théâtre. J'ai surtout commencé par lire des pièces, beaucoup. Après, quand je suis allé au théâtre, je me suis rendu compte que la lecture était beaucoup plus prenante que la représentation. Presque toujours, sauf avec Tchekhov et Shakespeare. Là, les mises en scène étaient toujours plus spacieuses que la lecture, même si elles étaient mauvaises.

– A vingt-trois ans, vous avez écrit votre première pièce,* Outrage au public. *Qu'est-ce qui vous a décidé ?

– J'ai commencé de manière bizarre avec le théâtre. Quand j'ai écrit mon premier livre, mon éditeur m'a dit que je ne pouvais pas compter vivre de la littérature, mais que si j'écrivais du théâtre, j'y arriverais peut-être [en Autriche et Allemagne, les auteurs dramatiques vivants sont beaucoup plus joués, et mieux payés, qu'en France]. Comme rien ne me paraissait plus étranger que le théâtre, je me suis dit que j'allais écrire une pièce qui parlerait justement de ce qui me séparait du théâtre. C'est devenu *Outrage au public*. Après seulement, j'ai commencé à m'attacher petit à petit au théâtre.

– De quelle manière ?

– C'est venu surtout avec la pièce qui s'appelle *Gaspard*. Quand j'ai lu l'histoire de Kaspar Hauser, il y a au moins vingt-cinq ans, je ne l'ai pas vue comme un livre, mais comme une pièce, tout de suite. C'est la première fois où je suis vraiment « entré » dans le théâtre. Après, en écrivant des pièces, j'ai toujours eu à lutter contre le problème du récit, et du jeu. Avec *Gaspard*, non. J'ai vu dans cette histoire le théâtre pur. J'ai toujours été en quête du théâtre pur.

– Qu'entendez-vous par là ?

– Toutes mes pièces sont des recherches qui, en même temps, jouent un jeu. Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai pas vraiment écrit ce qu'on appelle une pièce de théâtre avec une histoire, avec, comme disent les Anglais, un *plot*, une vraie intrigue, sauf peut-être *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition*. Je suis toujours resté à la périphérie des formes du théâtre. Mes pièces sont des récits, qui dessinent les bordures invisibles du théâtre, des bordures que j'ai trouvées moi-même et qui, par l'écriture, sont devenues visibles.

– Qu'est-ce qui est à l'origine de votre première pièce sans paroles,* le Pupille veut être tuteur *?

– C'est un metteur en scène, qui est mort aujourd'hui. Il m'avait demandé d'écrire une pantomime, mais je ne voulais pas. Je n'aime pas les pantomimes, sauf quand elle font partie d'un récit, parce que l'illusion y est trop emprisonnée. Elles ne peuvent pas raconter quelque chose qui est au-delà de ce qu'on connaît déjà, dans la vie. Alors j'ai réfléchi, et j'ai écrit *le Pupille*. A l'époque, j'étais assez influencé par une troupe américaine, le Bread and Puppet, qui faisait du théâtre sans paroles, avec de très grandes marionnettes. J'aimais comme elle mettait de l'espace dans l'espace.

– A la création de la pièce, à Paris, en 1975, dans une mise en scène de Jean-Claude Fall et Philippe Adrien, un spectateur a pris un tuyau en caoutchouc qui était sur scène, et s'est mis à frapper la table du décor, et le tuteur. Après, il n'a pas pu dire pouquoi.

– Il s'est peut-être ennuyé. Je n'ai pas vu cette mise en scène. J'avais vu celle de la création qui, en Allemagne, a été très liée aux événements de 68, comme celle de *Gaspard*. La première de *Gaspard* a eu lieu le 10 ou 11 mai 1968. Pour ne pas voir ma pièce, j'avais pris la fuite. J'étais à Paris. Presque toutes les critiques, en Allemagne, ont fait un lien entre cette pièce et mai 68. Je trouvais ça complètement idiot, je trouve toujours ça idiot. Avec *Le pupille veut être tuteur*, ça a été la même chose. On m'a trouvé très politique, et on m'a rattaché à la génération des soi-disant soixante-huitards. J'étais à la mode, parce que je symbolisais quelque chose. Je ne sais pas quoi.

– Pensiez-vous, après* le Pupille veut être tuteur, *que vous écririez un jour cette autre pièce sans paroles,* L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre *?

– Oui. Ça m'avait tellement plu, à l'époque, que j'avais rêvé, vraiment fait des rêves d'autres pièces muettes. Il y a quinze ans, j'en ai commencé une, dont le décor était un bâtiment en travaux comme on voit parfois, avec des façades voilées et des ouvriers qui passent derrière. Cette pièce s'appelait *l'Etat et la Mort*, j'en ai écrit trois ou quatre pages, et après, j'ai arrêté. Je n'arrivais pas à continuer, à cause du décor. Mais ça m'a toujours préoccupé. Je voulais écrire une autre pièce muette, non, pas muette, mais silencieuse.

– Cette fois, le décor est une place. Pourquoi ?

– Il y a quelques années, j'étais en Italie, près de Trieste, dans une petite ville qui s'appelle Muggia. Je suis resté un après-midi sur une place, je regardais. Tout d'un coup, une camionnette est arrivée, des hommes en sont sortis, ils ont descendu un cercueil, ils sont entrés avec dans une maison, ils sont revenus, ils sont partis. Tout ça s'est passé très vite. A ce moment, la place était vide. Et tout à coup, je l'ai vue d'une autre manière. Les gens qui sont venus, après, ne savaient rien de ce qui s'était passé avec le transport du cadavre, mais ils avaient une autre signification.

» C'est comme ça que le titre m'est venu : *L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre*. C'étaient toujours des gens différents qui passaient, et chacun sculptait l'autre, pas dans l'espace mais dans le temps, à cause de ce mort. Alors j'ai su comment faire la pièce. En l'écrivant, je me suis demandé si je devais être réaliste, et recréer une place du Midi. Je me suis dit que non ; la place, c'est le plateau du théâtre. Son caractère n'est pas précis, il change tout le temps. Quelquefois, c'est comme une clairière dans une forêt, très souvent j'ai pensé à la place du village de mon enfance, où il y avait un cerisier.

– Tous ces gens qui se croisent sur la place auraient pu parler.

– C'était la place qui comptait. Je suivais son rythme, celui des personnages, des figures, des figurants. Je me suis demandé s'ils allaient parler, et je me suis rendu compte que ce n'était pas important. C'était mieux qu'ils marchent et bougent sur la place. A un moment, tous se rassemblent pour tenter de retrouver une harmonie. Mais rien ne se passe. Alors ils continuent. l'un fume, le garçon de café jette des glaçons par terre. Quand je suis arrivé à ce point de l'écriture, ça a été un soulagement pour moi, que ça se passe ainsi. Après, j'ai pu terminer la pièce : je pouvais faire comme si de rien n'était, comme s'il n'y avait pas l'idée d'une rédemption. »

Propos recueillis par BRIGITTE SALINO

★ Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris (4e). Tél. : 40-28-28-40. Métro : Châtelet. Du 7 au 17 décembre, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 11 décembre à 17 heures. 170 F et 190 F.



ANNIE ASSOULINE

Peter Handke.



TRISTAN VALES/ENGUERAND

Reprise de « Choral », de François Tanguy, au Théâtre de la Bastille.

Chanson des villes assiégées

AU travers d'un tulle qui donne un effet d'éloignement, qui enveloppe les formes d'un flou irisé, on voit des demoiselles en blanc, des hommes en noir se livrer à des occupations hasardeuses. Des anges bavardent, une fille marche sur un fil, une clownesse rit. Les couleurs sont douces, tendres, comme le souvenir d'un mort que l'on a beaucoup aimé. Avec *Choral*, François Tanguy parle de Kafka.

Voyageant dans l'écriture de l'écrivain praguois, François Tanguy en fait surgir des paysages, des images familièrement insolites, c'est-à-dire que, dans un même moment, elles étonnent et on les reconnaît. De la même manière, quand on lit *la Métamorphose* ou bien *le Journal*, on peut être pris d'un drôle de vertige, et se demander si ce n'est pas à nous que c'est arrivé... Pourtant c'est bien le monde de Tanguy qui occupe la scène, tout en grâce et poésie sauvage, entre cirque et grenier, avec des lampions, des meubles qui servent à autre chose, déplacés sans raison apparente, sinon que le mouvement retient ce monde de déséquilibre au bord de la chute.

Deux hommes, chacun à l'intérieur d'un cadre vide, cherchent une place, se chuchotent des confidences sans prendre garde à rien, ni aux déménageurs qui les expulsent sans parvenir à interrompre leur dialogue inaudible, ni à la musique cruellement harmonieuse, certainement essentiel, aussi essentiel que l'humour. Là, dans l'élégance de cette ironie pensive, Tanguy rejoint intimement Kafka. Mais c'est quelque chose qui ne se communique pas par les mots. Dans *Choral*, les gens murmurent une chanson personnelle, et se comprennent.

Un homme reste coincé dans une boîte dont il ne parvient pas à se dégager. Les anges se sont envolés, les jeunes filles ne danseront plus. Des hommes en noir contemplent la déroute. La guerre dans les villes assiégées hante François Tanguy.

C. G.

★ Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris (11e). Du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée 1 h 30. 70 F et 100 F.

TZEDEK, LES JUSTES

de Maurice Frydland et Marek Halter

COMME à la télévision, *les Justes* est présenté comme un film de Marek Halter, concepteur du projet, plutôt que de Maurice Frydland, qui en a assuré une réalisation réduite au travail d'exécutant technique. De fait, la mise en scène cinématographique ne trouve guère son compte dans cette succession d'interviews, qui semble plutôt destinée au petit écran. Le grave sujet abordé par la célébrité qui signe le film semble renvoyer à un statut anecdotique ces questions de cinéma et de télévision, elles parasitent pourtant constamment la perception d'un « film » dont la longue durée (2 h 30) tient plus à une accumulation propre à fournir les éléments d'une série qu'à une quelconque gestion du temps.

« Concepteur » du film, Marek Halter en est également l'interprète principal, très présent à l'écran pour expliquer à quel point l'histoire dont il cherche les traces le concerne personnellement, et lui tient toujours à cœur. Au prix de quelques libertés avec le Talmud, il assimile aux « trente-six justes cachés » dont parle la tradition juive trente-six hommes et femmes qui sauvèrent des juifs des persécutions nazies durant la deuxième guerre mondiale. Ce sont eux, ou lorsqu'ils ont disparu leurs représentants, qu'il a retrouvés et interrogés.

Les Justes lorgne à la fois du côté de *Shoah*, pour le documentaire-fleuve évoquant la mémoire du génocide, et du côté de Schindler, devenu grâce à Spielberg le plus célèbre des « justes ». Mais en l'absence de parti-pris de mise en scène, l'intérêt du film tient tout entier à celui des gens paraissant à l'écran – ce qui n'a rien à voir avec leurs qualités humaines, le courage toujours et l'ingéniosité souvent dont firent preuve à l'époque ces personnes aujourd'hui pour la plupart très agées. Certains sont formidables de vitalité, d'autres ont des histoires étonnantes à raconter, parfois l'émotion revient en torrent depuis le passé. Le paradoxe du film étant d'accumuler ces moments sans rien en faire, comme s'il réunissait les pièces d'un dossier pour l'œuvre véritable, encore dans les limbes.

J.-M. F.

DERNIER STADE

de Christian Zerbib

L'HISTOIRE est édifiante, elle raconte comment une jeune athlète succombe à la tentation des « substances interdites », à l'initiative d'un séduisant entraîneur et d'un médecin spécialiste des techniques de dopage. Edifiante et contée avec suffisamment de sérieux et d'attention pour qu'on s'y intéresse. Mais la médaille que mérite ce louable souci a son revers : le démontage du mécanisme dans lequel se jette la malheureuse championne, tient de la démonstration d'une thèse plus que d'une histoire racontée. Le défaut est encore plus gênant dans les scènes « intimes », dont le déroulement se résoud en une litanie de confessions impudiques et d'amours difficiles et violentes, qui lient et opposent la jeune femme à un journaliste sportif, puis à son nouvel entraîneur. Le film s'épuise d'autant plus à cerner l'origine de la vulnérabilité de l'athlète, que le cinéaste adopte le point de vue d'un donneur de leçon plutôt que celui d'un metteur en scène. **P. M.**

TIMECOP

de Peter Hyams

L'ACTION est située dans dix ans, autant dire demain : les voyages dans le temps sont devenus une réalité et certains en profitent pour puiser dans le passé les armes qui leur permettront de se forger un présent doré. D'autres tentent de les en empêcher, ce n'est pas facile et ils ont bien du mérite. Le spectateur aussi, ballotté du temps de la guerre de Sécession à 2004, de 1929 à 1994, puis de nouveau en 2004, etc. Il arrive encore qu'un personnage se dédouble et se trouve confronté à celui qu'il était avant son voyage dans le passé. A moins que ce ne soit le contraire. Il est, à dire vrai, difficile de ne pas succomber à la tentation de se laisser porter d'une époque à une autre, sans trop chercher à comprendre ce qui se passe, l'essentiel étant sans doute que les décors soient soignés (ils le sont), que les scènes d'action soient nombreuses (pas de problème) et que Jean-Claude Van Damme, toute inexpressivité dehors, confirme qu'il est vraiment le plus fort. Mission accomplie avec une bonne volonté louable, mais vaguement inquiétante, relevant davantage du jeu vidéo que du cinéma.

P. M.

EXOTICA *d'Atom Egoyan*

Mystère de l'intouchable

Dans les lumières glauques et les sons langoureux d'un demi-monde nocturne et sensuel, Atom Egoyan bâtit son interrogation inquiète de la solitude et du conformisme.

IL ne serait pas raisonnable de se plaindre de l'intelligence d'un réalisateur. Atom Egoyan court pourtant parfois le risque que le brio de ses constructions mentales s'interpose entre son film et lui : depuis quelque quinze ans qu'il arpente en géomètre et en chorégraphe l'espace de la représentation, inventant des dispositifs complexes et ironiques dans ses courts puis longs métrages – *Family Viewing, Speaking Parts, The Adjuster*, et le splendide *Calendar* dont on attend toujours la sortie –, le cinéaste de Toronto creuse avec acuité ses interrogations sur le regard, sur le phantasme et sur ce qui se cache d'indicible au cœur des images. Au risque parfois que l'analyse prenne le pas sur la mise en scène proprement dite, et ce qu'elle suppose de liberté, de jeu avec le récit, par où se faufilerait de l'imprévu, de l'émotion, un sentiment du monde qui ne serait pas entièrement assujetti à la recherche que s'est assignée le cinéaste.

Exotica n'échappe pas à ce péril. Sous la mise en place apparemment erratique de ses protagonistes, se dessine bientôt une structure quasi géométrique, tandis que l'on fait connaissance du jeune homme mal dans sa peau qui fait commerce d'animaux interdits, de la jeune femme qui se produit dans un show érotique aux règles savamment rigoureuses, de l'inspecteur des impôts qui surveille celui-ci et admire celle-là, manipulée par la voix d'un monsieur loyal chevelu et envoûtant, brutal et malheureux. Autour de ce quatuor s'installent des arrière-plans non moins étranges, toujours aux franges du pur artifice – la disposition à double fond de la boîte de nuit, les relations familiales de l'inspecteur, et les tentatives de séduction homosexuelle du marchand de bestioles.

Il faut rendre hommage aux interprètes, Don MacKellar, Mia Kirshner, Bruce Greenwood et Elias Koteas, pour la manière dont ils donnent chair et consistance à ce récit qui frôle sans cesse la désincarnation, bien que les scènes de strip-tease en soient un thème récurrent. Thème nullement gratuit (et fort agréable lorsque c'est Mia Kirshner qui l'interprète), puisque c'est aussi sur le mode de l'effeuillage que fonctionne le film, laissant peu à peu apparaître ses dessous dramatiques sous les oripeaux du film noir ou « bleu », puis la détresse pure, et la solitude, comme une nudité.

L'intouchable, l'impossibilité du contact est au cœur de la méditation d'Egoyan, et il faut accepter de le laisser construire son système de récit pour partager ses enjeux, qui concernent à la fois la vie et le cinéma : grandeur et misère de la rampe, cette barrière invisible qui tient tout et chacun à distance de chacun et de tout, assouvissement sans issue de la transgression. *Exotica*, ou l'insoluble contradiction entre la nécessaire communauté qui rassemble et l'indispensable distance, qui fonde la singularité de chacun et permet la différence. Avec ses airs de mathématicien, Atom Agoyan en construit une équation impossible, qui est un poème.

J.-M. F.



UK (Dominique Makuvachuma) et sa « Jukwa » (Winnie Ndemera).

JIT *de Michael Redburn*

Enchantant

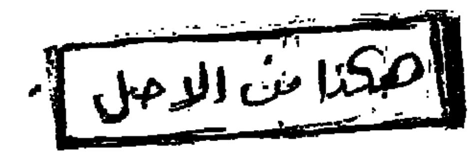
A FOND les manettes, UK fonce sur son vélo à travers les rues d'Harare. Au rythme de cette musique qui donne son titre au film et qui est la version du Zimbabwe de ce rock de l'Afrique australe qui a coloré les musiques du monde depuis dix ans, *Jit* déroule sa fable simple et colorée, avec une vigueur et une simplicité qui mettent vite de bonne humeur – état d'esprit qui ne se démentira plus.

Le jeune héros a gagné son surnom parce qu'on pensait qu'il « irait loin », peut-être jusqu'à la lointaine Europe, donc au Royaume-Uni (United Kingdom). Venu de sa brousse natale, il n'ira pas au-delà de la capitale, mais y fera tout de même son chemin, celui qu'il s'est assigné : conquérir le cœur de la belle – très belle – Sofi. Ce ne sont pourtant pas les obstacles qui manquent, entre l'indifférence de la demoiselle, la rivalité du chef de gang qui a ses faveurs, l'avidité du futur beau-père exigeant d'onéreux cadeaux (dont un tourne-disque en véritable bois de mukwa).

A coups d'astuces, de petits boulots folkloriques, de débrouillardise servie par son sourire charmeur, UK serait de taille à venir à bout de ces embûches, s'il n'avait aussi contre lui l'esprit de sa grand-mère, sa « Jukwa », mémé fantôme gardienne des traditions ancestrales, et grand amateur de bière. Il faudra force canettes plombées au gin pour mettre de son côté la sorcière teigneuse et rigolarde.

Michael Redburn a fait le trajet inverse de celui qu'on prête à son héros, il est venu de Grande-Bretagne tourner au Zimbabwe ce conte souriant et musical. On n'y détecte certes pas la patte d'un grand metteur en scène, et des ficelles de réalisation, tel l'usage de l'accéléré, agaçant par instants. La rusticité de la fabrication le sert pourtant, jamais il ne « fait le malin » vis-à-vis de son récit, se contentant de tirer le meilleur parti d'une bande musicale réjouissante, de la beauté et du dynamisme, sinon du professionnalisme, de ses interprètes, pour arriver gaillardement à un *happy end* mérité par lui comme par ses personnages.

J.-M. F.



LA MACHINE *de François Dupeyron*

Faux-semblants

Adapté d'un roman d'horreur, le troisième film du réalisateur de « Drôle d'endroit pour une rencontre » tente d'organiser un vertige des images sans perturber son public.



COMME le savent les lecteurs du roman homonyme de René Belletto, il s'agit d'un grand psychiatre qui, ayant expérimenté *une machine* de son invention, change de corps avec le psy-chopathe qui lui a servi de cobaye. Le tueur s'introduit dans la famille et dans la vie bourgeoise de celui dont il possède l'apparence, et ne reculera ni devant le meurtre ni devant de nouvelles métamorphoses pour préserver sa sécurité, et sa santé. De son côté, le médecin, que tout le monde prend pour le dingue sanguinaire, tente de préserver les siens, *et de remettre le monde* en ordre.

Sous les auspices des bons docteurs Jekyll et Frankenstein, *voici des thèmes que la littérature* et le cinéma fantastique ont déjà longuement labourés, ce qui n'est pas grave en soi. Plus étranges sont les partis pris de Dupeyron pour apporter sa contribution aux méditations sur la vérité et l'apparence, le bien et le mal, la science sans conscience, et tous les autres passionnants sujets de dissertation du bac qui se dissimulent sous ces métamorphoses et maléfices.

Le premier parti pris, qui vient de chez Belletto, consiste à ausculter l'affaire par le petit bout de lorgnette du vaudeville bourgeois. Le docteur trompait madame, le fiston en prenait ombrage, ce sont des choses qui arrivent mais qui donnent un petit côté étriqué aux interrogations métaphysiques. Le deuxième parti pris vient de l'adaptation. L'incontestable *efficacité d'écriture de Belletto* lui permettait de susciter l'angoisse de son lecteur, en stimulant son imagination par des descriptions et considérations. Elles avaient l'avantage de ne pas devoir représenter cette histoire, où les pièges du visible tiennent une place éminente.

Avantage dont est évidemment privé Dupeyron, contraint d'inventer les images correspondantes. La solution retenue est *pour le moins curieuse*. D'une part, craignant manifestement que le public ne se fourvoie dans cette succession de faux-semblants, le scénario prend grand soin de tout expliquer à l'avance, avertissant de qui est qui et va faire quoi dans le plan suivant avec un souci de pédagogue pour *enfants légèrement mal* comprenants.

D'autre part, la réalisation se déchaîne à grands coups de *zooms*, de mouvements de caméra brusques, de raccords coups de théâtre soulignés par la musique insistante – quoique de Michel Portal. Comme s'il s'agissait de prendre au dépourvu le spectateur dûment chapitré. L'incompatibilité entre ces deux stratégies creuse un *grand vide où se perdent la* frayeur ou l'émotion qu'est supposé inspirer le film – sans parler des réflexions philosophiques précédemment évoquées. Les comédiens se retrouvent eux aussi à la dérive au milieu de ce film béant.

Dans un triple rôle, Gérard *Depardieu use en vain sa puis*sance de conviction pour ce qui se réduit à un exercice de style pour gala du Conservatoire (Gérard, fais-nous le grand bourgeois intello, le tueur fou, l'enfant terrorisé). Face à une si imposante présence, Didier Bourdon manque de repères pour défendre le rôle symétrique qui lui est échu. C'est finalement Nathalie Baye, en épouse représentante de la « normalité », qui défend le mieux un emploi pour lequel elle bénéficie d'un long entraînement.

JEAN-MICHEL FRODON

Depardieu et son double

DANS *la Machine*, Gérard Depardieu interprète successivement trois rôles. Rien là d'exceptionnel, on se souvient des huit apparitions d'Alec Guiness dans *Noblesse oblige* ou des sept Jerry Lewis des *Tontons farceurs*. Si Depar*dieu est en passe* de battre un record, c'est celui de la constance dans le dédoublement de personnalité. La liste de ses films depuis deux ans est, sur ce registre, impressionnante.

Dans *Hélas pour moi, Dieu s'empare du corps de l'époux garagiste qu'il interprète ; dans Une pure formalité* il est un schizophrène mi-perdu mi-tricheur entre ses états de vedette de *l'édition et d'assassin* ; dans *My Father ce héros*, il reprend un rôle qu'il a déjà interprété dans la version française, *Mon père ce héros* ; dans *le Colonel Chabert*, il est un vieillard abîmé qu'habite encore la mémoire d'une *époque glorieuse* et révolue ; après cette *Machine*, qui injecte successivement un tueur fou, puis un enfant dans le corps du savant et grand bourgeois qu'il interprète, il sera à la fois peu recommandable patron de boîte de nuit et séraphin tutélaire dans *les Anges gardiens* réalisé par Jean-Marie Poiré. Rien de commun entre ces films, ni entre ces rôles, sauf, justement, cette insistante figure du double.

Ce que suggère ce dédoublement n'est guère rassurant : l'absence de personnage à la mesure de l'acteur. C'est, en fait, une nouvelle étape d'une histoire déjà longue. Celle de Gérard Depardieu, devenu vedette vers le milieu des années 70 – ; juste au moment où le cinéma français enre*gistre une « perte de sub*stance » qui affecte le récit et ses protagonistes. Lorsque François Truffaut fait dire à Catherine Deneuve, dans *le Dernier Métro*, que Depardieu ressemble à Gabin jeune, il lui rend un hommage mérité en même temps qu'il pointe ce qui a changé dans le cinéma français. Celui-ci n'a plus l'usage d'un Gabin, il n'a plus ni les scénarios ni les réalisateurs qui ont permis à Gabin d'être ce qu'il a été. C'est le cinéma lui-*même qui n'occupe plus le* même statut social et mythologique.

Durant près de vingt ans, *Depardieu fera figure d'anti*dote à cette déréliction. Outre son talent, immense et incontesté, il apporte aux nombreux films auxquels il participe (cinquante-neuf titres depuis *les Valseuses*) une sorte de puissance disproportionnée, qui souvent leur permet de changer de *vitesse*, *et parfois* de registre. Surtout dans les lourdes machines de reconstitution historique et d'adaptation en costume de grands textes, sa présence irréfutablement contemporaine fonctionne comme une sorte de turbo. En Danton ou en Saganne, en Fiorette ou en Rodin, en Cyrano ou en Colomb, en bistrotier d'*Uranus* ou en mineur de *Germinal*, il évoque chaque fois Jean Valjean soulevant sa charrette, bon géant du cinéma français, même si parfois le fardeau, vraiment trop lourd, lui retombe sur les pieds.

Sans supposer chez Gérard Depardieu la moindre préméditation, la succession de rôles doubles laisse entrevoir un doute, *une interrogation sur la* possibilité de remplir encore cette fonction pour laquelle il s'est tant dépensé. Non qu'il n'en ait plus la capacité, c'est plutôt le cinéma, ce cinéma-là, qui semble de plus en plus fatigué, de plus en plus en difficulté pour lui ménager l'espace *où peuvent se déployer sa* force et son élan. Restent les échappatoires de la virtuosité, de l'atomisation, de la multiplication des rôles au sein du même film – questions que Godard abordait en toute conscience dans *Hélas pour moi*. Le développement de la carrière du comédien outre-Atlantique pouvant également fort bien être vue comme une autre tentative de réélargir sa *capacité d'action*.

J.-M. F.

LUMIÈRE NOIRE

de Med Hondo

VOICI un film courageux, parce que réalisé dans des conditions extrêmement difficiles (budget de misère, tracasseries administratives, refus des autorisations de tournage). Courageux, surtout, parce qu'il s'attaque à une réalité dont la production française se détourne prudemment, celle des bavures policières, des crimes commis au nom de la raison d'État. Adaptation, par l'auteur et le cinéaste, d'un roman de Didier Daeninckx, réalisé par Med Hondo, dont le travail n'est jamais indifférent, de *Soleil ô* (1971) à *Sarraounia* (1986), en passant, par *les Bicots Nègres vos voisins* (1973), *Lumière noire est, donc, un film intéressant a priori*. Le résultat se révèle malheureusement peu convaincant. A force d'accumuler les motifs (bavures policières, chantage, attentats terroristes, expulsés maliens), le scénario achève en effet très vite de brouiller des pistes déjà bien difficiles à suivre, en ne parvenant pas à organiser ces différents éléments. L'inexpérience de certains interprètes, de nombreuses maladresses, dues pour partie au manque de moyens et de temps, ajoutent encore à une confusion dont le roman se nourrissait, mais que le film ne peut jamais résoudre.

P. M.

LA PISTE DU TÉLÉGRAPHE

de Liliane de Kermadec

EN 1929, une New-Yorkaise d'origine russe, Lisa Alling, décida de retourner dans sa Sibérie natale, à pied, en passant par le Nord-Ouest du continent américain. De cette odyssée méconnue, Liliane de Kermadec a voulu faire un film. Mais elle a procédé comme si tout de ce qui fait le *cinéma – montage, direction d'acteurs, mouvements de* caméra – ne l'intéressait pas. *La Piste du télégraphe* est devenu un objet étrange dont la seule qualité perceptible est un certain talent pour la composition picturale. C'est tout – avec le beau visage d'Elena Safonova, qui interprète Lisa Alling – ce qui vient soulager le spectateur de bonne volonté, accablé par les efforts que lui impose ce récit : d'abord croire que la campagne et les bois ukrainiens sont le New-Jersey et le Klondike ; faire semblant de ne pas s'apercevoir que ces trappeurs canadiens sont russes et que la tenancière du *trading post* parle avec l'accent faubourien de Mylène Demongeot ; admettre que la nature est capricieuse au point de faire apparaître et disparaître une épaisse couche de neige d'un plan à un autre. Une fois ces exigences satisfaites, on pourra peut-être discerner *l'ode à la liberté* qu'a voulu réaliser Liliane de Kermadec.

T. S.

MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI

d'Andrew Bergman

S'IL fleure bon la comédie d'antan dans sa « traduction » française, le titre original (*It Could Happen to you* : « Ça pourrait vous arriver ») évoque plutôt celui d'une émission de télévision, invitation à la compassion dans sa version noire, promesse de gains faramineux et inattendus dans sa variante rose. De fait, le rose domine dans un premier temps, lorsque Charlie Lang (Nicolas Cage), un amour de policier new-yorkais, gagne 4 millions de dollars au loto *juste après avoir promis à Yvonne, une jeune et blonde ser*veuse (Bridget Fonda) de partager avec elle ses gains éventuels. Mais Charlie est déjà marié et Muriel (Rosie Perez), sa coiffeuse portoricaine d'épouse, n'entend pas partager avec qui que ce soit. L'histoire vire alors au gris : divorce, procès, Charlie et Yvonne (oui, ils sont tombés amoureux l'un de l'autre) se retrouvent sans argent d'autant plus vite qu'ils distribuent leurs dollars à qui les veut. Triste conclusion ? Non point, car l'écho de leurs mésaventures complaisamment détaillées par les journaux déclenche à l'endroit des tourtereaux une déferlante de solidarité. Tout cela après que le film eut tenté de démontrer, exemple de la volcanique épouse à l'appui, que l'argent ne fait pas le bonheur. Au moins la morale est-elle à l'image du produit : insignifiante.

P. M.



DISQUES

Cap-Vert, Anthologie 1959-1992

La grande vague de l'archipel

LA musique du Cap-Vert a fini par s'imposer ici grâce à Cesaria Evora. A preuve, cinq publications, dont une est consacrée à la première anthologie de la musique populaire de l'archipel.

Les Dakarois et les émigrés capverdiens, en Europe et aux États-Unis, eu étaient déjà friands. Depuis que *Sodade* – superbe chanson chantée par Cesaria Evora évoquant les déportations des travailleurs vers l'île portugaise de Sao-Tomé dans les années 50 –, est tombée l'an passé dans toutes les oreilles, la nostalgique *morna* et l'entraînante *coladeira* ont abordé les rivages des grandes surfaces.

En un mois, cinq albums de musique cap-verdienne viennent de sortir en France à commencer par une compilation des meilleurs titres de Cesaria Evora, *Sodade, les plus belles mornas de Cesaria* (1 CD BMG 743 212 3353 2) et la nouvelle production des Tubaroes (les Requins), groupe phare des temps de l'après-indépendance (en 1975). Une belle machine à danser, qui, par le passé ne dédaignait pas l'usage du synthétiseur basique et de la boîte à rythme simplette. Mais les Tubaroes ont fait un bel effort de retour à l'acoustique, et *Porton d'nos ilha* (1 CD Mélodie 08678-2) est un bon exemple de fraîcheur lusitanienne, cultivée outre-mer.

Très influencé par le Brésil, la samba, et les douceurs insulaires, Teofilo Chantre, qui vit et compose à Paris, a reçu la bénédiction de Cesaria pour son premier album, *Terra e Cretche*. Guitare souple, voix de velours, simple, agréable, frais (1 CD Lusafrica/Mélodie 08672-2). Jovino Dos Santos, dont la collection Playasound a réuni dix des meilleures chansons, est l'expression langoureuse et militante de l'archipel. Balancement des maracas, ambiance de concerts de bar ou de place publique servent de toile de fond à la description de la lutte pour la survie sur les terres desséchées de ces morceaux de Sahel. Le disque (*Mornas et coladerias du Cap-Vert*, 1 CD Playasound PS 651 27, distribué par Auvidis) est mal ficelé, mais authentique.

Pour la comprendre, il fallait son anthologie de cette musique à la fois touchante et entraînante. La réalisatrice de télévision Ariel de Bigault, grande connaisseuse du répertoire luso-africain, a réunit dans un coffret de deux disques compacts le meilleur de la musique cap-verdienne (dans la mesure des droits octroyés et des enregistrements disponibles). Elle y a privilégié *« la densité poétique des textes créoles, la richesse rythmique »*, en ne gommant aucune étape (même pas les synthétiseurs) de l'évolution de cette musique, où chaque île de l'archipel a son mot à dire. Classée par ordre chronologique, cette Anthologie commence en 1959, avec les débuts de la production discographique au Cap-Vert, alors sous domination portugaise. De Fernando Quejas qui chante le poète Eugenio Tavares à Cesaria Evora, formidable interprète des mornas de B. Leza, le plus grand auteur-compositeur du Cap-Vert, mort au début des années 60, toute l'histoire du pays défile. Accordéon adopté par ce peuple paysan souvent contraint à la navigation, violon hérité des habitudes des cours européennes, rythmes venus de l'Afrique si proche, guitare portugaise, clarinette jouée par des amoureux de jazz et de samba brésilienne, voix déchirante et goût de la fête. Passion, émigration, nostalgie sont véhiculées par de merveilleuses voix (Bana, Cesaria Evora), d'excellents instrumentistes (Luis Moraes, Travadinha).

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ 1 coffret de 2 CD Buda Records 92614-2. Distribué par Adès.

CLASSIQUE

Bizet

Symphonie en ut majeur – Roma, suite de concert nº 3 – Patrie, ouverture dramatique op. 19.

Orchestre national du Théâtre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction).

Michel Plasson et ses musiciens explorent un répertoire qu'ils ont fait leur, et dans lequel ils ont aujourd'hui peu de concurrents en France et ailleurs. Leur interprétation de la *Symphonie en ut* est aussi gracieuse et bondissante que l'œuvre elle-même, impeccable de mise en place, ravissante de sonorité (malgré un enregistrement trop réverbéré) et, par-dessus tout, généreuse. Beaucoup moins connue, *Roma* est une œuvre moins allègre. Plus âgé, Bizet y cherche à produire des effets qu'il ne maîtrise pas toujours. Parfois pesante, cette suite symphonique peine parfois à décoller, mais lorsqu'elle y réussit, on admire la science de l'orchestration du compositeur et, peut-être plus encore, le naturel, la ferveur de Plasson et de ses musiciens. *Patrie*, dont il existe une version pour piano à quatre mains, fait oublier par son lyrisme irrésistible et un sens parodique certain qu'elle fut composée aux lendemains de la guerre de 70. Là encore, Plasson et ses musiciens s'imposent sans l'ombre d'un doute. – A. Lo.

1 CD EMI « Classics » CDC 5 55057-2.

Vladimir Horowitz (piano)

The Private Collection. Bach : *Toccata BWV 911* – Clementi : *Sonates op. 36 nº 1 ; op. 24 nº 2 ; op. 47 nº 2 ; op. 34 nº 2* – Mendelssohn : *Romance sans paroles op. 67 nº 3* – Chopin : *Fantaisie en fa mineur ; Polonaise op. 26 nº 1 – Mazurka op. 30 nº 2* – Liszt : *Consolations nºs 4 et 5* – Rachmaninov : *Etude-Tableau op. 39 nº 7.*

Les treize récitals que Vladimir Horowitz donna au Carnegie Hall de New-York, de 1945 à 1950, furent enregistrés, à sa demande, pour son usage personnel. Deux ans et demi avant sa mort en novembre 1989, le pianiste a fait don des acétates 78 tours, qu'il avait soigneusement conservées, à l'université de Yale. En 1992, Wanda Horowitz-Toscanini a donné l'autorisation au producteur Thomas Frost d'écouter ces récitals, afin de choisir ce qui pouvait faire l'objet d'une publication discographique. Heureuse surprise, plus de deux heures de musique n'avaient jamais été enregistrées par Horowitz au cours de sa carrière. C'est elles qui seront publiées dans un premier temps sur deux disques compacts. Voici le premier. Il s'ouvre sur la *Toccata BWV 911* de Bach. Vraisemblablement, l'une des interprétations les plus miraculeuses du pianiste, qui joue ici avec une simplicité de diction qu'on ne lui connaît pas toujours et orchestre cette pièce de couleurs irisées que la prise de son de 1949 restitue à la perfection (à cette époque le piano était enregistré *musicalement*). Il se ferme sur une étude-tableau plus crachotante de Rachmaninov, jouée avec une sévérité, une dignité, qui vont à la musique de ce grand compositeur si malmené. Entre ces deux portiques, une sonate complète et quelques mouvements de sonates de Clementi, dont la vitalité, les phrasés sans cesse aux aguets, l'aplomb sont renversants. Horowitz avait raison d'aimer ce compositeur auquel il consacra une étude. Quelques pièces de Chopin aussi, dont une *Fantaisie en fa mineur*, qui commence dans un climat de mystère créé par des phrasés très longs dans un pianissimo généralisé puis s'englue dans une affectation et des fortissimos fracassants, qui rappellent qu'Horowitz n'était pas aussi à l'aise qu'on le dit avec les pièces les plus développées de ce compositeur –, il y fait aussi un grand nombre de fausses notes. La mazurka est en revanche d'une grâce terrienne irrésistible. Les *Consolations* de Liszt sont idéales par leur plasticité rêveuse. Un reproche pour finir : l'éditeur aurait dû donner le détail des œuvres jouées par Horowitz au cours des récitals dont sont extraites ces pièces. – A. Lo.

1 CD RCA Victor « Red Seal » 09026 62463-2.

JAZZ

Carol Fredette, Steve Kuhn

In the Shadows (1)

Linda Sharrock, Eric Watson

Listen to the Night (2)

Jeanne Lee, Mal Waldron

After Hours (3)

En 1961, la chanteuse Jeanne Lee et le pianiste Ran Blake enregistraient *The Newest Sound Around* (réédité en CD RCA/BMG il y a quelques mois), acte éternel du duo voix/piano. Cette union, le producteur français Jean-Jacques Pussiau avait permis qu'elle se prolonge, avec les mêmes qualités d'exception fondatrice, sur son label Owl Records, en 1989 dans *You Stepped Out of a Cloud*, prologue à la série que consacrent aujourd'hui trois autres couples à ce péril du duo. Les voix sont féminines et le piano revient à l'homme.

Dans *In the Shadows*, la chanteuse Carol Fredette et le pianiste Steve Kuhn démontrent que leur relation suivie de longue date, en clubs, peut conserver sa part d'étonnement. Le répertoire – des standards pas encore rabâchés – le permet. Il n'y a pas là cette exagération de la théâtralité qui surgit parfois d'une trop grande connaissance mutuelle, ces tics pour ébahir. C'est une approche classique du genre, une histoire d'amitié.

Jeanne Lee, elle, se place durant *After Hours* dans la découverte de son partenaire, Mal Waldron. Touchée par d'infimes tremblements, la majesté du timbre voilé de Jeanne Lee se joint au détachement du pianiste dans cette orientation blues que Ran Blake avait semblé laisser en suspens. Les thèmes sont des standards célèbres – *Caravan, You Go to my Head, Every Time We Say Goodbye, Fire Waltz...* – emmenés ici vers la rupture, sèchement désacralisés, sans ornements. Il sera pour longtemps difficile de les imaginer autrement.

Enfin, l'inattendu, amené par deux musiciens qu'on a pu croire incompatibles, Linda Sharrock dont le moindre souffle déborde d'une sensualité exposée trouve dans la tension violente et rentrée d'Eric Watson un compagnon d'attention. *Listen to the Night*, laisse des traces : une part de folie dans *The Bystander* (dédié à Roman Polanski), un éblouissant *Calling You*, cette chanson qui a fait la gloire du film *Bagdad Cafe*, l'intensité d'écoute conjointe qui émane de *Welcome*. – S. Si.

(1) 1 CD Owl Records OWL075 830484-2. Distribué par EMI.
(2) 1 CD Owl Records OWL076 830558-2. Distribué par EMI.
(3) 1 CD Owl Records OWL077 830993-2. Distribué par EMI.

BLUES

Duke Robillard

Temptation

On avait fait connaissance avec Duke Robillard quand il a remplacé Jimmie Vaughan dans les fonctions de guitariste des Fabulous Thunderbird, en 1990. Plus récemment, on l'a vu et entendu avec beaucoup de plaisir, accompagné par son propre groupe, en première partie du concert parisien de JJ Cale. C'est un quadragénaire au look de gangster des années 40, un homme qui tient sa Telecaster avec la délicatesse d'un vrai gentleman, un guitariste qui pense le présent en fonction du passé. *Temptation*, bien bel album, vient confirmer que Duke Robillard est un bluesman contemporain, un musicien qui ne conçoit pas seulement son voyage comme un éternel retour au delta du Mississippi, mais aussi comme une aventure pas tout à fait finie. *This Dream (Still Coming True)*, par exemple, prend une mélodie aussi africaine que peut être une mélodie de Louisiane et l'accompagne de discrètes percussions, d'une guitare demi-caisse au son chaud (de ceux que l'on associe souvent au jazz) et d'une trompette bouchée. Le paysage est à la fois familier et inédit. Ailleurs, l'ambiance est plus classique, sans que jamais Robillard ne se départisse de son souci du détail – trémolo de guitare au tempo impeccable, substitutions d'accords d'un goût irréprochable. Ce néoclassicisme ne fait peut-être pas toujours assez de place à la violence, qui est une composante essentielle de cette musique. – T. S.

Pointblank/Virgin 8 39652-2.

Buddy Guy

Slippin'In

Les générations intermédiaires n'ont pas la vie facile. Buddy Guy est né en 1936, trop tard pour être membre de plein droit du groupe qui fonda le blues électrique à Chicago (Muddy Waters, Howlin'Wolf, Willie Dixon), trop tôt pour faire partie de la vague des rénovateurs (Jimi Hendrix, Johnny Winter). Il a passé les années 60 à accompagner les premiers, tout en espérant gagner sa place parmi les seconds, sans jamais tout à fait y arriver (à l'époque, on se gaussait facilement de sa tendance à suivre de très près le chemin tracé par Hendrix).

Aujourd'hui, par le simple jeu des morts naturelles, Buddy Guy se trouve dans la confortable position du patriarche. Mais comme il sait se conduire, il en use avec raison et grâce. *Slippin'In* le montre bien, beau disque de blues de Chicago, fidèle aux formats du genre, mélangeant avec doigté reprises de classiques (où l'on retrouve Lowell Fulson, déjà mis à contribution par Eric Clapton pour *From The Cradle*) et originaux, dont un beau *Cities Need Help* aux accents gospel. Le jeu de Buddy Guy souffre toujours d'un excès de versatilité, qui laisse apparaître trop clairement le poids des influences, mais cette faiblesse est ici contrebalancée par la cohésion des deux orchestres qui se partagent par moitié les titres. D'autant que ces deux formations comptent un membre commun de poids : le pianiste Johnnie Johnson, ancien accompagnateur de Chuck Berry, qui ajoute ainsi un chapitre à l'étonnante seconde carrière qu'il a entamée depuis quatre ans. – T. S.

Silvertones/BMG 415 42-2.

Journée Mondiale du Sida

Les professions du spectacle s'engagent

Les professions du spectacle vivant ne sont pas, c'est une évidence, les seules touchées par l'épidémie de sida.

Mais nous pensons qu'elles peuvent avoir un rôle décisif à jouer contre la discrimination, les préjugés, l'ignorance dont sont parfois encore victimes les séropositifs.

L'art étant une expression de tous les aspects de la vie, il paraîtrait anormal que la réflexion sur les conséquences de l'épidémie soit absente de notre vie professionnelle.

Nous sommes convaincus que la parole et l'information peuvent favoriser les comportements de prévention, l'évolution des mentalités et la solidarité spontanée à l'égard des personnes contaminées.

Nous voulons être vigilants face aux dangers de détresse matérielle et morale qui guettent certains sidéens, anciens salariés ou intermittents du spectacle, qui se retrouvent, du fait de leur maladie, à l'écart de leur milieu professionnel.

Nous tenterons, chaque fois que c'est possible, d'assurer le maintien ou l'accès à l'emploi des personnes fragilisées par le virus.

Nous sommes certains que les actions personnelles, conjuguées aux initiatives des entreprises culturelles, permettront d'améliorer la vie quotidienne des séropositifs et de leur entourage.

théâtre : **Philippe Adrien** avec l'ARRT, Théâtre de la Tempête, **Catherine Anne** avec la Cie A Brûle Pourpoint ; **Francis Auriac** avec le Théâtre Municipal de Privas ; **Lucien et Micheline Attoun** avec Théâtre Ouvert ; **Bartabas** avec le Théâtre équestre Zingaro ; **Philippe Berling** avec le Théâtre obligatoire ; **Didier Bezace** avec le Théâtre de l'Aquarium, **Stéphane Braunschweig** avec le CDN d'Orleans Loiret-Centre ; **Jean-Claude Brialy** avec le Théâtre des Bouffes Parisiens, **Robert Cantarella**, avec la Cie. des Ours ; **Elizabeth Chailloux et Adel Hakim** avec le Théâtre de la Balance, Ivry ; **Anne-Marie Choisne** avec le Théâtre du Chaudron ; **Vincent Colin** avec le Théâtre des Arts, Cergy-Pontoise ; **Patrick Collet** avec le Théâtre de l'Utopie, La Rochelle ; **Nadia Derrar** avec le Centre National du Théâtre ; **Jérôme Descamps, Agnès Troly**, avec Sik-Sik Bureau de Théâtre ; **Jérôme Deschamps Macha Makeieff** avec la Cie Deschamps et Deschamps ; **Jean-Claude Fall** avec le TGP Saint-Denis ; **Nicole Gautier** avec le Théâtre de la Cité Internationale ; **Ariel Goldenberg** avec MC 93, Bobigny ; **Moni Grégo** avec la Cie de la Mer ; **Patrick Guffiet** avec le Théâtre Paris-Villette ; **Claudine Gironès** avec le Maillon, Strasbourg, **Robert Gironès** avec le Théâtre de la Reprise II ; **René Gonzalez** avec le Théâtre de Vidy, Lausanne ; **Bernard Habermeyer** avec l'ATB Théâtre de Beauvais ; **Brigitte Jaques François Regnault** avec le Théâtre de la Commune Pandora d'Aubervilliers ; **Joël Jouanneau**, metteur en scène ; **Chérif Khaznadar** avec le Théâtre du Rond-point ; **Philippe van Kessel** avec le Théâtre National de Belgique, Bruxelles ; **Edith Klein**, avec le Théâtre le Bel Image, Valence ; **Jean Lacornerie** avec la Cie Ecuador ; **Georges Lavaudant** avec le TNP Villeurbanne ; **Jorge Lavelli** avec le Théâtre National de la Colline ; **Stéphanie Loïk** avec le Théâtre Populaire de Lorraine, Thionville ; **Marcel Maréchal** avec le Théâtre de la Criée, Marseille ; **Patrice Martinet** avec le Théâtre de l'Athénée-Louis Jouvet ; **Daniel Mesguich** avec la Métaphore, Lille ; **Jean-Pierre Miquel** avec la Comédie-Française ; **Bernard Montagne** avec le Théâtre de Cavaillon ; **Ariane Mnouchkine** avec le Théâtre du Soleil ; **Jacques Nichet** avec le Théâtre des Treize Vents, Montpellier ; **Jacky Ohayon** avec le Théâtre Garonne, Toulouse ; **Alain Ollivier** avec le Studio-Théâtre de Vitry ; **Lluis Pasqual**, avec le Théâtre National de l'Europe-Odéon ; **Farid Paya** avec le Théâtre du Lierre ; **Jean-Claude Penchenat** avec le Théâtre du Campagnol, Corbeil-Essonne ; **André Pomarat** avec le Théâtre Jeune Public, Strasbourg ; **François Rancillac et Danielle Chinsky**, avec la Cie du Binôme ; **Michel Raskine**, avec le Théâtre du Point du Jour, Lyon ; **Claude Regy**, avec les Ate-liers Contemporains ; **Thierry Roisin** avec la Cie des Beaux Quartiers ; **Jacques Rosner** avec le Sorano, Toulouse ; **Claude Sévenier** avec le Théâtre de Sartrouville ; **Pascale Spengler** avec la Cie Forades, Strasbourg ; **Claudia Stavisky** metteur en scène ; **Jean-Claude Tharnin** avec le Théâtre du Port de la Lune, Bordeaux ; **Charles Tordjman** avec le Théâtre de la Manufacture, Nancy-Lorraine ; **Gilberte Tsaï**, metteur en scène ; **Claude Yersin** avec le Nouveau Théâtre d'Angers, Angers ; .

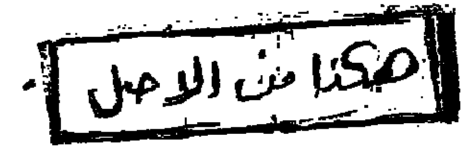
danse : **Stéphanie Aubin** avec sa Cie ; **Christine Bayle** avec la Cie l'Eclat des Muses, **Joëlle Bouvier et Régis Obadia** avec le Centre National de Danse Contemporaine l'Esquisse d'Angers ; **Claude Brumachon** avec le Centre Chorégraphique National de Nantes ; **Michel Caserta** avec la Biennale Nationale de danse du Val de Marne ; **Philippe Chevalier** avec la Cie Soleils ; **Régine Chopinot** avec le Ballet Atlantique, La Rochelle ; **Philippe Découflé** avec la Cie DCA, Montreuil ; **Jeannette Dumeix et Marc Vincent** avec la Cie Artefact, Toulon ; **Ginette Escoffier** avec le Festival Danse à Aix ; **Brigitte Farges** avec sa Cie **Maïté Fossen** avec la Cie A7 Danse, Avignon ; **Jean-Claude Gallotta** avec le Centre Chorégraphique National de Grenoble ; **Michel Kelemenis** avec la Cie Plaisir d'Offrir, Marseille ; **Daniel Larrieu** avec le Centre chorégraphique National de Tours ; **Maguy Marin** avec le Centre Chorégraphique National de Creteil-Val de Marne ; **Mathilde Monnier** avec le Centre Chorégraphique National de Montpellier ; **Jean-Paul Montanari** avec le Festival International Montpellier Danse ; **Lorrina Niclas** avec les Rencontres Chorégraphiques Internationales de Bagnolet ; **Gérard Paquet** avec le Théâtre National de la Danse et de l'Image, Châteauvallon ; **Denis Psaltopoulos** avec la Cie Human Fugue ; **Pascaline Richtarch** avec la Cie Attention Fragile, Toulon ; **Michèle Rust** avec la Cie Milonga ; **Karine Saporta** avec le Centre Chorégraphique National de Caen ; **Amy Swanson et Fabrice Dugied** avec le Regard du Cygne.

musique : **Georges Aperghis** avec l'ATEM, Nanterre ; **Philippe Bender** avec l'Orchestre Régional de Cannes ; **Pierre Boulez** avec l'IRCAM ; **Semyon Bychkov** avec l'Orchestre de Paris ; **Jean-Claude Casadesus** avec l'Orchestre National de Lille ; **William Christie** avec Les Arts Florissants ; **Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann** avec l'Opéra de Lyon ; **Bernard Foccroule** avec le Théâtre de la Monnaie, Opéra National, Bruxelles ; **Théodor Guschlbauer** avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg ; **Pierre Jourdan** avec le Théâtre Français de la Musique, Compiegne ; **Emmanuel Krivine** avec l'Orchestre National de Lyon ; **Patrick Moreau** avec la Cie CFCM ; **Jacques Mercier** avec l'Orchestre National d'Ile de France ; **Lucas Pfaff** avec l'Orchestre Symphonique de Mulhouse ; **Françoise Pollet** chanteuse ; **Michel Rostain** avec le Théâtre pour la Musique ; **Laurent Spielman** avec l'Opéra du Rhin.

Festivals et lieux pluridisciplinaires

François Barré et Monique Barbaroux avec le Centre Georges-Pompidou ; **Anne De Amézaga Bernard Djaoui Jérôme Franc et Jean Macqueron** avec Dix-Huit Théâtre ; **Jacques Blanc** avec le Quartz de Brest ; **Roger Caracache** avec le Cargo, Maison de la Culture, Grenoble; **Bernard Castera** avec le Théâtre de l'Agora, Evry ; **Christopher Crimes** avec La Filature, Mulhouse ; **Alain Crombecque** avec le Festival d'Automne à Paris ; **Brigitte Delannoy** avec le Festival de Lille ; **François Doussot** avec la Fédération Régionale des MJC de Lorraine ; **Bernard Faivre d'Arcier** avec le Festival d'Avignon ; **Salvador Garcia** avec la Halle aux Grains, Scène Nationale de Blois ; **Nicole Gautier** avec le Théâtre de la Cité Internationale ; **Claudine Gironès** avec le Théâtre du Maillon, Strasbourg ; **Alain Grasset et Georges Buisson** avec la Coupole, Scène Nationale de Melun-Sénart ; **Fabien Jannelle** avec la Ferme du Buisson, Marne la Vallée ; **Alain Milianti** avec le Théâtre Le Volcan, Le Havre ; **Olivier Meyer** avec le Théâtre de Suresnes-Jean Vilar ; **Jacky Ohayon** avec le Théâtre Garonne, Toulouse ; **Thierry Pariente** avec le THECIF ; **François Paul-Pont** avec Le Manège, La Roche sur Yon ; **Roland Poquet** avec la Scène Nationale de Douai ; **Michel Reilhac** avec la Vidéothèque de Paris ; **Claude Sévenier** avec le Théâtre de Sartrouville ; **Jean Viala** avec la Scène Nationale d'Albi. (liste des signataires au 20 novembre 1994)

Pour recevoir un exemplaire gratuit du bulletin, pour adhérer, pour envoyer vos dons, écrivez-nous. *sida-solidarité-spectacle.* c/o Centre National du Théâtre 6 rue Braque 75003 Paris (1) 40 09 80 68



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



Attention: les appels aux numéros téléphoniques commençant par le chiffre 3 sont surtaxés. Tous les programmes des salles sont disponibles sur le serveur Minitel 36-15 Le Monde.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en pages I, IV et V. *Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.*

DERNIER STADE. Film français de Christian Zerbib. Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK. Film américain de Henry Selick, en avant-première. VO : Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67).

EXOTICA. Film finlandais d'Atom Egoyan, VO : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

JIT. Film de Zimbabwe-Angleterre de Michael Raeburn, VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LUMIÈRE NOIRE. Film français de Med Hondo, Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MACHINE. Film français de François Dupeyron, Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U. G. C. Convention, 15e (36-68-29-31) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

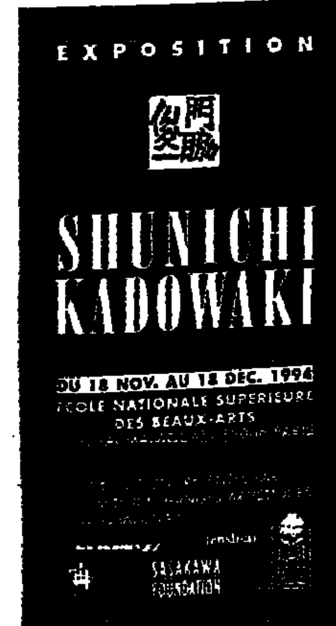
MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI. Film américain d'Andrew Bergman, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Odéon, 6e (36-68-37-62) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA PISTE DU TÉLÉGRAPHE. Film français de Liliane de Kermadec, Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

TIMECOP. Film américain de Peter Hyams, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TZEDEK LES JUSTES. Film français de Marek Halter, VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

WONDER BOY. Film français de Paul Vecchiali, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23).



SÉLECTION

Amateur

de Hal Hartley,
avec Isabelle Huppert, Martin Donovan, Elina Lowensohn, Damian Young, Chuck Montgomery, David Simonds.
Américain (1 h 45).

Aux confins de la série noire, Hal Hartley a chorégraphié une comédie tonique en diable, où Isabelle Huppert, bonne sœur qui écrit des pornos dans les bistrots, Martin Donovan, en quête de son passé, et Elina Lowensohn, dans le rôle d'une actrice de films X, dansent le ballet de la violence et de la rédemption. Décapant et excitant.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

L'Ange noir

de Jean-Claude Brisseau,
avec Sylvie Vartan, Michel Piccoli, Tchéky Karyo, Alexandra Winisky, Lisa Heredia, Philippe Torreton.
Français (1 h 39).

Autour de Sylvie Vartan, meurtrière et victime, Jean-Claude Brisseau construit un mélodrame glacial, qui puise ses racines dans le cinéma hollywoodien de la grande époque et la société française d'aujourd'hui. Sombre et torturé.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U. G. C. Danton, 6e (36-68-34-21) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, 9e (36-68-21-24) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

Aqui na Terra

de Joao Botelho,
avec Luis Miguel Cintra, Jessica Weiss, Pedro Hestnes, Rita Dias, Isabel de Castro, Inès Medeiros.
Portugais (1 h 45).

Comme deux silex, le cinéaste frotte deux histoires parallèles, un fait divers et un drame psychologique, et fait jaillir l'étincelle qui éclaire ce film tendre et violent.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Les Aventures d'Ivan Tchonkine

de Jiri Menzel,
avec Gennadiy Nazarov, Zoya Buryak, Vladimir Ilyin, Valeriy Zolotukhin.
France-Grande-Bretagne-Italie-Tchécoslovaquie-Russie (1 h 48).

En « Stalinie », c'est-à-dire en URSS, à la veille de la deuxième guerre mondiale mais aussi partout où règnent la dictature bureaucratique et le crétinisme militariste, le brave soldat Tchonkine déploie les virulences rigolardes de son incapacité à marcher au pas, et à penser de même.

VO : 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Bab el-Oued City

de Merzak Allouache,
avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).

Un film d'urgence et de courage, réalisé dans des conditions « impossibles », qui en ont déterminé la nature et le style. Brûlant, tendu à l'extrême et d'une lucidité terrible et exigeante.

VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Barnabo des montagnes

de Mario Brenta,
avec Marco Pauletti, Duilio Fontana, Carlo Caserotti, Antonio Vecellio, Angelo Chiesura.
Italien (2 h).

Avec une extrême économie de mots et de moyens, mais un grand sens de la nature et de la durée, une méditation sur la responsabilité portée par un souffle épique.

VO : L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80).

Clerks

de Kevin Smith,
avec Brian O'Halloran, Jeff Anderson, Marilyn Ghigliotti, Lisa Spoonauer, Jason Mewes, Kevin Smith.
Américain, noir et blanc (1 h 30).

Bricolé dans la boutique d'un vidéo-club, en noir et blanc et toute crudité de langage dehors, un petit film pas sérieux pour deux sous, drôle et volubile.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Délits flagrants

de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).

En obtenant l'autorisation de filmer les entretiens entre prévenus et procureurs, Depardon donne mieux qu'un document exceptionnel sur le fonctionnement de la justice au quotidien : une passionnante comédie humaine.

Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (36-68-43-47).

Veillées d'armes

de Marcel Ophuls,
Français (3 h 45).

A partir d'une enquête sur les correspondants de guerre à Sarajevo, Ophuls construit un film-labyrinthe qui met en évidence les mécanismes de l'information spectacle, les devoirs et les dangers de la mise en scène de la réalité tels que les assume le cinéma et que les esquive la télévision.

VO : Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88).

REPRISE

Le Monde selon Garp

de George Roy Hill,
avec Robin Williams, Mary Beth Hurt, Glenn Close, John Lithgow.
Américain, 1983 (2 h 16).

Une adaptation du roman de John Irvin qui serait bien sage si Robin Williams n'en profitait pour faire son numéro, au risque de dévier le sens de l'entreprise.

VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

FESTIVALS

O'de Seine Première

Les habitants du département des Hauts-de-Seine sont invités à retrouver le chemin des salles de cinéma : projections de films en avant-première, hommages, rétrospectives, expositions, rencontres sont organisés dans trente « lieux » cinématographiques, d'Anthony à Vaucresson, de Sceaux à Bourg-la-Reine.

Du 30 novembre au 6 décembre. Renseignements au Conseil général des Hauts-de-Seine, 2-16, boulevard Soufflot à Nanterre. Tél. : 47-29 30 31.

Cinéma italien à Annecy

Pour la douzième année, Annecy accueille le cinéma italien : compétition ouverte à des premier et deuxième films, panorama de la production récente, hommage au producteur Franco Cristaldi, rétrospective Pietro Germi et « salut » à Silvana Pampanini.

Du 3 au 10 décembre, Bonlieu Scène Nationale, 1, rue Jean-Jaurès, à Annecy (07). Tél. : 50-33-44-00.

Cinéma italien à Paris

Le Centre d'étude et de recherche sur l'Italie aujourd'hui organise une série au long cours de projections à la faculté de Censier, consacrée à la représentation de la Résistance par le cinéma italien. Ce cycle sera ponctué par plusieurs conférences avec des historiens et des intellectuels français et italiens.

Du 30 novembre au 30 mai, au Centre universitaire de Censier, salle Las Vergnas. 13, rue de Santeuil (5e). Tél. : 45-44-20-69.

Video Art Plastique à Hérouville Saint-Clair

Une centaine de bandes en provenance de toute l'Europe composent la sélection des 8es Rencontres d'Hérouville Saint-Clair, qui proposent également plusieurs rétrospectives, ainsi qu'un choix de films présentés dans le cadre de la Biennale du film sur l'art. Deux ateliers, sur le montage et la « poésie électronique », et six « installations » complètent la manifestation.

Du 30 novembre au 4 décembre, au Centre d'art contemporain (installations et programmation vidéo), 7, passage de la Poste, à Hérouville Saint-Clair (14). Tél. : 31-95-50-87. Et au Café des Images (programmation cinéma), 4, square du Théâtre. Tél. : 31-95-41-47.

Images en région à Vendôme

Vingt-trois courts-métrages soutenus financièrement par des collectivités locales sont soumis à l'appréciation d'un jury de professionnels du cinéma et d'un autre composé de lycéens : le 8e festival Images en région propose également un « gros plan sur le court-métrage suisse » et organise des rencontres sur le cinéma et les collectivités territoriales.

Du 2 au 6 décembre, au cinéma le Ronsard, 59 bis, faubourg Chartrain, à Vendôme (34). Tél. : 47-56-08-08.

LES ENTRÉES A PARIS

Le Roi Lion en majesté. Avec 280 000 spectateurs pour sa première semaine dans un énorme circuit de cinquante salles, le Disney de l'année impose son règne, et fait mieux que son prédécesseur : il y a un an, *Aladdin* n'avait attiré « que » 215 000 amateurs pour sa sortie « large », après le désormais traditionnel prologue au seul Grand Rex. En ajoutant les 135 000 entrées dévorées par le fauve sur son unique écran des Grands Boulevards en quinze jours, cela fait donc un imposant total de 415 000, et la possibilité d'un second film millionnaire à Paris avant la fin de l'année, après le champion du premier semestre, *4 mariages et un enterrement.*

« Vraies » nouveautés. *Les Complices* accueillent quelque 51 000 acolytes devant trente-huit écrans, ce qui n'a rien de triomphal. Mais c'est toujours mieux que son homologue français, *les Faussaires*, qui n'ont bluffé que 26 000 curieux dans vingt-sept salles. Bon début, en revanche, de *Veillées d'armes* : dans son unique salle et malgré sa durée qui réduit le nombre de séances, le film de Marcel Ophuls totalise près de 6 000 entrées.

Bonne semaine... américaine. Le total des entrées dans la capitale est cette semaine supérieur au total de la semaine *correspondante de l'an* dernier. Mais c'est, à nouveau, aux seuls films américains qu'on le doit, le dernier prétendant tricolore aux sommets du box-office, *l'Ange noir*, ne tenant pas ses promesses, avec seulement 13 000 entrées en deuxième semaine (total : 38 000). Le film de Jean-Claude Brisseau se contente ainsi de faire jeu égal avec un outsider complet, *Bab El-Oued City*, qui, avec un nombre d'entrées équivalent dans moitié moins de salles, se taille, lui, un joli succès. Alors que les envoyés de Hollywood, *l'Expert*, à 44 000 en troisième semaine (total : 287 000), *The Mask* à 45 000 en cinquième semaine (total : 661 000) continuent de tenir le haut du pavé.

J.-M. F.

★ *Chiffres : le Film français.*

Danse

Paris

Daniel Larrieu

Les Bâtisseurs, Attentat poétique

Oui à Daniel Larrieu et à la finesse de son style, la délicatesse de sa pensée. La chanteuse Guesh Patti, une de ses ferventes : « *Daniel Larrieu nous confie la responsabilité des autres. Il écrit le rêve en court. Sa pureté est populaire.* » On ne saurait écrire plus juste.

Théâtre de la Ville, 20 h 30, les 6 et 7 décembre. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Shiro Daimon

Pur Espace

Le Japonais, l'un des plus étranges créateurs, renoue son tandem avec l'excellent saxophoniste Steve Lacy. Ensemble, ils transforment la réalité du temps, des perceptions. Ils sont magiques, se comprenant sans paroles, en parfait unisson/désaccord. L'alliance du yin et du yang. Bref, un spectacle qui ne ressemble pas à celui du voisin. Rare !

Les Halles-L'Auditorium, 20 h 30, les 2, 3, 6 et 7 décembre ; 16 heures, le 4 décembre. Tél. : 42-36-13-90. Location Fnac. 140 F.

Lee Sun-Ock

Son mu ga

Restons en Orient. Des danseurs, des musiciens, des moines pour une post dance zen. Il n'y a qu'à New-York que s'invente des concepts aussi chics. La chorégraphe est coréenne. A découvrir.

Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault, 20 h 30, le 30 novembre et les 1, 2 et 3 décembre ; 17 heures, le 4 décembre. Tél. : 44-95-98-00. Location Fnac. 120 F.

Sobedo

Collectif de rappeurs

Touchant, imparfaitement réussi, mais de l'Afrique mythique, rêvée, à la vie quotidienne, ces rappeurs expriment le monde des banlieues d'où ils viennent, qui n'est pas forcément castagnes et mauvais coups. Au-delà des clichés, inattendu.

Créteil. Maison des arts, 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 45-13-19-19. Location Fnac. 100 F.

Groupe Emile Dubois

Prémonitions

Séances de rattrapage pour tous ceux qui n'ont pas encore eu le plaisir de voir le dernier Gallotta.

Malakoff. Théâtre 71, 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 46-55-43-45. Les Ulis, Centre culturel Boris-Vian, 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 69-07-65-53. 90 F. Location Fnac. 115 F.

Susan Buirge

Matomanoma, De l'autre côté du vent doré

Le Japon inspiré, frissonnant de l'Américaine Susan Buirge, emporté par la création musicale de Tomihisa Hida. Un des meilleurs spectacles du Festival d'Avignon 1994.

Massy. Opéra-théâtre, 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 60-13-13-13. Location Fnac. De 105 F à 125 F.

Mulhouse

Merce Cunningham

Beachbirds, Enter. Inlets 2, Change of Address, CRWDSPCR

Indispensable à la culture et au bonheur de vivre. Merce Cunningham pour toujours. Etonnant de jeunesse et de rigueur. Les habitants de Mulhouse ont de la chance.

La Filature, 20 h 30, les 2 et 3 décembre. Tél. : 89-36-28-28. 130 F.

Orléans

Josef Nadj

L'Anatomie d'un fauve

On adore le titre. Nadj a du talent. Il sera bientôt à Paris avec cette création. Tout le monde ne peut pas aller à Orléans, ville qui accueille le chorégraphe en résidence.

Le Carré Saint-Vincent, 20 h 30, les 1, 2 et 3 décembre. Tél. : 38-62-75-30. 125 F.

Danse : Dominique Frétard



Musique

ÉVÉNEMENTS

L'internationale verdienne

Un quatuor italo-bulgare de grand luxe pour le plus « remuant » des requiems, et un chef qui a transfiguré le vénérable Orchestre des Concerts Lamoureux mis en veilleuse (comme Pasdeloup et Colonne) par la transformation en orchestre constitué de la Société des concerts du conservatoire qui réunissait au coup par coup des musiciens indépendants. Cet orchestre survit aujourd'hui avec une subvention annuelle de 500 000 francs. Par chance, il a trouvé avec Yutaka Sado un chef qui a des projets et foi en ses musiciens.

Verdi : Requiem. Raina Kabaivanska (soprano), Lucia Valentini-Terrani (mezzo-soprano), Kaludi Kaludov (ténor), Ruggero Raimondi (basse), Société des chanteurs de Saint-Eustache, Orchestre des Concerts Lamoureux, Yutaka Sado (direction). Palais des congrès, 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 45-61-54-99. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 600 F.

MEPHISTO

Brahms en trio

Tout le contraire du programme de récital convenu. Fassbaender partage ici les applaudissements avec Pasquier et Katsaris dans une anthologie de la musique de Brahms. Les œuvres choisies sont dominées par la mélancolie.

Brahms : Zigeunerlieder, Pièces pour piano, Sonate pour piano et alto, Lieder. Brigitte Fassbaender (mezzo-soprano), Bruno Pasquier (alto), Cyprien Katsaris (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 49-53-05-07. Location FNAC. De 120 F à 350 F.

Le retour de Sawallisch

Début du cycle Beethoven de l'Orchestre de Paris. La venue de Sawallisch est attendue depuis deux ans. Réparti sur plusieurs années, ce cycle est plus attractif que l'intégrale des symphonies programmée, cette année, par le National et Charles Dutoit.

Beethoven : Leonore III, Symphonie nº 1, Concerto pour violon et orchestre. Frank-Peter Zimmermann (violon), Orchestre de Paris, Wolfgang Sawallisch (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 7 et 8 décembre ; 16 h 30, le 10 décembre. Tél. : 45-63-07-96. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 320 F.

Eddy Palmieri, latino de Harlem

Pianiste inspiré, Eddy Palmieri est aussi un parfait meneur d'orchestre. Démarrage en douceur salsa, montée en jazz, final en feu d'artifice : les thèmes développés par Palmieri et son orchestre n'en font qu'à leur tête. Né en 1936 à Harlem-Est de parents italiens, passé par le South Bronx, initié aux rythmes cubains par Vincentino Valdes et Mongo Santamaria, il devient commandant en chef de La perfecta, orchestre mythique dissout en 1968. Palmieri vient de produire un nouvel album, *Palmas* (Elektra Nonesuch), récapitulatif des nouvelles tendances de la salsa new-yorkaise.

Bataclan, 21 heures, le 6 décembre. Tél. : 49-59-93-63. 150 F.

Derviches tourneurs

Ceux-ci viennent de Konya, une ville turque d'Anatolie centrale, berceau d'une tradition religieuse vieille de sept siècles. Extase, dépassement du monde matériel, le *sumâ*, le rituel, évoque le ballet des planètes autour du Soleil. Trente-deux Turcs tournants et musiciens (cymbales, luth, flûtes, vielle) vont parcourir la piste ronde du Cirque d'Hiver.

Cirque d'hiver Bouglione, 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 45-61-54-99. Location FNAC, Virgin. 130 F.



Jane Bunnett Souriante et énergique, la saxophoniste canadienne Jane Bunnett est en passe de trouver sa personnalité en préférant la fantaisie à la virtuosité. Elle a fréquenté et assimilé les polyrythmies cubaines, et le pianiste Don Pullen loue, à raison, son talent de plus en plus affirmé. La jeune fille présente au sein de son sextette la chanteuse Jeanne Lee et le batteur Billy Hart.

New Morning, 20 h 30, le 7 décembre. Tel. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bernard Lavilliers, incisif

Troisièmes Couteaux, la chanson-rap du dernier album de Lavilliers le globe-trotter, a donné le ton : incisif. Lavilliers va devoir mettre ses fantasmes en scène. Un passage au réel en quelque sorte.

Olympia, 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10 décembre. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC. De 160 F à 190 F.

CLASSIQUE

Hommage à André Jolivet. Jolivet représente toute une époque de la musique française plutôt oubliée aujourd'hui. Beaucoup moins joué depuis sa mort en 1974. Elève de Paul Le Flem et d'Edgard Varèse, ce compositeur a beaucoup composé et remporté de grands succès de son vivant. Il a aussi connu le scandale qui accompagne parfois les créations (*Concerto pour piano*). Sa musique témoigne d'une liberté intellectuelle que certains de ses contemporains ne cultivèrent pas. Quelques membres de l'InterContemporain lui rendent un juste hommage.

Jolivet : Ascèses, Petite Suite, Alla Rustica, Pastorales de Noël, Chant de Linos. Debussy : Sonate pour flûte, alto et harpe. Pierre-André Valade (flûte), Henri Lescourret (basson), Frédérique Cambreling (harpe), Elisabeth Glab (violon), Miguel Da Silva (alto), Jean-Guihen Queyras (violoncelle). Auditorium Saint-Germain, 20 h 30, le 1er décembre. Tél. : 46-33-87-03. Location FNAC. 115 F.

Orchestre national de France. De moins en moins jouée la musique de Roussel mériterait pourtant de l'être au moins autant que celle de Ravel et plus que celle d'Arthur Honegger qui n'a pas subi de purgatoire. Bravo donc à Dutoit de diriger ce compositeur avec le National. Ils seront rejoints par Françoise Pollet dans *Shéhérazade* et Pascal Rogé dans le virevoltant *Concerto en sol*.

Roussel : le Festin de l'araignée. Ravel : Shéhérazade, Concerto pour piano et orchestre en sol. Poulenc : Stabat Mater. Françoise Pollet (soprano), Pascal Rogé (piano), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction). Salle Pleyel, 20 heures, le 2 décembre. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Ensemble d'instruments à vent Maurice Bourgue. Splendide ensemble à vent à géométrie variable, les musiciens dirigés par Maurice Bourgue font ici équipe avec trois magnifiques instrumentistes à cordes de la jeune génération.

Spohr : Nonet. Mozart : Divertissement KV 251. Dohnanyi : Sérénade pour trio à cordes. Janacek : Mladi. Martinu : Nonet. Raphaël Oleg (violon), Miguel Da Silva (alto), Marc Coppey (violoncelle), Ensemble à vent Maurice Bourgue. Salle Gaveau, 14 h 30, le 3 décembre. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 120 F.

Radoslav Kvapil. Connu pour son interprétation ailée de la musique pour piano de Smetana, Kvapil est un pianiste au jeu vif et au répertoire bien différent de celui de la majorité des pianistes qui font carrière. Lui, au moins, cherche à faire aimer une musique qui n'attend que de trouver un public.

Fibich : Etudes de peintres. Janacek : Dans les brumes. Martinu : Fenêtre sur le jardin. Radoslav Kvapil (piano). Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale), 17 heures, le 3 décembre. Tél. : 45-80-04-42. 70 F.

Olivier Charlier, Brigitte Engerer. Ils font équipe depuis si longtemps qu'il s'agit d'un vrai duo dont la complicité musicale est réjouissante. Le Châtelet les invite à donner l'intégrale des sonates de Beethoven dans le cadre du grand cycle consacré à ce compositeur par cette institution.

Beethoven : Sonates pour violon et piano op. 30 no 2 et op. 24 « le Printemps ». Olivier Charlier (violon), Brigitte Engerer (piano). Châtelet Théâtre musical de Paris, 11 h 30, le 4 décembre. Tél. : 40-28-28-40. Location FNAC. 80 F.

Miguel Angel Estrella. Estrella est un artiste qui ne fait pas carrière. Il joue pour ceux qui en ont besoin. Dans son cas, il ne s'agit pas de *charity business*.

Debussy : Children's Corner. Chopin : Etudes, Mazurkas, Fantaisie impromptu. Miguel Angel Estrella (piano). Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault, 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 44-95-98-00. De 160 F à 400 F.

Radu Blidar, Andreï Vieru. De Vieru, on attend un tel programme : les *Mythes* de Szymanowski, la *Sonate* de Janacek et la *Seconde Sonate* de Fauré, en voilà un programme !

Szymanowski : Mythes. Janacek : Sonate pour violon et piano. Fauré : Sonate pour violon et piano op. 108. Radu Blidar (violon), Andreï Vieru (piano). Musée d'Orsay, 12 h 30, le 6 décembre. Tél. : 40-49-47-17. 60 F.

JAZZ

« 1 semaine, 1 entrée, 3 clubs ». Rue des Lombards, la formule « 1 entrée, 3 clubs », passe d'une soirée à une semaine. Nouveau public enthousiaste et discussions sans fin sur le trottoir en attendant les sets. Un thème pour chaque lieu donc, et un groupe par soir : « la voix » au Duc (Joe Lee Wilson, Judy Niemack...), « jazz et Afrique » au Baiser (Big Band de Rido Bayonne, un trio de bassiste avec Etienne M'Bappe, Richard Bona et Guy N'Sangue...), « la guitare » au Sunset (Jean-Marie Ecay, Nelson Veras...).

Duc des Lombards (42-33-22-88), Baiser salé (42-33-37-71), Sunset (40-26-46-60). A partir de 21 h 30, jusqu'au 3 décembre. Droit d'entrée pour les trois clubs, 70 F, adhérents Lombards sur Jazz 50 F.

Jimmy Smith. Revigoré par les pillages et les imitations de l'acid jazz, Jimmy Smith, l'un des maîtres de l'orgue Hammond, a repris le chemin des concerts en clubs pour d'agréables séances hard-bop et funk.

Hot Brass, 20 h 30, le 30 novembre et les 1er et 2 décembre. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

Deux pianos et percussions. A leur relation forte à deux pianos, Sylvie Cohen et Dominique Botbol ont ajouté avec beaucoup d'inventions et d'autorité deux percussions. Un répertoire rare à découvrir dans un lieu de fer, de verre et de bois, la Halle Saint-Pierre, au pied des marches du Sacré-Cœur.

Auditorium de la Halle Saint-Pierre, les 3 et 10 décembre. Tél. : 42-58-72-89. 40 F et 60 F.

Steve Argüelles. La musicalité et la capacité d'adaptation à tous les contextes du batteur britannique Steve Argüelles ont conquis depuis 1990 les mouvements chavirés de la scène parisienne. Portrait en trois soirées avec Paintings, The Recyclers sans Noël Akchoté mais avec deux invités et son propre quintette.

Montreuil, Instants chavirés, 21 heures, Paintings (le 6), Recyclers (le 7), Argüelles Quintet (le 8). Tél. : 42-87-25-91. De 50 F à 80 F.

ROCK

A Tribe Called Quest. A Paris, les concerts de rap se sont fait rares. Espérons que celui-ci se déroule assez bien pour que l'habitude se reprenne. Avec A Tribe Called Quest, groupe à la fois joyeux et intelligent, la chose devrait être possible.

Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 4 décembre. Tél. : 47-00-55-22.

Desmond Dekker. Trente-deux ans après ses débuts, vingt-cinq ans après le succès planétaire de *The Israelites*, le chanteur jamaïquain continue de porter haut la flamme du blue beat.

Arapaho, 20 heures, les 4 et 5 décembre. Tél. : 43-48-24-84. De 110 F à 120 F.

Sheila E. Pendant la tournée *Sign of The Times*, quand elle terminait son extraordinaire solo de batterie, Prince, son patron d'alors, disait gentiment « *Pas mal pour une fille* ». Après avoir tenté de devenir une star de la musique pop, Sheila E. serait revenue à des visées plus musiciennes.

Bataclan, 20 heures, le 4 décembre. Tél. : 47-00-55-22.

Meat Puppets. Groupe californien qui invente des mélodies comme s'il s'agissait de la chose la plus simple du monde et les sert accompagnées de solos de guitares délicates et folles, sur disque, en tout cas. Car, lorsqu'ils ont récemment joué à Paris, en première partie de Soul Asylum, les Meat Puppets n'ont pas vraiment convaincu.

Arapaho, 20 heures, le 7 décembre. Tél. : 43-48-24-84. De 80 F à 90 F.

CHANSON

Marie-Paule Belle. Récital de proximité pour Marie-Paule Belle qui nous charma, nous fit rire et chanter sur des envolées mélodiques libératrices. Le Théâtre de Dix Heures est parfait pour sceller les retrouvailles de la chanteuse aux textes ironiques et de son public.

Théâtre de Dix Heures, jusqu'au 3 décembre, du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-06-10-17.

Mama Bea Tekielski. Une rockeuse des années passées, qui aurait dû mener une carrière plus intense, mais continue d'avoir de la voix, de la hargne et le désir de chanter.

Au Divan du monde, 22 h 30, le 2 décembre. 80 F. Tél. 42-55-48-50.

MUSIQUES DU MONDE

Angélique Ionatos. Nouvelle création de la chanteuse grecque, « *une suite aquatique et amoureuse pour voix et instruments* », sur une composition de Mikis Theodorakis et des poèmes de Dimitra Manda. La voix d'Angélique Ionatos est d'une limpidité admirable.

Théâtre de la Ville, 20 h 30, le 1er décembre ; 18 heures, les 2 et 3 décembre. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Musiques et chants sacrés persans. Menée par le chanteur Seddiq Ta'rif, cette soirée consacrée à la musique persane balaie la tradition sacrée, rehaussée d'influences kurdes.

Institut du monde arabe, 20 h 30. Tél. : 40-51-38-37. 90F.

A Filetta. Ces chanteurs corses originaires de Balagne pratiquent l'art de la polyphonie avec une suavité particulière. Ils ont aussi fait des recherches sur les instruments anciens, retrouvé des pièces inédites du répertoire traditionnel, populaire et sacré. Un nouvel album vient de paraître, les concerts suivent.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 heures, le 1er décembre. Tél. : 44-62-70-90. Location FNAC, Virgin. De 75 F à 120 F. Et le 2 déc. à 20 h 45, à l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

Ray Barreto. Le roi du jazz latin, le percussionniste virtuose remplit les salles à chacun de ses passages à Paris. Le New Morning est déjà habitué à ce déferlement rythmique, cuivré à souhait.

New Morning, le 1er à 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Théâtre

NOUVEAUTÉS

La Femme sur le lit

de Franco Brusati, mise en scène d'Antonio Arena, avec Graciela Cerasi, Jules-Emmanuel Eyoum-Diedo, Jean-Claude Jay, François Montagut et Geneviève Page.

Une œuvre tragi-comique autour du destin d'une femme italienne en lisière de la mort. Ecrite par celui qui a réalisé pour le cinéma *Pain et chocolat* et *Oublier Venise* et qui est aussi l'auteur de six pièces de théâtre, elle est mise en scène par un Argentin de Paris qui a longtemps fréquenté Antoine Vitez et Giorgio Strehler.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 1er décembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 50. De 100 F à 150 F.

Hanna

de Levent Beskardes, mise en scène de l'auteur, avec Victor Abbou, Janique Fournier, Patrick Garaud, Claire Garguier, Evelyne Gibert, David de Keyzer, Chantal Liennel, Joël Liennel, Olivier Schetrit et Laurent Valo.

Chassé de Vincennes, l'International Visual Theater, troupe française d'acteurs sourds de réputation internationale, s'installe chez ses voisins de la Cartoucherie pour présenter cette nouvelle recherche de Levent Beskardes qui dit s'interroger depuis plus de dix ans sur le sort de la communauté sourde durant l'oppression nazie. Il a donc écrit *Hanna*, l'histoire d'une jeune fille qui tente de fuir la stérilisation que les nazis imposaient à ceux qu'ils considéraient comme des « *malades congénitaux* ».

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 2 décembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.

Quadrille

de Sacha Guitry, mise en scène de Daniel Benoin, avec Sabine Haudepin, Daniel Benoin, Catherine Rétoré, Guy Amram, Andrée Damant et Patrick Reynard.

Dans ce *Quadrille*, on découvrira la figure d'un directeur de journal aux prises avec une actrice de renom amoureuse d'un acteur de cinéma sous le regard d'une jeune journaliste qui n'en peut mais. Les poisons de l'amour bourgeois dans la plume de celui qui les appréciait par dessus tout. L'actrice de renom est interprétée par la délicieuse Sabine Haudepin.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15e. A partir du 30 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 2 h 15. 90 F et 120 F.

Reviens à toi (encore)

de Gregory Motton, mise en scène d'Eric Vigner, avec Marilu Marini, Bruno Raffaelli, Alice Varenne et Patrick Molard (cornemuse).

Où l'on retrouve l'auteur anglo-irlandais Gregory Motton, à peine plus de trente ans, parmi les plus controversés des deux côtés de la Manche. Il y a quelques semaines, il était servi par Claude Régy, figure tutélaire du théâtre de cérémonie ; il est aujourd'hui entre les mains d'une des figures de la nouvelle génération des metteurs en scène français, Eric Vigner, dont un récent spectacle Duras fait date.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 30 novembre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. De 30 F à 170 F.

Roméo et Juliette

(en arabe et en hebreu, surtitres en français)

de William Shakespeare, mise en scène d'Eran Baniel et Fouad Awad, avec une troupe d'acteurs israéliens et palestiniens.

Ce fut l'événement théâtral au Proche-Orient l'an passé : la rencontre et le travail commun d'artistes juifs et musulmans bien décidés à dire à leurs communautés respectives l'urgence du dialogue et de la réconciliation. Un enjeu qui dépasse de beaucoup le théâtre, mais où le théâtre a évidemment toute sa place. Un grand rendez-vous.

Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 6 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 3 heures. 100 F et 140 F.

Le Marchand de Venise

(en anglais surtitres en français)

de William Shakespeare, mise en scène de Peter Sellars, avec David Anzuelo, Paul Butler, Lori Tan Chinn, Dorcas Johnson, Portia Johnson, Midori Nakamura, Anjul Nigam, John Ortiz, Carlos Sanz et Elaine Tse.

Retrouvailles avec le petit génie américain de la mise en scène, Peter Sellars, qui a choisi de revenir au théâtre il y a deux ans quand sa ville d'adoption, Los Angeles, a connu les émeutes les plus meurtrières de l'histoire récente des Etats-Unis. Un retour civique, avant tout, et le choix d'une pièce « politique » de Shakespeare dont la figure centrale, le juif Shylock, est ici interprétée magistralement par un acteur noir... L'un des spectacles les plus convaincants d'un Sellars en pleine maturité.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, Bobigny. A partir du 6 décembre. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée samedi à 14 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 h 45. 95 F et 130 F.

Semaine du théâtre autrichien

organisée par Heinz Schwarzinger, avec Féodor Atkine, Isabelle Candelier, Catherine Dewitte, Laurence Février, Danièle Lebrun, Roger Mirmont, Maud Rayer, Didier Sauvegrain et Hélène Surgère.

Heinz Schwarzinger orchestre à Beaubour sa huitième Semaine du théâtre autrichien en compagnie d'excellents acteurs d'ici. Ils sont au service d'Horvath, déjà présenté largement en 1988, à la faveur de six « lectures-spectacles » consacrées à des pièces inédites de l'excellent auteur de *Légendes de la forêt viennoise*.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. Du 5 décembre au 11 décembre. Tél. : 44-78-12-33. Entrée libre.

PARIS

Docteur Faustus ou le Manteau du diable

d'après Thomas Mann, Marlowe, Goethe, Andersen et Baudelaire, mise en scène de Stéphane Braunschweig et Giorgio Barberio Corsetti, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes et Léon Napias.

L'Italien Giorgio Barberio Corsetti et le Français Stéphane Braunschweig se sont rencontrés au cours du festival Théâtre en mai, à Dijon. Dans ce spectacle parrainé par le Festival d'automne, les deux metteurs en scène associent leur goût des textes fondateurs et leur savoir-faire virtuose.

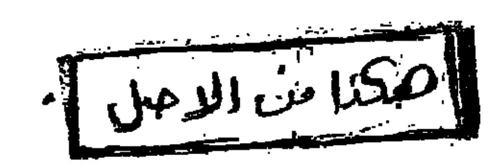
Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 h 15. 110 F et 130 F.

La Fille bien gardée

d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine, avec Luc-Antoine Diquero, Arno Ferrer, Marief Guittier, Jean-François Lapalus, Virginie Michaud et Marie-Christine Orry.

Un sextuor d'acteurs en verve au service de cette pièce incroyable dont l'héroïne est une petite fille de sept ans qui échappe à la surveillance de ses proches et réapparaît en pleine nuit, ivre morte, sur les épaules d'un militaire. Un cauchemar irrésistible.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 25. De 70 F à 150 F.



DE LA SEMAINE

Le Grain et la Balle

d'après Samuel Beckett, mise en scène de Stuart Seide, avec Georges Bigot, Gérard Hardy, Alain Rimoux et Vincent Schmitt.

Une heure et quarante minutes plutôt réussies, où quatre très bons comédiens parcourent, sous la direction affectueuse de Stuart Seide, une partie moins connue du répertoire de Samuel Beckett : six petites pièces souvent allègres, parfois inquiétantes.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2heures. 110 F et 130 F.

Le Rabelais ou Pantagruel et Gargantua

d'après Rabelais, mise en scène de Didier Brice, Olivier Granier et Jean-Christian Grinevald, avec Didier Brice, Maurice Chevit, Laure Guillem, Vincent Leenhardt et Daniel Soulier.

Parce qu'ils considèrent que Rabelais est « un géant », Didier Brice, Olivier Granier, Jean-Christian Grinevald et Daniel Soulier ont mis sur pied un spectacle « monstre », où les spectateurs, munis d'une serviette et d'un gobelet, mangeront, boiront, et se repaîtront de scènes pantagruéliques jouées en même temps dans quatre salles du Théâtre de la Main d'or.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e . Les mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30, le jeudi à 15 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 2 h 30. De 120 F à 220 F.

Répétition d'un drame

de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur, avec Roséliane Goldstein, Jean-Marie Patte, Véronique Bisciglia, Olivier Bonnefoy et Pascal Ombovèra.

Jean-Marie Patte tisse autour des planches du théâtre et de leur secret, un de ces moments extraordinairement poétiques dont il a le secret. Sa *Répétition d'un drame* est une merveille, une bouée à quoi accrocher ses rêves.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 40. 95 F et 130 F.

La Répétition

de M'Hamed Benguettaf, mise en scène de Ziani-Cherif Ayad, avec M'Hamed Benguettaf, Mohamed Haïmour et Ziani-Cherif Ayad.

Ecrire, répéter, jouer, les trois fonctions du théâtre, si évidente chez nous, sont devenues de l'autre côté de la Méditerranée une forme de courage exceptionnel, un acte de foi dans un monde de violences absurdes. Un beau spectacle, très simple, servi par plusieurs des figures marquantes du théâtre algérien et qui ont influencé pour longtemps l'histoire du Théâtre national d'Alger.

Pavillon du Charolais (Parc de La Villette), 211, av. Jean-Jaurès, 19e . Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-03-93-95. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.

Rosel

d'Harald Mueller, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Agathe Alexis.

Postée dans les sous-sols du théâtre de l'Atelier, l'Atalante s'est forgé au fil des saisons une jolie réputation de « petite salle de découvertes intéressantes. » Pour fêter ses dix années d'existence, il reprend un de ses plus grands succès. *Rosel*, un texte réaliste et noir superbement mis en scène par Christian Schiaretti, et joué par Agathe Alexis.

Atalante, 10, place Charles-Dullin, 18e . Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 heure. 70 F et 110 F.

Roses de Picardie

de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Jean Bois, Dominique Constantin, Robert Delarue et Elizabeth Maby.

Comme son titre le suggère, *Roses de Picardie* est une «comédie mélancolique en six tableaux », où l'auteur, le délicat Jean Bois, convoque sur un plateau de théâtre les «chers fantômes » d'un homme de quarante ans en proie à la nostalgie.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e . Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 120 F.

Tue la mort

d'après Tom Murphy, mise en scène de Bernard Bloch, avec André Julien, Paul Allio, Eric Elmosnino, Anne Sée, Marc Lador, Samir Guesmi, Pierre Louis-Calixte et Olivier Loustau.

Cinq frères et leur père, dans un pavillon de la banlieue de Coventry, la ville anglaise où l'on fabrique les Rolls Royce, et où la violence claque. Une pièce de l'Irlandais Tom Murphy, qui était un « jeune homme en colère » quand il écrivit *A Whistle in the Dark (Tue la mort)*, en 1961.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2heures. De 70 F à 120 F.

Un air de famille

d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.

L'un des jolis et mérités succès des boulevards, la nouvelle comédie familiale de Bacri et Jaoui où s'illustrent deux acteurs splendides, Catherine Frot qui compose une petite bourgeoise effrayée, et Jean-Pierre Darroussin, serveur-philosophe dans un bistrot parisien.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e . Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F.

Théâtre : Brigitte Salino et Olivier Schmitt

Arts

VERNISSAGES

Max Jacob et Picasso

L'histoire d'une amitié, racontée par petites touches légères, quelques tableaux, beaucoup de lettres et de dessins. Une relation toute en nuances, parce qu'elle s'appuie sur un formidable travail de recherche préalable, des rapports entre un Picasso enfin perçu dans toute sa complexité et Max Jacob, que l'Espagnol considérait comme *« le seul poète français de l'époque »*.

Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Sauf mardi, de 9 h 30 à 17 h 30. Du 30 novembre au 6 février 1995. 35 F.

James Guitet

Bientôt septuagénaire, James Guitet approfondit une œuvre d'une apparente simplicité, mais dont ses suiveurs, plus nombreux qu'on l'imagine, n'ont pas encore pénétré tous les secrets. D'infimes inflexions dans la couleur, plus souvent reflétée que posée, des incisions judicieuses de la pâte, une économie extrême née de l'accumulation : c'est une leçon, donnée par un maître d'une grande modestie.

Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4e . Tél. : 42-77-19-61. Sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 janvier 1995.

Mouans-Sartoux

Vue du collectionneur

Le Midi de la France recèle, sans doute provisoirement, un trésor méconnu : la collection de Sybil Albers-Barrier est une des plus cohérentes, dans son genre, en Europe. Avec la complicité de Gottfried Honegger, elle montre un panorama remarquablement bien choisi de l'art concret, présenté avec un rare souci de didactisme. Un intrus dans cet ensemble, mais bienvenu : César leur a offert une sculpture, en hommage à leur esprit d'indépendance.

Château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures. Du 3 décembre au 12 mars 1995.

PARIS

Ateliers 94

Ateliers, l'exposition biennale créée en 1977 à l'ARC, permet de découvrir des jeunes artistes peu exposés, qui travaillent sur le territoire français. La cuvée 94, trente-trois créateurs : plasticiens, vidéastes, architectes, stylistes, manque un peu de corps. Mais elle est sympathique.

Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 janvier 1995.

Le Cliché-verre en France L'île Maurice

Le méconnu et délicieux Musée de la vie romantique accueille deux curiosités du mois de la photo : le cliché-verre pratiqué par Corot, Daubigny, Delacroix, Millet procédé abandoné pour des techniques plus « photographiques », et cent ans de photographie à l'île Maurice.

Musée de la vie romantique-maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris 9e . Tél. : 48-74-95-38. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 15 janvier 1995. 27 F.

Jean-Etienne Liotard (1702-1789) : autoportrait. Frederik Johannes Lugt (1884-1970), amateur d'art accompli qui, dans sa jeunesse, à Amsterdam, passait son temps au Rijksmuseum, collectionnait les dessins, les gravures, les tableaux. Il les donna à la fondation Custodia, instituée en 1947, à Paris, où il vivait.

Fondation Custodia, 121, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 47-05-75-19. Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 janvier.

André Derain

Grande rétrospective d'un peintre pour le moins controversé, dont Giacometti admirait passionnément certains tableaux que les historiens d'art détestaient : ceux du fauve rénégat. Qui, éternel insatisfait de ses conquêtes picturales, aurait été le premier à naviguer vers le post-modernisme ?

Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e . Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 40 F.

Maison Fournaise, île des Impressionnistes, Chatou, 78400. Tél. : 34-80-63-22. Sauf lundi et mardi, de 11 heures à 17 heures, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 décembre. 25 F.

De Waldemüller à Klimt

Soixante tableaux venus du palais du Belvédère de Vienne retracent un panorama de la peinture du dix-neuvième siècle autrichien, de la période Biedermeier à la Sécession. Klimt avec sept œuvres, Schiele et Kokoschka y figurent en bonne place.

Musée Marmottan, 2, rue Boilly, 75016 Paris. Tél. : 42-24-07-02. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 29 janvier. 35 F.

Hors limites, l'art et la vie

Happenings, poésie visuelle, art corporel, performances... des lettristes à Mike Kelly, de John Cage aux actionnistes viennois, l'exposition réunit des créateurs rebelles aux conventions en vigueur, qui aiment mêler les disciplines, sont tournés vers la vie et peuvent vous dire : « Regardez-moi, je suis l'œuvre. » La première partie, qui traite de la période antérieure à 68, est des plus réjouissantes.

Centre Georges-Pompidou, galerie sud et galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e . Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 23 janvier 1995.

Charles Marville

Témoin de la transformation de Paris par Haussmann, Charles Marville (1816-1879) a photographié l'ancien et le nouveau, les rues, maisons, parcs, jardins, squares, monuments. Un grand maître du dix-neuvième siècle.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22, rue Malher. Tél. : 44-59-29-40. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures, dimanche de 12 heures a 19 heures. jusqu'au 31 décembre. 20 F.

Nicolas Poussin

« Notre » peintre du dix-septième siècle, en une grande rétrospective. la première organisée à Paris depuis plus de trente ans. Quoique mal éclairée, elle incite à revoir un certain nombre d'idées reçues sur l'artiste devenu le symbole de la peinture française, brillante, cultivée, et pour tout dire un rien ennuyeuse.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e . Tél. : 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 janvier 1995. 50 F.

Musée Condé, Chantilly, 60000. Tél. : 44-57-08-00. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 6 janvier 1995.

Kurt Schwitters

C'est la première rétrospective en France de cet artiste de Hanovre, le plus constructif des dadaïstes, le plus dadaïste des constructivistes, qui mourut en exil, en Angleterre, oublié, après avoir été célèbre. Et qu'aujourd'hui nombre d'artistes vénèrent pour ses poèmes, ses collages de papiers ordinaires, ses assemblages de bouts de ficelles, de bois et de ferrailles, ses recherches typographiques. Pour sa liberté.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 20 février 1995.

Et aussi

Gustave Caillebotte. *Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 janvier 1995. 45 F.*

Delacroix, le voyage au Maroc. *Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995. 25 F.*

Fra Bartolomeo et son atelier. *Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard-côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé les dimanche 25 décembre et 1er janvier. Jusqu'au 13 février 1995. Prix d'accès au musée : 40 F de 9 h à 15 h ; 20 F après 15 h et dim. ;*

Raymond Hains. *Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e . Tél. : 42-18-56-50. Sauf lundi, de 12 heures à 20 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 19 février 1995.*

Joan Mitchell. *Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-77-32-31. Jusqu'au 20 décembre.*

Nam June Paik. *Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart, Paris 3e. Tél. : 42-71-55-01. Jusqu'au 22 janvier 1995.*

RÉGIONS

Agen

De Fortuny à Picasso

Trente ans de peinture espagnole en quatre-vingt-dix tableaux, paysages, portraits, scènes de genre, montrant la quête de modernité des jeunes artistes à la fin du siècle dernier. Qui regardent du côté des impressionnistes, des divisionnistes, des symbolistes et des fauves.

Eglise des Jacobins, place des Jacobins, 47000. Tél. : 53-69-47-23. Sauf mardi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 février.

Gravelines

Markus Raetz

Dessiner, graver, pour voir, mieux voir, autrement. Raetz, artiste suisse, approche avec délicatesse, en poète, le spectacle de la nature, l'ombre, la lumière, le mouvement, un corps, une feuille...

Musée du dessin et de l'estampe originale, salle de la poudrière, arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-15-89. Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er février 1995.

Marseille

Pierre Puget

Si l'on connaît la sculpture musclée du grand Marseillais, on ne sait pas grand-chose, sinon rien, de ses autres activités. On les découvre dans cette rétrospective qui célèbre le troisième centenaire de sa mort : Puget peintre, dessinateur de marines, décorateur de navires royaux, architecte de la Vieille Charité, où a lieu l'exposition.

Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 20 F.

Nîmes

Thomas Schütte

Une trentaine d'œuvres récentes (aquarelles, sculptures et installations) d'un artiste allemand qu'une poésie un peu fragile situe en marge de ses compatriotes. Un univers nuancé non dépourvu d'humour.

Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-70. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

Rochechouart

Raoul Hausmann

Raoul Hausmann, figure centrale du dadaïsme berlinois, a vécu trente-cinq ans d'exil dans le Limousin. Le Musée de Rochechouart a acquis un fonds important de photos, de collages, de peintures, et reprend l'hommage rétrospectif présenté l'été dernier à Saint-Etienne.

Musée départemental d'art contemporain, château, 87600. Tél. : 55-45-10-16. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Arts : Harry Bellet et Geneviève Breerette. Photo : Michel Guerrin.

ROCK

Les Rencontres transmusicales de Rennes

Les vieux sages du bruit extrême

Jamais le rock dur américain n'avait occupé une telle place aux Transmusicales de Rennes. Les performances de la nouvelle génération – L7, Girls Against Boys, Offspring, Cop Shoot Cop – se dérouleront sous le parrainage de Wayne Kramer, ancien guitariste du MC 5, groupe radical de la fin des années 60, et du producteur et musicien Steve Albini, personnage essentiel de l'underground américain depuis près de dix ans. Deux figures tutélaires garantes d'une intransigeance préservée.

A la fin des années 60, Detroit enfanta les deux groupes fondateurs du rock extrême américain, les Stooges et MC 5. Le hasard y est sans doute pour beaucoup. Le rock semblait absent de la vie musicale locale, alors symbolisée par la soul affriolante de l'entreprise Tamla Motown. Le rythme de vie de la capitale du jean et de l'industrie automobile paraissait pourtant un terreau propice aux frustrations bruyamment exprimées.

Pour Wayne Kramer, guitariste membre (avec Rob Tyner, Fred Smith, Michael Davis et Dennis Thompson) des « 5 de la ville de l'automobile », les choix radicaux qu'ils firent s'expliquent à la fois par leur origine sociale et leur envie d'animer la scène rock de Detroit. *« Nous sommes tous des fils et des petits-fils de cols-bleus. La musique était pour nous une façon de sortir du ghetto, de ne pas subir la vie sordide de nos parents. MC 5 représentait une autre façon de vivre, une nouvelle musique, une autre politique. A l'époque, les rockers de Detroit passaient pour des ploucs. Rien ne valait soi-disant un groupe de New-York ou de Los Angeles. Nous avons dû imposer notre son et notre conception des concerts avec la volonté d'être sans rival. Si un groupe de San-Francisco jouait en ville, on les traitait de misérables musiciens folk, on les écrasait de décibels. On leur hurlait* Kick Out the Jams. *Allez vous faire voir ailleurs ! »*

Kick Out the Jams, leur titre le plus célèbre sorti en 1969 sur l'album « live » du même nom, était aussi un hymne libertaire qui signifiait « *faites sauter les verrous* ». De la même façon que leur style furieux tranchait avec les sophistications du rock psychédélique, leur discours prônait une révolte beaucoup plus extrême que celle des tenants du flower power. Sous la houlette de leur manager John Sinclair, également théoricien politique, fondateur du White Panther Party, qui voulait reprendre pour le compte de la jeunesse blanche les méthodes des Black Panthers, tout en défendant un programme qui associait *« rock'n'roll, dope and fucking in the streets »*. Secouée par les révoltes étudiantes, les émeutes raciales et la guerre du Vietnam, l'Amérique accouchait d'un groupe à sa démesure. Sur scène comme sur disque, ce mélange de frustration adolescente et d'élan révolutionnaire, cette soif de liberté et ce désir de profanation explosaient avec une intensité rarement égalée. Le chant extatique de Rob Tyner, les duels des guitares de Kramer et de « Sonic » Smith, offraient à l'anarchie sa bande-son adéquate. Telle flambée ne pouvait être qu'éphémère.

Séparé en 1972 après trois albums mythiques, mais qui n'ont pas connu de succès commercial, MC 5 a payé chèrement le prix de sa jeunesse incandescente. Quelques années après, Rob Tyner, Fred « Sonic » Smith (également monsieur Patti Smith) vient de mourir prématurément. Wayne Kramer fait figure de survivant. *« J'ai été complètement bouleversé par la mort de Fred. Nous étions des amis d'enfance, nous avons appris ensemble à jouer de la guitare. Il était comme mon frère. Avec MC 5, nous avions ensemble marché sur le feu. »*

Regrette-t-il les excès d'hier ? *« Abbie Hoffman a dit :* « nous étions jeunes, fous, arrogants, mais nous avions raison ». *Nous avions presque raison. Il y a deux-trois choses que je ne referais pas. Je ne prônerais plus la lutte armée. Nous étions frustrés par les lenteurs du changement. Nous pensions accélérer les choses en suivant l'idéologie des Black Panthers. Nous n'avons fait que renforcer la répression. MC 5 a été banni de l'industrie du disque, et les Black Panthers se sont fait descendre. Nous ne réalisions pas non plus que les drogues allaient coûter la vie à tant de gens. A moi, elle m'a coûté un long séjour en prison* (pour vente de cocaïne). » De ces épreuves, il a tiré quelques leçons. *« Bien sûr, nous devons tous mourir, mais il y a un moment pour cela. Il faut d'abord avoir accompli son travail. J'ai encore beaucoup de chansons à écrire, de concerts à donner, de disques à enregistrer, de groupes à produire. »*

C'est peut-être cette envie de survivre qui fait la réussite de *The Hard Stuff*, le nouvel album solo de Wayne Kramer. Onze chansons acérées prouvent la verdeur intacte du guitariste et son impact sur la nouvelle génération. A quarante-cinq ans, Kramer enregistre pour Epitaph, label indépendant à la pointe de la scène *hardcore* américaine (Bad Religion, Offspring, No FX), où il a rencontré beaucoup de jeunes admirateurs trop heureux de lui donner un coup de main. On croise ainsi sur ce disque des membres des Melvins, de Suicidal Tendencies, de Bad Religion ou Henry Rollins.

L'ancien MC 5 sait où vont ses affinités. *« Chaque génération trouve sa voix. Le mouvement punk a permis à la jeunesse de s'accrocher à son identité. J'ai continué à suivre de près les sons de la rue. J'ai produit beaucoup de petits groupes. Je m'intéresse d'abord à ceux qui se battent dans leur garage, qui chargent leur matériel dans une camionnette pour jouer dans un club pourri devant dix personnes. C'est toujours là que ça se passe. »*



Steve Albini, producteur théoricien.

RICHARD BELLIA

Pureté et pertinence

L'underground, le circuit des *garage bands*, Steve Albini en a presque fait un sacerdoce. Avec ses allures de moine rigoriste, ce tout juste trentenaire milite depuis dix ans pour la pureté intransigeante d'un rock à rebrousse-poil. Musicien, il fut de ceux qui constituèrent dans la première moitié des années 80, la scène alternative américaine. Guitariste et chanteur au sein de Big Black, groupe contemporain de Hüsker Dü, Black Flag et Minor Threat, il sculpta une masse sonore chaotique. Des albums comme *Atomizer* ou *Songs About Fucking* suscitèrent pourtant maintes vocations. Après une expérience controversée avec un nouveau trio, Rapeman (violeur), Albini se concentra sur un travail de réalisateur artistique, qui a fait de lui un producteur-théoricien influent et redouté.

Quand Nirvana fit apppel à ses services pour enregistrer l'album *In Utero*, après les ventes multimillionnaires de *Nevermind*, il n'hésita pas. *« Nirvana n'a rien d'exceptionnel. Juste un groupe de punk-rock comme des centaines d'autres. Ils ont eu de la chance.* Nevermind *est un disque gonflé en studio. »* On craint avant tout son franc-parler vénéneux. *« J'ai une réputation de salaud*, explique-t-il sans s'émouvoir. *J'essaie seulement d'être franc et honnête, d'être toujours fidèle à mes principes. Pour servir des buts commerciaux, certains manipulent la vérité, usent de la flatterie et s'offusquent de mes propos. J'estime toujours traiter autrui avec respect et de façon juste. Mais la vérité est rarement populaire, elle est souvent perçue comme une provocation. »* L'industrie du disque et ses marionnettes sont des cibles privilégiées. *« Depuis toujours, l'industrie est indifférente au sort de l'artiste et préfère créer des caricatures, des personnages de bande dessinée. Beaucoup de groupes sont d'ailleurs consentants. Aujourd'hui, on connaît suffisamment ces mécanismes pour pouvoir en éviter les pièges. »*

Steve Albini croit toujours pourtant à la pertinence du rock et à la fiabilité renouvelée des circuits parallèles. *« Ces deux dernières années, il y a eu plus de bons disques et de groupes intéressants que les cinq années précédentes. Le spectre de la scène rock est beaucoup plus large. Des gens qui étaient révoltés par l'élitisme musical en vigueur, il y a quelques années, sont aujourd'hui dans des groupes. Avec beaucoup d'innocence et de fraîcheur, certains font des choses incroyables. Slant 6 par exemple ou Tortoise, un groupe de Milwaukee, DIS, qui rappelle le New Order des débuts. The Shadowy Men On A Shadowy Planet, un groupe instrumental fantastique ou Mountchester de Chicago, des punk très extrémistes. Tous sont très lucides sur les valeurs de l'industrie du disque, et ne se laisseront pas détruire par ses tentations. »*

Se réjouit-il des triomphes commerciaux de l'*alternative music* ? *« Ce terme est souvent mal utilisé. L'alternatif n'est pas un genre de musique, une mode, un son, un truc commercial pour mettre un groupe au goût du jour. Par définition, l'alternatif cesse de l'être quand il devient grand public. Cela dit, si des groupes punk comme Greenday ou Offspring ont aujourd'hui du succès, ils n'ont pas pour autant changer leur style de musique, leur démarche est honnête à défaut d'être originale. »*

Derrière la console de son studio d'enregistrement, Steve Albini reste en prise directe avec cette effervescence et lui prête ses talents d'accoucheur. Caractérisé par la recherche d'un son cru, agressivement dépouillé, son travail de producteur attire aussi des artistes de renom soucieux d'aller enfin à l'essentiel. A son tableau de chasse : les Pixies, les Breeders, PJ Harvey, Tad, Wedding Present, Nirvana. *« J'essaie toujours d'être aussi fidèle que possible de la vérité du groupe*, explique-t-il. *Je suis finalement plus un ingénieur du son qu'un producteur. Le son des instruments doit être naturel et puissant. Je n'aime pas les créations artificielles. Mes groupes préférés sont les grands groupes de scène. Ils ont besoin d'être traité, globalement et pas comme un collage de sons trafiqués. »* Son refus d'enjolivement se heurte parfois à l'incompréhension des maisons de disques. Choqué par la brutalité du traitement qu'il avait fait subir à Nirvana sur *In Utero*, Geffen avait ainsi obligé le groupe à remixer l'enregistrement.

Après plusieurs années de retraite volontaire, le guitariste Albini a repris du service au sein d'un nouveau trio, Shellac. Premier album très attendu, *At Action Park*, satisfait pleinement aux critères d'âpreté si chers au producteur. La mélodie y est une trahison. On y taille d'abord des sons d'une sécheresse abrasive, des rythmes anguleux. Les guitares déchirent l'air comme des barbelés. Musicien, Steve Albini ne perd pas pour autant sa lucidité. *« Shellac n'attirera qu'un public assez pointu, je ne le dis pas par élitisme, mais avec réalisme. Je ne vais pas me comporter comme si nous pouvions devenir un groupe très populaire. Nous répétons quelques fois par mois, mais je continue mon boulot de producteur. La musique du groupe n'a ainsi pas à dépendre de sa réussite économique. »*

STÉPHANE DAVET

★ Discographie : The Hard Stuff, de Wayne Kramer, 1 CD Epitaph. At Action Park, de Shellac, 1 CD Touch & Go, T614ICD, tous les deux distribués par PIAS.

Programme

Contraintes au régime amaigrissant par une conjoncture réfrigérante, les Rencontres Transmusicales de Rennes ne dureront cette année que trois jours, du 1er au 3 décembre, auxquels il faut ajouter le hors d'œuvre que constitue le concert des Anglais de Portishead – groupe de musique à rêver et à danser très prometteur – le 30 novembre au soir. Hervé Bordier et Jean-Louis Brossard, les programmateurs, suivent au plus près l'évolution des avant-gardes. La tribu du rock extrême croisera celle de la transe dance, les glandeurs (*slackers* en version originale) applaudiront Beck pendant que les amoureux de la nouvelle poésie rap se retrouveront autour de Spearhead.

JEUDI 1er DÉCEMBRE :
L'Ubu, 17 heures : Emma, Vein, Venus De Ride, Complot, Florian, groupes présentés par le label rennais RrOse Selavy.
Quartier en Trans (Villejean), 17 h 30 : Black Lions, Wadada, Positive Black Soul, Silent Majority, échantillon alléchant de la scène rap-ragga française avec en prime les Dakarois de Positive Black Soul.
Cité, 20 heures : Married Monk (groupe rennais bruyant), Vic Chestnutt (chanteur américain unique en son genre et émouvant), Flat Duo Jets (apparemment une nouvelle fournée de ces Américains parfaitement déjantés que seules les Transmusicales savent encore dénicher) et Beck le petit prince de l'à-peu-près.
Satori, minuit et demie : Sandals, The Roots, Sha Key, Spearheads. Du rap exigeant qui refuse les clichés de la violence et du sexisme, décliné sur des modes très différents.

VENDREDI 2 DÉCEMBRE :
Ubu, 17 heures : Africa Unite, Mau Mau, deux groupes italiens qui tournent autour du rap, du ragga.
Quartiers en Trans (le Blosne), 17 h 30 : même programme que la veille.
Omnisports, 19 heures : Sloy, français, du rock plein d'échantillons ; Girls Against Boys, groupe américain enregistrant pour le même label que Shellac ; L7, meilleur nom de groupe de ces cinq dernières années, quatre femmes agressives et bruyantes ; Huutajat, chorale finlandaise. Chorale finlandaise ? Chorale finlandaise. Offspring, le succès commercial de l'année sur le front alternatif américain. Cop Shoot Cop, autre groupe musclé, remplace les Beastie Boys, initialement programmés.
Espace, minuit : Massive Attack, les trois disc-jockeys du collectif de Bristol reviennent à leurs platines pour faire danser Rennes, avec l'aide de quelques invités.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE :
Quartiers en Trans, la Bellangerais, 14 heures : rencontre entre neuf formations hip-hop sélectionnées par les Transmusicales.
Quartiers en Trans, Cleunay, 17 h 30 : Hems, Prohibition, Drive Blind, les jeunes Français et Françaises qui aiment Shellac et Pavement citent souvent les noms de ces trois groupes hexagonaux au fil de leur conversation.
Ubu, 17 heures : Jack O'Lanternes, Casse-Pipe, Celtas Cortos, deux formations françaises, une espagnole (galicienne très exactement) pour renouveler l'éternelle confrontation entre rock et patrimoine national.
Cité, 20 heures : Cracker, groupe californien qui regarde un peu en arrière ; Soul Coughing, quatuor new-yorkais aux affinités diverses et alléchantes (John Zorn, la scène hardcore) ; Shellac et Wayne Kramer *(lire notre article ci-dessus)*.
Omnisports 23 heures : nuit Ethniks to Techniks, qui mettra en valeur l'utilisation de vrais morceaux de musique du monde dans la danse contemporaine, avec, entre autres les très œcuméniques Transglobal Underground.

★ Rens. : Minitel 3615 Armoric. Locations au TNB, 1, rue Saint-Hélier, Rennes, les 1, 2 et 3 décembre de 10 heures à 21 heures.